Conseil des sciences du Canada
Science Council of Canada

Compte rendu de conférence

La recherche en sciences sociales au Canada

Stagnation ou régénération?

86-0846/

LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES AU CANADA -- STAGNATION OU RÉGÉNÉRATION?

Compte rendu d'une conférence tenue à Ottawa,

les 3, 4, 5 octobre 1984

Le Conseil des sciences du Canada publie les **comptes rendus** de conférences ou de séminaires réunissant des experts en divers domaines en vue de disséminer leurs concepts et leurs opinions auprès des lecteurs intéressés. Les opinions émises ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil.

Des exemplaires de

LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES AU CANADA — STAGNATION OU RÉGÉNÉRATION?

sont disponibles gratuitement auprès du :

Service des publications
Conseil des sciences du Canada
100, rue Metcalfe
Ottawa, Canada
K1P 5M1

Ministre des Approvisionnements et Services, 1985
Catalogue No. SS24-22/1985F
ISBN 0-662-14233-0

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 5

Le Conseil des sciences du Canada et les sciences sociales 11

Jean-Pascal Souque, conseiller scientifique, Conseil des sciences du Canada 13

Documents d'étude 17

La recherche en sciences sociales au Canada : stagnation ou régénération, John E. Trent, département des sciences politiques, Université d'Ottawa 19

Un profil statistique des sciences sociales au Canada, Robert Davidson, Fédération canadienne des sciences sociales 33

Conférence d'ouverture 83

Les conditions d'avancement de la recherche en sciences sociales, André Raynauld, département de sciences économiques, Université de Montréal 85

Mot d'ouverture 97

Vaira Vikis-Freibergs, présidente, comité organisateur, et vice-présidente, Conseil des sciences du Canada 99

Panel 1 : Les conditions permettant de créer des concepts et des connaissances en sciences sociales bénéfiques pour l'ensemble de la société 101

La création du savoir pour une société en évolution, David Cameron, sous-secrétaire d'État adjoint, gouvernement du Canada 103

Le degré optimal de coercition n'est pas égal à zéro, Gilles Paquet, faculté d'administration, Université d'Ottawa 106

Le savoir efficace en sciences sociales, Kenneth Prewitt, Social Science Research Council 126

Panel 2 : Les besoins sociaux en matière de savoir créé par les sciences sociales sont-ils satisfaits? 133

La recherche gouvernementale et les besoins de la société en matière de sciences sociales, Lynn McDonald, député 135

Besoins sociaux et recherches sociales : comment recréer l'équilibre, Jean-Louis Roy, Le Devoir 140

La société dispose-t-elle du savoir social dont elle a besoin?, R.J. Van Loon, Faculté d'administration, Université d'Ottawa, et Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada 146

Panel 3 : Obstacles à la création et à l'utilisation du savoir produit par les sciences sociales pour la résolution de problèmes sociaux 153

Clientèle et engagement des chercheurs -- Les obstacles à franchir, Robert Clarke, Centre canadien de recherche en politiques de rechange 155

Obstacles à la création et à l'utilisation de la recherche pour la résolution de problèmes sociaux, J. Peter Meekison, université de l'Alberta 162

Obstacles à la création et à l'utilisation du savoir produit par les sciences sociales pour la résolution de problèmes sociaux, Guy Rocher, Centre de recherche en droit public 168

Obstacles à la création et à l'utilisation du savoir en sciences sociales pour la résolution de problèmes sociaux : Le point de vue de l'anthropologie et des études sur les autochtones, Sally M. Weaver, département d'anthropologie, université de Waterloo 174

Conférencière invitée 181

Changer l'eau du bain : garder le bébé, Lorna R. Marsden, Sénat du Canada, et département de sociologie, université de Toronto 183

Panel 4 : La condition, les possibilités et les besoins de la recherche en sciences sociales au Canada 193

Les sciences sociales au Canada : les atouts au plan de la recherche et les conditions pour en profiter, John G. Adair, département de psychologie, université du Manitoba 195

Des sciences sociales nouvelles pour un monde nouveau, Vincent Lemieux, département de sciences politiques, Université Laval 202

Recherches criminologiques, politiques criminelles et pouvoirs publics au Canada : Rétrospective (1960-1984) et prospective, Denis Szabo, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal 208

Panel 5 : Vers l'an 2000 : quelle recherche pour quels problèmes? 223

Les priorités de la recherche en sciences sociales d'ici l'an 2000, Greg Mason, Institute for Social and Economic Research 225

Des questions qu'il faut oser aborder, John Meisel, département de sciences politiques, université Queen's 235

Les sciences sociales subissent-elles le choc du futur?, Kimon Valaskakis, Institut Gamma, et département de sciences économiques, Université de Montréal 243

Remarques de clôture de la conférence 253

Les sciences sociales : stagnation ou régénération?, William E. Taylor, Jr., Conseil de recherches en sciences humaines 255

Résumé et synthèse 261

La recherche en sciences sociales au Canada -- Rétrospective et perspectives, John E. Trent 263

Programme de la conférence 293

AVANT-PROPOS

Vaira Vikis-Freibergs, présidente, comité organisateur, et vice-présidente, Conseil des sciences du Canada

Dans son oeuvre utopique La Nouvelle Atlantide (publiée en 1627), Francis Bacon dépeint une société scientifique visionnaire, régie par l'État, qu'il dénomme la Maison de Salomon et à laquelle il assigne les fonctions suivantes :

> Notre Fondation a pour Fin de connaître les Causes, et le Mouvement secret des choses; et de reculer les bornes de l'Empire Humain en vue de réaliser toutes les choses possibles.

René Descartes, dans la sixième partie du Discours de la méthode, nous livre sur l'avenir et l'utilité de la science une vision tout aussi optimiste : la science, selon lui, finira indubitablement par créer "... une infinité d'artifices qui feraient qu'on jouirait sans aucune peine des fruits de la terre et de toutes les commodités qui s'y trouvent..." Fidèles à cette tradition, les fondateurs de la Royal Society of London voyaient dans l'enrichissement du savoir et l'amélioration du genre humain les finalités de l'activité scientifique.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire aujourd'hui, la science et la technologie n'ont eu qu'un impact restreint sur la société jusqu'au milieu du 19e siècle. Les grands espoirs nés de promesses comme celles de Bacon ont fait place, vers la fin du 17e siècle et au début du 18e siècle, à un profond désenchantement, comme en témoignent ces réflexions de Samuel Johnson, dans The Idler.

> Les philosophes du siècle dernier, rassemblés pour la première fois au sein de la Société royale, fondèrent de grandes espérances sur l'essor des arts utiles : le temps était proche où les moteurs seraient animés d'un mouvement perpétuel; bientôt, la médecine universelle ferait rayonner la santé; la vertu faciliterait l'acquisition du savoir; et, doté de navires capables de braver la tempête et d'arriver à bon port, le commerce prospérerait.
>
> Mais les progrès tardèrent à se manifester. Les membres de la Société se séparèrent sans que les maux dont l'humanité était affligée n'aient été visiblement allégés. La goutte et le calcul continuaient d'accabler les vies, la terre non labourée ne produisait pas de récolte, ni l'oranger ni la vigne ne poussaient parmi les aubépines. Finalement, le désenchantement se transforma en colère... et... les philosophes ressentaient vivement l'importunité de ceux qui, quotidiennement, demandaient : "Qu'avez-vous fait?" (traduction)

Écrits en 1759, ces mots nous donnent une idée des problèmes pratiques sans nombre que la science, une fois reconnue, devait résoudre. Les attentes étaient grandes et visaient chaque branche de la science — physique, biologique et sociale. Le désenchantement eut tôt fait de se dissiper dans les sciences physiques et naturelles, mais les mots de Johnson conviennent toujours pour décrire la relation qui existe entre les sciences sociales et la population. Que les sciences physiques et biologiques puissent déboucher sur des réalisations concrètes ne fait aujourd'hui plus de doute, mais d'aucuns commencent à se demander si l'humanité est aussi bien servie par toutes ces réalisations qu'on l'espérait à l'origine. Dans beaucoup de domaines, on reproche à la science son intervention trop poussée et trop rapide, plutôt que son manque d'action. Ayant d'abord considéré l'expert scientifique comme une sorte de Mage moderne, maître des forces de la Nature, la société se montre maintenant sceptique :

le savant ne serait-il pas un simple apprenti sorcier, doué du pouvoir de déclencher des phénomènes, mais incapable d'en entrevoir les conséquences?

Les sciences sociales sont dans une mauvaise passe. Celles qui accusent un siècle ou deux de retard sur les sciences physiques et naturelles sont encore à l'étape où, aux yeux du public, elles promettent beaucoup mais accomplissent peu. Celles dont les résultats pourraient servir, et servent effectivement, à la formulation des politiques de l'État risquent d'être accusées de faire mauvais emploi de la connaissance et de l'expertise scientifiques, et de mettre en péril les libertés civiles de la population en général.

De par leur nature, les sciences sociales, point de contact entre les sciences et la société, jouent un double rôle. Elles ont pour objet non seulement d'étudier la société par des méthodes scientifiques, mais aussi de remettre en question les buts de cette étude, les méthodes employées, ainsi que l'interprétation et l'utilisation des résultats. En outre, dans la mesure où aucune société n'est identique à une autre, il est malaisé de généraliser ou de transposer les résultats des travaux en sciences sociales.

Au Canada, des infrastructures vieilles d'à peine quelques décennies, une communauté de chercheurs majoritairement importée et peu encline à aborder des problèmes typiquement canadiens, et un manque d'engagement national face au développement des sciences sociales sont venus aggraver les problèmes généraux que connaissaient déjà ces disciplines.

Plus que tous les autres scientifiques, les chercheurs en sciences sociales doivent compter sur l'aide publique pour pouvoir mener leurs recherches. Ainsi sont-ils dépourvus quand le public leur demande : "Qu'avez-vous fait?" et qu'il leur faut rendre compte de leurs réalisations et de leurs contributions concrètes. La question offusque certains chercheurs : pour eux, leur rôle de critique officiel de l'ordre social sert à lui seul les fins de leur charge. D'autres soutiennent que leurs contributions sont tout à fait valables, mais que seuls d'autres spécialistes des sciences sociales suivant une même orientation idéologique ou utilisant un même paradigme de recherche sont aptes à les comprendre.

Que cela leur plaise ou non, devant la crise économique actuelle et la montée du chômage, les spécialistes des sciences sociales devront apprendre à répondre lorsqu'on leur demandera quelle place devraient occuper les sciences sociales dans les priorités de dépenses publiques. Ils devront s'interroger et préciser de leur mieux où ils se situent dans l'ordre des choses, et apprendre à communiquer aux autres le pourquoi de leur existence, ou à faire valoir leur utilité pour la société. Sans quoi on hésitera sans doute de plus en plus à affecter les deniers publics à la recherche en sciences sociales.

En octobre 1984, le Conseil des sciences du Canada a organisé une conférence de deux jours sur les sciences sociales. La convocation de cette conférence, qui s'intitulait "La recherche en sciences sociales au Canada -- Stagnation ou régénération", visait surtout à donner aux spécialistes des sciences sociales l'occasion d'échanger leurs vues au sujet du statut de leurs disciplines dans le contexte canadien et d'évaluer la nature de leur relation avec les décideurs et le grand public, qui, en fin de compte, sont ou devraient être les utilisateurs de leurs recherches. On a tenté expressément d'inviter des conférenciers travaillant dans le

domaine des sciences appliquées ou en milieu universitaire et représentant divers points de vue et convictions. Le Conseil espère que l'échange d'idées que suscitera cette conférence saura régénérer la recherche en sciences sociales au Canada, comme l'exprime bien le titre de la conférence.

LE CONSEIL DES SCIENCES DU CANADA ET LES SCIENCES SOCIALES

Jean-Pascal Souque, conseiller scientifique, Conseil des sciences du Canada

Le Conseil des sciences du Canada a été créé en 1966 afin d'évaluer les ressources, les besoins et le potentiel du Canada sur les plans scientifique et technologique. Cette appellation est toutefois quelque peu vague -- de quelles sciences parle-t-on effectivement? S'agit-il des sciences dites pures et appliquées, ou parle-t-on aussi des sciences sociales? Il existe des réponses à ces questions, mais avant de les livrer, il faut rappeler brièvement les conditions historiques qui ont entouré la naissance du Conseil des sciences et l'établissement d'un système canadien des sciences et de la technologie.

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les efforts canadiens en sciences ont été plutôt modestes. Le pays s'est doté de ses premières institutions scientifiques nationales relativement tard : la Commission géologique du Canada en 1842, les fermes expérimentales en 1886, la Commission de la biologie en 1898 et le Conseil national de recherches (CNR) en 1916.

Le CNR a été créé pendant la Première Guerre mondiale afin de coordonner les activités de recherche appliquée et de développement des universités et des organismes gouvernementaux. Il s'est doté d'une capacité de recherche au début de la Seconde Guerre mondiale, et celle-ci va aller croissant au cours des années. Jusqu'avant le milieu des années 1960, le CNR gérera non seulement ses propres laboratoires de recherche, mais il financera la recherche dans les universités et conseillera le gouvernement en se rapportant à un ministre désigné comme président du comité du Conseil privé sur la recherche industrielle et scientifique.

De fait, le gouvernement fédéral restera pendant longtemps le principal responsable du financement et de l'exécution de la recherche au Canada. Cela amènera une commission d'enquête (l'institution canadienne par excellence) à se pencher sur cette question. La Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement (ou Commission Glassco) fournissait, dans le rapport qu'elle publiait en 1963, un puissant apport à l'organisation de la science au Canada et consacrait une section entière à la recherche pure et appliquée. Elle y soulignait les importants engagements du gouvernement en matière de recherche scientifique, par l'intermédiaire des divers ministères et organismes fédéraux et du groupe de recherche pour la défense.

La Commission soulignait également que les divers organismes du gouvernement n'étaient soumis à aucune vérification ou surveillance centralisée et qu'aucun conseiller spécial n'avait pour tâche d'éclairer le premier ministre et son Cabinet en matière scientifique. Estimant que la formation d'un mécanisme approprié de consultation était d'importance capitale, elle a recommandé qu'un ministre (de préférence le premier ministre) soit responsable de la politique scientifique et de la coordination des travaux de recherche pure et appliquée. Elle a aussi proposé qu'un secrétariat des sciences soit adjoint au Cabinet et que l'on crée un Conseil des sciences, composé de membres choisis parmi toutes les disciplines scientifiques et représentant les universités, l'industrie et les citoyens en général, afin de fournir un soutien au secrétariat.

À l'invitation du premier ministre, Lester B. Pearson, le chancelier de l'université Carleton, C.J. MacKenzie, proposa des recommandations précises afin de compléter le travail de la Commission Glassco. C'est ainsi que le 30 avril 1964, le premier ministre Pearson déposait aux Communes son rapport et annonçait en même temps la création d'un secrétariat des sciences,

relevant du Conseil privé. Le mandat de cet organisme serait d'assembler et d'analyser les renseignements sur les programmes scientifiques du gouvernement et sur la relation entre ces programmes et les autres travaux scientifiques effectués ailleurs au Canada.

Il faudra attendre encore deux ans pour que soit formé le Conseil des sciences. Cela voulait dire reconsidérer le rôle du Conseil national de recherches qui, jusqu'alors, détenait un triple mandat : gérer ses propres laboratoires, financer la recherche universitaire et donner des avis au gouvernement. On s'était rendu compte qu'il était devenu impossible, pour le CNR, de transmettre au gouvernement des recommandations objectives sur les activités des autres secteurs de la communauté scientifique. Cela fut publiquement admis par le premier ministre lors de son discours d'inauguration du Conseil des sciences, en juillet 1966.

Avant de passer à la session inaugurale, rappelons que c'est C.M. Drury, à l'époque ministre de l'Industrie et président du comité du Conseil privé sur la recherche scientifique et industrielle, qui proposa aux Communes, le 17 mars 1966, d'instituer le Conseil des sciences du Canada. Selon M. Drury, ce conseil consultatif aurait comme tâche d'identifier et de définir les objectifs à long terme en matière scientifique du Canada, de proposer les moyens appropriés pour les réaliser et d'examiner les responsabilités respectives de l'industrie, des universités et de l'État en ce domaine. Le Conseil des sciences, selon M. Drury, n'aurait pas à se préoccuper des problèmes quotidiens, mais devrait plutôt viser à élaborer des principes de base et une philosophie d'action devant servir à guider l'évolution de la science au Canada.

La loi établissant le Conseil des sciences du Canada fut adoptée par le Sénat et reçut la sanction royale le 12 mai 1966. Le 27 mai 1966, M. Omond Solandt, chancelier de l'université de Toronto, en a été nommé président et M. Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal, vice-président. La séance inaugurale eut lieu le 5 juillet 1966. Le discours prononcé pour l'occasion par le premier ministre Pearson allait révéler ce que le gouvernement attendait du Conseil. Il expliquait également comment l'articulation entre sciences naturelles et sciences sociales aurait dû s'effectuer.

> Je vous prie... instamment de vous joindre aux humanistes et aux autres spécialistes qui abordent le monde de la connaissance sous un angle différent du vôtre et de vous assurer qu'il existe des liens suffisants entre les diverses sciences naturelles, pures et appliquées, d'une part, et entre celles-ci et les sciences sociales et les humanités d'autre part, car la sagesse doit englober l'ensemble de toutes les connaissances et de toutes les expériences[1].

Cette articulation a-t-elle eu lieu? La réponse dépend du niveau d'organisation du Conseil que l'on examine. Au niveau des membres du Conseil, les liens ont été ténus. Depuis la création du Conseil des sciences, tous ses membres ont été recrutés au sein des universités et des entreprises, dans les secteurs des sciences pures, du génie, de la médecine et de l'industrie. La seule discipline représentée par la Fédération canadienne des sciences sociales et dont plusieurs représentants ont été nommés au Conseil est la psychologie. (La psychologie est aussi la seule discipline dont certains chercheurs voient leurs travaux financés par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.)

Ainsi, à toutes fins pratiques, les représentants des sciences sociales n'ont pas participé aux délibérations du Conseil. Ce n'est que récemment, avec la nomination de sa vice-présidente actuelle, qui fut auparavant présidente de la Fédération canadienne des sciences sociales, qu'un lien direct avec le système des sciences sociales a pu s'établir au niveau des membres du Conseil.

À un autre niveau, notamment les domaines abordés dans les études du Conseil des sciences, il est évident qu'à l'exception de la psychologie, les sciences sociales n'ont pas fait l'objet de tellement de recherches au Conseil. Le Conseil a publié des recherches effectuées dans des disciplines comme les sciences agricoles, la biologie, les mathématiques, les sciences de l'eau et les sciences de la terre, toutes relevant du domaine des sciences naturelles et du génie.

Toutefois, si l'on considère les études et les rapports publiés par le Conseil des sciences depuis sa création, on se rend compte que l'analyse et la recherche en matière de politique scientifique et technique reposent presque exclusivement sur les données générées par les sciences sociales et utilisent les méthodes propres à ces dernières. À ce niveau du moins, l'articulation a pris place.

Pour établir leurs recommandations politiques, les membres du Conseil et ceux de ses comités ont eu recours à des données réunies par le personnel de recherche dans les domaines suivants : économie, géographie, processus de réglementation et sciences juridiques, éducation, démographie, administration publique, économie politique, sciences politiques, droit international, sciences de la gestion, aménagement urbain, anthropologie, histoire et philosophie des sciences. C'est ce lien avec les sciences sociales qui a encouragé le Conseil à se pencher plus attentivement sur la situation de ces disciplines au Canada.

Le profil de formation du personnel de recherche du Conseil, composé d'une douzaine de conseillers scientifiques, attachés et adjoints de recherche, reflète également le caractère inter-disciplinaire de l'expertise nécessaire à la conduite des études du Conseil. La majorité d'entre eux ont une formation initiale en sciences, doublée d'une formation en sciences sociales.

Toutefois, même si le personnel du Conseil dispose de l'expertise nécessaire pour concevoir des stratégies de recherche originales (l'investigation dialoguée, par exemple, dans le cadre de l'Étude sur l'enseignement des sciences[2]) ou mettre en oeuvre des stratégies éprouvées (sondages et études de cas), son petit nombre exige qu'il puisse collaborer avec des spécialistes en sciences sociales de haut niveau afin de s'assurer de la qualité de ses travaux.

Un autre lien que possède le Conseil des sciences avec le domaine des sciences sociales est le fait qu'une des sources (sinon la source principale de données) sur lesquelles s'appuient les études et rapports du Conseil des sciences est Statistique Canada. Le succès de cet organisme dépend en grande partie de son expertise dans les sciences sociales, qui lui permet de planifier la cueillette des données et leur traitement afin de satisfaire une quantité et une diversité considérables d'utilisateurs.

Enfin, le Conseil ne se limite pas à réunir des données et à publier des documents. Il joue également un rôle très important de négociateur entre les diverses instances canadiennes concernées par la politique scientifique et technique, il établit des conditions propres à développer des consensus sur

des questions sociales à composante scientifique et technique et il élabore des stratégies visant à suivre les conséquences de ses travaux. Toutes ces activités nécessitent un travail d'action et de réflexion enracinées dans le domaine de connaissances générées par les sciences sociales.

En conclusion, même si les sciences sociales, comme telles, n'ont pas été étudiées par le Conseil des sciences et même si elles n'ont guère eu de voix identifiables dans les délibérations du Conseil, elles ont joué et continuent de jouer un rôle essentiel pour permettre au Conseil de réunir et d'analyser les données sur lesquelles il s'appuie pour élaborer ses recommandations. Il est donc temps que le Conseil reconnaisse l'importance des sciences sociales au Canada dans l'élaboration des politiques scientifiques et techniques, qu'il évalue de façon préliminaire leur état et qu'il invite à la réflexion sur leur rôle dans la prise de décisions publiques ou privées.

Notes

1. Conseil des sciences du Canada, Rapport annuel (Ottawa, 1967).

2. Conseil des sciences du Canada, À l'école des sciences, Rapport 36 (Ottawa, 1984).

DOCUMENTS D'ÉTUDE

La recherche en sciences sociales au Canada : stagnation ou régénération,
John E. Trent, professeur, département des sciences politiques, Université d'Ottawa

La situation

Quelles que soient les normes sur lesquelles on s'appuie, les sciences sociales constituent une entreprise de taille au Canada*. Dans les universités, les sciences sociales représentent actuellement 40 pour cent du personnel enseignant, 50 pour cent des diplômés de premier cycle et 37 pour cent des doctorats.

Les dépenses des universités s'élevant annuellement à 5,4 milliards de dollars, la proportion des sciences sociales se situerait environ à 2,2 milliards par année. Les bourses universitaires aident environ 130 publications en sciences sociales et, à un niveau ou l'autre d'activité, 170 centres et instituts. De plus, on retrouve des départements de sciences sociales dans les collèges communautaires et les cégeps, et les sciences sociales sont enseignées dans les écoles secondaires. Quelque dix instituts de recherche hors campus sans but lucratif et environ le même nombre d'entreprises commerciales ont été créés. Le Canada consacre 600 millions de dollars supplémentaires par année à la R et D et aux activités scientifiques connexes dans le domaine des sciences sociales. Il s'agit donc d'une "industrie" d'environ 3 milliards de dollars par année.

On s'entend pour reconnaître l'importance considérable des connaissances en sciences au sein d'une société moderne comme le Canada. Une liste des questions nécessitant des recherches en sciences sociales engloberait certainement ces questions actuelles : adaptation sociale aux changements technologiques, droits des Autochtones, réforme constitutionnelle, relations industrielles, politiques linguistiques et relations ethniques, marché du travail, productivité, droits des femmes, désintégration de la famille, vieillissement de la société, stagflation, chômage des jeunes, fédéralisme, relations entre les francophones et les anglophones, et entre le Canada et les États-Unis, rôle international du Canada, criminologie et réforme du droit, politiques économiques et commerciales, propriété économique, pauvreté et redistribution des richesses, créativité culturelle, et débat entre le nationalisme et le régionalisme. Cette liste pourrait s'allonger indéfiniment.

Au niveau international, les questions suivantes font l'objet de recherches en sciences sociales : méthodologie du développement, résolution des conflits et désarmement, terrorisme, protectionnisme et concurrence internationale, faim et inégalité, démographie, énergie et

* Le terme "sciences sociales" se réfère à l'étude systématique des relations humaines et du comportement. Au Canada, l'économie, la sociologie, l'anthropologie, l'archéologie, les sciences politiques, la psychologie, l'histoire, la géographie, le droit, les sciences de l'administration, l'éducation, les relations industrielles, les recherches sur la paix, les études régionales et urbaines, l'économie familiale, les études portant sur des régions particulières (Amérique latine, Caraïbes, Afrique, Europe, URSS et Europe de l'Est, Asie), la démographie, la criminologie, la socio-linguistique et la communication sont reconnus comme sciences sociales par le Conseil de recherches en sciences humaines et représentés par la Fédération canadienne des sciences sociales. À cette liste s'ajoutent d'autres domaines sous-disciplinaires ou multi-disciplinaires.

ressources naturelles, et relations internationales.

Des observateurs ont discuté du rythme rapide, de l'envergure et de la nature interdépendante des transformations sociales actuelles. Ils ont clairement reconnu le besoin de comprendre les changements sociaux en vue d'éviter les crises au cours de la transition vers la société postindustrielle. La qualité, l'efficacité et la compassion des réactions face aux changements sociaux dépendent, dans une large mesure, d'un public informé et tolérant et de décideurs bien renseignés. Ces derniers, à leur tour, sont limités par les compétences des systèmes de gestion et d'élaboration des politiques, par la qualité du débat sur des valeurs aussi fondamentales que la justice et l'égalité, l'ordre et la liberté, et par la viabilité des systèmes d'analyse. Pour chaque maillon de la chaîne, la société contemporaine doit se tourner vers ses sciences sociales -- même si l'on a déjà dit que "la recherche en sciences sociales ouvrira la route à suivre, mais ne la pavera pas[2]".

De plus, on peut affirmer avec raison qu'au Canada et ailleurs, les spécialistes en sciences sociales ont déjà ouvert cette route. Un récent document préparé pour le ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie fournissait le résumé suivant de certaines contributions des sciences sociales à la fois comme instruments techniques et comme fondements intellectuels au cours des 50 dernières années[3].

- Dans le secteur privé : Prévisions économétriques, prévisions démographiques, examens normalisés de formation professionnelle, modifications du comportement, conception de systèmes utilisateur-machine, techniques en relations gouvernementales, recherche auprès du consommateur, essais de mise en marché et consultation en gestion.

- Pour le secteur public : Indicateurs sociaux, système des comptes nationaux[4], démographie, élaboration des indices, recherche sur les enquêtes de planification et surveillance des programmes économiques et de bien-être, théorie monétaire et fiscale, théories et organisations politiques et juridiques, techniques et analyse de gestion publique et méthodes d'évaluation.

- Aide à la prise de décisions : Systèmes d'information et d'analyse pour l'évaluation des solutions de rechange; intuitions, concepts et perspectives pour l'éclaircissement des objectifs; théories et cadres organisationnels; analyses de l'incidence indésirable et non prévue des politiques; fondements empiriques pour l'analyse des coûts d'options et des compromis; rigueur et discipline intellectuelles dans le processus de négociation; aides informatisées pour la prise de décisions; systèmes d'alerte immédiate; simulations, prévisions et modèles de politiques (par exemple : incidence d'un projet énergétique et économétrie).

- Les fondements intellectuels : Ce que Keynes a appelé "l'empiètement graduel des idées" par lequel des généralisations, des théories, des concepts, des Weltanschauungs et des constructions de la réalité sociale rejoignent peu à peu un public éclairé, et aident à modeler la structure cognitive des concepteurs de politiques. Le jeu des conflits, la formation d'une coalition optimale, la hiérarchie des besoins humains, la loi d'airain de l'oligarchie, la surpuissance de

destruction, les conséquences inattendues, l'alinéation, l'anomie, la propriété de moyens de production, le processus de communications en deux étapes, le système social et le processus de rétroaction sont des concepts créés par les sciences sociales. Platon, Aristote, Hobbes, Locke, Montesquieu, Burke, Rousseau, Machiavel et, plus récemment, Marx, Freud, Durkheim, Keynes, Galbraith et Friedman ont tous contribué à notre connaissance de la société.

Au Canada, les spécialistes des sciences sociales apportent leurs contributions en tant que penseurs de la philosophie moderne et de l'éthique, et comme professeurs, membres de commissions royales, employés du gouvernement, chercheurs dans des instituts, économistes politiques, analystes politiques, chercheurs en sciences sociales, politiques ou membres de partis politiques, spécialistes en administration publique, consultants et, quelquefois, commentateurs auprès du public[5]. Pourtant, malgré l'importance et la portée des contributions des sciences sociales au Canada, bien que la plupart des problèmes auxquels fait face le pays aient des dimensions sociales importantes sinon cruciales, et malgré les investissements considérables engloutis pour mettre de l'avant les sciences sociales au cours des années 1960, on remarque depuis 1971 une baisse de l'appui financier offert aux sciences sociales, à la fois en termes absolus et en termes relatifs. (Un document d'étude du Conseil des sciences, Un profil statistique des sciences sociales au Canada, donne un examen détaillé de l'infrastructure et du financement en sciences sociales.)

Presque au même moment où le financement des sciences sociales commençait à diminuer, la nature des relations entre les spécialistes des sciences sociales d'une part, et les bailleurs de fonds et les utilisateurs de la recherche d'autre part, commençait à se dégrader. Les relations entre les intellectuels et les détenteurs du pouvoir ont toujours été antagoniques[6]. Pourtant, le Canada de l'après-guerre a connu au moins une trève lorsque les leaders des milieux universitaires, politiques et commerciaux se sont entendus sur le besoin de développer l'éducation, d'élargir le système universitaire, de créér des conseils subventionnaires et d'encourager les sciences sociales. Au cours des dernières années, ce sont plutôt des récriminations que des accords qui ont vu le jour. On ne s'entend guère, ni sur les objectifs, ni sur les moyens pour faire avancer la recherche en sciences sociales. Les accusations qui fusent de part et d'autre peuvent se résumer ainsi.

Les milieux gouvernementaux et le monde des affaires se plaisent à dire que la recherche en sciences sociales s'isole dans sa tour d'ivoire et qu'elle ne se préoccupe pas tellement des questions d'envergure nationale. Certains cadres et certains polticiens clament bien haut que la recherche en sciences sociales poursuivie actuellement ne les aide pas à résoudre les problèmes réels et concrets auxquels ils se heurtent. Souvent, on soutient que le contenu de la recherche et sa méthodologie sont dépassés. Enfin, les critiques soulignent les lacunes flagrantes des données de base, des connaissances, de la théorie et de la conceptualisation.

D'autres sont d'avis que les sciences sociales dans les universités forment un milieu fragmenté, rendant ainsi la recherche interdisciplinaire ou par équipe extrêmement difficile, et que la demande de "recherche libre" est souvent une excuse pour l'étroitesse d'esprit, la subjectivité, l'idéologisme, l'individualisme et l'isolement

universitaire. On accuse aussi les spécialistes en sciences sociales d'étudier des questions obscures et non pertinentes; de fournir des recherches et des conseils qui sont contradictoires, imprécis, dépassés et peu pratiques; et de ne pas avoir d'idées créatrices en cette époque de difficultés économiques. Enfin, dans quelques cas, l'hostilité antérieure à l'égard des spécialistes en sciences sociales s'est muée en indifférence.

Pour leur part, les spécialistes en sciences sociales soutiennent que nombre des faiblesses de la recherche en sciences sociales peuvent être attribuées à un investissement insuffisant de ressources pour obtenir le produit demandé. Selon eux, le financement n'est pas assez élevé pour appuyer à la fois la recherche appliquée et la recherche fondamentale; aussi les bailleurs de fonds n'ont jamais reconnu la jeunesse relative (25 ans) des sciences sociales et l'obligation d'accorder le temps nécessaire à leur développement. Ils soulignent également le sous-développement des infrastructures de recherche au Canada. De plus, les spécialistes en sciences sociales sont d'avis que le gouvernement, le monde des affaires et les autres utilisateurs de la recherche connaissent mal les richesses que leurs travaux rendent disponibles; que l'aide aux sciences sociales est mal utilisée et que l'analyse et les preuves empiriques sont souvent ignorées pour des "raisons politiques". En d'autres mots, selon les spécialistes en sciences sociales, ceux qui se plaignent de la recherche en sciences sociales "abattent souvent le messager" qui leur apporte la nouvelle de leurs propres échecs et ne comprennent pas que la recherche sociale ne peut que fournir des éclaircissements et non des solutions.

Enfin, les spécialistes en sciences sociales affirment que leur discipline est unique. Comme la recherche en sciences sociales critique souvent le statu quo, elle dérange politiquement. Elle ravitaille également une grande partie du bassin intellectuel de notre société. Elle représente enfin une source importante de connaissances sur nous-mêmes que, contrairement aux connaissances des sciences naturelles, nous ne pouvons importer. Pour toutes ces raisons, la société doit appuyer la recherche autonome et non pas seulement la recherche appliquée, car cette dernière n'arriverait jamais à maturité sans l'apport de la première*.

La conférence

Considérant la dimension et l'importance de l'effort de recherche en sciences sociales au Canada, suite aux coupures budgétaires opérées dans son financement, et inquiet de la détérioration des relations entre les spécialistes et ceux qui subventionnent ou utilisent les résultats de la recherche, le Conseil des sciences a décidé d'organiser une conférence sur la recherche en sciences sociales au Canada. Dans une allocution récente, le président du Conseil, le Dr Stuart Smith, soulignait l'intérêt du Conseil à l'égard de l'état des sciences sociales. Il faisait remarquer que le Conseil a tenté par tous les moyens de persuader les Canadiens qu'ils doivent profiter des possibilités offertes par la technologie de pointe, tout en se préparant aux transformations sociales que provoquera l'informatisation de la société. Le Conseil reconnaît aussi qu'en dépit de la révolution technolo-

* Les positions prises par les promoteurs et les critiques des sciences sociales ne sont pas aussi définies que ce qui précède laisse entendre. Bien des spécialistes en sciences sociales reconnaissent les faiblesses de leur discipline, tout comme bien des membres du secteur public ou du secteur privé apprécient la recherche en sciences sociales.

gique, ou peut-être même à cause d'elle, la plupart des Canadiens travailleront non pas dans un secteur de fabrication, mais dans l'une des industries du secteur des services. Ces deux transformations socio-économiques exigeront un niveau élevé de compétence en sciences sociales. Mais le Dr Smith s'est demandé si la recherche en sciences sociales avait un sens pour le public canadien et a conclu que les spécialistes en sciences sociales devaient établir un équilibre entre les études menant aux politiques et les études menant à la connaissance, et définir cet équilibre de façon collective[7].

Si le Canada a véritablement consacré un investissement de taille dans l'essor des sciences sociales, et si l'on reconnaît, de manière générale, la portée des recherches sociales dans notre société contemporaine, alors une explication justifie la baisse récente de l'aide à la recherche en sciences sociales, et elle est due aux désaccords entre les spécialistes des sciences sociales d'une part, et les bailleurs de fonds et les utilisateurs de la recherche d'autre part, au sujet de la situation des sciences sociales et des moyens à adopter pour leur avancement. Il est peu probable que l'on connaisse une amélioration marquée de la santé des sciences sociales jusqu'à ce qu'il existe une meilleure harmonie des points de vue au sujet du "comment" et du "pourquoi" de l'appui à la recherche et une meilleure reconnaissance de toutes les parties en jeu, et de leurs besoins et intérêts réciproques.

L'objectif de la conférence est de clarifier les relations entre les chercheurs, les promoteurs et les utilisateurs de la recherche. On espère ainsi qu'une meilleure compréhension favorisera le consensus et la coopération. Il y a eu des recherches sur l'utilisation de la recherche en politique publique, mais les relations entre chercheurs, utilisateurs et organismes subventionnaires n'ont jamais été étudiées en détail[8]. À ses débuts, la recherche et la "pensée" sociale provenaient de l'initiative individuelle. Récemment, la recherche en sciences sociales est devenue plus complexe et plus coûteuse, et par ricochet, elle dépend beaucoup plus de l'appui gouvernemental et de ses consommateurs, tant publics que privés. Par ailleurs, les Canadiens comptent plus sur la recherche universitaire que les citoyens d'autres pays industrialisés qui disposent d'une infrastructure plus diversifiée d'instituts et de fondations de recherche et où l'on mène plus de recherches dans les secteurs privé et public. De nos jours, il y a beaucoup plus d'acteurs qui influencent l'appui à la recherche, y compris les premiers ministres et les sous-ministres, tant au plan provincial que fédéral, les cadres du monde de l'éducation, les administrateurs d'universités, les dirigeants des organismes subventionnaires, les directeurs des instituts et des fondations, les dirigeants des sociétés et des syndicats, les directeurs de services gouvernementaux, les directeurs des associations nationales et régionales et les organismes communautaires, sans oublier bien sûr les chercheurs eux-mêmes et les fédérations et les sociétés savantes qui les représentent. Même le public possède une certaine influence, dans la mesure où les politiciens et les fonctionnaires pensent que le public appuie ou n'appuie pas le financement supplémentaire des sciences humaines et des arts.

Compte tenu de ces facteurs, la conférence s'est concentrée, d'abord, sur l'aspect à la fois interdisciplinaire et intersectoriel. On y a invité un éventail diversifié de chercheurs et de directeurs de recherche, de même que des représentants du gouvernement, du monde des affaires, des syndicats, des organismes nationaux et des universités, qui sont chargés des politiques

d'appui à la recherche et de l'administration des rapports entre la recherche en sciences sociales, ses consommateurs et ses agents subventionnaires.

Les organisateurs de la conférence ont tenté de regrouper ces personnes dans les circonstances les plus propices possibles et ont invité des panélistes et conférenciers qui ont été actifs des deux côtés de la barrière -- en tant que chercheurs générant des connaissances en sciences sociales et en tant que décideurs dans les secteurs public et privé. Les organisateurs espèrent que les participants diffuseront "plus de lumière que de chaleur" sur les problèmes des sciences sociales et remplaceront la mésentente entre les chercheurs et les preneurs de décision par une compréhension des besoins et des perceptions de chacun. Ils espèrent aussi que les participants élaboreront des propositions en vue d'améliorer la production et l'utilisation des recherches en sciences sociales.

Comme il n'existe pas de recherche fondamentale à ce sujet, les organisateurs ont demandé aux panélistes de présenter, à partir de leur expérience, de courts exposés qui analyseront la relation qui existe entre les chercheurs, ceux qui les subventionnent et ceux qui utilisent leurs résultats, et qui proposeront des façons d'améliorer à la fois ces relations et l'infrastructure de recherche. On s'attend à ce que cette façon de procéder, jumelée à l'apport de tous les participants (la moitié de la durée de chaque séance sera réservée aux commentaires et aux discussions, qui seront enregistrés), permette de recueillir un vaste éventail d'expérience collective afin d'élaborer un ensemble d'hypothèses concernant l'état des sciences sociales et de proposer un suivi au Conseil des sciences en vue d'établir une politique pour la recherche en sciences sociales au Canada.

Comme la société actuelle dépend d'une recherche sociale efficace et comme un volume toujours croissant de recherche doit être financé publiquement, les principales questions explorées lors de la conférence porteront sur les points suivants : premièrement, si les conditions actuelles permettent aux spécialistes en sciences sociales de produire une recherche fondamentale à propos de la société; deuxièmement, si les spécialistes en sciences sociales sont en mesure de poursuivre une recherche à caractère politique, recherche dont les institutions sociales ont besoin. De ces deux questions fondamentales en découlent plusieurs autres : quelles sont les conditions dont ont besoin les spécialistes en sciences sociales pour remplir leurs divers rôles? Comment amener les décideurs à reconnaître l'importance de la recherche indépendante dans la production du savoir utile? Comment persuader la collectivité de recherche universitaire de fournir une recherche socialement appropriée? Quelles sont les conditions pour la production et l'utilisation efficace des connaissances sociales?

La conférence sera divisée en cinq panels :

Panel 1 : Les conditions permettant de créer des connaissances et des concepts sociaux bénéfiques ou efficaces.

a) Que savons-nous, en théorie ou en pratique, au sujet des meilleures conditions pour le progrès de la recherche en sciences sociales?

b) Qu'est-ce que les expressions "connaissances et concepts sociaux bénéfiques" devraient signifier?

c) Qu'est-ce qui transforme la recherche en "connaissances et concepts sociaux bénéfiques"?

Panel 2 : Les besoins sociaux en matière de savoir créé par les sciences sociales sont-ils satisfaits?

a) Quelles sont les catégories, les types et les secteurs de connaissances sociales dont la société a besoin?

b) Dans quelle mesure la recherche s'adresse-t-elle à ces diverses catégories, types et secteurs de connaissances sociales?

c) Dans quelle mesure les sciences sociales poursuivent-elles les recherches nécessaires aux concepteurs de politiques et aux décideurs?

d) Par quels moyens la recherche en sciences sociales pourrait-elle fournir le savoir, les concepts et l'expertise nécessaires à la résolution des problèmes sociaux et à la prise de décisions?

Panel 3 : Les obstacles à la création et à l'utilisation du savoir produit par la recherche en sciences sociales pour la résolution des problèmes sociaux.

a) Quelles sont les obstacles à la mise en oeuvre de recherches pour résoudre des problèmes sociaux? Les sciences sociales disposent-elles de moyens, de méthodes et de théories adéquats?

b) Quels sont les obstacles à l'utilisation des résultats de la recherche en sciences sociales? Les décideurs et le public savent-ils vraiment ce qui est disponible ou utile? Les administrateurs utilisent-ils les produits de la recherche de la meilleure façon?

c) Comment concevoir et organiser la recherche en sciences sociales et comment communiquer ses résultats pour répondre à la demande sociale?

Panel 4 : La condition, les besoins et les possibilités de la recherche en sciences sociales au Canada.

a) La communauté des chercheurs en sciences sociales au Canada dispose-t-elle de ressources suffisantes (personnel, temps, financement, établissements, etc.)?

b) Quelles sont les ressources nécessaires pour améliorer l'efficacité de la recherche en sciences sociales pour répondre à la demande sociale?

c) Que manque-t-il à la recherche en sciences sociales au Canada pour qu'elle puisse profiter pleinement de ses possibilités?

d) Dans quelle mesure les sciences sociales peuvent-elles fournir des connaissances et des concepts à l'intention du grand public et des décideurs?

Panel 5 : Vers l'an 2000 : Quelle recherche pour quels problèmes?

a) Quelles sont les grandes questions de l'heure nécessitant des recherches en sciences sociales?

b) Quels sont les types de recherches et de savoirs dont nous aurons besoin?

c) Quels changements, s'il y a lieu, faudra-t-il apporter aux sciences sociales pour s'assurer que les recherches

sur les questions d'avenir seront effectivement entreprises?

Pour récapituler, les objectifs de la conférence seront les suivants :

- concevoir les divers éléments de la production et de l'utilisation de la recherche en sciences sociales en termes de relations structurées pouvant être améliorées par l'analyse;
- analyser les problèmes concernant la production et l'utilisation efficaces de la recherche en sciences sociales pour faire face aux questions sociales majeures; et
- augmenter la base de données à partir de laquelle le Conseil des sciences pourra concevoir une politique pour la recherche en sciences sociales au Canada.

Pour alimenter le débat

Au cours des préparatifs de la conférence, un certain nombre d'explications possibles sont apparues au sujet du déclin du financement, de la détérioration croissante des relations entre les auteurs, les bailleurs de fonds et les utilisateurs des recherches en sciences sociales. Ces explications, qui peuvent ou non coincider avec les conclusions de la conférence, sont présentées ici aux fins de discussion.

Le déclin des sciences sociales est sans doute le résultat d'un certain nombre d'influences qui, dans leur ensemble, présentent un effet cumulatif. Tout d'abord il y a les facteurs historiques. Les deux dernières décennies ont vu apparaître un nouveau phénomène : les politiques scientifiques nationales. Avant cette période, la recherche scientifique et les autres démarches intellectuelles avaient été traitées avec une certaine condescendance ou en tant qu'activités dignes d'être financées pour leur valeur culturelle intrinsèque. Mais à mesure que la science et la technologie étaient reconnues comme le moteur de l'essor économique et de la compétitivité dans les pays industrialisés, la recherche et le développement commencèrent à faire figure de mécanisme de réussite économique. Les gouvernements trouvèrent nécessaire de s'impliquer dans les mécanismes d'ajustement entre la production du savoir et les besoins de connaissances. Le Canada a mis du temps à rattraper les autres pays de l'OCDE en matière de politique scientifique. Au cours des dernières années, on a assisté à un duel entre les tentatives du gouvernement en vue d'orienter la recherche vers des objectifs nationaux et les efforts énergiques de la collectivité scientifique pour conserver le contrôle de la répartition des ressources conformément aux normes scientifiques. Nous sommes peut-être en train d'assister à une rupture du consensus original visant à savoir qui devrait décider des priorités de recherche et selon quels critères[9].

Viennent ensuite les facteurs environnementaux. La récession économique, une concurrence économique internationale accrue et la compression des budgets gouvernementaux ont eu des influences directes sur les attitudes à l'égard des sciences sociales. En tentant de stimuler la croissance économique, les gouvernements, en général, se sont plutôt tournés vers la "potion magique de la technologie". Les questions culturelles et sociales sont passées en dernière place, y compris la recherche en sciences sociales et même la composante sociale de la croissance économique. Les gouvernements se sont aussi vu forcés de répartir leurs maigres ressources entre des "priorités urgentes", et de répondre aux pressions de groupes importants. La recherche universitaire en sciences sociales relève rarement d'une de ces catégories[10]. Parallèlement, plus les

gouvernements subissent des pressions financières, plus ils insistent sur une recherche à caractère politique sur des questions nationales et moins ils sont prêts à financer la recherche fondamentale. Lorsque la recherche en sciences sociales est envisagée, elle fait l'objet des mêmes critères utilitaires que celle en sciences naturelles et en sciences de la santé. Par conséquent, les sciences sociales doivent produire des avantages économiques tangibles ou aider le gouvernement à atteindre ses objectifs et à résoudre ses problèmes. En raison de leur incidence diffuse et souvent imperceptible et de la difficulté d'évaluer le taux de leurs retombées, les sciences sociales ne cadrent pas du tout avec cette méthode quantitative[11].

Au cours de la période expansionniste des années 1950 et 1960, les spécialistes en sciences sociales ont été relativement bien traités, et même gâtés; ils ont mis du temps à se familiariser avec l'importance du lobbying. Aussi ironique que cela puisse paraître, compte tenu du sujet traité, ils n'ont jamais appris à convaincre le gouvernement et le public de l'importance sociale des sciences sociales comme fondement intellectuel d'une société et comme instrument de changement[12]. La situation empira suite à l'émergence de deux tendances en recherche en sciences sociales. Les écoles positivistes et behavioristes ajoutèrent considérablement à la fragmentation des disciplines et mirent à l'écart les considérations d'ordre normatif et de valeur. Il devint difficile d'appliquer une approche holistique à l'étude des problèmes sociaux sans tout d'abord mettre au point une nouvelle méthodologie et de nouvelles structures institutionnelles, surtout les instituts de recherche, pour recoller ce que la science avait séparé. De plus, la nature des communications universitaires et la structure d'encouragement dans ce domaine ont donné lieu à la publication de documents ésotériques, spécialisés et d'esprit étroit qui s'adressent surtout aux collègues. De plus, les rapports de recherches contractuelles sur des questions de politique sont rarement distribués à un vaste auditoire. Par conséquent, l'impression persiste selon laquelle la recherche en sciences sociales ne traite pas suffisamment de questions d'intérêt public et, de ce fait, qu'elle ne mérite pas un appui gouvernemental accru face à tant d'autres priorités[13].

Une troisième source de mésentente pourrait bien être due à notre tendance à comparer les sciences sociales (comme tout autre chose) au Canada avec ce qui se fait aux États-Unis et à s'attendre aux mêmes résultats. Ce raisonnement passe sous silence les origines et l'étendue du développement des sciences sociales aux États-Unis et le fait qu'il y ait 20 fois plus de spécialistes en sciences sociales aux États-Unis qu'au Canada. Malgré l'expansion extraordinaire des sciences sociales au Canada, le domaine peut à peine suivre les ramifications des disciplines. Comme Karl Deutsch le prévoyait, en sciences politiques :

> Le grand total pour 1977, d'après des estimations très conservatrices, s'élève à huit fois ce qu'était la matière en 1952, le double des méthodes et peut-être 20 fois le volume de données... En moyenne, les spécialistes des sciences politiques d'aujourd'hui doivent couvrir quatre fois plus de sources de preuve, de méthodes de recherche et de contenu que leurs prédécesseurs d'il y a 25 ans...[14]

Pour leur part, les professeurs canadiens et les spécialistes des sciences sociales n'ont pas réussi à admettre le besoin d'établir des priorités et de concentrer les ressources. En général, les sciences sociales sont éparpillées un peu partout au Canada dans des petites

facultés qui ont été caricaturées comme des "répliques miniatures" des quelques grandes universités canadiennes et des facultés américaines, mais sans les mêmes ressources, marchés ou taux de production. Également, en raison de la jeunesse relative des sciences sociales au Canada, celles-ci obéissent plus aux exigences scolaires (disciplines d'enseignement, structures des facultés, publications et associations de disciplines, enseignement universitaire et administration) qu'aux exigences de la recherche (interdisciplinarité, orientation en fonction du problème, instituts de recherche, liaison avec l'utilisateur, publications et réseaux comparatifs spécialisés)[15].

D'autres différences existent : au Canada, la recherche est effectuée dans les universités même si c'est le gouvernement qui subventionne la recherche[16]. La reconnaissance de ces faits aurait pu amener à une meilleure division des types de liaison entre les utilisateurs, les agents subventionnaires et les chercheurs. Par ailleurs, dans le milieu des affaires et des syndicats ouvriers, on utilise peu la recherche canadienne en raison de l'attitude de "filiales" de l'industrie canadienne. Même dans le domaine des sciences naturelles, il existe très peu de relations entre les universités et l'industrie[17].

Une autre classe de facteurs explicatifs concerne la perception des sciences sociales par le public. Il n'existe pas de professionnels (sauf les psychologues) pour faire le pont entre les chercheurs en sciences sociales et les consommateurs, comme les médecins en sciences de la santé, ou les ingénieurs dans le domaine des sciences physiques. Comme on peut l'imaginer, cette absence a une incidence considérable sur la perception, l'utilisation et la reconnaissance par le public des disciplines. On retrouve, dans le domaine des sciences sociales, une espèce de relation aigre-douce encore inexpliquée entre les chercheurs et les utilisateurs, que ceux-ci soient d'anciens spécialistes en sciences sociales ou des administrateurs en général. Ce phénomène est lié au problème déjà mentionné voulant que le produit de la recherche en sciences sociales atteigne souvent le public d'une façon qui oblitère complètement la source originale et lui enlève tout crédit. Tout le monde est spécialiste des questions sociales.

Il se peut qu'aucune relation concrète n'existe entre les auteurs, les bailleurs de fonds et les utilisateurs de la recherche en sciences sociales. Les spécialistes des sciences sociales sont isolés les uns des autres, et les universités ont très peu de liens de recherche avec le public. Les administrateurs du gouvernement, du monde des affaires et des instituts privés de recherche connaissent mal les chercheurs en milieu universitaire ou ont des difficultés à établir des liens appropriés avec eux; ils se tourneront donc souvent vers un réseau insuffisant de "vieilles connaissances", aux compétences moindres. Il en résultera évidemment une recherche peu satisfaisante. On accuse régulièrement les agents subventionnaires d'adopter des politiques de financement lourdes et aberrantes et de faire très peu de consultation auprès de la communauté des chercheurs. En règle générale, on fait très peu de cas des liens évoqués plus haut et on ne fait preuve d'aucun sens des responsabilités soit dans son établissement, soit généralement dans l'essor des sciences sociales au Canada[18].

Au Canada, les sciences sociales font face à de nombreux problèmes dont la résolution exigera beaucoup d'efforts. Il semble évident qu'il n'existe pas de solution unique ou rapide. Dans un rapport récent présenté au gouvernement français sur ce sujet, Maurice Godelier a énuméré huit conditions

générales pour le renouveau des sciences humaines en France. Elles englobent : la reconstruction d'une infrastructure de recherche; l'élargissement et le partage des responsabilités par toutes les catégories de personnes impliquées dans la recherche; l'encouragement de l'innovation en élevant le niveau de la formation des chercheurs et en favorisant le mouvement des chercheurs et des idées; la simplification de la gestion administrative et financière de la recherche; la diversification des centres de la recherche; le réalignement des moyens de recherche en parrallèle avec une réévaluation des besoins; la confrontation de la recherche française au niveau le plus élevé, sur le plan international, du développement des connaissances; et l'association de tous les éléments de la société, et non pas seulement les chercheurs, en vue d'élargir et de partager les connaissances scientifiques[19].

Les orientations proposées dans la présente analyse amèneront sans doute des conclusions assez semblables, compte tenu surtout du fait qu'un nombre d'efforts à long terme sont nécessaires pour améliorer notre effort de recherche en sciences sociales au Canada. Ces améliorations demanderont une restructuration des relations entre tous ceux qui jouent un rôle dans la recherche, la mise en place d'infrastructures et d'établissements, une analyse approfondie des conditions de recherche et des utilisations particulières au Canada, des méthodes améliorées de recherche et de communications, et une diversification de la recherche.

Notes

1. On trouve plusieurs listes récentes des problèmes nécessitant une recherche en sciences sociales dans : Fédération canadienne des sciences sociales, Recherche thématique : Rapport présenté au Conseil de recherches en sciences humaines (Ottawa, 1982); Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, Un programme de recherche de la Commission sur l'avenir du Canada, Rapport d'étape (Ottawa, 1984); et ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie, Documents commandés et Rapport sommaire; La conférence Le Canada demain (Ottawa, 1984). Par exemple, le rapport sommaire comportait quatre thèmes, dont trois traitaient de l'incidence sociale des changements technologiques, y compris :

   - la perte ou la déclassification possible des emplois;
   - l'incidence d'une productivité accrue sur le marché du travail;
   - l'incompatibilité des compétences et des emplois disponibles;
   - la nécessité des études, de la formation et du recyclage appropriés;
   - les risques pour la santé et la sécurité;
   - les répercussions sur la vie familiale;
   - les changements de forme et de fonds des relations industrielles;
   - les questions relatives au développement et à l'utilisation des nouvelles technologies;
   - la diffusion des changements novateurs;
   - la sécurité sociale;
   - les effets sur les groupes qui ont tendance à exercer des activités où de grands changements risquent de se produire;

- les rôles que devront jouer les gouvernements, l'industrie privée, le monde ouvrier et les universités pour répondre aux transformations sociales.

2. Organisation de coopération et de développement économiques, Politique des sciences sociales : France (Paris, 1975), 229.

3. Michael J. Kelly, A Policy Framework for the Social Sciences (Ottawa, ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie, 1983).

4. On a demandé à un économiste de quelle façon sa discipline avait contribué au PNB, il a répondu : "Le PNB, nous l'avons inventé."

5. Pour un aperçu des contributions des sciences sociales, on peut consulter les ouvrages suivants : Brendan Gail Rule, "Objectives of Social Science Research: Its Perceived Relevance and Appropriate Expectations", extrait de Relevance of the Social Sciences, table ronde sur la politique scientifique, cahier nº 9 (Ottawa, Fédération canadienne des sciences sociales, 1982); Farina et M. Kelly, Innovation Policy and the Social Sciences (Ottawa, ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie, 1983). Kennitt Prewitt, "Assessing the Significance of Social Science Research," dans Outlook on Science and Technology, documentation, volume 2 (Washington, National Science Foundation, 1981), 553-559; R. McAdams, Neil J. Smelser et Donald J. Treiman, éditeurs, Behavioural and Social Science Research: A National Resource (Washington, National Research Council, National Academy Press, 1982).

6. On retrouve un exemple, remontant à l'an 81 avant Jésus-Christ, en Chine, dans La Dispute sur le sel et le fer (Yantie lun) (Paris, J. Lanzmann et Seghers, 1978). Comme le fait remarquer Georges Walters dans son introduction : "Et dans le Palais de l'Ouest, corniche altière du pouvoir, au-dessus du fourmillement des laboureurs et des colporteurs, qui sont dressés sur les ergots de leurs convictions, les princes qui pensent et les princes qui gouvernent, sinon deux groupes de dieux butés dont la dispute ne finira qu'avec les hommes."

   Plus récemment, un des grands intellectuels qui s'opposait à Napoléon (puis aux Bourbons) écrivait "Les savants, à proprement parler, ne sont jamais tellement touchés par ceux qui sont au pouvoir, même par les chefs injustes. Ils détestent seulement les hautes sphères de la pensée. Ils aiment la science en autant qu'elle sert à gouverner et laissent les arts au public". (Benjamin Constant, Principes de politique (Paris, chapitre IV, 1815).)

7. Stuart Smith, discours prononcé lors de la réunion annuelle de l'Assemblée générale de la Fédération canadienne des sciences sociales, Ottawa, le 17 mai 1984 (Ottawa, Conseil des sciences du Canada, 1984).

8. La plupart de la recherche portant sur l'utilisation des sciences sociales en politique publique a été effectuée par les chercheurs étatsuniens et de l'OCDE. Aucune recherche n'a encore été faite au Canada. Les ouvrages suivants offrent des constatations et des hypothèses intéressantes : Yogesh Atal, "Using the social sciences for

policy formation", Revue internationale des sciences sociales 2(1983), 367-377; Nathan Caplan, "Social Research and National Policy: What Gets Used, By Whom, For What Purpose, With What Effects", Revue internationale des sciences sociales 1(1976), 198-214; S.C. Dubé, éditeur, Social Science and Social Realities: Role of the Social Sciences in Contemporary India (Simla, Indian Institute of Advanced Study, 1976); Charles Lindblom et Daniel Cohen, Usable Knowledge: Social Science and Social Problem Solving (New Haven, Yale University Press, 1979); Herbert Jacobs et Michael Lipsky, "Outputs, Structure and Power", Journal of Politics 30(1968); J.G. Paolillo et Warren Brown, "How Organizational Factors Affect R&D and Innovation", Research Management 17; (1974), 29-33; Lawrence E. Lynn, éditeur, Knowledge and Policy: The Uncertain Connection (Washington, National Academy of Sciences, 1978); Martin Rein, "Methodology for the Study of the Interplay between Social Science and Social Policy", Revue internationale des sciences sociales 32(1980), 361-368; Richard Simeon, "Studying Public Policy", Revue canadienne des sciences politiques 9(1977), 550-571; Carol Weiss, éditeur, Using Social Research in Public Policy Making (Lexington, Massachusetts, D.C. Health and Company, 1977); idem, "The Many Meanings of Research Utilization", Public Administration Review 5(1979), 426-431.

Atal (op. cit.) a proposé la matrice suivante pour analyser les relations entre les genres de connaissances et les types d'utilisateurs (voir la figure 1). Il remarque que chaque catégorie pourra être subdivisée.

9. Paul Lamy, "Policy and the Social Sciences", Options politiques 2 (novembre 1981), 38-40. Pour les universités, la recherche et la société, voir l'honorable Marc Lalonde, Discours prononcé lors de la première réunion conjointe de l'American Council on Education et de l'Association des universités et collèges du Canada, Toronto, le 13 octobre 1983 (Ottawa, ministère des Finances, 1983).

10. John E. Trent, "Scientific and Professional Issues of the Social Sciences in Canada in the 1980s: The Unloved Middle-Brother Syndrome", dans J. Trent et P. Lamy, éditeurs, Global Crises and the Social Sciences: North American Perspectives (Ottawa, Université d'Ottawa, paraîtra bientôt.)

11. Kelly, op. cit.

12. Par exemple, les spécialistes en sciences sociales au Canada, n'ont jamais pu convaincre le gouvernement fédéral d'appuyer une étude globale des sciences sociales, comme cela s'est fait récemment en France -- ou d'en arriver aux mêmes propositions fondamentales :

    "Les recherches dans les sciences sociales ne pourront jamais se transformer en une sorte d'ingénierie sociale apte à produire des interventions miracles sur les contradictions de la réalité. Tout discours qui va dans ce sens ne fait qu'engendrer ou entretenir des illusions qui coûteront cher dans la pratique."

    "Dans tous les cas, le principe qu'il faut respecter en matière de demande sociale de recherche est que seule la communauté

scientifique est à même de traduire en objectifs de connaissances des réalités qui font problème et que la société, dans toutes ses composantes, l'État, les entreprises privées, les partis,... lui demande d'analyser." (Maurice Godelier, Les sciences de l'homme et de la société en France : Analyse et propositions pour une politique nouvelle, La Documentation française (Paris, Ministère de la recherche et de l'industrie, 1982), 29.

13. Bien sûr, ce n'est pas aujourd'hui que nous nous rendons compte de certains de ces problèmes. Voir "Internationalization? Interdisciplinarity? Development? The Social Sciences from 1952 to 1977", rapport de la table ronde du 25e anniversaire du Conseil international des sciences sociales, dans Stein Rokkan, éditeur, A Quarter Century of International Social Science (New Delhi, Concept Publishing, 1979).

14. Karl Deutsch, "Political Science: Major Changes in the Discipline", dans Stein Rokkan, éditeur, op. cit., 171-172.

15. Pour une analyse générale récente des points forts et des points faibles des recherches en sciences sociales dans un contexte politique, voir Trent et Lamy, op. cit.

16. Voici deux publications récentes sur le financement de la recherche : Jim Thomas, "Federal Funding and Policy Research", Knowledge: Creation, Diffusion, Utilization 3 (mars 1982), 339-369; Peter Leslie, Les universités canadiennes d'aujourd'hui et de demain (Ottawa, Association des universités et collèges du Canada, 1980).

17. Au sujet de l'à-propos des universités, voir l'honorable Marc Lalonde, op. cit.

18. Pour un résumé récent des orientations et des responsabilités de politique dans le domaine des sciences sociales, voir Paul Lamy, op. cit.

19. Maurice Godelier, op. cit., p. 51.

Figure 1 : Les connaissances en sciences sociales et leurs utilisateurs

	Genre de connaissances					
Genre d'utilisateur	Orientation générale	Théorie	Méthodologie	Découvertes de la recheche	Interprétation des découvertes	Recommandations particulières
1. Spécialistes						
2. Collègues des autres disciplines						
3. Etudiants						
4. Administrateurs, planificateurs et élaborateurs de politique						
5. Public						

Un profil statistique des sciences sociales au Canada, Robert Davidson, Fédération canadienne des sciences sociales

C'est maintenant un lieu commun de parler du dialogue de sourds qui existe entre la communauté des sciences sociales et les décideurs. Les sciences sociales sont de plus en plus marginalisées par rapport au défi scientifique de notre époque. Quiconque tente de faire valoir les contributions sociales de ce domaine d'investigation scientifique se bute à un problème d'envergure : la méconnaissance et l'incompréhension vis-à-vis des sciences sociales. Cet état de chose présente un obstacle majeur à l'établissement d'un dialogue informé entre la communauté des sciences sociales et les décideurs.

Le présent document répertorie les données existantes sur les ressources humaines, le financement de la recherche en sciences humaines (c'est-à-dire le financement des sciences sociales et humaines), et la communication des résultats de la recherche. Il tente de décrire les diverses dimensions du processus de recherche en sciences sociales plutôt que de les analyser, et de circonscrire les problèmes plutôt que d'offrir des solutions. Dans la mesure où il permettra de saisir la situation actuelle de la recherche en sciences sociales au Canada, il aura atteint son objectif.

Cette tâche est toutefois épineuse en raison de l'absence de données précises, complètes et à jour. En effet, quiconque souhaite dépasser le niveau des données totales doit rapidement se rendre à l'évidence que pour la plupart des disciplines et professions, les données nécessaires pour effectuer des études sur l'état de la discipline n'existent tout simplement pas[1]. Par exemple, le chapitre sur le financement de la recherche, dans ce document, traite des sciences humaines en général car les données portant spécifiquement sur les sciences sociales ne sont pas recueillies séparément. En matière de ressources humaines (chapitre 2), les données non regroupées sont disponibles et se prêtent à une analyse plus détaillée.

On doit aussi souligner que la seule compilation de données statistiques demeure un moyen partiel et imparfait pour saisir sur le vif la situation de la recherche en sciences sociales. Des questions telles que le cloisonnement des diverses disciplines des sciences sociales, leur contribution sociale et l'utilisation des résultats de la recherche, par exemple, dépassent la portée du présent rapport. Ce dernier ne se prétend aucunement exhaustif et invite plus de "recherche sur la recherche".

Néanmoins, les données recueillies ici sont suffisantes pour démontrer que la recherche est devenue une activité bien établie en sciences sociales grâce au développement des études supérieures et au corps professoral mûr et hautement qualifié dont bénéficient les universités canadiennes. En dépit d'une croissance assez lente, les sciences sociales approchent, si elles ne l'ont pas encore atteint, le stage du décollage dans leur développement. Les connaissances s'accumulent dans un grand nombre de domaines importants. Des théories, des méthodes et des concepts nouveaux émergent, renouvelant et diversifiant l'interprétation des données empiriques.

Les Canadiens pourraient tirer parti de ces réussites et encourager d'autres progrès; au lieu de cela, le manque d'appui mine la vitalité de la communauté de recherche en sciences sociales. Le défi auquel les Canadiens font actuellement face est celui d'utiliser

la capacité de recherche en sciences sociales élaborée au cours des deux dernières décennies, à un coût considérable.

Financement de la recherche en sciences humaines

Au cours des deux dernières décennies, le Canada s'est doté d'une capacité de recherche en sciences sociales qui se compare à celle des autres pays industrialisés*. Cependant, aussi essentiel qu'il soit pour le développement de la recherche, ce potentiel humain ne peut s'actualiser pleinement que dans la mesure où des ressources financières et physiques adéquates sont disponibles.

Ce chapitre tente donc de jauger l'effort de recherches en sciences humaines[1], au Canada, et d'examiner les ressources financières consacrées à la recherche dans les divers secteurs d'exécution. Il décrit également l'évolution des courbes de financement au cours de la dernière décennie. Les sciences humaines ont été négligées; le problème qui en résulte est moins celui du faible nombre de chercheurs professionnels dans ce domaine que celui du manque de fonds consacrés à la recherche, qui se concentre de plus en plus dans les universités.

Le financement de la recherche en sciences humaines : une perspective canadienne et internationale

Le tableau 1 montre que le Canada alloue aux sciences humaines une part bien modeste de ses dépenses totales de recherche et qu'au cours de la dernière décennie, cette part a diminué en termes relatifs (dollars courants) autant qu'en termes absolus (dollars constants). Il se crée un écart de plus en plus marqué entre les ressources consacrées aux principaux champs scientifiques. En effet, ce tableau révèle que les sciences humaines ont perdu énormément de terrain par rapport aux sciences naturelles depuis 1971, passant de 11,9 pour cent des dépenses totales de la R et D en 1971 à 8,5 pour cent en 1983, soit une réduction de l'ordre de 28,6 pour cent. En dollars constants, la situation apparaît plus dramatique encore, car la valeur réelle des sommes versées au titre de la recherche en sciences humaines accusait une baisse de 24,4 pour cent durant la même période, alors que les sciences naturelles jouissaient d'une augmentation de 32,3 pour cent de la valeur réelle de leurs ressources de recherche[2].

Il faut faire une comparaison internationale de l'effort relatif de recherche avant de conclure que la recherche en sciences humaines souffre de sous-financement au Canada. Les données du tableau 2 indiquent que notre effort de recherche dans le domaine des sciences humaines se comparent avantageusement à celui de la plupart des pays industrialisés (OCDE). Cela n'est toutefois pas le cas en sciences naturelles. Mesuré en fonction du produit intérieur brut (PIB), seuls le Japon (0,23 pour cent), les Pays-bas (0,19 pour cent) et la Norvège (0,17 pour cent) ont un budget de recherche en sciences humaines supérieur à celui du Canada.

Le tableau 2 révèle également des disparités considérables entre les budgets consacrés à la recherche universitaire par les pays : ceux-ci varient entre 0,03 pour cent du PIB aux États-Unis et 0,22 pour cent au Japon. Le Canada se situe au quatrième rang (0,07 pour cent) dans le groupe des 11 pays, ce qui représente un effort de recherche comparable à celui de la République fédérale d'Allemagne. Rien n'indique que le secteur universitaire canadien bénéficie d'une considération spéciale. Encore une fois, le Japon se

* Le chapitre 2 donne un aperçu de l'accroissement des ressources humaines en sciences sociales.

Tableau 1. Dépenses en R et D au Canada, selon le domaine scientifique, de 1971 à 1983

(MILLIONS DE DOLLARS)

Année	PNB[1]	Dépenses brutes en R et D (DBRD)				Total	
		Sciences naturelles		Sciences humaines		Courants	Constants[2]
		$	%	$	%		
1971	94 400	1 160	88,1	157	11,9	1 317	1 317
1972	105 200	492	88,2	160	11,8	1 352	1 284
1973	123 600	1 284	88,4	169	11,6	1 453	1 263
1974	147 500	1 504	88,5	195	11,5	1 699	1 283
1975	165 300	1 686	88,2	226	11,8	1 912	1 297
1976	191 900	1 834	87,9	252	12,1	2 086	1 285
1977	210 200	2 055	88,2	276	11,8	2 311	1 335
1978	232 200	2 348	89,1	287	10,9	2 635	1 414
1979	264 300	2 694	90,0	299	10,0	2 993	1 459
1980	296 500	3 204	90,4	340	9,6	3 544	1 553
1981	339 000	3 953	91,2	380	8,8	4 333	1 715
1982	356 600	4 591	91,6	420	8,4	5 011	1 800
1983	389 400	4 969	91,5	459	8,5	5 428	1 841

[1] Produit national brut

[2] Deux déflateurs ont été utilisés, soit l'indice implicite des prix de la dépense nationale brute (IIP-DNB) pour les dépenses en sciences naturelles et l'indice implicite des prix des dépenses courantes du gouvernement en biens et services (IIP-DGBS) pour les dépenses en sciences humaines.

Source : Indicateurs de l'activité scientifique au Canada, Statistique Canada, Ottawa, 1983 et données fournies par le Centre de la statistique des sciences et la Division du produit national brut de Statistique Canada.

Tableau 2. Comparaison internationale (OCDE) de l'effort de recherche

Pays	Dépenses en R et D, en pourcentage du PIB[1]		Recherche universitaire, en pourcentage du PIB (1979)	
	Sciences humaines (1977)	Sciences naturelles (1979)	Sciences humaines	Sciences naturelles
Etats-Unis	s/o	2,39	0,03	0.32
France	0,03	1,81	s/o	s/o
Japon	0,23	2,04	0,22	0,35
Rép. fédérale d'All.	0,11	2,27	0,07	0,33
Royaume Uni	s/o	2,20	0,06	0,19
Moyenne	0,12	2,14	0,09	0,30
Australie	s/o	0,99	0,10	0,25
Belgique	s/o	1,37	0,06	0,23
Canada	**0,12**	**1,04**	**0,07**	**0,17**
Danemark	0,11	s/o	s/o	s/o
Finlande	0,11	s/o	s/o	s/o
Italie	0,07	0,89	0,05	0,13
Pays-Bas	0,19	1,99	0,12	0,37
Norvège	0,17	s/o	s/o	s/o
Suède	s/o	1,87	0,06	0,39
Suisse	s/o	2,29	0,06	0,37
Moyenne	0,09	1,49	0,07	0,27

[1] Produit intérieur brut

Source : Lacroix, R. et L. Séguin-Dulude, Les disparités internationales et nationales dans les efforts de R-D : Une explication de la situation canadienne et québécoise, Centre de recherche en développement économique, Université de Montréal, 1983 and A Human Science Policy Framework, MEST, ébauche de document d'étude, 1982.

démarque des autres pays étant favorable au secteur universitaire dans l'exécution de la recherche en sciences humaines.

Il est impossible de déterminer si l'effort actuel du Canada se compare à celui des autres pays de l'OCDE. Il est clair cependant que le défi des sciences humaines consiste à contrecarrer la réduction du niveau de financement de la recherche. C'est dans cette perspective qu'il faut envisager la revendication d'un meilleur équilibre dans l'affectation des ressources entre les grands domaines d'activités scientifiques. À cet égard, le Japon pourrait servir de modèle au Canada.

Seules des mesures de rattrapage peuvent assurer la relance de la recherche en sciences humaines. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il faut réaffecter les fonds entre les principaux domaines scientifiques. Il suffit d'envisager les dépenses de recherche en sciences humaines comme des investissements et de reconnaître que cette recherche est aussi importante que celle qui se fait en sciences naturelles. Le tableau 3 démontre qu'en sciences humaines, le gouvernement fédéral a donné la priorité aux activités scientifiques connexes (ASC)[3] plutôt qu'à la recherche. De fait, c'est l'inverse qui se produit en sciences naturelles. Dans la mesure où il existe, dans les sciences humaines, un rapport de complémentarité et d'interpédendance entre la R et D et les activités scientifiques connexes, il est difficile de voir comment la recherche peut jouer le rôle qui lui revient compte tenu des piètres ressources dont elle dispose. Une réaffectation des fonds au sein du secteur des sciences humaines constituera une première mesure de rattrapage, qui aidera également à créer un équilibre plus sain entre les fonds alloués à la R et D et aux ASC.

La structure d'exécution de la recherche en sciences humaines

L'analyse de la structure d'exécution de la recherche en sciences humaines permet d'évaluer les répercussions de la détérioration générale du financement de la recherche. Cette section s'attardera aux conséquences de la diminution de la valeur réelle des fonds de recherche dans le cadre d'une structure d'exécution asymétrique. Les disparités régionales au niveau de l'intensité de l'effort de recherche en sciences humaines seront également abordées.

Le tableau 4 donne un aperçu de la structure d'exécution de la recherche en sciences humaines. Il révèle que plus des trois quarts des dépenses effectuées au titre de la recherche en sciences humaines sont affectés au secteur universitaire, tandis qu'en sciences naturelles, ce secteur bénéficie seulement de 25 pour cent des dépenses de recherche.

Cependant, la structure d'exécution de la recherche en sciences humaines est peut-être moins concentrée que ne le laisse croire ces données. En effet, celles-ci ne tiennent pas compte de la recherche en sciences humaines effectuée par l'entreprise privée (environ 10 pour cent des détenteurs de doctorat en sciences sociales travaillent dans le secteur privé). L'absence de données interdit toute estimation de l'importance de ces fonds. Le fait que le principal stimulant à la R et D industrielle -- le dégrèvement d'impôt différent à la recherche scientifique -- ne s'applique pas aux dépenses de recherche en sciences humaines, incite à croire que les ressources consacrées à la R et D par le secteur privé sont sans doute très modestes. Il est donc clair que la recherche en sciences humaines s'effectue avant tout dans le secteur universitaire et, dans une moindre mesure, dans le secteur gouvernemental.

Tableau 3. Répartition des dépenses de l'administration fédérale au titre des activités en sciences naturelles et humaines, de 1970-1971 à 1983-1984

Année	Sciences naturelles			Sciences humaines		
	R-D %	ASC[1] %	Total (Millions $)	R-D %	ASC[2] %	Total (Millions $)
1970-1971	76,1	23,9	698,0	29,7	70,3	139,1
1974-1975	73,0	27,0	966,0	26,3	73,7	306,4
1978-1979	71,8	28,2	1 399,0	23,5	76,5	445,1
1979-1980	71,8	28,2	1 462,0	22,1	77,9	426,3
1980-1981	71,9	28,1	1 671,0	20,9	79,1	470,8
1981-1982	73,5	26,5	1 990,0	18,2	81,8	608,9
1982-1983	73,6	26,4	2 264,0	21,0	79,0	636,1
1983-1984	73,3	26,7	2 521,0	19,9	80,1	702,4

[1] Les activités scientifiques connexes (ASC) en sciences naturelles comprennent : la collecte de données, l'information, les tests et la normalisation, les études de faisabilité et l'aide à l'éducation.

[2] Les activités scientifiques connexes (ASC) en sciences humaines comprennent : la collecte de données, l'information, les études économiques et de faisabilité, les études d'opérations et de politiques, l'aide à l'éducation et les musées.

Source : Activités de l'administration fédérale en sciences sociales, de 1970-1971 à 1983-1984 et Activités de l'administration fédérale dans le domaine des sciences naturelles, de 1963-1964 à 1983-1984, Centre de la statistique des sciences, Statistique Canada, Ottawa, 1983.

Tableau 4. Dépenses en R et D en sciences humaines, selon le secteur d'exécution, de 1971 à 1983 (MILLIONS DE DOLLARS)

Année	Admin. fédérale		Admin. provinciales		Universités		Org. sans but lucratif		Entreprise privée		Total	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	Courants	Constants[1]
1971	27	17,2	7	4,5	123	78,3	--	--	s/o	--	157	157
1972	30	18,7	8	5,0	121	75,6	1,0	0,6	s/o	--	160	149
1973	35	20,7	9	5,3	124	73,4	1,0	0,6	s/o	--	169	145
1974	41	21,0	11	5,6	142	72,8	1,0	0,5	s/o	--	195	144
1975	48	21,2	11	4,9	166	73,4	1,0	0,4	s/o	--	226	145
1976	56	22,2	12	4,8	183	72,6	1,0	0,4	s/o	--	252	142
1977	52	18,8	13	4,7	210	76,1	1,0	0,4	s/o	--	276	142
1978	47	16,4	12	4,2	227	79,1	1,0	0,3	s/o	--	287	136
1979	40	13,4	14	4,7	244	81,6	1,0	0,3	s/o	--	299	130
1980	43	12,6	18	5,3	278	81,8	1,0	0,3	s/o	--	340	131
1981	48	12,6	21	5,5	310	81,6	1,0	0,3	s/o	--	380	128
1982	56	13,3	21	5,0	342	81,4	1,0	0,2	s/o	--	420	126
1983	59	12,8	23	5,0	376	81,9	1,0	0,2	s/o	--	459	128

[1] Le déflateur utilisé est l'indice des prix du PNB -- Dépenses courantes du gouvernement en biens et services (IIP-DGBS)

Source : Revue annuelle de la statistique des sciences, 1980, et Indicateurs de l'activité scientifique au Canada, Statistique Canada, 1983.

La concentration de la recherche en sciences humaines dans les universités soulève la question de savoir dans quelle mesure la recherche universitaire est financée à un niveau proportionnel à son importance comme secteur d'exécution. Cette concentration expose les universitaires à des pressions plus fortes et plus diverses que celles que subissent leurs collègues des sciences naturelles, car contrairement à ceux-ci, les spécialistes des sciences sociales des universités doivent répondre à la plupart des demandes de recherche de la société. En fait, les pressions en vue de mener une recherche sociale pertinente sont de plus en plus fortes dans le domaine des sciences humaines en raison de l'absence de diversification de sa structure d'exécution. Les récents conflits entre une communauté universitaire jalouse de son indépendance et des décideurs politiques cherchant à ajuster la recherche universitaire aux priorités sociales trouvent en partie leur source dans cette concentration de la recherche dans le secteur universitaire.

Le secteur universitaire

En guise d'introduction à l'analyse du financement de la recherche dans le secteur universitaire, il est opportun de connaître la configuration des activités de recherche en sciences humaines. Une étude récente[4] a démontré que la recherche universitaire en sciences sociales est une activité à temps partiel à laquelle les professeurs s'adonnent seulement lorsqu'ils ont accompli leurs tâches d'enseignement et d'administration. Ce caractère discontinu de la recherche en sciences sociales est déterminant et il explique sans doute pourquoi une partie considérable des recherches effectuées en milieu universitaire s'effectue avec très peu de financement direct.

Le tableau 5 révèle que l'importance relative des sources de financement de la recherche universitaire a peu changé depuis 1965 : en moyenne, quatre cinquième des fonds proviennent de sources internes, les administrations fédérale et provinciales payent le reste des coûts. La dépendance de l'aide directe et indirecte des universités est une caractéristique particulière de la recherche en sciences humaines et s'explique par la quantité de recherches non subventionnées effectuées en milieux universitaires et par la pénurie d'aide externe directe. L'étude de John Adair a en effet démontré que le corps professoral s'adresse le plus souvent à l'université elle-même pour obtenir un financement modeste.

Les données du tableau 5, en particulier celles qui touchent aux contributions des universités, nécessitent quelques explications. Les montants attribués aux universités sont des estimations qui représentent surtout la portion du traitement des professeurs attribuée à la recherche (cette partie du traitement est estimée à 20 pour cent, selon Statistique Canada). En outre, les montants attribués aux universités dans le tableau 5 comprennent des fonds internes de recherche. Toutefois, il est clair que la plupart des universités ne contribuent qu'indirectement au soutien de la recherche par l'intermédiaire du traitement.

Cette dépendance vis-à-vis des sources internes de financement signifie évidemment que les sciences humaines sont plus exposées que les sciences naturelles aux changements du système universitaire, surtout en période de coupures budgétaires. Si l'on n'accroît pas le financement extérieur, les chercheurs en sciences humaines risquent d'être contraints de réduire leurs activités de recherche à un niveau qu'ils pourront maintenir sans bénéficier de subventions externes. Cela aurait des répercussions néfastes sur la recherche. Par conséquent, le principal problème auquel se heurte la recherche en

Tableau 5. Dépenses au titre de la recherche en sciences humaines dans le secteur universitaire, selon la source de financement, de 1965-1966 à 1983-1984

	1965-1966	1970-1971	1975-1976	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984[1]
				(MILLIONS DE DOLLARS)					
Admin. fédérale	3,1	9,8	19,6	26,0	24,1	26,5	31,6	39,0	41,3
Admin. provinciales	3,0	8,0	15,5	23,7	17,2	21,6	26,3	30,1	31,9
Universités	40,0	98,0	132,9	176,1	201,5	227,9	249,2	272,0	288,3
Entreprise privée	0,1	0,1	0,2	0,2	--	--	--	--	--
Organismes sans but lucratif	0,1	0,1	0,4	0,7	2,2	2,2	3,4	2,9	3,1
Total	**46,3**	**116,0**	**168,6**	**226,7**	**245,0**	**278,2**	**310,5**	**344,0**	**364,6**
				(REPARTITION EN POURCENTAGE)					
Admin. fédérale	6,7	8,4	11,6	11,5	9,8	9,5	10,2	11,3	11,3
Admin. provinciales	6,5	6,9	9,2	10,4	7,0	7,8	8,5	8,8	8,7
Universités	86,4	84,5	78,8	77,7	82,3	81,9	80,3	79,1	79,1
Entreprise privée	0,2	0,1	0,1	0,1	--	--	--	--	--
Organismes sans but lucratif	0,2	0,1	0,2	0,3	0,9	0,8	1,1	0,8	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

[1] Données préliminaires : en supposant un accroissement de 6 pour cent.

Source : Calculation of R&D Expenditures in the Higher Education Sector by Province, 1982, Centre de la statistiques des sciences, Statistique Canada.

Tableau 6. Dépenses directes au titre de la recherche universitaire en sciences humaines, selon la source de financement, de 1970-1971 à 1983-1984

Année	Administration fédérale		Total partiel	Administrations provinciales	Entreprise privée	Organismes sans but lucratif	Total
	CRSH	Ministères					
			(MILLIONS DE DOLLARS)				
1970-1971	6,4	3,4	9,8	8,0	0,1	0,1	18,0
1973-1974	8,9	6,1	15,0	10,4	0,1	0,3	25,8
1976-1977	13,5	7,9	21,4	18,3	0,2	0,4	40,3
1977-1978	12,4	9,2	21,6	20,7	0,2	0,6	43,1
1978-1979	17,5	8,5	26,0	23,7	0,2	0,7	50,5
1979-1980	19,1	7,5	26,9	17,2	--	2,2	46,1
1980-1981	23,5	7,0	30,5	21,6	--	2,2	54,3
1981-1982	26,9	7,3	34,2	26,3	--	3,4	63,9
1982-1983	34,0	8,7	42,7	30,1	--	2,9	75,7
1983-1984	36,1	9,1	45,2	31,9	--	3,1	80,2

Source : Calculation of R&D Expenditures in the Higher Education Sector by Province, 1982 et The University Sector, 1980, Centre de la statistique des sciences, Statistique Canada, Ottawa, 1983.

sciences humaines est moins le faible taux de participation du corps professoral à la recherche le faible niveau général de financement de l'activité, qui entrave les activités de recherche soutenue.

L'administration fédérale demeure la principale source de financement direct de la recherche universitaire au Canada (tableau 6). Malgré la croissance des ressources consacrées à la recherche universitaire par les administrations provinciales, le gouvernement fédéral verse, à lui seul, en moyenne 54,3 pour cent du financement direct. En outre, une partie de plus en plus grande de ces ressources provient des conseils de subventions, en raison de la diminution du financement fourni par les ministères fédéraux.

Ces données ne révèlent cependant pas les sérieuses difficultés qu'éprouve le Conseil de recherches en sciences humaines à satisfaire les besoins les plus élémentaires de sa communauté de recherche. En dépit d'une réaffectation de ses ressources au profit des programmes d'aide à la recherche, le CRSH semble avoir atteint les limites de sa capacité de stimuler la recherche en sciences humaines. Le tableau 7 indique que le nombre de demandes soumises au seul programme de subventions de recherche a presque doublé depuis 1978-1979. Les ressources du CRSH ne lui ont toutefois pas permis de satisfaire l'accroissement de la demande, de sorte que le taux des refus est monté en flèche. Ces refus constituent une entrave à la productivité et empêche le CRSH de remplir son mandat. Ajoutons que la rareté des ressources s'est également traduite par une tendance à limiter le nombre de subventions accordées pour des périodes de deux ou trois ans. Par conséquent, à cause de l'imprévisibilité du système d'aide financière, les chercheurs ne peuvent pas planifier leurs activités de recherche.

C'est dans le contexte de cette incapacité du CRSH de satisfaire les besoins actuels et de son importance comme source de soutien à la recherche qu'il convient d'évaluer la réaction de la communauté universitaire suite à l'adoption d'une approche plus dirigiste du Conseil. Depuis 1979, le CRSH a abandonné, dans une certaine mesure, son mode de fonctionnement "réactif" et a consacré de plus en plus ses ressources (13,2 pour cent en 1983-1984) à des programmes conçus pour axer la recherche sur des priorités dites nationales, notamment le vieillissement de la population et le contexte humain des sciences et de la technologie.

Tableau 7. Nombre de demandes présentées et de subventions accordées dans le cadre du programme de subventions de recherche du CRSHC, 1978-1979 à 1982-1983

	Demandes		Subventions		Taux de refus	
	Nombre	(millions $)	Nombre	(millions $)	Nombre (%)	$ (%)
1978-1979	672	11,0	533	8,3	20,7	24,5
1979-1980	834	13,0	603	8,1	27,7	37,7
1980-1981	801	13,0	619	8,1	22,7	37,7
1981-1982	964	20,0	645	11,0	33,1	45,0
1982-1983	1 183	29,7	802	15,5	32,2	48,8

Source : Tableaux statistiques, Division de la planification et de l'évaluation, CRSH.

Enfin, le tableau 8 révèle l'existence de disparités régionales importantes dans l'intensité de l'efort de recherche universitaire en sciences humaines. L'Ontario et le Québec se taillent la part du lion avec 63 pour cent des dépenses publiques (tant fédérales que provinciales) pour la R et D en sciences humaines. Le niveau absolu des dépenses en Ontario est de cinq fois supérieur à celui dont bénéficient les provinces de l'Atlantique. Comme le développement économique et politique est inégal, on peut comprendre qu'il y ait de telles différences de niveaux absolus de dépenses de R et D.

Cependant, certains aspects du tableau méritent une attention particulière. Seules les administrations québécoise et albertaine appuient la R et D universitaire à un niveau plus élevé que l'administration fédérale. En Ontario, les sommes versées aux universités par l'administration provinciale représentent un peu plus que la moitié des fonds versés par le gouvernement fédéral. Ce plus grand effort de recherche universitaire s'explique avant tout par le fait que les universités de cette province obtiennent, en moyenne, 40 pour cent de l'aide fédérale, tandis que celles du Québec n'en reçoivent que 23 pour cent, celles des provinces de l'Atlantique, 15 pour cent et celles des provinces de l'Ouest, 20 pour cent.

Cette section nous a permis de relever quatre phénomènes dignes de mention. D'abord, on a pu constater que les recherches universitaires en sciences humaines sont tributaires du financement offert sous forme de traitement par les universités. Deuxièmement, le gouvernement fédéral, par la voie du CRSH en particulier, représente la principale source de financement direct de la recherche en sciences humaines. Troisièmement, malgré la place occupée par le CRSH dans le financement de la recherche au Canada, cet organisme ne dispose pas des ressources nécessaires pour satisfaire à la demande d'aide à la recherche. Enfin, il appert que les disparités régionales en ce qui a trait aux niveaux absolus de dépenses consacrées à la recherche sont liées à la répartition régionale des crédits fédéraux de recherche.

Les sciences humaines dans l'administration fédérale

Le but de la présente section est d'explorer le rôle des sciences humaines au sein de l'administration fédérale ainsi que l'utilisation des ressources humaines et financières par cet ordre de gouvernement. Les tableaux 9 à 12 portent sur divers aspects de cette question, dont l'évolution des ressources financières et humaines que le gouvernement fédéral consacre aux activités intra-muros en sciences humaines, la détermination des principaux exécutants en sciences humaines et le type d'activités en sciences humaines qui sont accomplies au sein de l'administration fédérale.

Il appert que les sciences humaines jouent avant tout un rôle d'appui au processus de planification, d'élaboration et d'évaluation des programmes et des politiques publiques dans le domaine de la gestion et du développement socio-économiques. La recherche en sciences humaines est non seulement une activité secondaire, mais l'administration fédérale a considérablement réduit, au cours des dernières années, les ressources qu'elle y consacre. Ce désengagement se manifeste d'une part par une réduction du nombre d'années-personnes et de la valeur réelle des fonds consacrés à la recherche intra-muros en sciences humaines et, d'autre part, par une tendance à faire faire la recherche par des experts-conseils de l'extérieur plutôt que par le personnel interne.

Tableau 8. Dépenses publiques au titre de la recherche en sciences humaines dans le secteur universitaire, selon la province et la source, de 1979-1980 à 1982-1983

Province	1979-1980		1980-1981		1981-1982		1982-1983	
	Fédéral[1]	Provincial[2]	Fédéral[1]	Provincial[2]	Fédéral[1]	Provincial[2]	Fédéral[1]	Provincial[2]
	(MILLIONS DE DOLLARS)							
Terre-Neuve	1,6	--	2,3	--	1,0	0,4	0,8	0,1
I.-P.-E.	--	--	--	--	--	--	0,3	--
N.-E.	0,6	0,1	2,0	0,1	1,9	0,1	2,2	0,1
N.-B.	0,9	0,1	1,1	0,1	1,2	0,1	1,4	0,3
Québec	5,8	7,8	6,0	9,5	7,4	10,7	9,2	10,7
Ontario	10,2	5,9	10,3	6,1	13,5	7,3	16,8	9,5
Manitoba	1,1	0,6	1,0	0,8	1,9	1,3	1,8	0,9
Sask.	0,6	0,7	0,6	0,1	0,6	0,1	0,8	1,0
Alberta	1,0	1,4	0,8	3,2	1,3	4,8	1,8	6,4
C.-B	2,3	--	2,4	1,7	2,8	1,5	3,9	1,1
Total	24,1	17,2	26,7	21,6	31,6	26,3	39,0	30,1

[1] En raison des méthodes d'estimation utilisées par Statistique Canada, les totaux de ce tableau ne correspondent pas à ceux du tableau 23. La formule utilisée est la suivante : budget total du CRSH au titre du soutien à la recherche, plus 20 pour cent des dépenses de recherche de l'administration fédérale.

[2] Les dépenses effectuées par les provinces au titre de la recherche universitaire sont estimées à 20 pour cent des dépenses de recherche des administrations provinciales et municipales.

Source : Calculation of R&D Expenditures in the Higher Education Sector by Province, 1982, Centre de la Statistique des sciences, Statistique Canada, Ottawa, 1983.

Au cours de la dernière décennie, les dépenses de l'administration fédérale au titre des activités en sciences humaines se sont accrues à un rythme légèrement supérieur au taux d'inflation (tableau 9), de sorte que la valeur réelle des ressources financières disponibles en 1983-1984 était de 12,1 pour cent supérieure à celle allouée en 1971-1972. Cet accroissement s'explique exclusivement par l'augmentation des dépenses des ASC : la valeur réelle des sommes allouées à la recherche proprement dite accusait une diminution de l'ordre de 36 pour cent de 1971-1972 à 1983-1984.

Par ailleurs, la comparaison des dépenses fédérales pour les activités intra-muros en sciences naturelles et en sciences humaines (tableau 10) révèlent des différences importantes : en termes de ressources tout d'abord, 75 pour cent des dépenses de l'administration fédérale vont aux sciences naturelles et 25 pour cent aux sciences humaines. De plus, les données démontrent que la plus grande partie des dépenses consenties par l'administration fédérale en sciences humaines va aux ASC, ce qui n'est pas du tout le cas pour les sciences naturelles.

Cette place limitée qu'occupent les activités des sciences humaines dans l'administration fédérale est confirmée par les données du tableau 11, qui illustrent clairement le fait que la recherche occupe une faible proportion du personnel en sciences humaines. Qui plus est, cette proportion va en diminuant : ainsi, alors que 28 pour cent du personnel scientifique et professionnel se consacrait à la R et D en 1975, cette proportion était tombée à 14 pour cent en 1983-1984. De façon générale, le nombre et la proportion du personnel en sciences humaines poursuivant de la R et D ont diminué depuis 1975 dans toutes les catégories d'emploi.

Enfin, on peut noter la forte concentration des dépenses effectuées par l'administration fédérale pour des activités de sciences humaines dans quelques organismes (tableau 12). Statistique Canada se taille la part du lion, suivi par les Musées nationaux et la Bibliothèque nationale. Ces trois exécutants représentaient, en 1983-1984, plus de la moitié des dépenses de R et D et d'ASC.

Les administrations provinciales

Les données concernant les activités scientifiques des administrations provinciales sont rares, partielles et difficiles à obtenir. En effet, les provinces hésitent à publier les résultats d'enquêtes ou d'études, car elles craignent les comparaisons. Elles ont peut-être raison puisque toute comparaison est pour le moins hasardeuse, compte tenu des différentes structures économiques, politiques et sociales.

Il est néanmoins possible de fournir quelques précisions sur les activités scientifiques des provinces. Statistique Canada aide quatre provinces à faire enquête sur leurs activités scientifiques, soit l'Ontario et l'Alberta, depuis 1974, la Saskatchewan, depuis 1975, et la Colombie-Britannique, depuis 1977. Dans les six autres provinces canadiennes, on ne recueille pas systématiquement de données sur les activités scientifiques.

Il y a évidemment lieu de se poser des questions sur la représentativité de cet échantillon puisque ni les provinces de l'Atlantique, ni le Québec ne sont représentés. Or, non seulement le Québec semble faire preuve d'un effort de recherche supérieur aux autres provinces, mais on y retrouve une structure d'aide à la recherche comparable à celle de l'administration fédérale. De fait, le Québec est la seule

Tableau 9. Dépenses de l'administration fédérale[1] au titre des activités intra-muros en sciences humaines, selon l'activité, de 1971-1972 à 1983-1984

Activité	1971-1972	1973-1974	1975-1976	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
	(MILLIONS DE DOLLARS DE 1971)									
R et D :	25,2	28,8	25,1	22,0	18,4	13,9	13,3	12,6	13,1	12,8
Admin. progr. extra-muros	0,7	3,3	5,4	4,7	3,8	3,5	3,4	3,4	3,6	3,7
Total partiel[2]	25,9	32,1	30,5	26,7	22,2	17,4	16,7	16,0	16,7	16,5
ASC :										
Collecte de données	86,0	75,7	72,2	67,4	65,6	57,3	51,6	81,4	59,7	60,7
Information	11,6	15,5	24,5	23,1	23,7	21,8	25,3	24,4	24,1	24,9
Etudes écon. et de faisabilité	--	1,2	7,3	8,6	10,0	8,6	12,2	7,6	9,4	9,7
Etudes politiques	14,2	23,1	22,8	22,6	23,6	22,2	21,3	24,2	26,9	29,7
Aide à l'éducation	--	0,6	--	--	--	--	--	--	--	--
Musées	--	--	12,1	13,4	14,7	13,8	13,1	12,0	11,8	11,4
Admin. progr. extra-muros	1,0	2,1	2,6	3,3	2,8	2,6	2,4	2,4	2,5	2,5
Total partiel[2]	112,8	118,2	141,7	138,6	140,4	126,2	126,0	151,9	134,4	139,0
Total[2]	138,7	150,3	172,2	165,3	162,6	157,6	142,7	167,9	151,0	155,5

[1] Le déflateur utilisé est l'indice implicite des prix -- Dépenses courantes du gouvernement en biens et services.

[2] Il est possible que le total des colonnes ne corresponde pas en raison de l'arrondissement des chiffres.

Source : Activités de l'administration fédérale en sciences sociales, de 1970-1971 à 1983-1984, Centre de la statistique des sciences, Statistique Canada, Ottawa, 1983.

Tableau 10. Comparaison des dépenses de l'administration fédérale au titre des activités intra-muros en sciences naturelles et en sciences humaines, selon le type d'activité, de 1971-1972 à 1983-1984

Année	Sciences naturelles			Sciences humaines			Tous domaines		
	R et D	ASC	Total	R et D	ASC	Total	R et D	ASC	Total
							(MILLIONS $)		
				(REPARTITION EN POURCENTAGE)					
1971-1972	53,6	24,0	77,6	4,4	18,0	22,3	58,0	42,0	638,1
1973-1974	51,9	24,8	76,7	5,1	18,2	23,3	57,0	43,0	765,5
1975-1976	47,4	25,0	72,4	4,8	22,8	27,6	52,2	47,8	995,2
1977-1978	46,8	25,8	72,6	4,4	23,0	27,4	51,2	48,8	1 188,4
1978-1979	48,0	25,6	73,6	3,6	22,8	26,4	51,6	48,4	1 322,8
1979-1980	48,5	26,2	74,7	3,0	22,3	25,3	51,5	48,5	1 332,1
1980-1981	49,2	25,4	74,6	2,9	22,5	25,4	52,1	47,9	1 496,3
1981-1982	47,7	24,3	72,0	2,6	25,4	28,0	50,3	49,7	1 813,7
1982-1983	50,5	24,4	74,9	2,8	22,3	25,1	53,3	46,7	2 012,4
1983-1984	49,6	25,1	74,6	2,7	22,7	25,4	52,2	47,8	2 208,6

Source : Activités de l'administration fédérale en sciences sociales, de 1970-1971 à 1983-1984, et Activités de l'administration fédérale dans le domaine des sciences naturelles, de 1963-1964 à 1983-1984, Centre de la statistique des sciences, Statistique Canada, Ottawa, 1983.

Tableau 11. Personnel de l'administration fédérale participant à des activités en sciences humaines et proportion de ce personnel qui poursuit des activités de R et D, selon la catégorie, de 1975-1976 à 1983-1984

Catégorie	1975-1976		1976-1977		1978-1979		1980-1981		1982-1983		1983-1984	
	N[1]	%R et D[2]	N	%R et D	N	%R et D	N	%R et D	N	%R et D	N	%R et D
Direction	179	17	185	21	168	12	173	13	260	10	343	7
Scient. - prof.	2 837	28	2 901	27	2 641	18	2 271	15	2 451	14	2 463	14
Admin. - service extérieur	1 699	7	1 930	7	1 770	9	1 758	8	1 865	8	1 845	6
Technique	1 195	12	1 275	11	1 526	8	1 418	7	1 503	7	1 504	7
Admin. - soutien	4 918	5	5 370	5	4 160	5	3 717	5	3 588	5	3 394	4
Exploitation	301	3	309	4	231	4	232	0,4	183	0,5	177	0,6
Personnel militaire	31	68	30	67	35	69	32	62	33	64	32	62
Total	11 160	12	12 000	12	10 531	10	9 601	8	9 883	8	9 758	7

[1] Nombre total d'années-personnes.

[2] A l'exclusion des personnes employées dans l'administration de la R et D extra-muros.

Source : Statistique des sciences, Bulletin de service, vol. 7, n° 10, Division de la statistique des sciences et de la technologie, Statistique Canada, Ottawa, 1983.

Tableau 12. Dépenses de l'administration fédérale au titre des activités intra-muros en sciences humaines, selon le ministère ou l'organisme, de 1971-1972 à 1983-1984

Ministère ou organisme	1971-1972	1973-1974	1975-1976	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984
	(MILLIONS DE DOLLARS DE 1971)									
Stat.Can	80,9	79,8	118,7	139,9	145,1	134,6	157,6	246,8	205,5	230,5
Musées	2,2	4,6	24,4	28,0	33,5	30,6	33,9	36,7	41,4	43,7
Biblio. nationale	4,6	7,6	10,7	15,5	17,6	18,5	21,2	28,7	34,6	38,4
Dév. écono. région.	--	--	--	--	--	1,5	1,6	5,8	14,0	20,9
Emploi - immig.	6,2	7,4	8,9	9,5	11,6	13,3	13,6	17,6	19,0	20,2
Conseil du trésor	1,6	7,3	11,9	12,1	12,0	11,2	12,0	14,8	17,6	19,5
Archives	2,8	4,1	6,7	9,1	10,0	11,0	12,9	16,3	17,2	18,7
Finances	2,0	5,0	6,2	7,0	8,1	8,7	9,1	11,6	13,7	16,3
Conseil écono.	--	--	9,5	9,7	14,1	14,6	15,9	11,4	11,6	12,7
Conseil dével.inter.	--	--	6,7	7,5	8,2	8,1	8,8	8,5	10,1	11,8
Energie, mines, ress.	1,0	1,8	5,0	6,3	7,1	4,3	7,4	6,8	6,9	11,2
Santé-Bien-être	1,9	3,7	7,1	7,7	8,2	6,6	6,8	7,5	10,3	10,6
Sciences et techno.	--	--	2,6	3,9	5,8	5,7	7,0	8,1	8,7	10,6
Autres	39,4	56,8	56,2	69,9	67,4	68,2	72,2	87,7	94,4	95,2
Total	142,6	178,1	274,6	326,1	348,7	336,9	380,0	508,3	505,0	560,3

Source : Activités de l'administration fédérale en sciences sociales, de 1970-1971 à 1983-1984, Centre de la statistique des sciences, Statistique Canada, Ottawa, 1983.

province où l'aide à la recherche en sciences humaines n'est pas laissée à l'entière discrétion des fonctionnaires. Des organismes comme le Conseil québécois de la recherche sociale, le Fonds de formation de chercheurs et action concertée (FCAC) et le Fonds de recherche en santé du Québec jouent un rôle prépondérant dans l'aide à la recherche en sciences humaines. La présence de tels organismes influence inévitablement les activités scientifiques de l'administration québécoise. Par conséquent, l'aperçu de ces quatre provinces donne lieu à certaines réserves.

Le tableau 13 indique que, malgré des variations considérables, les administrations provinciales (à l'exception de la Colombie-Britannique) consacrent presque autant de ressources aux sciences humaines qu'aux sciences naturelles. Près de la moitié des activités scientifiques de l'administration ontarienne sont en sciences humaines; pour la Saskatchewan et l'Alberta, la proportion est de 40 et de 46,9 respectivement. Comme dans le cas de l'administration fédérale, la presque totalité de ces activités sont des ASC plutôt que des activités de R et D proprement dites. Le tableau 14 confirme ce point : même si la situation varie considérablement d'une province à l'autre, la proportion des chercheurs en sciences est toujours très faible.

Enfin, le tableau 15 illustre un aspect particulier du financement de la recherche en sciences humaines dans les provinces. On peut déceler, dans le cas de l'administration fédérale, l'existence d'un lien entre le type d'activité (R et D et ASC) et le secteur d'exécution (administration publique, universités, entreprise privée), la R et D étant surtout effectuée dans les universités. Or, le tableau 15 ne révèle pas l'existence d'une corrélation dans le cas des administrations provinciales. Il présente plutôt d'énormes variations entre les provinces et dans le temps. De 1976 à 1981, la presque totalité des dépenses de recherche en Colombie-Britannique se faisait intra-muros; en Ontario et en Alberta, seulement 33 pour cent des dépenses de recherche allaient à l'administration provinciale. De même, la part des dépenses de recherche intra-muros en Saskatchewan a varié de 47 pour cent en 1975 à 99 pour cent en 1979. Les modestes sommes en jeu expliquent en partie ces énormes variations. Il est aussi possible que ces fluctuations soient le résultat de l'absence de politiques et de structures formelles du soutien de la recherche.

L'entreprise privée

Il serait intéressant de connaître la place et le rôle de l'entreprise privée en matière de recherche en sciences humaines. À l'instar de la plupart des pays industrialisés, Statistique Canada ne fait pas enquête sur la R et D industrielle dans le domaine des sciences humaines. Il est néanmoins possible de fournir un aperçu des dépenses publiques versées à l'entreprise privée au titre des activités de sciences humaines et, de ce fait, d'attirer l'attention sur un secteur trop souvent négligé.

Le tableau 16 contient certaines données dignes d'intérêt. En 1981-1982, l'administration fédérale et quatre gouvernements provinciaux versaient 33,8 millions de dollars à l'entreprise privée au titre de la R et D et des ASC en sciences humaines; la plupart de ces fonds allaient au ASC. Quoique modeste, cette somme n'est pas négligeable. Les sommes fournies par les 10 provinces atteindraient sans doute un total de plus de 50 millions de dollars. Il est également intéressant de noter la part des dépenses extra-muros qu'accapare l'entreprise privée et, plus spécifiquement, l'importance de ces dépenses dans le contexte des sommes globales versées par les provinces au secteur extra-muros. Le gouvernement

Tableau 13. Répartition des dépenses de quatre administrations provinciales au titre des activités intra-muros en sciences naturelles et humaines, de 1975-1976 à 1981-1982

	Sciences naturelles			Sciences humaines			Total
	R et D (%)	ASC (%)	Total partiel (%)	R et D (%)	ASC (%)	Total partiel (%)	(milliers $)
Ontario :							
1975-1976	27,8	16,9	44,7	5,7	49,6	55,3	66 842
1977-1978	22,2	16,5	38,5	4,6	36,7	41,3	89 088
1979-1980	25,3	22,0	47,2	4,9	47,8	52,8	108 588
1981-1982	24,6	25,9	49,5	7,8	41,7	50,5	128 480
Saskatchewan :							
1975-1976	9,6	38,8	48,4	3,4	48,2	51,6	9 245
1977-1978	14,2	42,5	56,7	6,0	37,3	43,3	10 121
1979-1980	11,2	47,5	58,7	10,5	30,8	41,3	13 159
1981-1982	12,4	48,0	60,4	7,8	31,8	39,6	15 687
Alberta :							
1975-1976	17,4	36,1	53,5	5,8	40,7	46,5	17 977
1977-1978	19,7	30,1	49,8	3,6	46,6	50,2	17 113
1979-1980	21,7	34,2	55,9	4,2	39,9	44,1	23 513
1980-1981*	26,1	27,0	53,0	3,9	43,1	47,0	26 067
Colombie-Britannique :							
1975-1976	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
1977-1978	19,2	48,2	67,4	3,2	29,4	32,6	23 484
1979-1980	20,2	49,5	69,7	3,2	27,1	30,3	34 310
1981-1982	24,9	40,2	65,1	1,8	33,1	34,9	46 404

* Données non disponibles pour 1981-1982.

Source : Science Activities of the Government of British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Ontario, Centre de la statistique des sciences, Statistique Canada.

Tableau 14. Personnel de quatre administrations provinciales participant à des activités en sciences humaines, et proportion de ce personnel poursuivant des activités de R et D, selon la catégorie d'emploi, 1981-1982

Province	Scientifique		Technique		Autres		Total	
	N	%R et D[1]	N	%R et D[1]	N	%R et D[1]	N	%R et D[1]
C.-B.	226	7,1	161	4,3	135	3,0	523	5,2
Alberta[2]	292	9,9	36	5,6	114	4,4	442	8,1
Saskatchewan	114	21,9	20	45,0	48	12,5	182	22,0
Ontario	748	21,3	223	32,7	566	8,8	1 537	18,3

[1] Proportion de cette catégorie d'employés participant à la R et D.

[2] 1980-1981.

Source : Scientific Activities of the Government of British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Ontario, Centre de la statistique des sciences, Statistique Canada.

Tableau 15. Dépenses de quatre administrations provinciales au titre des activités intra-muros en sciences humaines, selon l'activité, de 1975-1976 à 1981-1982

	1975-1976	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982
			(milliers $)				
Colombie-Britannique							
R et D		699,0	751,0	982,0	1 104,0	723,0	827,0
% Total des dépenses[1]	s/o	95,0	86,4	90,8	91,5	97,2	95,4
ASC[2]		6 469,0	6 912,0	8 553,0	9 303,0	13 733,0	15 371,0
% Total des dépenses[1]		71,6	61,2	64,7	64,7	59,0	61,3
Alberta							
R et D	1 049,0	643,0	616,0	647,0	996,0	1 011,0	
% Total des dépenses[1]	33,6	13,3	29,8	21,0	25,5	35,3	
ASC[2]	7 309,0	7 261,0	7 971,0	7 704,0	9 379,0	11 231,0	s/o
% Total des dépenses[1]	69,0	75,2	66,5	71,0	74,1	68,4	
Saskatchewan							
R et D	315,0	462,0	605,0	855,0	1 380,0	1 415,0	1 217,0
% Total des dépenses[1]	47,4	60,2	89,0	98,3	98,6	52,4	66,1
ASC[2]	4 456,0	3 770,0	3 776,0	4 134,0	4 055,0	5 118,0	1 989,0
% Total des dépenses[1]	70,2	63,8	66,0	62,6	62,5	65,9	58,6
Ontario							
R et D	3 798,0	4 136,0	5 054,0	4 636,0	5 373,0	6 372,0	9 995,0
% Total des dépenses[1]	35,7	26,0	31,7	26,0	33,2	42,3	52,8
ASC[2]	33 187,0	32 669,0	41 866,0	41 993,0	51 917,0	54 133,0	53 587,0
% Total des dépenses[1]	82,9	77,5	81,7	77,8	79,8	78,8	74,8

[1] Proportion des dépenses dans tous les secteurs d'exécution.

[2] Postule que les dépenses d'immobilisations sont des dépenses intra-muros.

Source : Scientific Activities of the Government of British Columbia, Alberta, Saskatchewan and Ontario, Centre de la statistique des sciences, Statistique Canada.

Tableau 16. Montants versés par les gouvernements à l'entreprise privée au titre des activités en sciences humaines, par activité, de 1975-1976 à 1981-1982

Source	1975-1976			1977-1978			1979-1980			1981-1982		
	R et D	ASC	Total	R et D	ASC	Total	R et D	ASC	Total	R et D	ASC	Total
	(MILLIONS DE DOLLARS)											
Admin. fédérale	5,4	6,3	11,7	5,7	11,5	17,2	4,7	9,5	14,2	4,6	8,6	13,2
% dépenses extra-muros	11,5	15,8	13,4	10,7	22,2	16,4	8,7	22,6	14,8	7,2	18,1	11,9
Colombie-Britannique[1]	--	0,9	0,9	0,1	2,1	2,2	0,1	3,2	3,3	--	7,8	7,8
% dépenses extra-muros	--	33,3	33,9	--	48,3	48,5	--	63,3	63,2	--	80,6	80,6
Alberta[2]	1,2	0,7	1,9	0,5	2,6	3,1	0,8	2,2	3,0	1,7	2,6	4,3
% dépenses extra-muros	59,2	20,6	34,7	40,7	62,4	57,6	31,6	61,8	49,0	93,6	50,4	61,3
Saskatchewan	--	0,8	0,8	--	0,7	0,7	--	0,5	0,5	0,3	0,9	1,2
% dépenses extra-muros	--	42,3	37,4	--	34,6	33,3	--	20,6	20,5	48,0	27,0	30,2
Ontario	0,4	2,1	2,5	0,4	2,5	2,9	0,8	3,1	3,9	0,7	6,6	7,3
% dépenses extra-muros	5,9	29,6	17,9	3,7	26,6	14,3	7,8	22,5	16,0	7,1	34,5	27,0
Total	7,0	9,9	16,9	6,7	19,4	26,1	6,4	18,5	24,9	7,3	26,5	33,8

1 = 1976-1977
2 = 1980-1981

Source : Activités de l'administration fédérale en sciences sociales, de 1970-1971 à 1983-1984 et Scientific Activities of the Governments of British Columbia, Alberta, Saskatchewan and Ontario, Centre de la statistique des sciences, Statistique Canada.

de la Colombie-Britannique, par exemple, tient énormément compte de l'entreprise privée dans la répartition de ses ressources.

Dans l'ensemble, ces données laissent supposer que les gouvernements accordent peu d'importance à la recherche en sciences humaines, même s'ils y consacrent des sommes qui sont loin d'être négligeables. Les administrations ont tendance à se fier au secteur universitaire pour satisfaire les besoins de recherche du Canada, tout en hésitant à y consacrer les ressources nécessaires. Le problème auquel se heurte la recherche en sciences humaines n'est pas tellement le nombre peu élevé de professionnels qui font de la recherche en ce domaine, mais l'absence de fonds pour mener à bien cette recherche. Il faudrait peut-être songer à diversifier l'organisation de l'exécution de la recherche en sciences humaines.

Les ressources humaines

La recherche scientifique est inséparable des individus qui en sont les agents et les dépositaires. La dernière décennie s'est caractérisée par une explosion des ressources humaines en sciences humaines. Il existe actuellement un potentiel de recherche énorme que le Canada a à peine mis à profit.

Ce chapitre comprend des données sur le personnel de recherche en sciences sociales, le corps professoral des universités, les inscriptions et les diplômes décernés au niveau des premier, deuxième et troisième cycles et enfin, sur l'expérience des diplômés sur le marché du travail.

Le personnel de recherche en sciences humaines

Le tableau 17 indique le nombre de personnes employées dans la recherche en sciences humaines, au Canada, depuis 1965 et leur répartition entre les secteurs d'emploi. Il permet d'établir des comparaisons avec les sciences naturelles et le génie. Selon les estimations de Statistique Canada, environ 12 pour cent des scientifiques canadiens oeuvrent dans le domaine des sciences humaines. Ces estimations s'appuient sur le postulat que la recherche en sciences humaines est effectuée exclusivement dans les secteurs public et parapublic et que le secteur privé ne dispose d'aucune capacité de recherche en sciences humaines même s'il emploie la moitié du personnel scientifique en sciences naturelles et en génie. Les sommes versées à l'entreprise privée par les administrations fédérale et provinciales au titre des activités en sciences humaines et l'expérience des diplômés de sciences sociales sur le marché du travail sont deux phénomènes qui infirment cette hypothèse.

On ne peut nier l'importance des universités dans l'exécution de la recherche en sciences humaines; elles emploient 80 pour cent des chercheurs canadiens dans ce domaine. La proportion équivalente, pour les sciences naturelles et le génie, n'atteint que 20 pour cent. Cela vient confirmer, une fois de plus, le caractère concentré de la structure d'exécution de la recherche en sciences humaines.

Le tableau 17 démontre également que depuis 1976, le nombre de personnes poursuivant de la R et D en sciences humaines a diminué à la suite d'une réduction de 55 pour cent des chercheurs à l'emploi du gouvernement fédéral. Cette chute dramatique a d'importantes répercussions sur les sciences humaines. Non seulement les diplômés en sciences humaines voient-ils ainsi se fermer un débouché précieux, au moment même où l'embauche dans les universités donne des signes d'essoufflement, mais en se départissant de sa capacité de recherche et d'analyse en sciences humaines, le gouvernement fédéral doit de plus en

Tableau 17. Personnes employées dans la R et D au Canada, 1975-1980

Domaine	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
				(EQUIVALENCE A PLEIN TEMPS)			
Sciences humaines :							
Scientifiques :							
Admin. fédérale	820	830	560	490	420	360	370
Admin. provinciales	310	330	340	290	350	390	370
Universités	3 210	3 270	3 370	3 370	3 380	3 390	3 370
Total partiel	4 340	4 430	4 270	4 150	4 150	4 140	4 110
Personnel auxiliaire :	2 930	3 000	2 980	2 990	2 990	2 980	3 030
Total	7 270	7 430	7 250	7 140	7 140	7 120	7 140
Sciences naturelles et génie							
Scientifiques :							
Admin. fédérale	5 050	5 140	5 120	5 330	5 230	5 250	5 350
Admin. provinciales	940	1 020	1 130	1 100	1 180	1 190	1 260
Entreprise privée	8 320	9 020	9 720	10 500	11 280	12 540	13 810
Universités	3 840	3 960	4 030	4 080	4 160	4 200	4 150
Autres	140	140	150	150	200	260	280
Total partiel	18 290	19 280	20 150	20 170	22 050	23 440	24 850
Techniciens	14 900	15 100	15 440	15 720	16 110	17 620	19 110
Personnel auxiliaire :	12 970	12 900	12 790	13 460	13 970	13 270	14 730
Total	46 160	47 280	48 380	50 350	52 130	54 330	58 690
Tous les domaines	53 430	54 710	55 630	57 490	59 270	61 450	65 830

Note. Les Sciences humaines comprennent les humanités et les sciences sociales.

Source : Indicateurs de l'activité scientifique au Canada, Ottawa, 1983.

plus faire appel aux universités pour satisfaire ses besoins de connaissances et d'expertise dans ce domaine.

Le corps professoral universitaire

Le corps professoral des universités est sans contredit la pierre angulaire de la capacité de recherche en sciences sociales au Canada et le principal responsable de la formation des chercheurs. Les données des tableaux 18 à 23 tracent l'évolution du corps professoral en sciences sociales dans les diverses disciplines. On y observe la structure d'âge et la citoyenneté des professeurs universitaires et dans quelle mesure ces facteurs créent des difficultés en sciences sociales.

1. Croissance de configuration du corps professoral universitaire

Le tableau 18 révèle que les sciences sociales ont largement bénéficié de l'expansion du système universitaire durant les années 1960 et le début des années 1970. De 1960 à 1970, le nombre de professeurs de sciences sociales a quadruplé, passant de 1 939 à 8 516. En raison de cette croissance vertigineuse, la proportion de l'ensemble du corps enseignant oeuvrant dans les sciences sociales est passée de 25 à 38 pour cent entre 1960 et 1975. Depuis, le nombre de professeurs de sciences sociales croît à un rythme comparable à celui de l'ensemble du corps professoral.

L'évolution, au sein des sciences sociales, est cependant différente selon les disciplines. L'expansion de la décennie 1960 a touché avant tout les disciplines de base comme la psychologie, la sociologie, les sciences économiques et les sciences politiques. Durant cette période, le nombre d'enseignants à plein temps dans ces quatre discplines est passé de 27 à 37 pour cent du corps professoral en sciences sociales, alors que leurs collègues des disciplines professionnelles (droit, éducation, sciences administratives et travail social, par exemple) ont perdu du terrain, passant d'une proportion de 51 à 44 pour cent du corps enseignant en sciences sociales. Par contre, depuis 1975, le nombre de professeurs de droit et de sciences administratives a continué à augmenter plus rapidement que celui des disciplines de base. Par exemple, le nombre de professeurs de sciences économiques s'accroît de 1,5 pour cent par année depuis 1975 et les sciences administratives connaissent une croissance annuelle moyenne d'environ 5,6 pour cent. On observe un phénomène semblable en droit et en sciences politiques : le nombre de professeurs à plein temps a augmenté chaque année de 4,7 pour cent et de 1,5 pour cent respectivement depuis 1975. Si cette tendance persiste, on pourrait assister au retour de la structure qui prévalait en 1960 chez les professeurs de sciences sociales, lorsque les disciplines professionnelles prédominaient.

2. Niveaux de qualification

L'expansion rapide du corps professoral au cours des années 1960 a donné lieu à au moins trois phénomènes importants pour le développement de la recherche en sciences sociales : une diminution des qualifications des enseignants en sciences sociales (tableau 19), une structure d'âge où dominent les jeunes (tableaux 20 et 21) et l'embauche massive d'étrangers par les universités canadiennes (tableaux 22 et 23).

Le tableau 19 montre l'évolution des qualifications des professeurs à plein temps dans les diverses disciplines des sciences sociales. Contrairement aux qualifications de l'ensemble du corps enseignant des universités canadiennes, les qualifications des professeurs de sciences sociales se sont nettement détériorées de 1960 à 1965. La proportion des professeurs de sciences sociales détenant un doctorat est passée de 45,1 à 38,9 pour cent, avant de

Tableau 18. Nombre de professeurs de sciences sociales à plein temps, par discipline, de 1960-1961 à 1980-1981

Discipline	1960-1961	1965-1966	1970-1971	1975-1976	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Economie	248	474	738	923	949	965	979	1 017	999	1 052
Psychologie	147	446	984	1 293	1 361	1 383	1 404	1 378	1 399	1 399
Sciences politiques	62	230	542	677	728	740	718	722	733	737
Sociologie	70	216	689	893	886	933	914	918	932	890
Total partiel	**527**	**1 366**	**2 953**	**3 786**	**3 924**	**4 021**	**4 015**	**4 035**	**4 063**	**4 078**
Droit	132	230	418	523	570	579	620	623	666	665
Education	582	1 092	2 314	3 325	3 260	3 281	3 265	3 215	3 197	3 115
Sciences adminis.	194	388	788	1 293	1 424	1 480	1 534	1 607	1 731	1 798
Travail social	78	129	222	339	348	354	359	361	366	351
Total partiel	**986**	**1 839**	**3 742**	**5 480**	**5 602**	**5 694**	**5 778**	**5 806**	**5 960**	**5 929**
Anthropologie	23	58	197	339	348	354	359	328	333	342
Histoire	217	517	935	1 016	1 044	1 029	1 045	1 017	1 065	1 018
Géographie	93	244	492	616	633	643	653	656	666	629
Autres	93	230	197	585	601	643	620	623	633	609
Total partiel	**426**	**1 049**	**1 821**	**2 556**	**2 626**	**2 669**	**2 677**	**2 624**	**2 697**	**2 598**
Total	**1 939**	**4 254**	**8 516**	**11 822**	**12 152**	**12 384**	**12 470**	**12 465**	**12 720**	**12 605**
Tous les domaines	7 760	14 370	24 612	30 784	31 648	32 167	32 645	32 803	33 299	33 600
Indice tous les domaines (1970-1971=100,0)	31,5	58,4	100,0	125,1	128,6	130,7	132,6	133,3	135,3	136,5

Source : Portrait statistique de l'enseignement supérieur au Canada, Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme, Ottawa, 1983 et compilation spéciale par Statistique Canada.

Tableau 19. Proportion des professeurs de sciences sociales à plein temps détenant le doctorat, par discipline, de 1960-1961 à 1981-1982

Discipline	1960-1961 %	1965-1966 %	1970-1971 %	1975-1976 %	1980-1981 %	1981-1982 %
Economie	53,7	47,0	54,6	66,6	71,0	71,7
Psychologie	71,0	69,1	70,0	78,8	83,7	84,8
Sciences politiques	54,0	43,0	49,2	64,1	74,3	74,1
Sociologie	56,1	42,9	47,2	60,0	72,6	74,7
Droit	22,9	15,8	17,0	15,6	17,3	18,3
Education	22,2	22,3	35,8	40,8	54,7	56,1
Sciences admin.	13,0	20,1	29,7	39,0	43,2	43,9
Travail social	17,2	12,3	16,1	27,9	37,4	37,6
Anthropologie	76,5	54,2	58,8	65,4	78,9	82,5
Histoire	54,7	49,7	57,4	74,0	82,2	
Géographie	55,4	47,0	52,8	69,3	76,4	78,5
Autres	44,6	43,8	46,5	56,3	59,3	58,0
Total	**45,1**	**38,9**	**44,6**	**54,8**	**62,6**	**61,3**
Tous les domaines	43,7	44,3	50,9	57,9	61,7	62,2

Source : Portrait statistique de l'enseignement supérieur au Canada, Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme, Ottawa, 1983, et compilation spéciale de Statistique Canada.

remonter à 44,6 pour cent en 1970. Au cours de cette même période, les qualifications de l'ensemble du corps professoral canadien augmentaient de façon substantielle. Toutefois, depuis 1975, les professeurs de sciences sociales ont regagné un niveau de qualifications équivalant à celui de l'ensemble du corps professoral.

Malgré cette amélioration, certains problèmes subsistent. Plus spécifiquement, les disciplines professionnelles semblent éprouver des difficultés à établir un corps enseignant dont le niveau de qualifications soit comparable à celui des autres disciplines de sciences sociales. Les meilleures possibilités offertes par le marché du travail à l'extérieur du milieu universitaire, où le doctorat n'est pas requis, expliquent sans doute ce phénomène. Néanmoins, le niveau de qualifications nettement inférieur des disciplines professionnelles a une incidence sensible sur la recherche et sur la formation des chercheurs dans ces domaines. Les difficultés auxquelles font face les disciplines professionnelles lorsqu'elles se livrent concurrence pour obtenir les rarissimes fonds de recherche, par exemple, s'expliquent en partie par une formation de recherche qui peut laisser à désirer. Ce développement inégal des disciplines des sciences sociales est un problème qui, jusqu'à maintenant, est demeuré sans solution.

3. La structure d'âge

L'expansion rapide du système universitaire canadien durant la période 1960-1975, qui a été suivie par une ère de restrictions pendant laquelle très peu de postes étaient disponibles, a créé une situation qui pose aujourd'hui de sérieux problèmes à l'avancement de la recherche universitaire. La jeunesse relative du corps professoral limite les possibilités d'emploi des jeunes diplômés, situation qui persistera pendant plusieurs années. De plus, cette absence de sang nouveau dans le système risque de provoquer, à brève échéance, une stagnation de la recherche et de la créativité. Le maintien d'une capacité de recherche vigoureuse en sciences sociales est un des défis auxquels le Canada devra faire face au cours de la prochaine décennie. La situation est particulièrement critique en sciences sociales, où le secteur universitaire est le lieu principal d'exécution de la recherche en sciences sociales.

En consultant le tableau 20, on peut constater que les professeurs en sciences sociales sont systématiquement plus jeunes que l'ensemble du corps professoral. En 1960, l'âge moyen des professeurs de sciences sociales était de 37 ans, soit deux ans de moins que pour l'ensemble du corps professoral (39 ans); en 1983, l'écart était de trois ans les âges moyens étant de 41 ans et de 44 ans respectivement. Le tableau 21 confirme l'ampleur du problème de la structure de l'âge des sciences sociales, où plus des deux tiers (66,3 pour cent) des professeurs ont moins de 45 ans. C'est dire qu'à brève échéance, peu de postes seront offerts suite à la retraite ou au décès du personnel. La situation sera encore pire si les facultés décident de ne pas combler les postes laissés vacants.

4. La question de la citoyenneté

La question de la citoyenneté du corps enseignant des universités canadiennes fait l'objet d'un débat depuis le début de la dernière décennie, lorsque de nombreuses universités allèrent à l'étranger pour satisfaire leurs besoins de personnel enseignant et ce, en dépit des investissements consentis par le Canada au niveau des études supérieures.

Il est certes impossible de retourner en arrière. Toutefois, le problème actuel consiste à déterminer si les universités canadiennes sont parvenues à établir un équilibre satisfaisant entre les professeurs d'origine canadienne et

Tableau 20. Age moyen du corps professoral canadien à plein temps, par domaine d'études, de 1960-1961 à 1982-1983

Domaine d'études	1960-1961	1965-1966	1970-1971	1975-1976	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982[1]	1982-83[1]
Beaux-arts et arts appliqués	42	40	37	39	40	40	41	41	42	43	43
Humanités	40	37	37	41	41	42	41	43	44	45	45
Education	42	40	39	40	41	41	42	42	43	45	45
Génie et sciences appliquées	37	38	37	41	41	42	43	43	44	45	46
Math. et sciences physiques	37	36	36	39	39	40	41	41	42	43	44
Sciences biologiques	40	39	39	40	41	41	42	42	42	43	44
Sciences de la santé	42	42	40	41	41	42	42	43	43	43	44
Sciences sociales	37	36	34	37	37	38	38	39	40	41	41
Total	39	38	37	39	40	40	41	42	42	43	44

[1] Sauf Québec

Source : Portrait statistique de l'enseignement supérieur au Canada, 1983 et Enseignants dans les universités, 1984, Statistique Canada, Ottawa.

Tableau 21. Structure d'âge du corps professoral à plein temps en sciences sociales, comparée à l'ensemble du corps professoral, de 1973-1974 à 1981-1982

	1973-1974		1976-1977		1979-1980		1981-1982	
	Sc. Soc.	Corps entier	Sc. Soc.	Corps entier	Sc. Soc.	Corps entier	Sc. Soc.	Corps entier
	%	%	%	%	%	%	%	%
Moins de 35 ans	38,7	32,4	32,1	25,8	25,8	18,1	20,8	14,5
De 35 à 44 ans	34,6	37,5	38,3	40,3	43,9	42,9	45,5	42,1
De 45 à 54 ans	18,1	20,3	20,6	23,2	20,4	26,6	22,2	29,0
55 ans et plus	7,3	8,6	8,8	10,3	9,9	12,4	11,2	14,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : von Zur-Muehlen, Max, The Changing Profile of Full-Time Faculty at Canadian Universities, Statistique Canada, Ottawa, 1983

ceux d'origine étrangère. Les tableaux 22 et 23 révèlent qu'environ 25 pour cent du corps professoral des sciences sociales sont de citoyenneté étrangère, habituellement américaine, et qu'une proportion comparable de nouveaux postes est offerte à des citoyens étrangers. Cela peut s'expliquer par le fait que le Canada ne produit pas suffisamment de diplômés, en sciences administratives notamment, où la demande demeure élevée.

Les effectifs étudiants

Les sciences sociales continuent d'attirer les étudiants malgré que les perspectives d'emploi offertes aux diplômés dans ce domaine semblent peu nombreuses. Depuis 1975, environ 50 pour cent des diplômés des universités canadiennes ont obtenu un diplôme en sciences sociales. Les tableaux 24 à 30 contiennent des données sur les inscriptions, les diplômes décernés et les perspectives d'emploi s'offrant aux nouveaux détenteurs de doctorat en sciences sociales.

1. Diplôme de premier cycle

De 1970 à 1982, le nombre d'étudiants qui ont obtenu un diplôme de premier cycle en sciences sociales s'est accru de 70 pour cent (tableau 24). Ce chiffre représente une augmentation de 44 à 51 pour cent de la proportion de tous les étudiants qui ont obtenu un diplôme en sciences sociales. Par ailleurs, la proportion des étudiants qui ont obtenu un diplôme de premier cycle par rapport à ceux qui ont obtenu le même diplôme en sciences naturelles est demeurée constante (25 pour cent) au cours de la même période.

L'indice de croissance du nombre de diplômés laisse croire cependant que les sciences sociales donnent des signes d'essoufflement depuis 1978 : la diminution du nombre de diplômes décernés à partir de 1978 est plus accentuée pour les sciences sociales que pour les autres domaines d'étude.

2. Diplôme de deuxième cycle

Au cours de la dernière décennie, les sciences sociales ont accru leur part des inscriptions et celle des diplômes décernés au niveau de la maîtrise. En 1981, plus de 60 pour cent des inscriptions de deuxième cycle (tableau 25) et des diplômés (tableau 26) provenaient d'une discipline de sciences sociales.

Cette expansion des études de deuxième cycle en sciences sociales a surtout profité aux disciplines professionnelles (entre autres au droit, à l'éducation, aux sciences administratives et au travail social). Depuis 1970, l'accroissement des inscriptions dans ces quatre disciplines professionnelles (N=10 690) a atteint 77 pour cent de l'accroissement des inscriptions en sciences sociales (N=13 877). Les inscriptions en sciences administratives, par exemple, se sont accrues de 130 pour cent, tandis que la plupart des disciplines de base (sciences économiques, psychologie, sciences politiques, sociologie) éprouvent des difficultés à maintenir leur niveau d'inscription. De plus en plus d'étudiants choisissant les sciences sociales comme domaine d'étude optent pour les domaines professionnels, de sorte qu'on assiste à une modification de la répartition des effectifs de deuxième cycle.

3. Les étudiants de troisième cycle

Les sciences sociales ont également accru leur part des inscriptions et des diplômes de troisième cycle au cours de la dernière décennie. En fait, si le nombre total d'inscriptions de troisième cycle a connu une augmentation modeste (7,4 pour cent) au cours de cette période, le nombre d'inscriptions en sciences sociales, pour sa part, a connu une augmentation de 43,9 pour cent, passant de 4 112 à 5 916 (voir le tableau 27).

Encore une fois, ce sont les disciplines professionnelles qui ont davantage bénéficié de l'accroissement

Tableau 22. Pays de citoyenneté de professeurs d'université à plein temps, dans quelques domaines d'études, de 1970-1971 à 1983-1984

(POURCENTAGE)

Domaine d'études	Année	Canada	Etats-Unis	R.U./Commonwealth	Europe	Autres
Sciences sociales	1970-1971	61	23	11	4	1
	1976-1977	72	16	7	3	2
	1979-1980	76	14	6	3	1
	1980-1981[1]	73	16	6	2	2
	1983-1984[1]	75	16	6	1	1
Humanités/	1970-1971	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Beaux-arts	1976-1977	68	19	8	4	1
	1979-1980	71	17	6	4	1
	1980-1981	69	19	7	4	1
	1983-1984	74	15	6	4	1
Sciences naturelles/	1970-1971	71	8	16	4	1
santé	1976-1977	75	9	10	4	2
	1979-1980	80	8	8	3	1
	1980-1981	80	8	7	3	2
	1983-1984	78	7	10	2	1
Total	1970-1971	66	16	13	4	--
	1976-1977	72	14	8	4	2
	1979-1980	77	12	7	3	1
	1980-1981	74	13	7	3	2
	1983-1984	76	11	9	2	1

[1] Sauf Québec

Source : Enseignants dans les universités et Indicateurs de l'activité scientifique au Canada, Statistique Canada, Ottawa, 1983.

Tableau 23. Statut juridique des professeurs à temps plein nouvellement nommés, selon le domaine d'études, de 1978-1979 à 1980-1981

Domaine d'études	Année	Citoyen can. (%)	Total
Sciences sociales	1978-1979	76,9	938
	1979-1980	77,7	701
	1980-1981	77,1	529
Humanités/ Beaux-arts	1978-1979	76,2	437
	1979-1980	73,3	322
	1980-1981	78,7	300
Sciences naturelles/ santé	1978-1979	75,5	510
	1979-1980	77,7	466
	1980-1981	76,7	382
Indéterminé	1978-1979	74,1	410
	1979-1980	77,4	306
	1980-1981	75,8	301
Total	1978-1979	76,0	2 295
	1979-1980	76,9	1 795
	1980-1981	77,1	1 512

Source : von Zur-Muehlen, Max, Foreign Academics at Canadian Universities: A Statistical Perspective on New Appointments During the Seventies, Statistique Canada, Ottawa, 1981.

Tableau 24. Nombre de baccalauréats et de premiers diplômes professionnels décernés par les universités canadiennes, selon le domaine d'études, de 1970 à 1982

Domaine d'études	1970	Indice[1]	1975	Indice	1978	Indice	1979	Indice
Sciences sociales	**26 403**	**100,00**	**40 890**	**154,9**	**46 346**	**175,5**	**45 264**	**171,4**
Sciences naturelles	14 445	100,00	18 983	131,4	22 107	153,0	22 275	154,2
Autres	19 675	100,00	20 881	106,2	20 896	106,2	19 699	100,1
Total	60 523	100,00	80 754	133,4	89 349	147,6	87 238	144,1

Domaine d'études	1980	Indice	1981	Indice	1982	Indice
Sciences sociales	**43 996**	**166,6**	**43 716**	**165,6**	**44 942**	**170,1**
Sciences naturelles	22 833	158,1	22 238	153,9	23 093	159,9
Autres	19 581	99,5	18 972	96,4	19 139	97,3
Total	86 410	142,8	84 926	140,3	87 179	144,0

[1] Indice : 1970=100,0

Source : Indicateurs de l'activité scientifique au Canada, 1983, et compilation spéciale faite par Statistique Canada.

Tableau 25. Nombre d'inscriptions au diplôme de deuxième cycle, par discipline des sciences sociales, de 1970-1971 à 1981-1982

Discipline	1970-1971		1973-1974		1976-1977		1979-1980		1980-1981		1981-1982	
	Nomb.	Indice	Nomb.	Indice	Nomb.	Indice	Nomb.	Indice	Nomb.	Indice	Nomb.	Indice
Economie	1 064	100,0	1 012	95,1	1 190	111,8	1 020	95,9	1 022	96,0	1 058	99,4
Psychologie	1 071	100,0	1 428	133,3	1 736	162,1	1 641	153,2	1 639	153,0	1 540	143,9
Sciences politiques	812	100,0	1 011	124,5	1 268	156,2	1 443	177,7	1 165	143,5	1 254	154,4
Sociologie	954	100,0	889	93,2	850	89,1	1 121	117,5	826	86,6	923	96,7
Total partiel	3 901	100,0	4 340	111,2	5 044	129,3	5 225	133,9	4 652	119,2	4 775	122,4
Droit	148	100,0	396	267,6	428	289,2	570	385,1	615	415,5	625	422,3
Education	5 447	100,0	7 686	941,1	9 679	177,7	10 176	186,8	10 558	193,8	10 919	200,5
Sciences admin.	3 488	100,0	4 038	115,8	5 706	163,6	6 686	191,7	7 509	215,3	8 041	230,5
Travail social	1 102	100,0	886	80,4	842	76,4	1 118	101,4	1 185	107,5	1 290	117,1
Total partiel	10 185	100,0	13 006	127,7	16 655	163,5	18 550	182,1	19 867	195,1	20 875	205,0
Anthropologie	240	100,0	322	134,2	438	182,5	486	202,5	477	198,7	481	200,4
Géographie	659	100,0	806	122,3	855	129,7	726	110,2	769	116,7	857	130,0
Histoire	1 182	100,0	1 250	105,7	1 285	108,7	1 036	87,6	1 007	85,2	947	80,1
Autres	964	100,0	1 519	157,6	2 073	215,0	2 172	225,3	2 832	293,8	3 073	318,8
Total partiel	3 045	100,0	3 897	128,0	4 651	152,7	4 420	145,2	5 085	167,0	5 358	176,0
Total Sc. Soc.	17 131	100,0	21 243	124,0	26 350	153,8	28 195	164,6	29 690	173,3	31 008	181,0
Tous les domaines	31 007	100,0	36 560	117,9	44 156	142,4	46 680	150,5	48 550	156,6	50 815	163,9
% Sc. Soc.	55,2		58,1		59,7		60,4		61,1		61,0	

Indice : 1970-1971=100,0

Source : Universités : Inscriptions et grades décernés, Statistique Canada, Ottawa.

Tableau 26. Nombre de diplômes de deuxième cycle décernés, par discipline des sciences sociales, de 1970-1971 à 1981-1982

Discipline	1970-1971	1973-1974	1976-1977	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Economie	269	401	413	383	377	370
Psychologie	350	417	549	507	525	525
Sciences politiques	159	256	309	274	240	281
Sociologie	177	250	215	143	176	157
Total partiel	955	1 324	1 486	1 307	1 318	1 327
Droit	39	35	60	74	131	144
Education	1 245	1 952	2 354	2 830	2 826	3 145
Science admin.	971	1 234	1 693	1 970	1 902	2 015
Travail social	508	429	437	399	413	384
Total partiel	2 763	3 650	4 544	5 273	5 272	6 987
Anthropologie	54	74	69	93	107	96
Géographie	113	165	183	195	158	177
Histoire	282	307	292	244	249	237
Autres	166	322	408	579	587	624
Total partiel	615	868	952	1 111	1 101	1 134
Total Sc. Soc.	4 333	5 842	6 982	7 511	7 691	8 149
Tous les domaines	8 461	10 630	11 555	12 351	12 432	12 903
% Sc. Soc.	51,2	55,0	60,4	60,8	61,9	63,2

Source : Universités : Inscriptions et grades décernés, Statistique Canada, Ottawa.

Table 27. Nombre total d'inscriptions (I) et de diplômés (D) de troisième cycle, par discipline des sciences sociales, de 1970-1971 à 1981-1982

Discipline	1970-1971[1]			1973-1974			1976-1977			1979-1980			1981-1982		
	I	D	%[2]	I	D	%	I	D	%	I	D	%	I	D	%
Economie	428	14	3,3	582	39	6,7	632	77	12,2	635	60	9,4	645	61	9,5
Psychologie	929	86	9,3	1 552	121	7,8	1 335	153	11,5	1 289	154	11,9	1 228	185	15,1
Sc. politiques	198	7	3,5	294	20	6,8	316	19	6,0	319	30	9,4	297	27	9,1
Sociologie	308	6	1,9	445	23	5,2	509	46	9,0	447	49	11,0	481	41	8,5
Total partiel	1 863	113	6,1	2 873	203	7,1	2 792	295	10,6	2 690	293	10,9	2 651	314	11,8
Droit	66	3	9,1	60	5	8,3	44	9	20,5	53	6	11,3	56	8	14,3
Education	874	78	8,9	1 183	122	10,3	1 437	157	10,9	1 548	193	12,5	1 718	203	11,8
Sciences admin.	64	1	1,6	103	10	9,7	121	12	9,9	200	18	9,0	226	23	10,2
Travail social	28	2	7,1	37	6	16,2	61	5	8,2	54	3	5,6	59	6	10,2
Total partiel	1 032	84	8,1	1 385	143	10,3	1 663	183	11,0	1 855	220	11,9	1 059	240	11,7
Anthropologie	156	6	3,8	173	10	5,8	222	22	9,9	219	23	10,5	242	19	7,8
Géographie	195	14	7,2	243	24	9,9	237	28	11,8	217	28	12,9	232	29	12,5
Histoire	515	29	5,6	558	35	6,3	535	55	10,3	447	54	12,1	461	39	8,5
Autres	351	27	7,7	334	32	9,6	374	39	10,4	243	26	10,7	271	28	10,3
Total partiel	1 217	76	6,2	1 308	101	7,7	1 368	144	10,5	1 126	131	11,6	1 206	115	9,5
Total Sc. Soc.	4 112	273	6,6	5 564	447	8,0	5 823	622	10,7	5 671	644	11,4	5 916	669	11,3
Indice Sc. Soc.	100,0	100,0		135,3	163,7		141,6	227,8		137,9	235,9		143,9	245,0	
Total, tous dom.	12 623	1 375	10,9	13 172	1 929	14,6	13 260	1 693	12,8	13 028	1 803	13,8	13 557	1 816	13,4
Indice, tous dom.	100,0	100,0		104,3	140,3		105,0	123,1		103,2	131,1		107,4	132,1	
% Sc. Soc.	32,6	19,8		42,2	23,2		43,9	36,7		43,5	35,7		43,6	36,8	

[1] Indice : 1970-1971= 100,0

[2] Il s'agit de la proportion des étudiants inscrits qui obtiennent leur diplôme.

des effectifs au niveau du troisième cycle. Plus de la moitié (56,9 pour cent) de l'accroissement des inscriptions depuis 1970 s'est produit dans les disciplines professionnelles, en particulier les sciences administratives, qui ont connu un essor fulgurant en passant de 64 inscriptions en 1970 à 226 en 1981, soit une hausse de 253 pour cent. Ce phénomène souligne les changements de la configuration des effectifs étudiants au niveau des études supérieures.

C'est pourtant au chapitre des diplômes que les sciences sociales ont fait le plus de progrès depuis 1970. Cette année-là, un doctorat sur cinq était en sciences sociales, tandis qu'un tiers des inscriptions (33 pour cent) était en sciences sociales. En 1981, 37 pour cent des nouveaux doctorats appartenaient aux sciences sociales, suivant une accélération du taux de remise des diplômes enregistrée dans la plupart des disciplines. De 1970 à 1980, la proportion des étudiants qui ont obtenu leur doctorat s'est accrue annuellement de 3,5 à 9,1 pour cent en sciences politiques, de 1,9 à 8,5 pour cent en sociologie et de 1,6 à 10,2 pour cent en sciences administratives, si bien que dans l'ensemble des sciences sociales, la proportion est passée de 6,6 pour cent à 11,3 pour cent. La diminution du nombre d'années nécessaires pour terminer un doctorat semble être l'explication la plus plausible de cette hausse de productivité des programmes de troisième cycle des sciences sociales.

Les diplômés de troisième cycle et le marché du travail

La plupart des données sur l'emploi des diplômés de troisième cycle ont été compilées à partir de sondages effectués en 1976 et en 1978; l'absence de données fiables et à jour nous empêche de faire une analyse sérieuse des tendances actuelles. Cette section tentera néanmoins d'esquisser la situation de l'emploi des titulaires de doctorat en sciences sociales.

Dans une perspective globale, les difficultés éprouvées par les titulaires de doctorat sont dues autant, sinon plus, à l'incapacité de notre économie à offrir un nombre suffisant d'emplois qu'à un trop grand nombre de diplômés. Les problèmes particuliers aux sciences sociales ne font qu'exacerber le malaise général.

Les tableaux 28 et 29 donnent les taux d'emploi des diplômés des principaux domaines d'étude, mais de deux perspectives différentes. Le tableau 28 dépeint la situation de l'emploi deux ans après l'obtention d'un diplôme, tandis que les données du tableau 29 portent sur les diplômés qui venaient d'obtenir leur diplôme ou étaient sur le point de l'obtenir au cours de l'année du sondage.

Ces deux tableaux révèlent que, bien que les diplômés en sciences sociales ne semblent pas éprouver de difficultés particulières à se trouver un emploi, nombre d'entre eux sont sous-utilisés et n'ont pas la possibilité de mettre pleinement leurs capacités à profit. Dans les deux perspectives, les sciences sociales affichent des taux d'emploi et de chômage comparables à ceux d'autres domaines d'étude. Seuls les titulaires de doctorat en sciences naturelles et en génie jouissent d'une situation plus favorable. En 1978, deux ans après avoir reçu leur diplôme, les titulaires de doctorat en sciences sociales enregistraient le taux de chômage le plus bas (2,2 pour cent), alors qu'entre 1981 et 1982, ils étaient les moins durement touchés par l'accroissement général du taux de chômage.

La proportion des diplômés de troisième cycle occupant des emplois à temps partiel est généralement plus

Tableau 28. Taux d'emploi des titulaires de doctorat décerné en 1976 et résidant au Canada en décembre 1978, par domaine d'études

Domaine d'études	Nombre Répondants	Emploi			Sans emploi		
		Plein temps	Temps partiel	Taux d'emploi	Involontaire	Volontaire	Total
		(Répartition en pourcentage)					
Sciences Sociales	325	90,8	6,1	96,9	2,2	0,9	100,0
Anthropologie	8	100,0	--	100,0	--	--	100,0
Economie	25	100,0	--	100,0	--	--	100,0
Education	88	92,1	4,5	96,6	2,3	1,1	100,0
Géographie	16	93,8	--	93,8	--	6,2	100,0
Histoire	27	81,5	7,4	88,9	11,1	--	100,0
Psychologie	89	86,5	11,2	97,2	1,1	1,1	100,0
Sociologie	19	100,0	--	100,0	--	--	100,0
Autres	53	90,6	7,6	98,1	1,9	--	100,0
Humanités	90	73,3	18,9	92,2	5,5	2,2	100,0
Sciences naturelles et génie	226	92,0	2,7	94,6	2,7	2,6	100,0
Sciences biologiques et de la santé	98	89,8	5,1	94,9	3,1	2,1	100,0
Total	739	88,9	6,5	95,4	2,8	1,8	100,0

Source : Diplômés de 1976 des universités et des collèges : Détenteurs de doctorat, Statistique Canada, Ottawa, 1979.

Tableau 29. Taux d'emploi des titulaires de doctorat[1] en 1981 et 1982, selon le domaine d'études

Domaine d'études	Nombre Répondants		Employés Plein temps	Temps partiel	Taux d'emploi	Sans emploi Involontaire	Volontaire	Total
			(Répartition en pourcentage)					
Sciences Sociales	**1981**	**347**	**81,2**	**6,9**	**88,2**	**11,2**	**0,6**	**100,0**
	1982	**381**	**80,8**	**5,0**	**85,0**	**12,6**	**1,5**	**100,0**
Humanités	1981	173	64,7	12,7	77,5	20,2	2,3	100,0
	1982	136	52,6	13,6	66,2	29,4	4,4	100,0
Sciences naturelles	1981	222	89,6	1,4	91,0	7,2	1,8	100,0
et génie	1982	254	83,9	1,9	85,8	12,6	1,6	100,0
Sc. biologiques et	1981	106	77,3	1,0	78,3	15,1	6,6	100,0
de la santé	1982	143	67,8	2,8	70,6	19,6	9,8	100,0
Total	1981	848	79,6	5,9	85,5	12,5	2,0	100,0
	1982	914	75,5	5,1	80,6	16,2	3,3	100,0

[1] Sauf ceux qui ont accepté une bourse de recherche postdoctorale.

Source : Projets immédiats des titulaires de doctorats, Statistique Canada, 1982 et 1983.

élevée en sciences sociales qu'en sciences naturelles et en génie. En 1978, cette proportion était de 6,1 pour cent en sciences sociales, de 2,7 en sciences naturelles et en génie et de 5,1 pour cent en sciences biologiques et en sciences de la santé, et de 18,9 pour cent en sciences humaines. Ces chiffres n'ont à peu près pas changé en 1981 et en 1982.

Faute d'emplois à plein temps, les diplômés en sciences sociales sont donc sous-employés, comparativement à leurs collègues des sciences naturelles. Qui plus est, ce sont souvent eux qui sont les plus touchés par les fléchissements du taux d'emploi. Le tableau 29 démontre en effet que les diplômés détenant un emploi à temps partiel ont été les principales victimes des baisses d'emplois en sciences sociales. Il est intéressant de noter toutefois que le phénomène inverse s'est produit dans les autres domaines d'étude, où c'est avant tout une diminution du nombre d'emplois à plein temps qui explique la réduction du taux d'emploi de 1981 à 1982.

Le tableau 30 montre comment l'emploi des titulaires de doctorat a évolué au cours des années 1970. Selon ce tableau, les diplômés de troisième cycle en sciences sociales travaillent surtout dans les secteurs de l'éducation, de l'administration publique, des services de santé et des services dispensés aux secteurs de gestion, c'est-à-dire les secteurs publics et parapublics. Ces secteurs emploient la plus forte proportion de titulaires de doctorat dans tous les domaines d'étude. Dans le domaine des sciences biologiques et des sciences de la santé, comme en sciences sociales, plus de 80 pour cent des détenteurs de doctorat travaillent dans le secteur public, tandis que la presque totalité des diplômés en sciences humaines font carrière dans ce secteur. Dans les sciences naturelles et le génie, non seulement la proportion des diplômés oeuvrant dans le secteur public est-elle moindre, mais elle a diminué au cours de la dernière décennie, passant de 72 pour cent en 1971 à 59 pour cent en 1978. C'est donc dire que le secteur privé est un débouché très important pour les diplômés de sciences naturelles et de génie, et c'est un marché qui semble fermé aux diplômés des autres domaines d'étude.

L'importance des débouchés offerts dans le secteur de l'éducation aide à comprendre pourquoi les titulaires de doctorat oeuvrent avant tout dans le secteur public. Même si on constate une nette diminution de la proportion des docteurs en sciences sociales occupant des postes dans le secteur de l'éducation, il n'est reste pas moins que ce secteur demeure leur principal débouché : en 1978, environ 39 pour cent des titulaires de doctorat travaillant en éducation étaient des diplômés en sciences sociales.

Même si l'administration publique attire plus de diplômés en sciences naturelles et en sciences de la santé que de diplômés en sciences sociales, elle n'en représente pas moins le deuxième plus grand employeur de diplômés en sciences sociales. Son importance relative s'est maintenue au cours des années 1970. La disponibilité de postes de recherche pour les spécialistes des sciences naturelles et des soins de santé dans l'administration publique explique sans doute cette tendance. Toutefois, de 1971 à 1978, les sciences sociales ont fait passer la part des postes qu'elles occupaient au sein de l'administration publique de 27 pour cent à 34 pour cent. Malgré ces progrès, les diplômés en sciences sociales demeuraient sous-représentés dans ce secteur d'emploi en 1978.

Le secteur de la santé et du bien-être est un autre secteur d'emploi qui emploie les diplômés en sciences sociales. De 1971 à 1978, le pourcentage des diplômés en sciences

Tableau 30. Répartition des diplômés de troisième cycle deux ans après l'obtention du diplôme (1971 et 1978), selon le secteur d'emploi et le domaine d'études

Domaines d'études	Année	Nombre	Education	Santé	Admin. publique	Gestion	Fabric.	Commerce/ Finance	Transpo. Commun.	Autres
			(Répartition en pourcentage)							
Sciences sociales[1]	1971	221	69,9	5,1	12,0	1,9	--	--	--	9,5
	1978[2]	331	61,0	14,6	13,7	5,5	--	--	--	--
Humanités	1971	101	95,5	--	--	--	--	--	--	--
	1978[2]	117	86,5	--	6,3	--	--	--	--	--
Sc. biologiques et de la santé	1971	137	62,9	3,3	23,7	--	6,0	--	--	4,1
	1978[2]	93	46,2	9,2	27,7	--	6,6	--	--	5,6
Sciences naturelles et génie	1971	237	55,7	--	15,9	6,8	16,1	--	--	--
	1978[2]	283	41,9	--	17,2	5,9	12,6	--	--	--
Total	1971	714	68,2	2,2	13,6	2,8	6,7	--	--	5,3
	1978[2]	896	57.3	9.8	14.9	5.8	5.6	--	2.5	2.2

[1] Les sciences sociales englobent l'éducation, mais non l'histoire.

[2] Les diplômés de troisième cycle résidant au Québec ne font pas partie de l'échantillon.

Source : W.G. Picot, University Graduates and Jobs: Changes During the 1970s, Statistique Canada, Ottawa, 1983.

N.B. Le tiret indique que le nombre est trop petit pour se prêter à une estimation statistique fiable.

sociales qui oeuvraient dans ce secteur s'est accru considérablement, passant de 5,1 pour cent à 14,65 pour cent. La bureaucratisation de ce secteur d'emploi explique, en partie, l'importance accordée à l'embauche des diplômés en sciences sociales.

Enfin, le seul secteur de l'entreprise où les diplômés en sciences sociales sont représentés est celui des services au secteur de gestion. Celui-ci s'est appuyé davantage sur les services des spécialistes en sciences sociales au cours de la dernière décennie. En 1971, les diplômés en sciences sociales détenaient quelque 18 pour cent des emplois de ce secteur et, en 1978, ce chiffre était passé à 35 pour cent. Ce dernier chiffre se rapproche beaucoup plus du nombre de diplômés en sciences sociales cette année-là.

Conclusion

En dépit d'un accroissement dramatique du nombre de diplômés en sciences sociales, les taux de chômage chez eux se comparent à ceux des autres domaines d'étude. Le corps enseignant, chez les spécialistes en sciences sociales, présente un niveau de qualifications qui se compare favorablement à celui de l'ensemble du corps professoral des universités. Le taux des diplômes de doctorat décernés en sciences sociales connait une amélioration sensible depuis 1970, et les diplômés en sciences sociales semblent éprouver moins de difficulté qu'on pourrait croire à se placer sur le marché du travail. De plus, il est clair que les disciplines professionnelles, surtout les sciences administratives, connaissent une expansion plus rapide que les autres disciplines.

Cependant, de sérieux problèmes planent à l'horizon. Jusqu'à maintenant, on s'est surtout penché sur le problème du renouvellement du personnel enseignant dans le système universitaire. Le problème est à la fois plus aigu et plus général pour les sciences sociales que pour les autres domaines d'étude. En effet, même si le secteur privé recèle une capacité de recherche que refuse de reconnaître Statistique Canada, c'est le système universitaire qui emploie la plupart des chercheurs en sciences sociales. Les coupures qu'opère l'administration fédérale à sa capacité de recherche en sciences sociales, au moment où les perspectives d'emploi dans les universités sont particulièrement sombres, posent une sérieuse menace à l'avenir de la recherche en sciences sociales au Canada. Des mesures énergiques doivent être adoptées pour s'assurer que les Canadiens profitent pleinement du travail des nouveaux diplômés en sciences sociales. Ces mesures devraient encourager, en particulier, la diversification des centres de recherche puisqu'il est peu probable que le secteur universitaire, à lui seul, réussira à satisfaire tous les besoins de la société en matière de recherche en sciences sociales.

Communications des résultats de la recherche

La communication des résultats de la recherche fait partie intégrante du processus de recherche. L'étude de John Adair[1], par exemple, démontrait qu'il existe non seulement une forte activité de recherche en sciences sociales, mais aussi qu'une bonne part de cette activité se traduit par la publication de documents. Quelque 86 pour cent des répondants à cette étude ont affirmé avoir publié au moins un article de revue, un ouvrage ou un chapitre d'un ouvrage sur une période de trois ans. Au-delà de ces constatations globales, on connaît toutefois peu de chose sur cette dimension du processus de recherche. Nous savons, par exemple, que le CRSH contribue à plus de 100 revues savantes dans le domaine des sciences humaines. Les rapports annuels du CRSH ne font

toutefois état que des montants versés annuellement à chaque revue subventionnée; ils ne fournissent aucun détail quant aux genres de revues publiées, leur tirage, leurs coûts, etc. Toute évaluation de la communication en recherche au Canada doit donc s'appuyer sur des données disparates et incomplètes.

Types de publication
Le tableau 31 illustre l'importance relative des diverses formes de publications en sciences sociales. Ce tableau révèle que les revues examinées par un comité de lecture sont le principal moyen de communiquer les résultats de la recherche, suivi par les rapports de recherche et les ouvrages de travaux compilés. Malgré l'importance que revêt la revue, l'étude de John Adair a néanmoins révélé que chaque chercheur en sciences sociales publie un livre, en moyenne, tous les huit ans.

Revues savantes
On ne peut surestimer le rôle que jouent les revues savantes dans la communication des résultats de la recherche en sciences sociales. Le tableau 32 donne un aperçu de la croissance du nombre de revues subventionnées par le CRSH et des ressources allouées à ce programme. Malgré cette aide, les revues font face à des sérieuses difficultés financières. La valeur réelle des subventions du CRSH a diminué, d'abord en raison de l'inflation, mais aussi parce que les fonds consentis à ce programme n'ont pas augmenté au même rythme que celui de l'accroissement du nombre des revues subventionnées. La politique du CRSH consiste à offrir un soutien minimal à toutes les revues relevant de son mandat et faisant preuve de mérite.

Une autre des sources de problèmes est la distribution limitée des revues savantes. Le tableau 33 montre que le tirage des revues est presque équivalent (70 à 75 pour cent) au nombre d'abonnés. C'est donc dire que, sauf pour les subventions, les abonnements sont la seule autre source de revenu d'importance, et ceux-ci ne semblent pas augmenter. Les revues tirent peu de revenu de la vente au numéro. Cela tient au fait que peu de revues de ce genre possèdent une stratégie de commercialisation. Par conséquent, leur marché se limite presque entièrement aux bibliothèques universitaires et au corps professoral.

L'édition savante
Une circulation restreinte pèse également sur l'édition savante. Le tableau 34 révèle qu'un livre de sciences sociales est rarement publié à plus de 1 800 exemplaires. De 1977-1978 à 1983-1984, le tirage moyen des livres subventionnés par le Programme d'aide à l'édition savante atteignait à peine 1 620 exemplaires. Compte tenu du mode actuel de financement, ce tirage restreint signifie que le Programme d'aide à l'édition savante doit assumer presque la moitié (44,3 pour cent) du coût unitaire de production des ouvrages en sciences sociales. De fait, le Programme encourage plutôt une circulation limitée car c'est l'éditeur dont le coût de production est le plus élevé et le tirage le plus faible qui bénéficie le plus du programme d'aide.

Il semble donc que les principaux problèmes auxquels fait face la communication savante au Canada est le tirage limité et l'augmentation des coûts. Or, on oublie trop souvent qu'une bonne partie des coûts se rapportent à la mise en marché, c'est-à-dire à l'inventaire, à la publicité et aux dépenses de distribution. Par conséquent, sans une approche plus systématique vis-à-vis de la mise en marché, les efforts consentis en matière d'utilisation des technologies nouvelles risquent de ne pas porter les fruits escomptés.

Tableau 31. Répartition des manuscrits publiés par des chercheurs universitaires en sciences sociales au cours d'une période de trois ans (de 1980-1981 à 1982-1983), selon le type de publication

Genre de publication	Répartition en pourcentage
Revue examinée en comité	43,4
Livre	5,4
Chapitre ou livre édité	20,3
Rapport de recherche	20,4
Revue non examinée en comité	10,6
Total	7,01

Source : Adair, John, La recherche en sciences sociales : une étude sur le financement, le rendement et les attentes des chercheurs universitaires en sciences sociales, rapport réalisé à contrat pour le CRSH, mars 1983.

Tableau 32. Soutien accordé aux revues savantes par le Conseil des arts et le Conseil de recherches en sciences humaines, de 1970-1971 à 1981-1982

Année	Nombre de revues	(Milliers $)	Appui moyen par revue ($)
1970	34	277 0	8 147
1971	36	327 9	9 108
1972	50	442 3	8 846
1973	68	615 7	9 054
1974	72	694 7	9 649
1975	72	764 8	10 622
1976	83	1 032 6	12 441
1977	82	1 086 0	13 244
1978	85	1 094 0	12 870
1979	84	1 101 9	13 118
1980	95	1 265 5	13 321
1981	107	1 456 6	13 613
1982	115	1 510 2	13 132

Source : Rapports annuels du Conseil des arts et du CRSH.

Tableau 33. Abonnements et tirage de 12 revues savantes en sciences humaines, de 1978 à 1980

	Abonnements			Tirage		
	1978	1979	1980	1978	1979	1980
(A)	2 400	2 339	2 284	3 000	3 200	2 900
(B)	1 745	1 566	1 552	s/o	s/o	2 000
(C)	s/o	431	520	s/o	700	700
(D)	1 930	s/o	1 821	2 500	2 500	2 500
(E)	1 180	1 400	1 538	1 900	1 900	2 050
(F)	537	596	659	1 200	1 200	1 200
(G)	541	564	590	s/o	s/o	s/o
(H)	325	325	420	400	400	750
(I)	850	840	803	1 130	1 086	1 030
(J)	s/o	s/o	262	s/o	s/o	s/o
(K)	907	897	892	1 050	1 050	1 050
(L)	915	917	942	1 238	1 329	1 406

Note : Le titre des revues n'apparaît pas, par souci de confidentialité. Parmi les 12 revues, 11 sont des revues d'association. Les six premières portent sur les sciences sociales et les autres, sur les humanités.

Tableau 34. Tirage moyen des livres de sciences sociales appuyés par le Programme d'aide à l'édition savante, de 1977-1978 à 1983-1984

Année	Nombre	Tirage total	Tirage moyen
1977-1978	61	94 290	1 546
1978-1979	62	93 762	1 512
1979-1980	42	75 687	1 802
1980-1981	47	87 966	1 872
1981-1982	56	84 434	1 508
1982-1983	62	95 567	1 541
1983-1984	48	74 707	1 556

Source : Programme d'aide à l'édition savante, FCSS et FCH.

Conclusion

La recherche en sciences sociales au Canada possède un potentiel qui ne demande qu'à être mis à profit. La tendance à concentrer la recherche en sciences sociales dans les universités, qui est déjà aux prises avec des problèmes de compressions financières se traduisant souvent par un accroissement de la charge d'enseignement, crée de graves problèmes. Pourtant, il n'y a probablement pas d'autre choix que de miser sur nos forces, c'est-à-dire sur le système universitaire. Il faut trouver des façons d'aider la recherche universitaire en sciences sociales afin que les Canadiens puissent pleinement bénéficier des nouvelles connaissances générées et de leurs investissements dans le secteur universitaire.

Notes

1. T.H.B. Symons et J. Page, A Question of Balance (Ottawa, Association des universités et collèges du Canada, 1984), 18.

Financement de la recherche en sciences humaines

1. Faute de données non regroupées, ce chapitre porte sur les sciences humaines, c'est-à-dire les sciences sociales et humaines.

2. Afin de ne pas multiplier les tableaux, on n'a pas reproduit ici les données détaillées concernant le partage des ressources entre les sciences humaines et les sciences naturelles en dollars constants. Cependant, ces données sont disponibles sur demande.

3. Les activités scientifiques connexes englobent les activités de cueillette de données, les études économiques et de faisabilité, les études sur les politiques et l'exécution, les services d'information, l'aide à l'éducation et les services aux musées.

4. John Adair, La recherche en sciences sociales : une étude sur le financement, le rendement et les attentes des chercheurs universitaires en sciences sociales (Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, mars 1983).

Communication des résultats de la recherche

1. John Adair, La recherche en sciences sociales : une étude sur le financement, le rendement et les attentes des chercheurs universitaires en sciences sociales (Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, mars 1983).

Bibliographie

Ouvrages généraux

Adair, J.G. La recherche en sciences sociales : une étude sur le financement, le rendement et les attentes des chercheurs universitaires en sciences sociales. Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, 1984.

Audet, J.-P. Rapport sur les besoins des humanistes dans la pratique actuelle de la recherche. Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, 1977.

Godelier, M. Les sciences de l'homme et de la société en France. Paris, ministère de la Recherche et de l'Industrie, 1982.

Ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Human Science Policy Framework. Projet de document d'étude. Ottawa, 1982.

Timlin, M.F. et A. Faucher. Les sciences sociales au Canada. Ottawa, Conseil canadien de la recherche en sciences sociales, 1968.

Financement de la recherche

Le Centre canadien de la statistique des sciences, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme de Statistique

Canada, est la principale source de donnée sur le financement de la recherche au Canada. En plus de compiler des statistiques sur les activités scientifiques de l'administration fédérale et les recherches effectuées dans les universités, le Centre aide quatre gouvernements provinciaux (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Ontario) à compiler leurs statistiques sur les activités scientifiques.

Alberta. Department of Advanced Education, Planning Secretariat. Scientific Activities of the Government of Alberta, 1980-81. Edmonton, 1981.

Colombie-Britannique. Ministry of Universities, Science and Communication. Science Activities of the Government of British Columbia, 1980-81. Victoria, 1982.

Lacroix, R. et L. Séguin-Dulude. Les disparités internationales et nationales dans les efforts de R-D : Une explication de la situation canadienne et québécoise. Rapport rédigé pour la Formation de chercheurs et action concertée (FCAC). Montréal, Université de Montréal, 1983.

Ontario. Secrétariat provincial pour le développement des ressources. Scientific Activities of the Government of Ontario, 1981-82. Toronto, 1982.

Québec. Ministère de la Science et de la Technologie, Activités scientifiques et techniques au Gouvernement du Québec, 1982-1983. Québec, 1983.

Saskatchewan. Ministry of Science and Technology. Scientific Activities of the Government of Saskatchewan, 1981-82. Régina, 1982.

Conseil de recherches en sciences humaines. Rapport annuel. Ottawa, annuel.

-------. Tableaux statistiques. Ottawa, annuel.

Statistique Canada. Revue annuelle de la statistique des sciences. Ottawa, annuel. N° de cat. 13-212.

-------. Calculations of R&D Expenditures in the Higher Education Sector. Estimations non publiées. Ottawa, 1982.

-------. Indicateurs de l'activité scientifique au Canada. Ottawa, 1983. N° de cat. 88-201.

-------. Statistiques scientifiques. Ottawa, 1983. N° de cat. 88-001, vol. 7, n° 10.

Ressources humaines

Clark, W. et Z. Zsigmond. Les diplômés du postsecondaire sur le marché du travail : situation d'emploi en 1978, deux ans après l'obtention du diplôme. Ottawa, Statistique Canada, 1981. N° de cat. 81-572.

Emploi et Immigration Canada. L'évolution du marché du travail dans les années 1980. Ottawa, 1981.

Picot, W.G. University Graduates and Jobs: Changes During the Seventies. Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1983.

Conseil des sciences du Canada. La recherche universitaire en péril. Rapport 31. Ottawa, 1980.

Statistique Canada. Les diplômés de 1976 des universités et des collèges. Détenteurs d'un doctorat. Ottawa, 1979. N° de cat. 81-571.

-------. Éducation au Canada : Revue statistique. Ottawa, annuel. N° de cat. 81-229.

-------. Projet immédiat des titulaires de doctorats. Ottawa, annuel. N° de cat. 81-259.

-------. Portrait statistique de l'évolution de l'enseignement supérieur au Canada, des années 60 aux années 80. Ottawa, 1978, 1983. N° de cat. 81-X-502.

-------. Enseignants dans les universités. Ottawa, annuel. N° de cat. 81-241.

-------. Universités : inscriptions et grades décernés. Ottawa, annuel. N° de cat. 81-204.

Symons, T.H.B. et J. Page. Où trouver l'équilibre? Ottawa, Association des universités et collèges du Canada, 1984.

von Zur-Muehlen, M. "The Changing Profile of Full-Time Faculty at Canadian Universities". Canadian Journal of Higher Education 13(1983), 27-40.

-------. Foreign Academics at Canadian Universites: A Statistical Perspective on New Appointments During the Seventies. Ottawa, Statistique Canada, 1981.

-------. Past and Present Graduation Trends at Canadian Universities and Implications for the Eighties with Special Emphasis on Women and Science Graduates. Ottawa, Statistique Canada, 1982.

-------. "The PhD Dilemma in Canada Revisited". Canadian Higher Education in the Seventies. Ottawa, Statistique Canada, 1972.

-------. A Profile of Full-Time Teachers at Canadian Universities: A Statistical Review for the Eighties. Ottawa, Statistique Canada, 1982.

Woodrow, M. Les boursiers de doctorat et le marché du travail. Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, 1983.

Communications des résultats de recherche

Fédération des sciences sociales du Canada, Rapport annuel du Programme d'aide à l'édition savante. Ottawa, annuel.

-------. Symposium sur la communication dans le monde savant. Ottawa, 1981.

-------. Revues savantes : Un aperçu général. Ottawa, 1983.

Conseil de recherches en sciences humaines. L'aide à la communication savante. Ottawa, 1982.

-------. L'édition savante au Canada. Ottawa, 1980.

Université de Calgary. Report of the Task Force on Scholarly Communication. Calgary, 1980.

CONFÉRENCE D'OUVERTURE

André Raynauld, professeur, département de sciences économiques, Université de Montréal

Les conditions d'avancement de la recherche en sciences sociales

Cette conférence semble placée sous le signe de la pertinence de la recherche en sciences sociales. La notion de pertinence, pour un discours tout aussi bien que pour une oeuvre de recherche, est une notion autrement plus complexe qu'il n'y paraît à prime abord. Pertinent pour qui? Pour certains ou pour tous? Pertinent pour hier, pour aujourd'hui ou pour demain? Pertinent pour la société d'ici ou pour le monde?

Si cette notion de pertinence est aussi ambigue, c'est que l'activité de recherche met en rapport un grand nombre d'acteurs ou d'agents, chacun d'entre eux ayant des intérêts propres et parfois divergents dans le produit de cette activité. Si je peux me permettre de recourir à des catégories tirées de l'analyse économique, ces agents multiples s'appellent d'abord des consommateurs et des producteurs de recherche, auxquels il faut ajouter les bailleurs de fonds et tous les organismes de soutien et d'encadrement.

Poser le problème ainsi a l'avantage de faire ressortir une première évidence, à savoir que le progrès de la recherche en sciences sociales dépendra de la conciliation qui peut être effectuée des objectifs et des contraintes propres à chaque partenaire de l'entreprise. Cette conciliation porte un nom : c'est celui de politique scientifique. C'est également avec ces perspectives à l'esprit que je me propose de vous livrer les réflexions qui suivent. J'examinerai donc d'abord les besoins de recherche sociale, ensuite la production des connaissances, et enfin les problèmes d'organisation et de financement.

Les besoins de recherche sociale

La première question qui vient à l'esprit, à propos de la recherche en sciences sociales, paraîtra superflue : avons-nous besoin de cette recherche et pourquoi? Une réponse affirmative exige que deux conditions soient remplies : il faut en premier lieu qu'il existe des problèmes non résolus, ce dont personne ne doute, je suppose, et, en second lieu, il est nécessaire que les sciences sociales puissent fournir des solutions aux problèmes posés; en d'autres termes, on doit s'assurer qu'une connaissance nouvelle ou plus approfondie des réalités sociales contribuera à résoudre les difficultés qu'on y rencontre.

Il n'y a pas lieu de s'attarder sur cette première question, sauf peut-être pour noter, par esprit d'humilité, que la science n'a pas réponse à tout ce qui peut être désagréable dans une société; il y faut mettre aussi un brin de sagesse. Cette réserve étant faite, personne ne met en doute le fait que la recherche sur les comportements et les rapports sociaux est indispensable. A la suite de la publication du premier rapport soumis au Club de Rome sur les limites à la croissance dans le monde, un large consensus s'est dégagé à l'effet que les contraintes effectives au progrès de l'humanité étaient d'origine sociale plutôt que physique et que, si des catastrophes devaient survenir, elles seraient imputables à l'Homme, plus précisément à son ignorance ou à sa conduite, plutôt qu'à la Nature.

Des collègues de l'Université de Montréal ont établi récemment que les conflits de travail au Canada sont dus à une divergence de perception entre les deux parties en négociation quant à l'évolution à court terme de la situation économique. Voici donc un exemple concret et simple où la recherche fournit une explication à un problème social grave et indique en outre qu'une infor-

mation plus sûre et plus complète mise à la disposition des négociateurs réduirait les conflits de travail. Ces deux exemples suffiront pour nous convaincre que la recherche en sciences sociales est nécessaire et utile.

La deuxième observation que je voudrais faire est la suivante : contrairement aux champs d'investigation des sciences naturelles ou physiques, les problèmes sociaux et leurs solutions ont des caractères locaux qui exigent des recherches locales originales. Les innovations sociales ne peuvent être importées de l'étranger. Il n'y a rien de plus désolant que les travaux soi-disant scientifiques qui se réduisent à des transpositions simplistes de modèles étrangers, sans égard aux conditions d'application des hypothèses. L'exemple le plus frappant en économique consiste à raisonner en économie fermée, ce qui, à la rigueur, peut être légitime quand on travaille sur des données américaines, mais tout à fait inapproprié à la situation canadienne. Les chercheurs canadiens ont l'obligation, comme collectivité, d'assumer eux-mêmes les frais de la recherche en sciences sociales, d'assumer eux-mêmes les coûts de production de leurs connaissances.

En troisième lieu, il convient de s'interroger sur l'identité des consommateurs de la recherche en sciences sociales. Admettant que cette recherche est nécessaire, il s'agit de savoir pour qui, afin de percer le voile que peuvent représenter des abstractions comme la société ou la collectivité dans son ensemble.

En effet, les connaissances sont nécessaires à beaucoup de monde. Il y a d'abord les gouvernements. C'est à plusieurs titres que les pouvoirs publics interviennent dans la recherche, et il est utile de les distinguer. Premièrement, une administration est un consommateur direct de connaissances et de recherche. Elle définit et gère un grand nombre de programmes qui exigent une problématique, des informations détaillées et des évaluations. Pour ces fins qu'on peut qualifier d'internes, un gouvernement peut recourir à ses propres fonctionnaires, constituer des équipes ad hoc ou faire appel à d'autres institutions telles que les universités ou les entreprises. Si un gouvernement ne trouve pas déjà faites les études dont il a besoin, il n'a qu'à les commander, ce dont d'ailleurs il ne se prive pas, et à juste raison.

Deuxièmement, les gouvernements agissent aussi comme principale source de financement de la recherche en général, et notamment de celle qui est effectuée dans les universités. Cette fonction consiste à soutenir et à développer les travaux de la communauté scientifique. Enfin, troisièmement, les gouvernements se font les interprètes des besoins en recherche de la société dans son ensemble. Ils développent des orientations ou des politiques; ils établissent des priorités; ils favorisent les uns et dissuadent les autres, par les moyens réglementaires ou financiers qu'ils ont à leur disposition, et cela en surabondance.

Mais il y a d'autres utilisateurs de la recherche; il y a d'autres besoins que ceux des gouvernements. En réalité, le plus gros consommateur de connaissances est le système d'enseignement à tous les niveaux, puisqu'il est expressément chargé de transmettre le savoir.

Viennent ensuite les chercheurs eux-mêmes, principalement dans les universités qui, pour produire des connaissances nouvelles, en consomment plus que quiconque. Cet aspect du processus de production des connaissances est trop souvent négligé. Le chercheur, à cet égard, est dans la même situation qu'une entreprise qui, pour transformer des produits, doit se procurer la matière première. Il est

donc faux de poser qu'un chercheur est en conflit d'intérêts lorsqu'il réclame un soutien accru pour la recherche ou lorsqu'il entend définir avec d'autres les fameuses priorités gouvernementales. Ce sont ses propres besoins de recherche et de savoir qui le préoccupent alors, tout autant que ce qu'il désire produire. Or, ses besoins sont tout aussi légitimes que ceux de l'administration publique, et tout autant prioritaires.

Enfin, les entreprises, les organismes intermédiaires et le grand public ont aussi des besoins de connaissances anciennes et nouvelles qui doivent être remplis.

Comme l'on peut s'en rendre compte, les besoins de recherche sont très diversifiés et appellent, de toute évidence, une multiplicité d'approches et une grande modestie dans l'évaluation de ce qui peut être pertinent ou utile. Il découle aussi d'une telle structure de consommation du savoir qu'il est rigoureusement impossible d'établir, sur une base objective, un ordre de priorités dans les champs d'investigation. Autant dire que l'introduction de programmes de financement dits stratégiques, thématiques ou orientés sont, en fait, purement arbitraires. Ces sujets privilégiés ne sont pas plus pertinents que tous ceux qui ont été laissés de côté. C'est dire aussi, à la suite du recteur Paul Lacoste, que l'autonomie de l'université "doit être assez grande pour lui permettre de prospecter, de sa propre initiative, les besoins de la société[1]." Et ce qui vaut pour l'université vaut aussi pour l'entreprise, pour la communauté scientifique, pour les étudiants et, en vérité, pour l'ensemble des citoyens. Le gouvernement n'a pas le monopole de la définition des priorités collectives de recherches.

La production des connaissances

De l'examen des besoins, on peut passer à celui des conditions de production de la recherche, si je puis m'exprimer ainsi. Quels sont donc les facteurs de progrès ou de retard quand on envisage la situation du point de vue des chercheurs?

Les recherches effectuées

Disons tout d'abord l'ignorance stupéfiante dans laquelle nous sommes quant à la recherche effectivement produite en sciences sociales au Canada. La seule enquête canadienne que nous ayons est celle de John Adair et Robert Davidson en 1983. On y trouve qu'en trois ans le professeur d'université moyen en sciences sociales a produit 12,3 documents de recherche de toutes sortes et qu'il a 5,6 publications à son crédit[2]. L'enquête révèle aussi que le professeur consacre 26 pour cent de son temps à la recherche et que cette proportion augmente avec la taille des universités[3].

Il existe d'autres indicateurs de l'activité de recherche, mais qui se rapportent à des disciplines particulières. En sciences économiques, des auteurs ont calculé le nombre de pages publiées entre 1978 et 1983 dans les 24 principales revues scientifiques au monde. Les données sont ventilées par université, de sorte que l'on obtient le rang des départements de sciences économiques aux Etats-Unis, au Canada et ailleurs suivant le volume des articles publiés. Une dizaine d'universités canadiennes apparaissent de façon relativement favorable dans un tel classement.[4] (Parce que je l'ignore, il serait sûrement intéressant de savoir si des indicateurs d'activité de recherche existent dans d'autres disciplines.)

Il est inutile d'insister sur les limites sévères auxquelles sont soumis des calculs comme ceux qui viennent d'être cités. On ne rend guère justice à ceux qui publient dans d'autres revues que celles qui ont servi d'échantillon; on pénalise ceux qui écrivent des livres plutôt que des articles, de même que ceux qui écrivent en français, puisque

toutes les revues sélectionnées sont de langue anglaise. Quoi qu'il en soit, les informations qui précèdent étant les seules disponibles, elles devraient susciter chez nous une volonté bien arrêtée de s'attaquer une bonne fois à cette tâche d'évaluation quantitative de l'activité de recherche au Canada.

Notre ignorance à peu près totale du volume des recherches effectuées ne devrait cependant pas nous empêcher de nous interroger sur les conditions propres à faire avancer ces recherches. Ceci nous amène à examiner une assez grande variété de problèmes de structures de gestion ou d'organisation, de problèmes de financement et d'incitations pour les chercheurs.

Les établissements de recherche

Une première question concerne les lieux de la recherche. Le Profil statistique des sciences sociales au Canada révèle qu'on a consacré 460 millions $ à la recherche dans les sciences humaines en 1983, soit 8,5 pour cent du total de plus de cinq milliards, le reste étant consacré aux sciences naturelles et au génie, y compris la santé[5]. Quoique les proportions suivantes soient faussées parce que, par hypothèse, les entreprises ne sont pas censées faire de recherches en sciences humaines, le Profil établit que 82 pour cent des dépenses de recherches en sciences humaines sont effectuées dans les universités, 13 pour cent dans l'administration fédérale et 5 pour cent dans les administrations provinciales[6]. La même image de la situation nous est renvoyée si l'on recense le nombre des chercheurs. On aurait eu un peu plus de 7 000 chercheurs équivalents plein temps en sciences humaines en 1983, dont la très forte majorité auraient été des professeurs d'université[7].

Outre le fait que la valeur réelle des dépenses totales de recherche en sciences humaines a baissé de 24 pour cent entre 1971 et 1983[8], le principal sujet d'inquiétude quant à la structure d'exécution de la recherche tient à l'affaiblissement relatif des universités. Le Conseil des sciences a déjà en 1980 attiré l'attention sur ce qu'il a appelé le péril démographique qui guettait l'université canadienne. De fait, le nombre de professeurs en sciences sociales a été multiplié par quatre au cours des années 60, alors qu'il a à peine bougé entre 1976 en 1982[9]. Or, la stagnation du nombre des chercheurs potentiels ne peut conduire qu'à une régression sévère de la recherche imputable au vieillissement et à la réduction de la mobilité.

Plusieurs observateurs craignent en outre que les gouvernements accentuent le mouvement de façon délibérée. Lacroix et Dulude ont montré, pour l'ensemble des dépenses en recherche et développement, que le Canada se classait au 11e rang des 12 pays les plus industrialisés de l'OCDE pour son soutien à la recherche universitaire[10]. Par suite, ils expriment de fortes réserves quant à la volonté souvent exprimée de l'administration fédérale de porter à 65 pour cent la part du secteur privé dans les dépenses en R & D. Le Canada se classe plus favorablement dans le monde pour ce qui concerne les seules sciences humaines[11]. A partir d'expériences beaucoup plus concrètes et s'appliquant au seul secteur de la recherche nordique, Marc-Adélard Tremblay observe aussi une tendance des pouvoirs publics à favoriser la recherche contractuelle dans les entreprises plutôt que la recherche dans les universités[12].

Comme l'université joue un rôle capital dans la recherche en sciences sociales, tout recul, même relatif, doit être un sujet de grave préoccupation. On ne peut perdre de vue que l'université est le seul et unique lieu de recherche libre, indépendante et théorique. L'université est le seul lieu où existent les équipements fondamentaux de recher-

che, par exemple les bibliothèques générales et spécialisées, et où, à la fois, la recherche et la formation de chercheurs sont la raison d'être et la préoccupation quotidienne de ceux qui l'habitent.

Ceci dit, il y a place pour la recherche en sciences sociales dans l'entreprise et l'administration publique. Il suffit, pour une politique scientifique raisonnable, de respecter les vocations premières des institutions. Il s'ensuivra alors une spécialisation des unes et des autres suivant les contenus, les approches ou les genres de recherches. Cette production diversifiée de recherche sera la contrepartie de la multiplicité des besoins dont il a été fait état au début de cet exposé.

Les débats sur la recherche libre et orientée devraient trouver leur réponse dans le pluralisme des politiques. Personne ne songerait à reprocher à un ministère ou à une entreprise d'établir des priorités dans ses besoins immédiats de recherche, ni même à chacun de vouloir privilégier certaines méthodologies ou certains objectifs commerciaux ou politiques. Ce contre quoi il faut lutter, cependant, c'est d'imposer en quelque sorte ces priorités et ces approches à l'ensemble de la communauté scientifique sous forme de programmes dits stratégiques ou pertinents.

L'université, lieu de recherche privilégié

La même liberté absolue de recherche devrait prévaloir au sein des universités. Or, on a souvent tendance à inventer toutes sortes de catégories auxquelles on voudrait attribuer, sans raisons valables, des ordres de qualité et de préférence. Il en est ainsi de la distinction spécieuse entre recherche fondamentale et appliquée, entre recherche institutionnelle, historique ou analytique, entre recherche subventionnée et commanditée, et surtout -- mais faisons ici attention aux vaches sacrées -- entre recherches disciplinaires et recherches multi, inter ou transdisciplinaires. Les certificats de conformité ou de qualité sont habituellement décernés par les administrations universitaires et par les organismes subventionnaires, mais souvent aussi, malheureusement, par l'intolérance des chapelles méthodologiques et idéologiques des milieux scientifiques eux-mêmes. Il suffirait, quant à nous, de définir une recherche comme authentique et valable lorsqu'elle fait avancer l'état des connaissances et qu'elle établit correctement des relations de cause à effet. En ce sens, toute bonne recherche est nécessairement utile et devrait disposer de la thèse de la pertinence. De même, si la recherche est bonne, pourquoi faudrait-il qu'elle soit en outre interdisciplinaire, comme on en fait souvent obligation aux centres ou instituts de recherche universitaires? Pourquoi faudrait-il qu'elle soit également concertée ou intégrée? Si des phénomènes exigent des explications au pluriel, suivant l'heureuse expression de Marc-Adélard Tremblay[13], alors la bonne recherche y verra d'elle-même.

Un autre débat animé est celui de la subvention relativement à la commandite, mot qu'on ne doit pas prononcer entre universitaires de bonne famille. Mais pourquoi faudrait-il juger a priori quand on peut juger sur les résultats? Il y a des commandites qui ne produisent jamais une étude scientifique; il y a aussi des subventions qui ne donnent jamais lieu à une publication; en revanche, chacun d'entre nous pourrait citer une dizaine de volumes dont l'origine et l'existence ont tenu à un contrat de recherche. Il y aurait donc aussi de la bonne et de la mauvaise commandite, la mauvaise étant faite d'études confidentielles ou de consultations de courte durée, sinon téléphoniques, commandites, en somme, qui ne comportent aucune recherche publiable, aucun contenu qui puisse être soumis au

jugement de ses pairs. Par contre, des engagements contractuels de moyenne ou de longue durée en vue de travaux à caractère public comportant des clauses d'accès à l'information et à la publication me paraissent tout aussi légitimes et acceptables pour un professeur qui désire ce genre d'entente que des subventions ou des bourses de recherche.

Néanmoins, l'université n'étant ni une chambre de commerce, ni un ministère, ni un centre de recherche commercial, on s'attendra à ce que la recherche universitaire soit différente de ce qu'elle est ailleurs. Elle sera tournée davantage vers l'avancement de la discipline en tant que telle; elle sera plus innovatrice, plus originale ou encore plus méthodologique ou théorique; enfin, elle suivra de près les règles de création et de vérification scientifiques.

C'est pour ces raisons que la recherche universitaire aura, plus que toute autre, un caractère de bien public en ce sens que le bénéfice de la découverte ne pourra être approprié de façon exclusive par le producteur ou l'investisseur privé. Entre autres conséquences, il s'ensuit que la recherche universitaire doit être soutenue par l'Etat ou par des fondations philanthropiques sous peine de régresser ou de succomber à des priorités étroitement utilitaires.

L'encadrement de la recherche universitaire prend de plus en plus la forme de centres ou d'instituts de recherche autonomes qui fournissent des services indispensables de gestion, d'assistance et de secrétariat. Parfois, ils offrent un milieu de travail plus critique, plus stimulant, plus pressant qu'au sein des structures traditionnelles conçues pour le chercheur solitaire. Plus important encore, les centres permettent à des chercheurs de se dégager, pour certaines périodes, des tâches d'enseignement que l'enquête Adair a identifiées comme étant l'obstacle principal à une augmentation des travaux de recherche à l'université.

Le phénomène des centres est encore très récent dans les sciences sociales. Il faudra plus de temps et d'expérience avant de déterminer les structures administratives et les modes d'opération les plus efficaces; il serait donc sage d'éviter toute standardisation hâtive, de type réglementaire, des centres et instituts de recherche. En revanche, il paraît clair que les centres bénéficient d'économies d'échelle importantes et qu'ils sont plus utiles lorsqu'ils atteignent une certaine taille. Si cette hypothèse est exacte, il conviendrait d'encourager les chercheurs à s'associer à des centres existants, lorsque la chose est possible, plutôt que de créer une nouvelle structure administrative, fût-elle "en émergence", chaque fois que deux professeurs se rencontrent. Réciproquement, les centres devraient devenir plus accessibles et adopter des programmes de recherche plus variés et plus souples de façon à minimiser les coûts d'infrastructure et de gestion de l'ensemble des projets.

Par ailleurs, comme l'objet premier des universités est l'enseignement et la formation, les structures principales de gestion ne sont pas d'abord tournées vers la recherche et le financement interne. Il est donc assez naturel de penser que c'est de plus en plus autour des centres que les chercheurs voudront se regrouper pour se procurer les équipements nécessaires et gérer des budgets de plus en plus considérables. L'avenir de la recherche universitaire repose donc en grande partie sur les centres, instituts ou laboratoires de recherche.

S'il en est ainsi, les organismes subventionnaires et les pouvoirs publics auront à décider s'il est normal que des services de recherche continuent d'être

offerts sur le marché à un coût marginal, pour ainsi dire, sans le soutien institutionnel stable qui rend ces recherches possibles. Paquet montre en effet que, contrairement à la tradition dans les sciences physiques, l'aide à la recherche dans les sciences sociales est axée presque exclusivement sur les projets individuels soumis, sans égard à la continuité et sans engagement à long terme à l'égard des chercheurs ou des établissements de rechèrche[14]. Un virage en faveur de programmes de recherche, par opposition à des projets particuliers, serait, nous semble-t-il, très opportun.

D'autres initiatives s'imposeront pour faire avancer la recherche. Le Conseil des sciences a proposé en 1980 plusieurs formules qu'il conviendrait de mettre de l'avant, par exemple la création de chaires de recherche libre ou de postes de chercheurs associés. A mes yeux, ce sont les formules de détachement temporaire ou de congés d'enseignement périodiques qui sont les voies les plus prometteuses pour l'augmentation du travail de recherche et le progrès des connaissances.

Une dernière considération importante pour expliquer le volume et l'évolution à la hausse ou à la baisse du travail de recherche est le régime des incitations qui s'applique aux chercheurs. Cette question étant délicate, on préfère généralement l'éviter.

Il y a des incitations financières favorables ou défavorables; il y a des incitations professionnelles de statut ou de réputation; il y a aussi des incitations personnelles d'ambition, de satisfaction intellectuelle, d'énergie ou de résignation. L'hypothèse mise de l'avant ici pour fins de discussion est la suivante : les incitations de revenus, qui sont d'habitude les plus déterminantes, sont à peu près nulles dans la recherche universitaire. Les traitements des professeurs suivent une trajectoire rigide liée à l'ancienneté plutôt qu'à la productivité, sauf l'allocation, dans des cas très rares, de suppléments ou de primes, eux-mêmes trop souvent fixés une fois pour toutes à l'entrée ou au moment d'une promotion.

Les incitations ayant trait au statut sont relativement plus fortes en début de carrière, puisqu'en pratique les seuls obstacles qu'un professeur ait à surmonter, c'est d'obtenir sa permanence puis d'être promu à la titularisation. Pour franchir ces étapes, un professeur est condamné à l'excellence. Et cette obligation est d'autant plus impérieuse et sévère (elle est parfois excessive) que les jurys savent qu'une fois la titularisation accordée, aucune autre occasion ne leur sera donnée d'évaluer à nouveau le rendement du candidat. Or, ces évaluations et ces promotions surviennent environ au premier tiers de la carrière d'un chercheur et sont inexistantes pour les deux tiers qui restent.

Outre la rémunération et le statut, la qualité du milieu ambiant peut fournir ou non de fortes incitations à la production scientifique, de même que l'encadrement, le nombre et l'excellence des étudiants de deuxième et troisième cycles et la concurrence interpersonnelle et interinstitutionnelle pour la reconnaissance scientifique. C'est ainsi du moins qu'est expliqué, au-delà du phénomène de la présélection, le fait que les universités et les départements de grande taille soient plus productifs que les établissements plus petits. C'est qu'en effet même le talent se développe et se cultive dans un milieu plus favorable où la concurrence est plus forte.

Le financement de la recherche

Le volume global de soutien a baissé de 24 pour cent en termes réels entre 1971 et 1983 au Canada. Si la recherche n'est

pas davantage florissante et productive, il n'est guère besoin de recourir à de longues et pénibles introspections pour en découvrir la cause. Le financement n'est pas toujours une condition suffisante pour obtenir plus de recherche mais il en est une condition préalable et nécessaire dans la plupart des domaines. Si cette tendance n'est pas renversée à courte échéance, je dirai, quant à moi, que les gouvernements auront la recherche et le savoir qu'ils méritent. Or, les problèmes sociaux ne deviennent pas plus simples, mais plus complexes avec le temps. La profonde remise en question, à l'heure actuelle, des politiques économiques et sociales, et des rôles respectifs de la production et de la redistribution, avec ses conséquences sur les valeurs de liberté, de justice et d'égalité, ainsi que l'expérience douloureuse des années 70, qui a conduit à un recul sensible du niveau de vie et à la plus grave récession mondiale depuis les années 30, devraient constituer des signaux d'alarme pour toute société ou gouvernement le moindrement éclairé. S'il est une époque où l'étude, la réflexion et l'innovation scientifique sont nécessaires, c'est bien celle-ci. Les changements survenus dans la vie économique ont provoqué la crise épistémologique de la macro-économie; Marc-Adélard Tremblay parle aussi d'une crise épistémologique des sciences humaines[15], ce qui me porte à penser que le phénomène s'étend audelà de la discipline que je représente. Il y a donc présentement une certaine confusion sur les directions à prendre, sur les voies à suivre dans la conduite des affaires publiques. Mais en deçà des jugements politiques qui ont toujours été et seront toujours indispensables, l'apport des connaissances est aussi une donnée permanente de toute évaluation des situations. Avant de transformer le monde, il vaut mieux le comprendre correctement, sinon on court à la catastrophe.

Il faudrait cependant faire beaucoup plus. Il est extraordinaire, quand on y songe, que des scientifiques, experts en cette matière, aient négligé jusqu'à maintenant de mesurer leur propre "output", et d'évaluer leur performance et leur contribution à l'avancement des connaissances. Il est plus étonnant encore que des organismes subventionnaires comme le Conseil de recherches en sciences humaines n'aient jamais réussi à savoir ce qu'il advenait des subventions et des autres financements qu'ils accordaient, en termes de production effective de travaux de recherche et de publications. Si des ministres expriment parfois des doutes sur le rendement de ces dépenses, on ne peut que ressentir une certaine sympathie à leur égard et une impatience certaine quant à ceux, parmi nous, qui auraient dû s'acquitter de cette responsabilité. Outre l'enquête déjà citée de Adair et Davidson, les seules tentatives pour s'attaquer à cette question ont été celles de Caskie[16] et de Paquet et Taylor[17]. Cette dernière étude est allée aussi loin qu'il était possible de le faire, compte tenu des données disponibles, mais cette information est encore trop sporadique pour inspirer confiance. De fait, les auteurs proposent une nouvelle grille d'indicateurs pour l'évaluation des programmes.

Comme le dit la chanson, il faudra bien un jour chercher les chercheurs qui trouvent et pas seulement trouver ceux qui cherchent.

Notes

1. Paul Lacoste, lettre adressée au ministre de l'Éducation le 20 août 1984 et reproduite dans Forum 19, nº 2, 17 septembre 1984.

2. John E. Adair et Robert Davidson, La recherche en sciences sociales : une étude sur le financement, le rendement et les attentes des chercheurs universitaires en sciences sociales (Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, 1983), 21.

3. Ibid., tableau 5.

4. B.T. Hirsch, R. Austin, J. Brooks et B. Moore, "Economic Departmental Rankings: Comment", The American Economic Review, septembre 1984, 822-826.

5. Fédération canadienne des sciences sociales, Un profil statistique des sciences sociales au Canada (Ottawa, Conseil des sciences du Canada, 1984), tableau 1.

6. Ibid., tableau 4.

7. Ibid., tableau 17.

8. Ibid., page 8.

9. Ibid., tableau 18.

10. R. Lacroix et L. Séguin-Dulude, Les disparités internationales et nationales dans les efforts de R-D : une explication de la situation canadienne et québécoise (Montréal, Université de Montréal, Centre de recherche et développement en économique, 1983), 29.

11. Fédération canadienne des sciences sociales, op. cit., tableau 2.

12. Marc-Adélard Tremblay, "La recherche universitaire nordique dans les sciences humaines au creux de la vague", Recherches amérindiennes au Québec, 14, nº 3 (1984), 90-95.

13. Ibid.

14. Gilles Paquet, "Le degré optimal de coercition n'est pas zéro", dans le présent compte rendu.

15. Tremblay, op. cit.

16. Donald Caskie, "Publications Arising Out of SSHRC Research Grants Awards 1962-1972", rapport préparé pour le CRSH (Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, 1979).

17. Gilles Paquet et John H. Taylor, "On Marksmanship: A Preliminary Look at the Evaluability and Evolution of a Research Grants Program". Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, 1983.

Bibliographie

Adair, John E. et Robert Davidson. La recherche en sciences sociales : une étude sur le financement, le rendement et les attentes des chercheurs universitaires en sciences sociales. Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, 1983.

Atal, Yogesh. "L'utilisation des sciences sociales pour la formulation des politiques". Revue internationale des sciences sociales 35, nº 2 (1983), 305-416.

Caskie, Donald. "Publications Arising Out of SSHRC Research Grants Awards 1962-1972". Ottawa, Conseil de recherches en science humaines, 1979.

Charette, Yves. "La mesure de l'output de la recherche universitaire en sciences sociales". Texte polycopié. Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, 1984.

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. Semaine nationale des universités : L'avenir en tête, 2-8 octobre 1983.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. L'aide à la communication savante. Ottawa, 1982.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. L'édition savante au Canada. Ottawa, 1980.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Rapport de la commission d'enquête sur les études supérieures dans les sciences sociales. Ottawa, 1978.

Conseil des sciences du Canada. La recherche universitaire en péril. Rapport 31. Ottawa, 1980.

Fédération canadienne des sciences sociales. Un profil statistique des sciences sociales au Canada. Ottawa, Conseil des sciences du Canada, 1984.

Fédération canadienne des sciences sociales. L'aventure des revues savantes. Ottawa, 1983.

Hirsch, B.T., R. Austin, J. Brooks et B. Moore. "Economics Departmental Rankings: Comment", The American Economic Review, septembre 1984, 822-826.

Lacoste, Paul. Lettre adressée au ministre de l'Éducation, 20 août 1984. Forum 19, nº 2, 17 septembre 1984.

Lacroix, R. et L. Séguin-Dulude. Les disparités internationales et nationales dans les efforts de R-D : une explication de la situation canadienne et québécoise. Montréal, Centre de recherche et développement en économique, 1983.

Lamy, Paul. "Policy and the Social Sciences". Options politiques 2, nº 5 (1981), 38-40.

Leslie, Peter M. Les universités canadiennes d'aujourd'hui et de demain : inscriptions, transformations structurelles et finances. Ottawa, Association des universités et collèges du Canada, septembre 1980.

Machlup, Fritz. The Production and Distribution of Knowledge in the United States. Princeton, Princeton University Press, 1961.

Ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Financement fédéral de la recherche universitaire : questions importantes. Étude 7. Ottawa, 1979.

Ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Raison d'être du financement fédéral de la recherche universitaire. Étude 8. Ottawa, 1979.

Organisation de coopération et de développement économiques. Politique des sciences sociales : France. Paris, 1975.

Paquet, Gilles. "Le degré optimal de coercition n'est pas zéro", dans le présent compte rendu.

Paquet, Gilles et Taylor, John H. "On Marksmanship: A Preliminary Look at the Evaluability and Evolution of a Research Grants Program". Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, 1983.

Raynauld, André. "Continuité et rupture dans l'évolution de la pensée économique au Québec". Texte polycopié, à paraître.

Tremblay, Marc-Adélard. "La recherche universitaire nordique dans les sciences humaines au creux de la vague". Recherches amérindiennes au Québec 14, nº 3 (1984), 90-95.

Trent, John E. La recherche en sciences sociales au Canada : stagnation ou regénération. Rapport manuscrit. Ottawa, Conseil des sciences du Canada, 1984.

MOT D'OUVERTURE

Vaira Vikis-Freibergs, présidente, comité organisateur, et vice-présidente, Conseil des sciences du Canada

Mesdames et messieurs, c'est avec grand plaisir que je vous accueille ici à cette conférence sur la recherche en sciences sociales au Canada qui a pour thème "Stagnation ou régénération : la création du savoir pour une société en évolution". Bienvenue à tous, chercheurs distingués, administrateurs de marque, fonctionnaires publics de haut rang, ainsi qu'à ceux qui font en ce moment partie de deux de ces groupes, ou même des trois, ou qui ont appartenu à l'un d'eux à un moment donné de leur vie. Je souhaite la bienvenue tout particulièrement aussi aux représentants de la presse et des médias qui pourraient se trouver parmi nous.

Suivant la tradition, les personnes siégeant au Conseil des sciences du Canada possèdent une formation en sciences physiques, en sciences naturelles, en génie, ou appartiennent au monde des affaires utilisant la technologie. Dans le contexte de cette tradition solidement établie, le désir du Conseil de parrainer une conférence sur la situation de la recherche en sciences sociales au Canada et sur le défi de créer un savoir en sciences sociales pour notre société en mutation prend donc un sens tout à fait particulier : il marque l'acceptation des disciplines des sciences sociales au même titre que toutes les autres branches de la science et la reconnaissance du fait que ces disciplines sont aux prises avec de multiples difficultés qui leur sont propres.

L'organisation de cette conférence a été confiée à un comité que j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider. Faisaient aussi parti du comité M. James Gilmour, directeur de la recherche au Conseil des sciences, à qui nous sommes très reconnaissant de son aide et de son appui; M. Jean-Pascal Souque, conseiller scientifique, également du Conseil des sciences; et M. John Trent, professeur de sciences politiques à l'Université d'Ottawa, qui a agi en qualité de conseiller spécial. C'est à M. Trent que nous devons tant l'idée de départ que la conception générale de cette conférence, et c'est à sa plume que nous devons le document d'étude clair et intelligible qui expose la problématique de cette conférence. J'aimerais donc profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement mon ancien collègue de la Fédération des sciences sociales, l'âme et le père spirituel de cette conférence, le professeur John Trent.

Pour la conception et la réalisation de ce projet, nous devons énormément aussi à l'initiative et au bon jugement de mon collègue Jean-Pascal Souque, qui a oeuvré à son succès avec un enthousiasme, une énergie et un dévouement à toute épreuve, et nous tenons à lui en exprimer notre gratitude. Permettez-moi de remercier également les dirigeants du Conseil, son président, le Dr Stuart Smith, et son directeur de la recherche, James Gilmour, pour l'appui, tant moral que financier, qu'ils ont apporté à cette conférence, ainsi que les membres du personnel du Conseil qui ont travaillé et qui continuent de travailler au succès de cette conférence : j'aimerais nommer en particulier Mme Beverley Titus, coordinatrice des conférences, M. Pierre Bergeron, responsable des communications et des relations avec la presse, M. Bill Guest, chargé des questions matérielles, M. Claude Perron, qui s'est occupé des publications, et enfin Mmes Nancy Weese et Danielle Potvin. À tous, un grand merci.

PANEL 1 : LES CONDITIONS PERMETTANT DE CRÉER DES CONCEPTS ET DES CONNAISSANCES EN SCIENCES SOCIALES BÉNÉFIQUES POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

La création du savoir pour une société en évolution, David Cameron, sous-secrétaire d'État adjoint, gouvernement du Canada

Je voudrais tout d'abord souligner l'heureuse initiative du Conseil des sciences, chargé de l'organisation de cette conférence. Elle traduit la perspective humaine et globale du mandat du Conseil des sciences et du sujet qu'il entend traiter. Si je comprends bien, les sciences sociales sont un nouveau départ pour le Conseil. C'est une bonne chose; nous n'avons actuellement rien à gagner d'un rétrécissement intellectuel ou d'une fidélité rigide aux catégories traditionnelles de recherche et d'enseignement.

J'ai l'impression que le moment est propice pour traiter de la question de la recherche en sciences sociales au Canada. Tout d'abord, les sciences naturelles, les sciences médicales et l'ingénierie sont actuellement à la mode et ont reçu des fonds substantiels, mais le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), instrument le plus important (mais non le seul) du financement de la recherche en sciences sociales au Canada, n'a pas profité autant des largesses de l'appui gouvernemental, dans sa concurrence avec les autres organismes du même genre. De plus, le plan quinquennal du CRSH doit être révisé très prochainement et cela fournira l'occasion à la collectivité des sciences sociales non seulement d'établir des priorités et de faire le point, mais aussi de permettre au gouvernement du Canada d'évaluer les priorités qu'il accorde au soutien des sciences humaines, comparativement aux autres priorités gouvernementales.

En deuxième lieu, le gouvernement actuel, même s'il fait face à un déficit vertigineux et à d'importantes pressions fiscales, s'est néanmoins engagé à doubler les dépenses de recherche et développement, pour les porter à 2,5 pour cent du produit national brut, tout en accroissant son soutien réel aux conseils de subventions. Par ailleurs, je suis d'avis que la communauté des spécialistes en sciences sociales a fait de grands progrès dans sa compréhension du gouvernement et du processus politique (c'est-à-dire la répartition des ressources).

Finalement, il y a un grand éventail de questions d'intérêt public qui pourraient grandement bénéficier d'un effort spécifique des sciences sociales. En résumé, je crois qu'il est temps de faire avancer à grands pas la cause des sciences sociales au Canada et d'obtenir un soutien accru.

Venons-en maintenant au point. J'ai fortement l'impression que le premier panel et même la conférence, dans son ensemble, sont radicalement de nature utilitariste. Considérons, par exemple, les questions posées à notre panel : Quels généralisations ou aperçus possédons-nous, en théorie ou en pratique, concernant les meilleures conditions en vue de faire progresser la recherche sociale? Que veut-on dire par "connaissances en sciences sociales bénéfiques" et "concepts sociaux"? Comment une recherche peut-elle aboutir à des "connaissances et concepts en sciences sociales bénéfiques"?

Connaissances, connaissances sociales, connaissances sociales bénéfiques : chacun de ces termes suscite une abondance de questions théoriques que je n'ai nullement l'intention d'aborder ici. Je m'aventurerai cependant à dire que les organisateurs de la conférence, lorsqu'ils ont employé le terme "connaissances en sciences sociales bénéfiques" ne pensaient pas, disons, aux rumina-

tions de George Grant sur l'empire américain et l'identité canadienne. Ou à la théorie de Marx sur le capitalisme et la lutte de classes. Pourtant, c'est une avenue importante car il serait difficile de trouver un exemple plus approprié de connaissances efficaces en sciences sociales que la théorie politique et économique de Marx.

Mon plaidoyer est le suivant. Il existe de nombreuses forces qui soutiennent et modèlent la recherche en sciences sociales. Une première est très claire : leur utilité. Qu'est-il utile de savoir au sujet de la société? Le critère d'utilité est surtout le côté pratique des idées produites, le niveau auquel les concepts sociaux et les résultats des recherches peuvent aider au déroulement quotidien de notre vie économique et sociale et à la résolution des problèmes et des maux de la société.

Il existe toutefois une autre force d'impulsion sous-jacente aux sciences sociales, celle de la critique sociale. Cette force d'impulsion encourage ceux qui sont mus par elle à tenter de s'alimenter intellectuellement relativement à leur société et à ses problèmes, tout en tentant de rechercher une base sur laquelle la réalité sociale pourrait être évaluée, dans un certain sens, "de l'extérieur". Toute définition satisfaisante découlant de "connaissances sociales bénéfiques" doit, je crois, englober un esprit critique. À mon avis, nous commettrions une grave erreur si, au cours de notre réflexion utilitaire, nous perdions de vue la fonction de critique sociale de l'activité intellectuelle, en particulier dans le domaine des sciences sociales. Il existe une qualité "séditieuse" inhérente à l'esprit critique qui a besoin d'être reconnue et chérie pour ses avantages sociaux ultimes, même s'ils ne sont pas toujours immédiats et contributifs, en même temps que pour ses valeurs intrinsèques. Ce n'est pas pour rien que nous parlons de révolutions scientifiques.

Entendons-nous bien. Je n'ai pas l'intention d'exalter le rôle missionnaire du spécialiste canadien en sciences sociales. Bien sûr, il est possible que ce que j'ai dit jusqu'à maintenant puisse être le point de départ d'une critique sévère à l'égard d'une bonne partie des travaux en sciences sociales actuellement en cours. Les préoccupations mises de l'avant au cours de cette conférence se rapportent plus à la question de l'à-propos des sciences sociales qu'à leurs fonctions de critique sociale, mais il me semble que l'on pourrait s'inquiéter de l'une aussi bien que de l'autre. Cependant, je n'ai pas l'intention d'approfondir cette question au cours de mon exposé.

Au lieu de cela, j'aimerais plutôt que le reste de mon intervention s'attache à décrire brièvement certaines des conditions qui devraient nécessairement prévaloir pour entretenir et alimenter la fonction critique des sciences sociales, et tirer ensuite certaines conclusions concernant l'interrelation entre ce rôle et la fonction utilitaire des sciences sociales.

Parmi les nombreuses conditions ou exigences apparentes d'une critique sociale dynamique, j'en mentionnerai trois :

- Des traditions de réflexion intellectuelle et de discours : les questions sociales, qui comprennent, de façon spécifique, des questions d'intérêt public, exigent un contexte intellectuel dans lequel il est possible de travailler ou contre lequel il faut réagir.

- Un forum intellectuel : il faut une plate-forme et des mécanismes de communications et d'échange pour

amener les idées vers la société et les intellectuels vers les citoyens.

- Une certaine souplesse dans les définitions des disciplines : d'habitude, nous faisons face à un problème ou à un projet et non pas à une question disciplinaire lorsque nous exerçons une critique sociale.

Je mentionnerai, entre parenthèses, un quatrième point possible : le lien entre la critique sociale et la crise sociale. Il est assez clair qu'une société qui fait face à de graves problèmes sociaux, économiques ou de sécurité est un terrain fertile dans lequel les tentatives d'évaluation de la société et de ses phénomènes peuvent prendre racine.

On retrouve de nombreux exemples dans l'histoire qui pourraient être cités afin de démontrer l'importance de ces facteurs. Au Canada, l'exemple le plus récent est peut-être celui de la période pré-référendaire au Québec, période où la vie culturelle et intellectuelle était très active et qui répond à tous les critères évoqués plus haut.

En ce qui a trait aux conditions nécessaires pour créer des connaissances sociales efficaces, dans une perspective utilitaire axée sur la pratique, elles seront très bien formulées, j'en suis sûr, dans ce panel et tout au long de la conférence.

Il est évident que les deux forces d'impulsion que j'ai citées plus haut sont très différentes, mais toutes deux sont basées sur le fait que les sciences sociales ne sont pas du tout comme les sciences naturelles dans les relations qu'elles entretiennent avec la réalité qu'elles étudient et tentent d'expliquer.

Nous découvrirons sans doute, au cours de la conférence, que de nombreuses conditions en vue de renforcer les contributions pratiques des sciences sociales peuvent également solidifier leur fonction critique. En elles-mêmes, les deux forces d'impulsion, celle de la critique sociale et celle de la pertinence ou de l'utilité, peuvent s'appuyer mutuellement et se renforcer l'une l'autre.

J'espère que vous avez bien compris que je ne m'insurge d'aucune façon contre la fonction utilitaire des sciences sociales, contre la recherche stratégique ou contre l'utilisation des sciences sociales pour aider à résoudre des problèmes d'ordre pratique. Loin de là ma pensée.

Ce que j'essaie de faire, c'est plutôt de mettre en évidence une autre dimension très importante des sciences sociales que l'on a tendance, quelquefois, à perdre de vue ou à sous-estimer -- surtout parmi les décideurs du secteur public. Et je soutiens qu'il faut qu'il y ait équilibre entre les efforts en sciences sociales visant à comprendre et à évaluer, et ceux visant à leur utilité.

Le degré optimal de coercition n'est pas égal à zéro, Gilles Paquet, doyen, faculté d'administration, Université d'Ottawa

> ...Je ne peux oublier la réponse que m'a faite Francis Crick, titulaire du prix Nobel pour ses travaux sur l'ADN, lorsque je lui ai demandé ce qui empêchait un scientifique de faire une découverte qu'un autre scientifique a été en mesure de faire. Il m'a répondu que c'était rarement l'absence de faits, et a mentionné plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, voici celui que j'ai retenu : supposer telle ou telle chose sans s'en rendre compte.
>
> Antony Jay[1]

Introduction

Les sciences sociales sont les descendantes de l'Âge de raison. Elles ont hérité certaines de leurs caractéristiques des modes de pensée prérationnels, des règles du Siècle des lumières et des principes des sciences physiques — progéniture de la première génération de l'Âge de raison. Cette lourde hérédité a eu une influence profonde sur la nature et les progrès des sciences sociales telles que nous les connaissons.

Bon nombre d'historiens du domaine sont d'avis que, en dépit de cet héritage, les sciences sociales ont contribué de façon importante au mieux-être de l'humanité[2]. D'autres ont souligné que les pièges dans lesquels cette hérédité avait emprisonné les sciences sociales avaient peut-être été grandement sous-estimés. En fait, certains spécialistes qui ont étudié en profondeur ces pièges refusent de croire que des améliorations sociales se produiraient automatiquement si des ressources supplémentaires étaient consacrées à la recherche en sciences sociales telle qu'elle se pratique de nos jours. D'autres sont même allés jusqu'à qualifier les sciences sociales de "pseudo-sciences" et à soutenir qu'il faut défendre la société contre la science et les sciences sociales car elles risquent de causer du tort[3].

Étant donné ces divergences d'idées, il n'est guère surprenant que le public n'ait jamais trop bien compris de quelle manière et dans quelle mesure les sciences sociales avaient contribué à accroître le mieux-être social. Les spécialistes des sciences sociales ne devraient pas non plus se surprendre du fait que les décideurs aient, dans l'ensemble, dénigré la valeur de la recherche en sciences sociales en tant qu'outil leur permettant de prendre de meilleures décisions.

Les sciences sociales comme système social

T.S. Kuhn a donné une description très utile des sciences sociales; selon lui, les sciences sociales ne sont pas un type d'étude mais un type spécial de système social, dont les acteurs principaux sont, bien sûr, les chercheurs. Kuhn est d'avis que la science doit normalement être définie selon ces critères : (1) les chercheurs forment une sorte de collège invisible fondé sur des intérêts et des engagements communs; (2) ils ont pour tâche de résoudre des problèmes; (3) règle générale, ils travaillent sur des problèmes de détail; (4) ils s'entendent habituellement sur les principaux problèmes; (5) ils acceptent le jugement de leurs pairs seulement en ce qui concerne la définition des problèmes et des solutions; (6) il y a autoalimentation en problèmes dignes d'intérêt[4].

La principale caractéristique de ce système ou groupe de sous-systèmes (les diverses sciences sociales se sont regroupées en sous-systèmes relativement indépendants), c'est l'autonomie. Les sciences sociales peuvent avoir des

effets bénéfiques sur la société mais, en un sens, elle considèrent celle-ci comme étant fondamentalement non pertinente. L'évolution autonome des sciences sociales apparaîtrait comme la meilleure stratégie pour maximiser l'efficacité de l'ensemble de l'oeuvre scientifique, car on suppose que lorsque l'efficacité des sciences est à son maximum, tous les problèmes sociaux et économiques sont automatiquement pris en charge et traités de la meilleure façon possible. Selon les adeptes de cette théorie, le gouvernement devrait investir des sommes considérables dans la recherche en sciences et en sciences sociales, tout en laissant la communauté scientifique fonctionner de façon autonome parce que, semble-t-il, c'est la façon la plus efficace de créer le savoir nécessaire au mieux-être de la société. Certains lecteurs pourraient considérer cette façon de penser comme une caricature de la philosophie des sciences sociales au Canada, mais elle est acceptée avec fierté par une large portion de la communauté des sciences sociales[5].

Les points de vue au sujet du système social des sciences sociales sont variés. Mentionnons, entre autres, celui de l'économiste Harry Johnson qui a critiqué l'aspect corporatiste du système social. À son avis, la science est un bien de consommation qui ne diffère pas des autres modes d'expression culturelle, un produit de luxe dans lequel les nations riches et prospères peuvent investir. Pour lui, il n'y a pas plus ou pas moins de raison d'affecter les deniers publics aux sciences et aux sciences sociales qu'aux activités artistiques.[6]

Ce point de vue s'est gagné des partisans dans les cercles gouvernementaux canadiens, surtout en ce qui a trait aux sciences sociales. Il a peut-être même été à la base de la décision de réduire considérablement les fonds consacrés à la recherche en sciences sociales.

Toutefois, depuis peu, on commence à juger comme plutôt extrêmes ces deux points de vue concernant le système social des sciences sociales. Ils sont encore en vogue dans les cercles universitaires et gouvernementaux, mais les grands problèmes auxquels nos sociétés ont fait face au cours de la dernière décennie ont obligé les gens raisonnables à s'écarter de ces positions extrêmes, du moins dans le cadre de débats ouverts. On reconnaît que la recherche en sciences sociales ne peut, à toutes fins pratiques, être considérée comme une entreprise autonome ou comme un divertissement de luxe : il s'agit plutôt d'un système social chargé de fournir à la société et au gouvernement des connaissances précieuses pour les aider à améliorer la productivité et le bien-être de la collectivité. Ce troisième point de vue à l'égard des sciences et des sciences sociales est maintenant largement accepté parmi les observateurs des sciences sociales. Ceux-ci n'ont toutefois pas encore réussi à persuader leurs collègues ou les responsables gouvernementaux de la validité de cette opinion.

Selon ce troisième point de vue, la recherche en sciences sociales est considérée comme une aide technique (elle aide la société à atteindre certains objectifs) et comme un investissement social global (elle aide à accroître la productivité de la société). Les sciences et les sciences sociales sont considérées comme étant du domaine public et peuvent, par conséquent, faire l'objet d'investissements à partir des deniers publics. Mais si les sciences sociales peuvent bénéficier d'un financement public, il est normal que le public ait le droit d'exiger que leur argent soit utilisé à bon escient et que l'affectation de crédits soit évaluée en fonction de

normes externes aux sciences et aux sciences sociales comme telles[7].

Une fois ce point de vue accepté, il reste à déterminer les conditions nécessaires pour assurer que les sciences sociales sont socialement efficaces, c'est-à-dire qu'elles s'insèrent dans le système socio-politique global[8]. Ces conditions relèvent directement de la structure et du fonctionnement du système social des sciences sociales. Toutefois, avant de proposer un plan d'action en vue de définir le meilleur système social des sciences sociales, je voudrais examiner comment la recherche en sciences sociales crée un savoir social efficace.

Certaines études d'évaluation effectuées aux États-Unis ont permis d'établir les éléments d'un cadre d'analyse qui a été utile pour les récents travaux empiriques de O. Helmer et H. Helmer[9]. D'après ce cadre, la production du savoir social comporte deux grandes étapes : la production d'un nouveau savoir et la transformation de ce savoir en savoir utilisable. Des analyses de sensibilité réalisées par Helmer et Helmer semblent indiquer que l'utilisation de diverses formules pour évaluer l'une ou l'autre de ces productions ne change pas les résultats d'ensemble de leurs analyses sur l'efficacité générale des sciences sociales.

Toutefois, comme l'étude de Helmer et Helmer avait été conçue pour une fondation, elle n'a peut-être pas mesuré assez bien les incidences sociales de la recherche subventionnée. Pour les deux chercheurs, il suffisait d'établir que le nouveau savoir était utilisable. On pourrait cependant pousser plus loin leur argumentation de façon à tenir compte des avantages individuels et collectifs que procure ce savoir utilisable. Le modèle de production en deux étapes d'un savoir utile en sciences sociales tente à démontrer que l'efficacité du système social des sciences sociales peut être considéré comme le produit de trois éléments, soit N, U et B, qui correspondent aux probabilités suivantes :

N = Probabilité de nouveau savoir
U = Probabilité que le nouveau savoir soit utilisable
B = Probabilité que le nouveau savoir produise des avantages pour les particuliers et la société

Selon la théorie des sciences sociales considérées comme entreprise autonome, le rendement du système est évalué entièrement en fonction de la première composante N, ou même en fonction d'un sous-ensemble de N, jugé pertinent ou intéressant par le collège invisible. Si, par contre, l'on considère les sciences sociales comme un bien de consommation, il se peut que l'on se concentre uniquement sur certains aspects limités de B. Finalement, lorsque les sciences sociales sont perçues comme un investissement social global, le rendement est évalué en multipliant N par U et par B. Dans chacun des cas, des indicateurs sociaux approximatifs des différentes composantes ont été établis[10].

Tout semble maintenant indiquer que les diverses parties en viendront à un compromis. Le Dr Stuart Smith, président du Conseil des sciences du Canada, est d'avis que les chercheurs, les organismes de financement, les gouvernements, et les autres groupes intéressés doivent se concerter pour parvenir à ce compromis[11]. Il faudrait peut-être qu'un bouleversement se produise dans la façon de voir des spécialistes des sciences sociales et que de meilleurs liens institutionnels se créent entre les chercheurs en sciences sociales et la communauté qu'ils desservent.

Les pièges qui guettent les sciences sociales

Déchiffrer le langage des sciences sociales, c'est un peu comme essayer de lire un palimpseste -- parchemin manuscrit dont on a effacé la première écriture pour pouvoir écrire un nouveau texte. De nos jours, la pratique des sciences sociales fait appel à de nombreux codes professionnels qui ont eu cours avant, pendant et après le Siècle des lumières. Ces codes sont nombreux, tant sur le plan épistémologique qu'institutionnel, et ils ont déformé la pratique des sciences sociales et l'ont empêchée de contribuer pleinement à la création d'un savoir social efficace. Les quelques exemples qui suivent illustrent ce fait.

A. Les pièges épistémologiques

Les spécialistes des sciences sociales contemporains n'ont pas réussi à se dégager autant qu'ils le croient de la façon de penser antérieure au Siècle des lumières non plus que du mode de fonctionnement des sciences physiques. Les sciences sociales souscrivent à une épistémologie qui ne lui convient peut-être pas[12].

1. L'hypothèse d'une rationalité unique[13]

Avant le Siècle des lumières, on croyait qu'un seul dieu avait créé le cosmos. Ce dieu, d'après Leibnitz, était mathématicien. Les spécialistes des sciences naturelles s'étaient donc donné pour tâche de reconstruire de façon rationnelle cet immense ordre mathématique afin de le bien comprendre. Les physiciens ont continué à définir leur travail de la sorte, même après que le dieu créateur ait été jeté hors de la scène, comme si l'unité du monde, idée implicite du postulat d'un dieu créateur, devait être maintenue à tout prix.

La stratégie initiale des sciences physiques, fondée sur l'hypothèse d'un ordre mondial unifié, mettait l'accent sur trois principes qui, presque jusqu'à ce jour, sont demeurés au coeur de presque toute l'épistémologie des sciences physiques : a) la quantification, b) la relation de cause à effet, c) l'utilisation de modèles mécaniques. Les deuxième et troisième principes ont peut-être déjà été abandonnés par les sciences physiques à la suite des travaux sur la mécanique quantique (selon laquelle des expériences répétées plusieurs fois dans des conditions identiques donnent des résultats différents) et à la lumière des travaux de James Clerk Maxwell, qui ont démontré que la réalité physique n'était pas explicable à l'aide de moyens mécaniques. Toutefois, ces nouvelles idées n'ont pas encore atteint les sciences sociales.

Une grande partie des sciences sociales demeure donc toujours sous l'emprise du modèle mécaniste de la réalité, qui a façonné leurs paradigmes dominants. On a donc accusé les sciences sociales "de s'écarter des données de base" parce que leur vision de la réalité les considérait comme inadmissibles. Le modèle mécaniste de la réalité ne peut tenir compte des valeurs, des finalités, de l'expérience intime et des comportements significatifs. Pourtant, ni les erreurs de prévision, ni l'incapacité de rendre compte d'une grande partie des vertus humaines (créativité, amour, courage, dignité, etc.) ne semblent décourager les spécialistes en sciences sociales d'adhérer à cette conception étroite de la façon dont la réalité est organisée, héritée des sciences physiques à leur début[14].

2. Le modèle de la rationalité technique

Ce modèle définit l'activité professionnelle dans le domaine scientifique comme "la solution de problèmes par l'application rigoureuse d'une théorie et de techniques scientifiques[15]." Le modèle de la rationalité technique montre le sens unique qu'emprunte le savoir : à partir de la discipline ou de

la science fondamentale, en passant par les sciences appliquées ou le génie, jusqu'à la prestation des services aux clients -- pour employer les termes d'Edgar Schein[16].

Les origines de la rationalité technique peuvent aussi remonter aux travaux des philosophes du Siècle des lumières : ceux-ci voulaient "maîtriser la science pour créer des techniques qui serviraient à la réalisation des buts de l'humanité[17]." À la fin du XIXe siècle, avec la création des universités modernes, cette vision du monde s'institutionnalisa et il s'ensuivit une division du travail entre les universités et les écoles professionnelles. Comme l'affirme ironiquement Thorstein Veblen dans The Higher Learning in America, l'université de 1918 "préparait bien à une vie de sciences et d'érudition" tandis que les établissements de niveau inférieur cherchaient à transmettre "des connaissances et des habitudes qui feraient de leurs étudiants des citoyens bien adaptés, quelle que soit plus tard leur place dans le tissu social[18]". Comme le résume Donald Schon, "le monde professionnel fera part de ses problèmes pratiques aux universités, et celles-ci, en tant que lieu unique de recherche, lui transmettront le nouveau savoir scientifique, qu'il se chargera d'appliquer et de mettre à l'essai[19]."

Schon démontre que le modèle de la rationalité technique a échoué sous des aspects importants dans le domaine des sciences sociales, celles-ci ayant adopté sans discernement le modèle des écoles de médecine et d'ingénierie de la fin du XIXe siècle sans se rendre compte des aberrations auxquelles ce modèle avait donné lieu. Comme le disait Herbert Simon, "les écoles d'ingénierie sont devenues des écoles de physique et de mathématiques; les écoles de médecine sont devenues des écoles de biologie..." Parce qu'elles n'ont pas su mettre au point une épistémologie de la pratique pour remplacer ou compléter le modèle de la rationalité technique, les sciences sociales ont gravement compromis leur rôle d'instrument efficace du progrès social[20].

B. Les pièges institutionnels

D'une certaine façon, un système social comprend une structure, une théorie et une technologie[21]. Il est évident que les théories dominantes dont nous avons parlé ont façonné la structure et les institutions du système social des sciences sociales de même que ses techniques privilégiées. C'est ainsi que se sont développés des pièges institutionnels.

1. Le système de castes

L'emprunt massif au modèle des sciences physiques a eu des effets non intentionnels sur les sciences sociales. Celles-ci dépendent beaucoup plus que les sciences physiques de la définition de problème[22]. Par conséquent, la nature des fondements techniques du savoir à acquérir n'est pas tout à fait évidente, et le transfert de connaissances entre les disciplines fondamentales et les praticiens ne se fait pas.

C'est ainsi que les universités se sont isolées du monde du travail et que se sont créés des rapports paisibles (bien que parfois hostiles) entre les spécialistes en sciences sociales des universités et leurs collègues de l'extérieur qui tentaient d'appliquer les résultats des recherches en sciences sociales. Ces rapports étaient indépendants à cause de l'utilisation limitée que pouvaient faire les praticiens des travaux des universitaires et du manque de pertinence, aux yeux des universitaires, des travaux provenant de la réflexion en situation.

Avec le temps, un système de castes s'est établi : les spécialistes universitaires des sciences sociales mettent l'accent sur "la structure théorique fondamentale des disciplines" dans

leurs recherches, tandis que "les spécialistes des sciences sociales qui étudient des problèmes réels sont souvent considérés comme des citoyens de deuxième ordre; les universitaires les considèrent comme étant inférieurs à leurs collègues effectuant des recherches fondamentales[23]."

Quelques intrus, provenant surtout d'écoles professionnelles affiliées à des universités, se sont infiltrés dans ce monde concurrentiel pour jouer le rôle utile d'arbitre entre ces deux mondes. Toutefois, ces amateurs et ces consultants ont rapidement été classés comme n'étant pas à la hauteur par leurs pairs, car leurs travaux ne respectaient pas les normes du collège invisible[24].

Le modèle de la rationalité technique aurait pu être en mesure de répondre en partie aux besoins des praticiens et des professionnels, mais le système de castes et l'absence de communication entre ceux qui sont chargés d'élargir la base des connaissances et ceux qui sont responsables d'appliquer ces connaissances au sein du gouvernement, du milieu des affaires, des syndicats et de la société en général ont rendu impossible ou inefficace toute tentative de dialogue créateur.

2. Le syndrome du projet

Au Canada, des centaines peut-être d'organismes prétendent effectuer des recherches en sciences sociales; mais des centaines de molécules ne forment pas nécessairement un organisme sain.

La recherche en sciences sociales au Canada est très personnalisée, fragmentée et fragile (pour ne pas dire éphémère), et la plupart du temps, elle se situe bien en deçà du seuil optimal. Parmi les causes de ce phénomène, mentionnons une faible base industrielle sous contrôle canadien et par conséquent l'absence d'aide privée à la recherche en sciences sociales; les progrès assez récents des sciences sociales au Canada; et la nature même de l'entreprise, qui ne conduit pas nécessairement -- comme c'est souvent le cas en sciences physiques en raison des besoins des chercheurs en pièces d'équipement -- à la formation de grosses équipes qui existeront pendant plus d'une année scolaire.

Cet état de fait tient aussi à l'affectation par projet du financement de la recherche en sciences sociales. Pour faire des recherches sérieuses en sciences naturelles, le spécialiste doit, pour faire fonctionner son laboratoire, compter sur l'appui constant d'une infrastructure de recherche. On a établi des méthodes de financement qui reconnaissent ces besoins et qui accordent de l'importance au scientifique plutôt qu'au projet comme unité significative du cycle de recherche[25]. Dans le domaine des sciences sociales, la recherche est trop souvent financée en fonction des projets. Chaque projet est étudié hors contexte par des groupes d'arbitres qui changent sans cesse et qui connaissent mal le programme de recherche global dans lequel il s'inscrit. Les chercheurs ne sont donc jamais sûrs, d'une année à l'autre, s'ils recevront des crédits pour poursuivre leurs travaux. Comme leurs besoins d'aide à l'infrastructure ne sont pas reconnus, il leur est difficile de prendre des engagements à long terme. On constate donc un roulement important de personnel au sein des équipes de recherche qui ont survécu.

Le syndrome du projet qui caractérise la recherche en sciences sociales au Canada a empêché le développement de la recherche en fonction du domaine (c'est-à-dire de la recherche qui permet d'établir des liens entre un groupe de sciences sociales et un grand secteur d'intérêt social) ou de sa contrepartie concrète, les programmes de recherche réalisés en collaboration (c'est-à-dire un programme

mené par un groupe de recherche en collaboration avec un groupe de clients)[26].

Comme le disait si bien Sir Geoffrey Vickers, dans son ouvrage intitulé Freedom in a Rocking Boat, "un piège est un piège seulement pour les êtres qui ne peuvent en saisir le mécanisme de fonctionnement[27]." À mon avis, les pièges dont nous avons parlé présentent des difficultés solubles. Ces pièges peuvent être évités, mais il faut pour cela porter un jugement critique sur les pratiques actuelles et savoir comment renouveler l'architecture sociale.

De modestes propositions

Les obstacles qui empêchent les sciences sociales de participer plus pleinement à la formulation de concepts et à la création de connaissances sociales utiles possèdent un dénominateur commun -- ils sont créés par l'être humain. Comme celui-ci peut les créer, il peut également les supprimer. Il est vain de tenter de châtier la tradition d'utopisme et de naiveté qui a entaché la pratique des sciences sociales ou de faire disparaître les craintes irraisonnées des gouvernements, qui perçoivent les sciences sociales comme des sciences essentiellement critiques, subversives. Les obstacles qui empêchent véritablement les sciences sociales de donner un meilleur rendement se situent plutôt au niveau de l'outillage mental et de la technologie sociale. Et c'est à l'élimination de ces obstacles que doit viser tout ensemble de propositions.

A. Vers une nouvelle épistémologie de la pratique

J'ai déterminé deux grandes entraves épistémologiques à la créativité en sciences sociales. À mon avis, ce n'est que lorsque les spécialistes des sciences sociales auront libéré leur outillage mental de ces contraintes que leur contribution à la création d'un savoir social efficace et à l'amélioration de la société pourra être valable. Mes propositions ne sont pas des cures instantanées ou des panacées. On pourrait plutôt les considérer comme l'équivalent mental d'un débouché-conduit.

1. Une déclaration d'indépendance

Les spécialistes des sciences sociales sont prisonniers d'une conception très étroite de la rationalité et de la méthode. Une des premières mesures qui pourrait être prise pour libérer les spécialistes des sciences sociales de cet héritage, c'est une déclaration d'indépendance face à l'épistémologie dominante. Paul Feyerabend a présenté une argumentation en faveur d'une telle déclaration d'indépendance dans deux ouvrages importants[28].

Feyerabend démontre que "l'anarchisme, qui n'est peut-être pas la philosophie politique la plus attrayante, est certainement un excellent remède en ce qui concerne l'épistémologie[29]. Selon lui, toutes les méthodologies comportent des limites et ont des rendements décroissants, et l'on aurait tort de s'en tenir à une seule et d'exclure toutes les autres.

Les praticiens perspicaces ont déjà sonné l'alarme. La pratique des "sciences normales" est tellement oppressive que Wassily Leontief, titulaire du prix Nobel d'économie, pouvait déclarer sans risquer d'être frappé d'ostracisme par ses collègues que "les méthodes utilisées pour maintenir la discipline intellectuelle dans les départements d'économie rappellent parfois celles employées par les marines pour assurer la discipline à Parris Island[30]."

Au cours des quelque dix dernières années, les spécialistes des sciences sociales se sont rendus compte que la méthodologie et l'épistémologie de la physique classique n'étaient pas

appropriées à leur domaine. Ils ont reconnu que l'attitude positiviste qu'ils avaient adoptée jusqu'alors n'était pas nécessairement la stratégie de recherche la plus utile. L'application de la méthode dite scientifique aux problèmes humains peut conduire à une aberration scientifique et réduire la notion de savoir "au type de savoir acquis par les sciences physiques[31]". La réaction passionnée de Feyerabend ne vise pas, comme l'ont prétendu certains critiques non avisés, à remplacer de solides traditions par l'idéologie du "tout est bon". L'idéologie dominante des sciences sociales est plutôt devenue une idéologie de réglementation au sein du collège invisible : l'intolérance intellectuelle et l'excommunication rituelle étaient devenues des éléments familiers dans les cercles de spécialistes des sciences sociales.

Ce genre de déclaration d'indépendance peut apparaître elle aussi comme un rituel sans grande signification, mais pour que les sciences sociales deviennent plus efficaces, il faut absolument, et il suffit peut-être, d'abolir la notion voulant qu'il n'existe qu'une seule façon de poursuivre des recherches en sciences sociales. Actuellement, les institutions demeurent attachées à une épistémologie particulière suivant laquelle de nombreuses questions importantes sont intentionnellement négligées et, comme nous l'avons déjà mentionné, les sciences sociales "s'écartent de leurs données de base[32]."

2. Les mérites de la réflexion dans l'action

Il ne suffit pas, pour les sciences sociales, de s'écarter de l'épistémologie dominante, il faut aussi qu'elles élaborent une méthode de rechange souple et pragmatique et qu'elles établissent des relations nouvelles entre la raison et la pratique.

Depuis longtemps, les spécialistes des sciences sociales admettent la distinction qu'a établie Chester Barnard entre les processus de la pensée et les processus non logiques (ces derniers sont ceux qu'il est impossible de traduire par des mots ou un raisonnement et qui se révèlent seulement par un jugement, une décision ou une action[33]). Selon Barnard, beaucoup d'activités peuvent être considérées comme rationnelles même si elles ne peuvent être exprimées sous forme de processus d'optimisation -- c'est-à-dire comme la simple maximisation d'une fonction soumise à des contraintes. Donald Schon a tenté de formuler clairement cette épistémologie de la pratique en la comparant au modèle de la rationalité technique et en examinant différents genres d'études de cas portant sur la réflexion dans l'action dans divers contextes professionnels[34].

Ce travail a révélé à la fois les limites du modèle de la rationalité technique et les avantages "d'une épistémologie de la pratique qui inscrit la résolution des problèmes techniques dans un contexte de réflexion global, indique comment la réflexion dans l'action peut être intrinsèquement rigoureuse et rattache l'art de la pratique, dans son incertitude et son caractère unique, à l'art de la recherche du scientifique[35]."

La légitimité de cette nouvelle épistémologie a été confirmée par Feyerabend dans un contexte différent, lorsqu'il a examiné les relations entre la raison et la pratique. Il a alors été amené à remettre en question le point de vue du modèle de la rationalité technique, selon lequel "la raison guide la pratique" et le point de vue naturaliste opposé, qui veut que "la raison tire à la fois son contenu et son autorité de la pratique". Il a inséré entre la déduction et l'induction une philosophie pragmatique de la transduction : "La raison sans les conseils de la pratique nous mène sur une mauvaise voie, tandis que la pratique se trouve grandement améliorée par la raison[36]."

Tout cela peut sembler quelque peu banal, mais les universités et les organismes de financement ne semblent pas avoir bien saisi ces nouvelles épistémologies. La rationalité technique n'a jamais été remise en question et la réflexion dans l'action n'est considérée ni comme une activité légitime ni comme une activité de recherche. À ce sujet, il est assez intéressant d'analyser les formules de demande de subventions d'organismes bien connus. Les idées selon lesquelles la définition de problème est cruciale et que "lorsque quelqu'un dans l'action réfléchit, il devient un chercheur dans le domaine pratique[37]" ne reçoivent pas encore l'assentiment général. Par conséquent, le collège invisible et ses représentants au sein des comités et des conseils subventionnaires s'assurent, plus ou moins sciemment, que les travaux qui n'entrent pas dans les limites des "sciences normales" ne bénéficient d'aucun soutien. Ce mécanisme de réglementation renforce la survie et la prospérité de l'épistémologie dominante et condamne ses rivales.

3. Le déplacement des concepts en tant que méthode

Il ne suffit pas d'élargir la recherche en sciences sociales pour qu'elle englobe d'autres réalités et d'autres épistémologies ou de bouleverser le modèle de la rationalité technique; il est également essentiel de mieux comprendre comment les nouvelles interactions entre la raison et la pratique généreront des connaissances sociales innovatrices, créatrices et utiles. La théorie du déplacement des concepts, c'est-à-dire la façon dont "un concept ancien est placé dans une nouvelle situation de sorte qu'il se modifie et se développe est la clé de cette compréhension[38]."

Des déplacements de ce genre, qui sont souvent générés par des analogies et des métaphores, ne peuvent que se multiplier dans le monde de plus en plus concurrentiel des paradigmes et des épistémologies, et dans un cadre où la réflexion en situation donne lieu à des contacts plus nombreux entre des domaines de savoir qui s'étaient ignorés jusque-là. Au lieu de compter sur les différentes disciplines pour faire des percées de plus en plus profondes dans des sous-domaines sans cesse plus limités, les chercheurs doivent peut-être commencer à analyser les grandes préoccupations sociales à l'aide de nouveaux concepts, qui sont peu susceptibles de se manifester, sauf au point de rencontre entre les disciplines traditionnelles.

De tels déplacements de concepts au point de contact entre les disciplines ou à la limite entre la raison et la pratique encourageront sans doute ce que Roger Caillois a qualifié de "sciences diagonales -- l'étude des phénomènes qui dépassent les cadres traditionnels des diverses sciences[39]." L'existence même de ces sciences diagonales et le fait d'admettre que les échanges entre les sciences diagonales et les sciences sociales généreront peut-être de nouveaux concepts et un savoir social efficace dans différents domaines pourraient bien mener à une déréglementation de la recherche en sciences sociales et favoriser un esprit de création et de collaboration dans le domaine.

Peut-être est-il impossible de présumer que le nouvel outillage mental des spécialistes en sciences sociales qui émergera probablement des expériences de ce genre accroîtra la capacité des sciences sociales de créer un savoir social efficace, mais parier sur ce nouvel outillage mental constitue certainement la chose la plus raisonnable et la plus prometteuse à faire, pour le moment.

B. Vers une technologie sociale améliorée des sciences sociales

Même si l'outillage mental est remis à neuf, la recherche en sciences sociales

a peu de chance de devenir plus efficace à moins que l'on n'écarte aussi les entraves institutionnelles actuelles. Autrement, la recherche en sciences sociales ne pourra concentrer son activité nouvellement déréglementée sur des domaines de recherche valables pour sa clientèle. Il faut donc établir des voies de communication plus efficaces entre les universitaires et les utilisateurs de la recherche en sciences sociales.

1. Les concepteurs et les technologues sociaux

Dans le domaine des sciences physiques et biologiques, il s'est produit une division du travail (sinon dans les organigrammes, du moins dans la réalité) non seulement entre les scientifiques et les praticiens, ou entre les scientifiques et les concepteurs, mais aussi entre les praticiens des sciences naturelles et ceux des sciences de l'artificiel. Cette division du travail n'a jamais été facile et, dernièrement, les forces combinées des "sciences normales" et du "système de castes" ont eu un effet négatif. "Le mouvement de rapprochement vers les sciences naturelles et d'éloignement par rapport aux sciences de l'artificiel s'est accentué et s'est accéléré en génie... et en médecine[40]." Ce mouvement d'abandon de la conception, au profit des sciences, se produirait aussi, semble-t-il, dans les facultés de droit, de journalisme, d'administration, etc., mais dans ces cas, la situation est d'autant plus difficile que les praticiens et ceux que l'on pourrait appeler les technologues sociaux des sciences sociales ont peu de traditions et n'ont pas vraiment eu la possibilité de se développer.

En fait, la base de savoir comporte des lacunes : il n'existe pas de groupe bien établi de praticiens dans le domaine des sciences sociales qui pourraient être pour ces dernières ce que les ingénieurs sont aux sciences naturelles fondamentales. Le dialogue entre la raison et la pratique souffre considérablement de l'absence de tels agents et, bien sûr, la possibilité que les practiciens et les scientifiques travaillent en collaboration se trouve diminuée par l'absence d'intermédiaires entre les deux groupes.

Il y a déjà un quart de siècle, Herbert Simon prévoyait la naissance d'une "science de la conception" et d'une "science de l'artificiel" au sein des bonnes écoles d'administration, ce qui les aurait différenciées des facultés d'économie et de psychologie[41]. Toutefois, l'exactitude de l'hypothèse de Simon n'est pas entièrement démontrée. En sciences sociales, l'équivalent des "concepteurs", qui, comme les architectes et les médecins, s'occupent de mettre en pratique les sciences sociales, ainsi que de concevoir et de réaliser des expériences en situation, n'existe pas encore. Par exemple, les gestionnaires souffrent toujours de schizophrénie : ce sont, d'une part, des experts en sciences de la gestion et, d'autre part, des techniciens appliquant des principes de gestion aux problèmes de tous les jours[42].

2. Le professionnalisme

Il ne suffit peut-être pas de former des spécialistes en sciences sociales appliquées ou des technologues sociaux et de leur apprendre à accorder de l'importance à la réflexion en situation et à se perfectionner dans ce domaine. Les spécialistes qui possèdent une formation adéquate doivent également être capables de maintenir de bons rapports avec leurs clients. C'est ce qu'on appelle le professionnalisme.

Jusqu'à tout récemment, les spécialistes des sciences sociales ne se considéraient pas comme des professionnels et ils préféraient s'éviter la contrainte de travailler pour un client. À cet égard, les spécialistes des sciences sociales diffèrent des architectes, des

avocats, des ingénieurs civils et des médecins, qui acceptent tous la discipline et les limites que leur impose le travail avec des clients. Certains diront que ces professionnels ont réussi à dépasser leurs limites à la suite des pressions exercées par les clients qui leur font connaître leurs besoins et leurs objectifs.

Règle générale, le client des spécialistes des sciences sociales n'est pas un particulier. Il s'agit souvent d'organismes, surtout d'organismes d'État. C'est aussi le cas d'autres professions, mais le phénomène est au coeur même de la pratique des sciences sociales. En effet, pour les sciences sociales, le client, c'est la société[43]. La société est peut-être un peu plus difficile que les patients du médecin, mais les spécialistes en sciences sociales ont si peu de contact avec leurs véritables clients qu'ils ont du mal à prendre et à tenir des engagements et à faire preuve de loyauté envers le public anonyme qui est censé être leur client.

Selon certains, il faudrait qu'une plus grande partie des recherches en sciences sociales soit financée par des contrats plutôt que par des subventions. La responsabilité prendrait peut-être ainsi le pas sur le hasard, le client perdrait de son caractère anonyme et les liens professionnels entre le chercheur et la société pourraient être resserrés[44].

Les universités n'ont pas beaucoup contribué à susciter et à développer un intérêt professionnel face au système des clients. Il est rare que les universitaires soient récompensés pour le travail qu'ils effectuent en tant que professionnels et consultants (certains établissements leur reprochent même). Les mécanismes d'encouragement et de récompense en place dans les universités sont plus souvent une cause d'aliénation que d'incitation pour le professionnel en puissance.

Les écoles professionnelles de sciences sociales sont encore perçues, dans la plupart des universités, comme des entités de second ordre; pourtant, elles assurent la production d'un savoir très utile. L'idée selon laquelle la recherche est une activité de praticien est étrangère à la plupart des administrateurs universitaires : la réflexion en situation est considérée comme étant moins utile que la recherche universitaire ou même comme n'étant pas une activité de recherche. C'est pourquoi on dit que le milieu universitaire n'encourage pas le professionnalisme -- il le craint.

3. Un système d'orientation

Faute de technologues et d'ingénieurs sociaux et d'une éthique professionnelle, le système social des sciences sociales n'a pas bénéficié d'un mécanisme de contrôle ordonné capable d'assurer la production d'un savoir plus efficace. Cela a donné lieu à un débat quant au rôle que devrait jouer le gouvernement dans l'orientation de cette discipline.

Selon un point de vue largement accepté, le gouvernement n'a rien à voir dans les affaires de l'esprit. Un autre point de vue, qui est probablement plus raisonnable, soutient exactement le contraire : les affaires de l'esprit pourraient bien compter parmi les responsabilités les plus importantes du gouvernement. Joseph Tussman a exposé ce dernier point de vue en termes très clairs :

> La collectivité étant ce qu'elle est, elle a tout à gagner à maintenir les institutions qui créent et transmettent le savoir et à conserver ses institutions chargées d'informer, de débattre, de délibérer et de décider. La question est donc de savoir si le gouvernement, intermédiaire par lequel la collectivité fait valoir nombre de ses objectifs, a (ou peu se voir accorder) l'autorité pour

> agir dans ce domaine d'intérêt, ou si, pour des raisons spéciales, la collectivité ne peut agir par le biais du gouvernement pour les questions qui touchent l'esprit[45].

Il existe toujours en réalité une politique de la recherche et du savoir. Le monde de la recherche n'est ni tout à fait autonome ni tout à fait libre. Il doit donc y avoir un moyen terme entre accepter que le gouvernement soit totalement absent et accepter qu'il joue le rôle de manipulateur. C'est la position que Tussman décrit comme un "leadership enrichissant et formateur qui nous force à nous pencher sur les questions sociales d'actualité[46]."

Au Canada, les spécialistes des sciences sociales hésitent beaucoup à débattre ouvertement la part de responsabilité que devraient assumer les gouvernements et les tâches qu'ils devraient prendre en charge quant à l'orientation du système social de la recherche en sciences sociales. Pourtant, il est évident (sauf pour ceux qui pensent que le hasard leur garantie de façon automatique et tautologique un monde idéal) que le laisser-faire n'a pas permis au système social de la recherche en sciences sociales de s'intéresser à des questions pertinentes. Par conséquent, il faut une certaine forme d'orientation pour que la recherche porte sur les problèmes qui, selon la société, sont importants.

Il ne revient pas aux disciplines corporatistes de déterminer ce que sont les problèmes "normaux" ni "la méthodologie et l'épistémologie normales" pour les résoudre. On devrait établir un système d'encouragement et de récompense qui orienterait les spécialistes des sciences sociales vers certains domaines ou questions d'intérêt social tout en leur laissant la possibilité d'acquérir un savoir utile et efficace, sur le plan social, à l'aide de la méthodologie ou de l'épistémologie de leur choix. Voilà ce qu'est vraiment la liberté universitaire.

Des choix aussi stratégiques de la part du gouvernement ne porteront peut-être pas le système de recherche en sciences sociales au plus haut des sommets. Nous savons déjà que la main invisible du laisser-faire ne permet pas non plus d'accomplir ce tour de force. Le degré optimal de coercition qu'il faudrait exercer sur le système social de la recherche en sciences sociales n'est pas égal à zéro. Ce qu'il faut, c'est aussi peu de coercition que possible mais autant que nécessaire.

Dans ce sens, l'apparition récente des subventions thématiques dans le financement de la recherche pourrait s'avérer très créatrice et très utile socialement.

Cependant, il ne faudrait peut-être pas se fier seulement aux stimulants financiers temporaires pour orienter les spécialistes des sciences sociales vers certaines directions, vers une recherche à caractère thématique ou vers certaines formes de collaboration. De plus, il faut s'assurer que cette orientation entraînera la création d'un système de recherche en sciences sociales plus approprié au Canada.

Il existe divers types de systèmes, mais il ne convient pas ici de les passer en revue. Quoi qu'il en soit, le système choisi, même s'il est efficace à l'étranger, devra évidemment être modifié en fonction du contexte canadien. Les architectes sociaux devront concevoir un système de recherche en sciences sociales qui réussisse à générer plus efficacement un savoir et des concepts sociaux, au Canada; pour cela, certaines connaissances de la théorie et de la pratique de la structure sociale sont nécessaires, et ces connaissances sont disponibles[47].

Toutefois, pendant que le Canada attend qu'un architecte social lui propose un plan, il serait peut-être utile d'examiner un projet avancé il y a 20 ans par le Council of the Tavistock Institute of Human Relations, de Grande-Bretagne[48]. Ce plan prévoit trois grands types d'organisme de recherche :

Type A : Centres de services professionnels en sciences sociales chargés d'étudier les problèmes pratiques immédiats, et auxquels sont affiliés des établissements de recherche et de développement.

Type B : Centres de recherche fondamentale affiliés à de grands établissements d'enseignement. Les centres de type B sont l'opposé et le complément de ceux de type A.

Type C : Centres de recherche appliquée affiliés à des établissements de formation avancée en recherche. Les centres de type C peuvent être considérés comme découlant des centres de type A et B. Ils assurent les liens nécessaires entre ces deux types et jouent le rôle d'intermédiaires entre les usagers et les départements universitaires conventionnels.[49]

Les principales caractéristiques de ces trois types d'organisation sont exposées dans les tableaux 1 et 2 et dans la figure 1.

Conclusion

Comme je l'ai déjà mentionné, les sciences sociales, en tant que système social, portent une lourde hérédité et les pièges épistémologiques tout autant qu'institutionnels ont empêché les sciences sociales d'être aussi efficaces qu'elles auraient pu l'être. Ces entraves, comme nous l'avons vu, pourraient être éliminées grâce à un peu d'ingéniosité.

Quelques-unes des propositions formulées ici peuvent facilement être mises en application; d'autres ont peu de chance d'être appliquées immédiatement du fait que les mentalités ont du retard sur la réalité. Il est peu probable toutefois que des changements importants soient apportés au système social des sciences sociales avant qu'une planification minutieuse ne soit effectuée. Les gouvernements devront trouver le moyen d'assurer le leadership dont nous avons parlé dans la section précédente. Les éléments qui forceront les sciences sociales à s'intéresser aux questions sociales pertinentes peuvent appartenir à divers cadres institutionnels, pas nécessairement à ceux dont il est fait mention ici. Toutefois, ce qui s'impose aujourd'hui, c'est l'établissement d'une tribune où l'on pourrait mettre de l'ordre dans ces questions. Pour le moment, il n'existe rien de tel au Canada. Peut-être conviendrait-il de rétablir le comité sénatorial de la politique scientifique?

Entre-temps, j'ose espérer que certaines de mes suggestions seront utiles et que l'anathème de Maurice Blanchot, "Il suffit de dire les choses pour qu'on ne les croie pas, de les montrer du doigt pour qu'on ne voit plus que le doigt" ne s'appliquera pas à la présente communication.

Remerciements

Je tiens à remercier Henriette Nicoll de l'aide qu'elle m'a fournie pour la préparation du présent document.

Figure 1. Recoupement du travail des types d'organismes de recherche

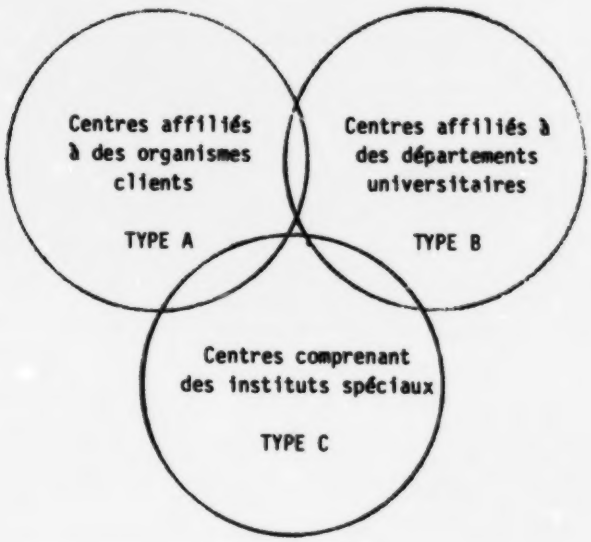

Tableau 1. Caractéristiques des principaux types d'organismes de recherche

	Genre de cadre		
	Organismes clients	Départements universitaires	Instituts spéciaux
Source du problème	Besoins particuliers du client	Besoins théoriques et méthodologiques	Besoins généraux du "domaine"
Niveau du problème	Concret	Abstrait	Générique
Activités	Recherche/ services	Recherche/ ensignement	Recherche/ application
Disciplines	Multiples	Uniques	En corrélation
Modèle d'ensemble	Type A	Type B	Type C

Tableau 2. Genres d'unités de recherche par rapport aux grands types

Type principal	Genres	Exemples dans le domaine des sciences sociales
Type A: Centres affiliés à des organismes clients	1. Organismes internes	Home Office Research Unit
	2. Etablissements contrôlés directement	Station de recherche sur la transport routier, section psychologique et sociale
Type B: Centres affiliés à des départements universitaires	1. Programmes de premier et de deuxième cycles	Institute of Social Anthropology (Oxford)
	2. Programmes post-doctoraux (recherche fondamentale)	Nuffield College (Oxford)
	3. Programmes post-doctoraux (contracts)	Etudes pour les ministères gouvernementaux par la London School of Economics
Type C: Centres comprenant des instituts spéciaux	1. Organismes établis dans les universités	Institute of Applied Economics (Cambridge)
	2. Organismes autonomes	National Institute of Industrial Psychology
	3. Organismes nationaux (installations à frais partagés)	*
	4. Organismes nationaux (installations à tâches partagées)	Sondages gouvernementaux en sciences sociales

* Les instituts de type C3, comme le National Institute for Nuclear Physics, ne sont pas encore considérés comme nécessaires pour les sciences sociales.

Source: Adaptation de Social Science and a National Policy for Science, brochure Tavistock n° 7 (London: Tavistock Institute of Human Relations, août 1964), 8-9.

Notes

1. A. Jay, Corporation Man, (Richmond Hill, Pocket Books, 1973), 28.

2. Un des multiples livres sur la question est celui de Scott Gordon, Social Science and Modern Man (Toronto, Presses de l'université de Toronto, 1970).

3. L. LeShan et H. Margenau, Einstein's Space and Van Gogh's Sky: Physical Reality and Beyond, (New York, Macmillan, 1982), chapitre 12; P. Feyerabend, "How to Defend Society Against Science", Radical Philosophy 2 (été 1975), 4-8.

4. T.S. Kuhn, The Structure of Scientific Revolutions (Chicago, Presses de l'université de Chicago, 1961); B. Ward, What's Wrong with Economics? (New York, Basic Books, 1972), chapitre 1.

5. La formidable campagne des associations de sciences sociales au cours des cinq dernières années, au Canada, contre l'idée même des subventions thématiques et, plus tard, contre les subventions stratégiques en tant qu'orientation principale des politiques, est plutôt révélatrice. Une étude de cas de ces événements n'a pas encore été réalisée, mais il est évident que ces débats ont permis de connaître le système de valeurs de la majorité des spécialistes des sciences sociales.

6. H.G. Johnson, "Federal Support of Basic Research," dans Basic Research and National Goals (Washington, D.C., The National Academy of Sciences, 1965), 127-142.

7. Ces diverses théories des sciences et des sciences sociales sont élaborées par H. Brooks dans The Government of Science (Cambridge, Massachusetts, Presses du MIT, 1968), chapitre 3. Pour un débat sur la question et sur la validité de ces différents points de vue, voir J. Tussman, Government and the Mind (New York, Presses de l'université d'Oxford, 1977); voir également G. Paquet et J.H. Taylor, On Marksmanship (Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1983 (polycopié).

8. Pour une définition simple de l'efficacité dans ce contexte, voir W. Baker, "The Triple-E Movement and Productivity in Canada's Federal Public Services", Optimum 11, nº 3 (1980), 5-20.

9. O. Helmer et H. Helmer, Future Opportunities for Foundation Support (Middletown, Connecticut, The Institute for the Future, 1970); pour un résumé, voir Paquet et Taylor, op. cit., annexe I, 1.23 ff.

10. Actuellement, ces indicateurs sont loin d'être fiables, mais ils indiquent la voie à suivre pour l'élaboration de données plus fiables. Pour un débat général sur ces questions, voir Paquet et Taylor, op. cit. Pour un autre exercice en vue d'établir des comparaisons, à l'échelle nationale, entre les activités scientifiques et les objectifs nationaux, voir N.H. Lithwick, Canada's Science Policy and the Economy (Toronto, Methuen, 1969) annexe C.

11. Dr Stuart Smith, discours prononcé devant la Fédération canadienne des sciences sociales, Ottawa, le 12 mai 1984.

12. Cet argument est habilement soutenu dans l'ouvrage récent de H.A. Simon, The Sciences of the Artificial (Cambridge, Massachusetts, Presses du MIT, 1981), deuxième édition. Cet ouvrage a été traduit en français par Jean-Louis Le Maigne et porte le titre La science des systèmes (Epi éditeurs, Paris, 1974).

13. L'orientation générale de l'argumentation développée dans cette section est de LeShan et Margenau, op. cit., chapitre 12.

14. LeShan préconisait une stratégie s'appuyant sur l'utilisation pratique de nouvelles réalités dans le domaine des sciences sociales, stratégie qui semblerait n'être pas moins acceptable que la stratégie qui a mené à l'utilisation pratique des espaces à n dimensions en géométrie. L. LeShan, Alternate Realities (New York, M. Evans, 1975).

15. D.A. Schon, The Reflective Practitioner: How Professionals Think in Action (New York, Basic Books, 1983), 21. Pour mon exposé, je m'inspire grandement des idées énoncées au chapitre 2.

16. E. Schein, Professional Education (New York, McGraw Hill, 1973), 39. Cité par Schon, The Reflective Practitioner, 24.

17. Schon, The Reflective Practitioner, 31.

18. T. Veblen, The Higher Learning in America (New York, Hill and Wang, 1972), 13. Réimpression de l'édition de 1918. Cité par Schon, The Reflective Practitioner, 35-36.

19. Schon, The Reflective Practitioner, 36.

20. Pour un examen critique des incidences de cette tendance sur la formation professionnelle en général et sur la production d'un savoir en sciences sociales efficace, voir l'ouvrage de H.A. Simon, titulaire du prix Nobel, op. cit., 29. Simon explique les limites du modèle de la rationalité technique. Ses efforts peuvent être considérés comme des efforts en vue de sauvegarder le modèle en créant une science de la conception. Toutefois, la dichotomie qu'il propose entre la "tâche des disciplines scientifiques d'enseigner des choses naturelles" et la tâche des professions, "d'enseigner des choses artificielles" est intéressante en ce sens qu'elle sous-entend qu'une rationalité unique et une pensée arrêtée au sujet de la "réalité" pourrait bien ne pas être la meilleure stratégie pour les scientifiques.

21. D.A. Schon, Beyond the Stable State (New York, W.W. Norton, 1971), chapitre 2.

22. "La définition d'un problème" est définie par D.A. Schon comme "un procédé par lequel, de façon interactive, nous nommons les choses dont nous nous occuperons et nous délimitons le contexte dans lequel nous les aborderons." Schon, The Reflective Practitioner, 40.

23. National Science Foundation, Knowledge Into Action: Improving the Nation's Use of the Social Sciences, rapport de la Commission spéciale sur les sciences sociales du National Science Board, (Washington, D.C., 1969), 15.

24. Les universités déclarent souvent dans des documents officiels qu'environ une demi-douzaine de revues universitaires seront considérées comme des débouchés

"importants" pour la production des spécialistes des sciences sociales dans une discipline précise. Dans certains cercles universitaires, une monographie publiée par le Conseil économique du Canada, l'Institut de recherche C.D. Howe ou l'Institut de recherches politiques n'est pas considérée comme une publication "importante", même si elle est jugée par des pairs.

25. Paquet et Taylor, op. cit.

26. Ces stratégies sont définies de façon explicite par F.E. Emery et E.L. Trist, Towards a Social Ecology (New York, Plenum, 1973), chapitres 8 et 9.

27. G. Vickers, Freedom in a Rocking Boat (Londres, The Penguin Press, 1970), 15.

28. P. Feyerabend, Against Method: Outline of an Anarchistic Theory of Knowledge (New York, Schocken, 1978); traduction française de Beaudoin Jurdant Contre la méthode (Éditions du Seuil, Paris, 1979); P. Feyerabend, Science in a Free Society (New York, Schocken, 1979).

29. Feyerabend se perd en explications afin de s'assurer que son utilisation du mot anarchisme n'a pas les connotations péjoratives que lui légué son usage politique. Feyerabend utilise aussi l'adjectif dadaiste pour préciser son point de vue sur les méthodologies. Dada, dans le vocabulaire de Hans Rechter, "n'avait non seulement pas de programme, mais il était contre tous les programmes". P. Feyerabend, Against Method 17, 32-33.

30. W. Leontief, Science 217 (juillet 1982), 105.

31. Vickers, op. cit., chapitre 8.

32. Schon, The Reflective Practitioner, 7; pour une argumentation générale soutenant que les disciplines, telles que constituées, peuvent être des instruments de pensée arrêtée en sciences sociales, voir G. Paquet, "Un appel à l'indiscipline théorique", dans M. Lebel et C. Marchand, éditeurs, Présentations n° 32-33 (Ottawa, Société royale du Canada, 1978), 109-118.

33. Schon, The Reflective Practitioner, 51-2. L'auteur fait allusion à C. Barnard, The Functions of the Executive (Cambridge, Massachusetts, Presses de l'université Harvard, 1938). Barnard se sert de nombreux exemples pour illustrer ses idées au sujet des procédés non logiques. Parlant d'un adolescent particulièrement intelligent qui résolvait une équation quadratique, il dit : "Il ne pourrait pas rédiger les manuels scolaires qui sont gravés dans son esprit".

34. Schon, The Reflective Practitioner, partie II.

35. Ibid., 69.

36. Feyerabend, Science as a Free Society, 24 ff.

37. Schon, The Reflective Practitioner, 68, 308. Nous n'exposerons pas ici "l'épistémologie de la pratique" mise de l'avant par Schon et les succès qu'elle a remportés en dehors des limites traditionnelles de la recherche et des "sciences normales". Toutefois, au niveau épistémologique, cette théorie est essentielle si l'on veut repenser les relations entre la recherche et la pratique. Selon Schon, "la

recherche est une activité de praticiens." Cela ne veut pas dire qu'une "recherche réflective" ne puisse être entreprise en dehors du contexte immédiat de la pratique, recherche qui pourrait aider grandement le praticien. De tels travaux ont été décrits en détails par Schon dans la partie III de son livre. Toutefois, ce n'est que lorsque la réflexion en situation sera reconnue comme une épistémologie alternative valide que de nouveaux modes de collaboration et d'association entre les "chercheurs" et les "praticiens" seront possibles.

38. D.A. Schon, Displacement of Concepts (Londres, Tavistock Publications, 1963), 208.

39. R. Caillois, Méduse et Cie (Paris, Gallimard, 1960), 9-18. La plupart des travaux récents sur l'intelligence artificielle ont révélé le caractère central des processus qui ont été ridiculisés par le modèle de la rationalité technique. Par exemple, l'un des principaux problèmes des programmes actuels de recherche sur l'intelligence artificielle concerne "l'apprentissage par analogie". P.H. Winston et K.A. Prendergast, éditeurs, The AI Business: The Commercial Uses of Artificial Intelligence (Cambridge, Massachusetts, Presses du MIT, 1984).

40. Simon, op. cit., 130.

41. Ibid., 132.

42. Schon, The Reflective Practitioner, chapitre 8.

43. Simon, op. cit., 177.

44. Pour un plaidoyer récent en faveur du "hasard dans la recherche scientifique" comme caractéristique principale à conserver -- plaidoyer aussi émotionnel que peu convaincant -- voir J. Miller, "Scientists Need Serendipity", Policy Options(novembre 1983), 21-23.

45. J. Tussman, Government and the Mind (New York, Presses de l'université d'Oxford, 1977), 11.

46. Ibid., 19; Paquet et Taylor, op. cit., chapitre 1.

47. H.V. Perlmutter, Towards a Theory and Practice of Social Architecture: The Building of Indispensable Institutions (Londres, Tavistock Institute, 1965.

48. Council of the Tavistock Institute of Human Relations, Social Science and a National Policy for Science, brochure Tavistock n° 7 (Londres, août 1964).

49. Ibid., 7-8. Pour un examen de la nécessité de nouvelles formes d'organismes et de nouveaux types de relations entre les divers partenaires en vue d'une collaboration plus profitable, voir Partnership for Growth: Corporate - University Cooperation in Canada (Montréal, The Corporate Higher Education Forum, mai 1984). Cette étude fait état de nombreux obstacles à l'établissement d'une collaboration fructueuse entre les entreprises et les universités au Canada. Parmi les principaux obstacles, mentionnons les cultures institutionnelles différentes des partenaires éventuels. On pourrait interpréter les résultats de cette étude -- même si elle n'est pas axée sur les sciences sociales -- comme un appel en vue de modifier la "culture de la recherche universitaire", proposition qui n'est pas incompatible avec celle dont j'ai

parlé dans le présent document. Selon le rapport, les nécessités économiques pourraient bien apporter des changements dans les valeurs et les relations traditionnelles. Toutefois, il ne faut pas supposer que cet appel à la coopération est perçu par les universitaires comme nécessairement souhaitable. Pour une argumentation récente où des universitaires tentent de démontrer que la collectivité (et en particulier le milieu des affaires) participe déjà trop aux décisions concernant les universités, voir D.J. Bercuson, R. Bothwell et J.L. Granatstein, The Great Brain Robbery (Toronto, McClelland and Stewart, 1984).

Le savoir efficace en sciences sociales, Kenneth Prewitt, président, Social Science Research Council, New York

Les sciences naturelles offrent de nombreux exemples de ce que l'on entend par savoir efficace : l'application de la chimie à l'agriculture, de l'énergie nucléaire aux moyens guerriers, de la biologie aux soins de santé et de l'électronique aux communications. Voilà quelques-unes seulement des transformations sociales s'appuyant sur les sciences naturelles. Le génie génétique, qui pointe à l'horizon, s'ajoutera bientôt à cette liste. Ce choix d'exemples nous mène à définir "efficace" comme "causant des changements dans les conditions sociales". Selon cette définition, les sciences de la nature sont efficaces à une très grande échelle.

Si l'on applique le même critère aux sciences sociales, les exemples se ressemblent, sans toutefois être aussi spectaculaires. Dans le cas des sciences sociales, les découvertes aboutissent plus souvent à des concepts analytiques et à des d'outils d'observation qu'à des produits commerciaux. Les concepts analytiques comprennent le capital humain, l'écart de contrôle, le groupe de référence, les conflits de classes, tandis que les outils d'observation comprennent la psychométrie, les sondages et l'ethnographie. Il est possible d'assembler les données obtenues à l'aide de ces outils d'observation et de les formuler en de nouveaux concepts qui servent à organiser la vie sociale : QI, PNB, décalage culturel. Je suis en fait persuadé que les personnes étrangères aux sciences sociales les comprendraient (et les apprécieraient) mieux si notre discours traitait moins de disciplines comme la sociologie, les sciences politiques, la psychologie ou l'anthropologie et traitait plus de ce qui est effectivement étudié (systèmes de commande et de contrôle, difficultés d'apprentissage ou discontinuité cultureile) et des produits des sciences sociales (modèles économétriques, indicateurs sociaux ou innovation institutionnelle).

Bien que les sciences sociales puissent, dans de rares circonstances, modifier le cours des choses tout autant que les sciences naturelles (l'économie keynésienne par exemple), habituellement, la société exerce plus d'influence sur les sciences sociales que vice versa. Les sujets qu'étudient les spécialistes en sciences sociales (cycles économiques, guerre, mémoire et cognition, conflits civils, élections ou puériculture) sont régis par la façon dont la société tente de mener ses affaires humaines. Ainsi, nous enquêtons sur les cycles économiques dans l'espoir d'en modérer les coûts sociaux, sur la guerre, dans l'espoir d'en diminuer les possibilités, sur la mémoire et la cognition, dans l'espoir d'améliorer le traitement de l'information, etc.

Par conséquent, nous considérons souvent et à juste titre que le savoir en sciences sociales est efficace lorsqu'il aide à mieux comprendre un sujet important pour quelqu'un d'autre, que ce "quelqu'un d'autre" soit un particulier, un organisme social ou même un pays. Dans une certaine mesure, c'est ce qui prévaut pour toutes les formes du savoir. Le savoir est important lorsque des personnes autres que celles qui l'ont généré écoutent. Le profane s'attend à ce que la biologie d'aujourd'hui change la médecine de demain, que l'art d'aujourd'hui change l'esthétique industrielle de demain, que la réflexion humaniste d'aujourd'hui change les perspectives de valeurs de demain. Lorsqu'il s'agit des sciences sociales, les attentes prennent un aspect différent, plus marqué par l'urgence. Habituel-

lement, on ne demande pas aux sciences naturelles, aux arts et aux humanités des réponses immédiates aux questions sociales. Toutefois, lorsqu'il s'agit des sciences sociales, on s'attend que la recherche d'aujourd'hui aide la société à peser aujourd'hui les options qui s'offrent dans les stratégies de sécurité, les politiques économiques ou les objectifs de bien-être social.

L'efficacité des sciences sociales se manifeste donc souvent au point de chevauchement entre le programme de recherche et le programme politico-économique d'une société. De fait, il n'est pas toujours facile de distinguer ces deux programmes. De façon plus directe que pour les sciences naturelles, les arts ou les humanités, l'efficacité des sciences sociales dépend de structures politico-économiques où interviennent des personnes étrangères aux sciences sociales, alors que ces mêmes structures font aussi l'objet d'études par les sciences sociales.

Cela crée, pour les sciences sociales, un ensemble de problèmes spéciaux. Le savoir social n'est efficace que s'il sert à modifier des structures sociales qui comptent pour au moins certains des gens qui oeuvrent au sein de ces structures. Il faut alors veiller à ne pas confondre efficacité et popularité. Le savoir social efficace est souvent considéré comme menaçant de détruire le système social, économique et culturel déjà en place; et, pour cette raison, on s'y opposera même si son efficacité est démontrée.

Je soulève ce point évident simplement pour souligner combien la tâche envisagée par cette conférence est difficile. Le savoir suffisamment important pour être efficace n'est pas toujours bienvenu ou rassurant. L'exemple de Galilée montre que c'est le cas depuis longtemps en matière de sciences naturelles. Mais, dans notre culture scientifique du XX^{e} siècle, les sciences naturelles, du moins en principe, prétendent étudier des choses qui diffèrent du système socio-économique actuel (ou du moins ne risquent pas de l'ébranler). Il est difficile pour les sciences sociales de prétendre la même chose.

Il faut donc se demander s'il est souhaitable ou même possible de séparer les deux premiers thèmes de la conférence. Les sciences sociales peuvent-elles "créer un savoir efficace en sciences sociales" sans s'inspirer, ou du moins tenir systématiquement compte, "du savoir en sciences sociales dont a besoin la société"?

Je ne le crois pas, et j'étaierai mon point de vue de quelques exemples pertinents, en commençant par un bref historique des sciences sociales aux États-Unis.

Quand les sciences sociales modernes commencent à s'organiser aux États-Unis, dans les années 1880, le programme de recherche et des parties importantes du programme social du pays se chevauchent. Le pays traverse une période de conflits civils et de violence industrielle. Les grands industriels cherchent à résoudre les conflits de travail sans compromettre l'élan du capitalisme industriel. Dans le même ordre d'idées, le mouvement de réforme ouvrière, appuyé par le clergé et les travailleurs sociaux, exige le changement des conditions de travail et des politiques salariales et l'allégement de la misère urbaine. Les nouvelles disciplines des sciences sociales, elles-mêmes issues de la philosophie morale et du travail social, centralisent leurs programmes de recherche sur les questions qui importent autant à l'élite industrielle qu'aux mouvements de réforme sociale. Des structures sont créées pour permettre à la recherche de contribuer aux délibérations et aux

stratégies de ceux qui tentent de faire évoluer la situation. Un exemple qui mérite d'être mentionné est l'influent Bureau of Labor Statistics (créé en 1885), qui fournit des données statistiques sur les politiques salariales.

Il est intéressant de noter que les rapports entre les sciences sociales et le programme national sont moins étroits, un demi-siècle plus tard. Dans l'entre-temps, des secteurs importants des sciences sociales, en cherchant à atteindre une respectabilité scientifique, s'éloignent progressivement du programme socio-politique. Par conséquent, lorsque les États-Unis établissent leur État-providence, au cours des années 1930, ces disciplines ne sont plus en mesure d'y jouer un rôle correspondant aux progrès qu'elles ont enregistrées au cours des cinquante années précédentes. Bien sûr, certains spécialistes en sciences sociales se distinguent au sein de l'administration Roosevelt ("New Deal"). A quelques reprises, des liens structurels importants sont établis. Les sociologues ruraux et les économistes agricoles entretiennent des relations de travail étroites avec les organismes fédéraux pertinents et contribuent à la conception de systèmes de crédit agricole. Les économistes et les statisticiens aident à concevoir le programme de sécurité sociale. Par contre, le volumineux Recent Social Trends, commandé par Herbert Hoover et remis à Franklin D. Roosevelt, a peu d'impact sur le "New Deal".

Il en est tout autrement pendant les années de la Seconde Guerre mondiale. L'effort de guerre mobilise de mille et une façons les spécialistes en sciences sociales américains : analyse de la propagande, études du moral, politiques des prix et des salaires, planification des ressources, enquêtes sur les bombardements, recrutement militaire, conception du GI Bill. Jamais, avant ou depuis cette période, les spécialistes en sciences sociales américains n'ont joué un rôle aussi important dans les principaux éléments du programme national. Certaines des innovations lancées avec succès pendant la guerre (grandes équipes de chercheurs, méthodologies d'évaluation, sondages nationaux, instituts de recherche multidisciplinaire) durent jusqu'aux années 1960, avec le regain d'activité entraîné par le programme de la "Grande Société" de Lyndon Johnson, pour réapparaître au cours des années 1980, cette fois dans le cadre des réformes de déréglementation de l'administration Reagan, et de sa tendance à l'économie de l'offre.

La principale leçon à tirer de ce bref historique met l'accent sur l'innovation institutionnelle. La demande de connaissances en sciences sociales s'est souvent accompagnée de la poursuite d'une plus grande efficacité dans les institutions en place ou de la poursuite de nouveaux arrangements institutionnels, qu'il s'agisse d'un Bureau of Labor Statistics, d'une Farm Credit Administration, d'un GI Bill, d'un Headstart Program ou d'une déréglementation économique. Pour répondre de façon efficace à la demande d'innovation institutionnelle, il faut d'abord comprendre les stimulants et les pratiques institutionnelles en vigueur qui, à leur tour, dépendent de rapports de travail suivis avec ceux à qui sont destinées les connaissances.

Rien de démontre cela plus clairement que la différence d'efficacité relative entre les diverses disciplines des sciences sociales. Aux États-Unis du moins, c'est la science économique qui remporte la palme. Les économistes professionnels siègent au sein du Conseil présidentiel des conseillers économiques; ils imposent leur point de vue dans les principaux services de planification et de gestion du gouvernement et du secteur privé; on fait régulièrement appel à eux

comme experts et ils ont accès à de vastes quantités de données gouvernementales de même qu'aux moyens de soutien nécessaires à leur analyse. L'ascendant particulier des économistes n'est pas dû uniquement à la complexité technique de leur sujet, bien qu'on ne puisse négliger ce facteur. En fait, aucune autre discipline des sciences sociales n'aborde aussi directement ou aussi uniformément les questions que la plupart des gens, notamment ceux qui sont au pouvoir, considèrent les plus importantes pour la société : cycles économiques, chômage, productivité, politique budgétaire, etc.

On pourrait faire valoir qu'un pays fédéral dont la structure met en évidence des diversités ethniques ou, comme au Canada, des diversités linguistiques, aurait besoin d'un conseil consultatif anthropologique autant, sinon plus, qu'un conseil économique, mais ce raisonnement n'est pas accepté par tous.

Les économistes occupent ce territoire dangereux où convergent les idées et le pouvoir, l'analyse et la politique, l'université, le gouvernement et le monde des affaires. Par conséquent, ils sont censés comprendre les institutions et proposer des méthodes et des innovations qui seront considérées comme un prolongement naturel des modalités déjà en place.

En m'aventurant au point de rencontre entre le savoir et le pouvoir, je m'expose à certaines critiques. N'ai-je pas simplement répété des clichés concernant la recherche appliquée? Pis encore, mon raisonnement ne laisse-t-il pas entendre que le savoir, s'il veut être efficace, doit être recherché dans des termes acceptables pour les intérêts sociaux déjà établis?

Ces critiques, mêmes si elles sont compréhensibles, portent à faux. En avançant que, pour être efficaces, les sciences sociales doivent, dans une certaine mesure, être ancrées dans les priorités et objectifs du pays où elles s'exercent, on ne prétend pas pour autant que les sciences sociales ne s'adressent qu'aux puissants de la société. Des mots comme priorités et objectifs ne sont pas l'apanage des puissants et des privilégiés, ou du moins nous espérons que cela n'est pas le cas dans nos sociétés démocratiques. Les plus démunis ont eux aussi des intérêts à protéger et à faire progresser, et utilisent à bon escient les résultats et les démonstrations des sciences sociales. Mon raisonnement ne suppose pas non plus que seules les sciences politiques puissent prétendre produire un savoir social efficace. La recherche ne s'adressant pas au champ actuel des options politiques peut quand même recouper l'ensemble des questions intéressant la société et peut également proposer des options politiques complètement différentes de celles actuellement à l'étude. Mon raisonnement n'exclut pas la fonction critique des études sociales, économiques et politiques. Au contraire, il vient confirmer un point manifeste. La critique sociale vise les pratiques de la société d'où émane la critique.

Je me servirai d'un exemple pour clarifier les questions soulevées par ce qui précède. Des études globales sur l'étranger ont vu le jour aux États-Unis au moment où ce pays allait devenir une puissance internationale à la suite de la Seconde Guerre mondiale et de la chute des empires coloniaux. Si ces études n'avaient pas été entreprises, les Américains se seraient plaints, en rétrospective et avec raison, que les universitaires américains étaient déconnectés de la réalité de la transformation mondiale qui s'opérait, alors que leur propre société accédait à une nouvelle place au sein des affaires mondiales. Ces études globales ont aidé les Américains à approfondir leur compréhension d'un ordre international

bouleversé. Cette affirmation ne désire pas réduire ces études globales à une science politique, leur refuser leur rôle critique traditionnel ou les considérer comme asservies au pouvoir politique. Dans une certaine mesure, toutes ces choses sont vraies, mais c'est une vérité très partielle, qui ne reconnaît pas l'efficacité du savoir social crée par ces études globales.

Il est difficile, sinon impossible, pour les sciences sociales d'ignorer comment la société tente de régler ses affaires et, en même temps, d'être efficaces. Étant donné toutes les équivoques et toutes les complexités en cause, les sciences sociales doivent continuellement se mêler de culture, de politique et d'économie.

Si le savoir social efficace découle d'un programme de recherche, il se retrouve également, et c'est peut-être là le point le plus important, chez ceux qui composent les milieux de la recherche.

La formation professionnelle en sciences sociales enseigne, par divers moyens, la façon d'utiliser l'intellect et certaines aptitudes spécialisées. L'expression "formation professionnelle", rappelle les dons de diagnostic du médecin, les facultés de raisonnement de l'avocat, les talents de gestion du directeur commercial ou les facilités interpersonnelles du travailleur social.

Qu'offre donc la formation professionnelle en sciences sociales? Elle fournit un moyen de réfléchir aux affaires humaines, que nous pourrions qualifier de scepticisme raisonné envers le bon sens. Bien sûr, n'importe quel membre de notre société peut penser aux affaires humaines, et c'est l'ensemble collectif de ces aptitudes que nous appelons habituellement "bon sens". Toutefois, la formation des spécialistes en sciences sociales leur permet d'aller plus loin encore et de reconnaître ce que le "bon sens" ne peut accomplir. Le spécialiste en sciences sociales, par exemple, est particulièrement à l'affût de données qui risquent de contredire l'expérience personnelle et se sert de méthodologies appropriées à cet objet. Il comprend que les distributions statistiques révèlent des dimensions du comportement humain et des caractéristiques de groupe qu'il est impossible de découvrir en extrapolant de ses propres expériences et de ses propres contacts. De plus, il comprend que ces distributions statistiques sont d'importants outils qui permettent de prononcer des jugements et de prendre des décisions dans des conditions d'incertitude.

La formation professionnelle en sciences sociales force à reconnaître que l'homme souffre facilement d'illusions. Elle enseigne donc aux chercheurs à en tenir compte dans la conception de méthodes d'enquêtes qui guideront les recherches sur les affaires humaines. De cette façon, sans totalement éliminer l'intérêt personnel dans les résultats de la recherche, on arrive à l'expliciter et à le brider dans une certaine mesure. Le mode de pensée du profane à propos des affaires sociales ne suit pas une démarche aussi prudente et est, de ce fait, plus sujet à l'illusion et à l'interprétation égocentrique.

Les sciences sociales transcendent également le bon sens et vont souvent à son encontre dans les catégories analytiques auxquelles les chercheurs sont formés : conséquences inattendues, aversion du risque, saturation de l'information, défense du moi, effets contextuels, diminution des désaccords, niveaux d'aspiration vagues, ethnocentrisme, et autres. Aucun de ces concepts analytiques n'est la propriété exclusive des sciences sociales et, après avoir été lancés par les spécialistes en sciences sociales, un grand nombre d'entre eux deviennent partie du langage

quotidien. D'après mon expérience personnelle, aucune autre formation professionnelle n'offre pourtant l'occasion de se familiariser avec un éventail aussi large de modes de réflexion sur la complexité, l'interdépendance et peut-être la perversité des affaires humaines.

Il existe donc un mode particulier de pensée associé à la formation en sciences sociales. Ce mode de pensée est devenu partie intrinsèque de l'intelligence collective des sociétés modernes. De plus, il réside dans chaque spécialiste en sciences sociales de même que dans les résultats de ses recherches, articles de journaux, ensembles de données, monographies et livres. Une société qui ne forme pas d'individus à cette école de pensée réduit son potentiel de création de savoir efficace. La Chine, au cours de la révolution culturelle, en est un exemple.

Si l'on s'entend sur cette formulation de l'efficacité, on peut en déduire qu'on n'aboutira à un savoir efficace en sciences sociales qu'en continuant à recruter des personnes intelligentes dans le domaine des sciences sociales. C'est un point évident mais non sans importance. Les sciences sociales n'attirent pas, actuellement, les talents suffisants. On a donné nombre d'excuses à cet échec, dont la limitation des fonds de recherche et des possibilités d'emplois. Ces forces économiques, toutefois, ne sont qu'une partie de l'explication.

Les disciplines attirent des personnes de talent lorsqu'elles soulèvent des questions de recherche substantielles et fascinantes. Les progrès de la technique, aussi impressionnants qu'ils soient dans le domaine des sciences sociales, surtout depuis une trentaine d'années, constituent une condition nécessaire mais pas suffisante. La technique ne suffit pas à retenir l'attention et l'énergie des jeunes chercheurs. Ces derniers tourneront leurs efforts ailleurs, à moins que l'intérêt présenté par la technique ne s'accompagne de questions qui leur semblent avoir de l'importance. Bien sûr, une bonne partie des sujets de recherche des sciences sociales ont de l'importance, comme l'a démontré mon bref historique. Des centaines de chercheurs poursuivent aujourd'hui des recherches conséquentes et éprouvant leur ingéniosité. Malheureusement, il est si facile, pour les sciences sociales, de se préoccuper de questions ne présentant qu'un intérêt limité pour la société. A une époque où les talents intellectuels se raréfient, c'est une chose que les sciences sociales ne peuvent se permettre.

J'aimerais citer un exemple. Depuis plus de 30 ans, les études en sécurité internationale, aux États-Unis, sont dominées par des physiciens et des ingénieurs versés dans les aspects techniques de l'armement, par des spécialistes de la sécurité versés dans la théorie des jeux appliquée aux tensions entre les superpuissances, et par des experts en politique étrangère. Par conséquent, le domaine repose sur des assises scientifiques profondes et, à de nombreux égards, impressionnantes, mais néanmoins très étroites. Il a fallu attendre une trentaine d'années pour que les sciences sociales et les sciences du comportement appliquent leurs théories, méthodologies, approches et points de vue aux questions de sécurité internationale : théorie organisationnelle, analyse des risques, études de la perception, modèles de politique générale et études globales sur l'étranger (et pas seulement par des savants de l'Union soviétique ou de l'Europe de l'Est).

Pendant les années qu'elles ont passées à perfectionner leurs fondements techniques et la théorie de leur discipline, les sciences sociales et les

sciences du comportement se sont pratiquement isolées de ce qui s'est avéré être la question la plus difficile de cette période : diminuer les tensions internationales et la menace d'une guerre nucléaire. A mon avis, ce désintéressement ne peut que rendre les sciences sociales moins attrayantes aux nouveaux talents et aux nouvelles intelligences.

Ces deux questions -- l'objet de l'étude et le talent des chercheurs -- sont manifestement interdépendantes. Plus le programme de recherche est intéressant, plus les chercheurs de qualité y seront intéressés; et meilleurs seront les chercheurs, plus intéressant sera le programme de recherche. Il faut donc tenter de bâtir un ensemble de sujets de recherche pertinents pour les sciences sociales. J'ai proposé que les sujets de recherche se rapportent à des séries de questions qui comptent à l'extérieur des disciplines des sciences sociales, et soient perçus comme tel.

Cela ne devrait pas être trop difficile puisqu'il est tout naturel pour les sciences sociales de puiser les sujets de recherche dans le grand éventail des préoccupations individuelles et sociales. La tâche la plus difficile est peut-être de relever le défi et de courir le risque de dire à propos de ces questions ce que d'autres groupes (juristes, thérapeutes, moralistes, gestionnaires et ingénieurs) sont incapables de dire. Une perspective socio-scientifique des affaires humaines n'est pas une forme supérieure de raisonnement, mais c'est une perspective qu'on ne retrouve nulle part ailleurs et qui est donc d'une certaine valeur pour la société. C'est dans cette perspective que les experts des sciences sociales peuvent prétendre à l'efficacité et apporter bien des preuves à l'appui de cette affirmation.

Remerciements

Cet exposé a été préparé pour la conférence "Recherche en sciences sociales au Canada", organisée par le Conseil des sciences du Canada et tenue à Ottawa du 3 au 5 octobre 1984. Je désire remercier le Conseil des sciences d'avoir choisi les questions qui m'ont amené à rédiger cet exposé et d'avoir organisé un débat fort intéressant à leur sujet.

Quand j'ai rédigé cet exposé, j'étais membre du Centre for Advanced Study on the Behavioral Sciences et avais reçu une bourse d'études de la Guggenheim Foundation. Je désire remercier cette fondation, ainsi que l'Exxon Educational Foundation et la National Science Foundation, pour la Bourse BNS 76-22943, qui m'a permis de passer une année sabbatique au Centre. Je désire également remercier mes collègues du Social Science Research Council, qui m'ont, par leurs critiques, aidé à remanier la première ébauche de cet exposé.

PANEL 2 : LES BESOINS SOCIAUX EN MATIÈRE DE SAVOIR CRÉÉ PAR LES SCIENCES SOCIALES SONT-ILS SATISFAITS?

La recherche gouvernementale et les besoins de la société en matière de sciences sociales, Lynn McDonald, député

Dans ce communiqué, j'aborderai la question suivante : dans quelle mesure la recherche gouvernementale répond-elle aux besoins de la société en matière de savoir en sciences sociales? Je suis convaincue qu'on répond mal à ces besoins et j'illustrerai mon point de vue en décrivant certains des problèmes auxquels j'ai dû faire face en tant que sociologue professionnelle et critique et député de l'opposition.

La documentation de base qu'on nous a distribuée pour la conférence souligne la diminution des fonds fédéraux consacrés à la recherche en sciences sociales. Au cours des cinq dernières années, la recherche effectuée par le gouvernement fédéral a connu un déclin encore plus marqué.

Cette baisse du financement accordé à la recherche effectuée au sein du gouvernement ne me trouble pas autant qu'elle en trouble d'autres. Je me souviens de conférences auxquelles j'ai assisté en tant qu'universitaire et du fait que les chercheurs gouvernementaux avaient toujours plus de fonds que les chercheurs universitaires, qu'ils étaient toujours mieux vêtus et que lorsque l'on tentait de faire passer une résolution un peu avant-gardiste, leur vote était toujours un vote d'abstension. Leurs communications, autant que je m'en souvienne, n'étaient pas particulièrement exceptionnelles, même si cela tient probablement plus aux contraintes de leur poste qu'aux aptitudes des chercheurs individuels.

Pourtant, la recherche gouvernementale a un rôle important à jouer et un immense potentiel. Je suis déçue de voir qu'elle ne peut réaliser son potentiel. Une recherche inadéquate signifie non seulement une perte d'excellence mais, ce qui est pire encore, que les Canadiens y perdent au change en matière de savoir en sciences sociales.

À mon avis, la recherche gouvernementale est nécessaire pour délimiter la portée et la nature des problèmes sociaux, pour concevoir des programmes gouvernementaux capables de résoudre ces problèmes et pour évaluer ces programmes. Le gouvernement fédéral dépense une grande partie des deniers publics et, à de nombreux égards, il ne le fait pas de façon très sage. Chaque ministère a des centaines de programmes (on nomme n'importe quoi "programme" de nos jours), chacun d'eux destiné à répondre à des besoins déterminés. Il est toutefois rare que ces programmes soient évalués afin de cerner s'ils répondent bien aux besoins ou s'ils ont des effets néfastes dans d'autres domaines. L'évaluation des programmes gouvernementaux est un domaine de recherche qui a grand besoin d'être amélioré.

Il existe un système d'évaluation financière des programmes. En vertu de ce système, le vérificateur général est chargé d'assurer l'efficience des programmes. On devrait peut-être créer un poste de vérificateur général à l'efficacité afin d'évaluer si un programme règle vraiment le problème en question sans en créer d'autres, peut-être pires. Ces évaluations devraient s'inscrire dans le processus habituel servant à rendre compte des programmes gouvernementaux.

En dernière analyse, comment peut-il exister une comptabilisation financière réelle en l'absence de toute évaluation d'un programme? L'argent peut être dépensé en observant soigneusement les directives régissant

les dépenses, mais ce sont des dollars perdus si l'on ne répond pas aux besoins ou si l'on crée d'autres problèmes.

Les évaluateurs de programme, qu'ils soient issus du secteur public ou du secteur privé, devraient bénéficier d'un haut niveau d'indépendance et d'une formation universitaire adéquate. Il serait sage de choisir des gens qui sont en congé sabbatique, par exemple, car si les résultats de leurs évaluations étaient mal accueillis, ils auraient toujours la possibilité de reprendre leur emploi.

En tant que spécialistes en sciences sociales, nous sommes conscients des contraintes institutionnelles. La recherche en sciences sociales menace souvent les gouvernements, et on a toujours eu tendance à tenir le messager responsable des mauvaises nouvelles qu'il apporte. Il n'est donc pas surprenant que la meilleure recherche ait été faite par les commissions royales, les groupes de travail et autres groupes temporaires qui n'ont aucun intérêt direct à défendre un programme ou un ministère particulier.

En ma qualité de critique en matière de justice pour le Nouveau parti démocratique, j'ai pris connaissance d'un bon nombre de programmes mis de l'avant par le ministère de la Justice. Le catalogue de ces programmes était volumineux, et l'on rajoutait constamment de nouveaux programmes pour répondre à de nouvelles situations. Pourtant, lorsque j'ai essayé de recueillir de l'information sur ce qui se faisait dans un domaine particulier, je n'ai reçu que des réponses très vagues, tout à fait injustifiables.

L'expérience que j'ai eue concernant le problème de la proportion élevée d'Autochtones détenus en prison n'est qu'un exemple pour illustrer le fait que le gouvernement tente de s'esquiver. En réponse à mes demandes concernant les mesures mises en oeuvre pour résoudre le problème, les fonctionnaires ministériels m'ont signalé leurs programmes de déjudiciarisation. Je me suis ensuite informé du succès de ces programmes.

La réponse que j'ai reçue mérite un prix pour son opacité. La recherche sur la déjudiciarisation au Canada, selon un rapport du ministère de la Justice, semble malheureusement avoir bénéficié d'une priorité beaucoup moindre que le financement de projets. C'est peu dire : de fait, nombre de projets n'ont fait l'objet d'aucune recherche systématique, ou même non systématique. Le rapport poursuit en disant que le gros de la recherche déjà effectuée se limite à la description du programme. Une description du programme et une analyse statistique des données d'un programme passe ici pour être de la recherche. Par conséquent, conclut le rapport, les résultats de la recherche ne permettent pas d'évaluer l'incidence de la déjudiciarisation sur le système judiciaire.

La réponse consistait en quatre pages de commentaires tout aussi vagues. On n'avait fait aucune recherche pour répondre à ma question, à savoir si les programmes de déjudiciarisation aidaient vraiment les gens à éviter le système carcéral.

Pourtant, une analyse objective du taux croissant d'incarcération des Autochtones laisse supposer l'échec des programmes, à moins que l'on n'avance que les Autochtones penchent de plus en plus vers la criminalité, ce que personne n'ose prétendre. On dépense des deniers publics pour le maintien d'un vaste réseau de services policiers et carcéraux servant à emprisonner les Autochtones, à un taux six foix plus élevé que les non-Autochtones, et on affecte ensuite des fonds supplémentaires pour écarter les Autochtones de ces mêmes services.

Pourquoi la recherche d'évaluation n'est-elle pas effectuée? C'est peut-être parce que les ministères gouvernementaux, comme tout autre organisme, n'aiment pas être confrontés à l'échec de leurs programmes.

Je crois qu'il faut reconnaître que le gros de la recherche effectuée par les ministères gouvernementaux, à tous les niveaux, n'est pas, à proprement parler, de la recherche. Ce que l'on prétend être de la recherche est souvent la simple description d'un problème, accompagnée d'une demande d'accroissement de budget pour le ministère en question. Quelquefois, la recherche sert à justifier les dépenses, ou n'est qu'une activité de relations publiques visant à rehausser l'image d'un ministre. Il est très rare que la recherche réponde vraiment à des questions honnêtes comme : le programme A réussit-il? Est-il aussi avantageux que le programme B ou C? Ou cause-t-il plus de problèmes qu'il n'en résout? Voilà des questions à l'égard desquelles le public, et les membres de l'opposition en leur nom, ont droit à des réponses bien documentées.

J'aimerais proposer certaines solutions au problème. À mon avis, nous devons consacrer plus de fonds à des recherches de tous genres en sciences sociales. En ce qui a trait à la recherche d'évaluation poursuivie dans les ministères gouvernementaux, nous devons établir des mécanismes de contrôle afin de s'assurer que les fonds sont dépensés à bon escient, qu'il existe des avenues indépendantes d'évaluation du programme et que les résultats sont publiés. La recherche "secrète" est inacceptable.

Pour faire des recherches utiles, les chercheurs gouvernementaux doivent être à l'écoute des bénéficiaires de programmes, des défenseurs des groupes cibles et des universitaires au courant des problèmes, et non pas seulement des autres fonctionnaires gouvernementaux. Cela peut sembler la voie la plus logique, mais malheureusement, cela n'est pas souvent la norme. Par exemple, le Centre canadien de la statistique juridique est censé avoir deux comités consultatifs, l'un regroupant des personnes issues d'autres organismes provinciaux et l'autre composé d'universitaires et de chercheurs indépendants. Or, un seul de ces comités a été mis sur pied -- le premier, ce qui fait que seules les provinces donnent leur avis sur les statistiques qui seront recueillies et publiées. En d'autres mots, ceux qui ont tout intérêt à conserver le statu quo aident à déterminer comment les statistiques sont recueillies et utilisées; ceux qui ont des intérêts universitaires ou non partisans, ou qui sont des critiques du système sont rarement entendus. Les réformateurs, c'est-à-dire ceux qui ne font pas partie du système et qui pourraient penser différemment, de même que les gens qui s'intéressent aux données juridiques ne peuvent s'exprimer dans ce centre de collecte et de publication de données des plus importants.

Le gouvernement pourrait contribuer davantage à la recherche en sciences sociales en mettant plus de données à la disposition des chercheurs indépendants ou universitaires. Beaucoup de la recherche en sciences sociales est effectuée par des chercheurs universitaires, les fins de semaine ou le soir. Un accès plus grand aux données pendant ces heures faciliterait leur travail. Statistique Canada recueille une énorme quantité de données (cet organisme est chargé d'une vaste proportion du budget national de la recherche en sciences sociales). Les autres chercheurs devraient avoir un meilleur accès aux résultats de ces travaux.

On peut catégoriser la recherche de nombreuses façons. Par exemple, il existe des différences entre, d'une part, la recherche instrumentale et la recherche théorique et d'autre part, entre la recherche critique et la recherche non critique. Par recherche instrumentale, je veux dire une recherche qui fournit de l'information sur le fonctionnement d'un programme ou au sujet d'un problème particulier; par recherche théorique, j'entends l'étude désintéressée de la façon dont les sociétés et les groupes fonctionnent. Évidemment, ces deux genres de recherche ne sont pas mutuellement exclusives et dans l'une comme dans l'autre, les chercheurs travaillent selon une orientation qui appuie le statu quo ou le remet en question.

Il me semble que tous ces genres de recherche ont leur place. À mon avis, ce sont les échanges fructueux entre les chercheurs instrumentaux et théoriques qui permettent d'accomplir le plus de progrès. Dans ses réponses à des questions de recherche particulières, un théoricien découvrira de nouveaux renseignements sur la façon dont les sociétés fonctionnent, en règle générale. Les chercheurs qui suivent de près les comportements des sociétés peuvent proposer de nouvelles orientations en vue de résoudre des problèmes particuliers. Les chercheurs peuvent tirer profit des travaux d'autres chercheurs en les examinant sous un angle différent ou en les utilisant à des fins différentes.

En tant que spécialistes des sciences sociales, nous avons besoin de recherche instrumentale et de recherche théorique, de recherche gouvernementale et de recherche parrainée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Nous avons besoin des recherches menées par des chercheurs universitaires conventionnels, et des recherches menées par des chercheurs moins conventionnels, oeuvrant, par exemple, au sein de groupes défendant des causes particulières. Enfin, nous avons besoin de recherches menées par des personnes ayant des perspectives différentes. Nous avons tous intérêt à ce que tous ces types de recherches reçoivent leur part de soutien, parce que nous en profitons d'un grand nombre de façons.

Je terminerai en donnant un exemple tiré de mes propres recherches. Dans le cadre d'une étude portant sur des questions d'ordre public, je me suis penchée sur la façon dont les connaissances en recherche étaient utilisées au XIX^{e} siècle[1]. Au cours de cette période, on a accompli un travail considérable dans le domaine de la justice criminelle; des écoles ont avancé des théories différentes pour expliquer la montée du taux de criminalité. Il y avait des marxistes et des biologistes, des sociologues français comme Émile Durkheim, une école de pensée italienne, avec Cesare Lombroso à sa tête, une école britannique et des écoles allemandes. De multiples ouvrages ont paru à ce sujet, présentant un éventail de théories diverses pour expliquer la raison de la montée du taux de criminalité. Pourtant, dès 1850 environ, le taux de criminalité baissait en Angleterre, et ce déclin avait commencé encore plus tôt sur le continent.

Les professeurs de droit des universités les plus renommées, tous les chercheurs gouvernementaux du Home Office et les grands organismes de recherche gouvernementaux d'Europe se sont acharnés à expliquer un phénomène qui n'existait pas. Certains d'entre eux ont même publié des données contradictoires dans des annexes. Leurs textes expliquaient pourquoi leurs propres théories, et non pas celles d'une autre école, étaient en mesure d'expliquer la

montée du taux de criminalité, tandis que les données brutes démontraient que le taux de criminalité était à la baisse.

Les écoles de l'extrème gauche et de l'extrême droite ne tenaient pas compte de ces faits car elles avaient intérêt à croire à un taux croissant de criminalité. La force publique, les avocats, les juges et les divers établissements de recherche ne pouvaient justifier leur existence que par un taux de criminalité à la hausse tandis que les marxistes utilisaient ce facteur pour démontrer l'échec du capitalisme. Tous ces gens avaient tellement d'intérêt à ce que le taux de criminalité augmente qu'ils ne réalisaient même pas que le contraire se produisait.

Parmi les chercheurs qui, par la suite, reconnurent la vérité, certains étaient des chercheurs gouvernementaux et d'autres ne l'étaient pas. Il semble bien que la capacité d'interpréter les statistiques fait défaut à la fois aux chercheurs du secteur public et du secteur privé.

Je terminerai mes remarques par un appel à l'humilité, à la diversité et à la volonté d'apprendre les uns des autres. Je tiens à manifester mon appui aux établissements qui accomplissent des travaux pratiques de même qu'à ceux qui se consacrent à l'étude critique, à la défense d'une cause et à la recherche indépendante. C'est de toutes parts que nous viendront les connaissances et c'est la raison pour laquelle la recherche et le financement de la recherche devraient être variés et larges. Espérons que de tous ces travaux découlera un peu de sagesse.

Notes

1. Cette étude a été publiée sous le titre de The Sociology of Law and Order (Toronto, Methuen, 1979). Pour un compte rendu plus détaillé voir également l'article "Theory and Evidence of Rising Crime in the Nineteenth Century", British Journal of Sociology, 33(1982), 404 à 420.

Besoins sociaux et recherches sociales : comment recréer l'équilibre, Jean-Louis Roy, directeur, Le Devoir

> Être ensemble consciemment, inventivement, c'est travailler en commun avec conviction et réalisme, sur un plan déterminé mais solidaire des autres plans, à réduire sans cesse davantage les dangers de sclérose que toute société porte en elle.
>
> Pierre Emmanuel

Baisse des appuis financiers, tensions soutenues entre les bailleurs de fonds et les responsables des organismes subventionnaires, débats souvent futiles entre ces derniers et les chercheurs, multiplicité des perspectives au sein de la communauté des chercheurs, scepticisme dévastateur des utilisateurs potentiels des produits de la recherche, tous les clignotants sont allumés et au plus haut niveau d'intensité. La recherche en sciences sociales au Canada est en crise.

Où est le mal? Quel est-il?

La société canadienne est-elle lentement en train de se convaincre qu'elle peut se passer de la recherche en sciences sociales, de se convaincre qu'elle doit faire porter ses efforts vers d'autres domaines, de se convaincre qu'un tel abandon n'aurait en définitive qu'un impact marginal sur son bien-être, sur la qualité de son fonctionnement et de son développement?

Quelle perspective faut-il adopter pour comprendre ce qui nous advient?

La crise est-elle d'abord un sous-produit de la récession économique, crise budgétaire susceptible de se résorber d'elle-même grâce à une éventuelle reprise et au renforcement de lobbies chargés de convaincre les pouvoirs publics de consentir à la communauté des ressources plus considérables?

La crise est-elle venue de la visibilité des technologies nouvelles et des défis qu'elles posent à nos sociétés, laissant en quelque sorte dans l'ombre d'autres questions non moins impérieuses que les sciences sociales pourraient aider à saisir et à dénouer? La crise serait-elle plus profonde, logée aussi dans la communauté des chercheurs elle-même, et ces derniers, comme tant d'autres, ébranlés dans leurs convictions, marqués par des changements qui les rejoignent et les déstabilisent?

Quel est donc le fondement du scepticisme actuel? Quelles sont les raisons des raisons et, sous elles, les jugements de valeur qui nourrissent cette crise? Une seule donnée apparaît certaine. Les effets potentiels de la crise apparaissent de plus en plus dévastateurs quant à l'avenir de la recherche en sciences sociales au pays.

Je voudrais vous soumettre trois hypothèses et en débattre avec vous. Je les tire du poste d'observation qui est le mien, poste d'observation enrichi ces dernières semaines par la présence à ma table de travail de représentants de nombreux groupes dont les activités d'action et de services se déploient dans des domaines susceptibles d'être enrichis par les travaux de recherche en sciences sociales.

A tort ou à raison, la recherche en sciences sociales est perçue de plus en plus comme une vaste entreprise lointaine et entropique, entreprise enfermée dans des réseaux déconnectés des plus pressantes exigences sociales de cette fin de siècle. Pour plusieurs, ses objets apparaissent dérisoires et ses

démarches lointaines. Bref, on ne voit plus très bien à quels besoins sociaux actuels et prévisibles se rattachent les recherches sociales en chantier.

Cette perception est dévastatrice. Ce monde qui se pense en lui-même n'intéresse plus qu'une clientèle captive. Pour le grand nombre, il représenterait une espèce de paradis artificiel où s'évadent ceux qui, par ailleurs, ont les pleins pouvoirs pour définir : choix de domaines prioritaires, hypothèses de recherche, calendrier d'exécution et, ultimement, dissémination du nouveau savoir constitué.

Curieux paradoxe, ce jugement sévère s'accompagne toujours d'énoncés complémentaires qui tous appellent une recherche pour notre temps.

On dira que tel est le sort de la communauté des chercheurs. On dira que ces critiques des sciences sociales sont nées avec elles et qu'on n'y peut rien. Au sens le moins péjoratif du terme, on évoquera le statut d'élite des chercheurs, la difficulté de bien faire saisir la fonction épistémologique et la valeur prospective d'un grand nombre de recherches. On dira que les retombées de plusieurs d'entre elles, comme l'oxygène, sont invisibles pour ceux-là même qui en dépendent pour vivre.

Certes, prises l'une après l'autre, ces observations ne sont pas dénuées de fondements. Cependant, ne doit-on pas pousser plus loin la réflexion? Ne doit-on pas, compte tenu de la régression actuelle des appuis et de la considération qui affecte durement la communauté des chercheurs en sciences sociales, oser mettre en question des critères et des savoirs savants que nous aurions peut-être tort de poser comme immuables?

Curieusement, cette audace pourrait nous relier à la plus ancienne tradition. Nous ramener aux grandes périodes ou se sont déployées avec le plus d'impact les recherches en sciences sociales, en raison notamment des liens nombreux et forts entretenus entre les chercheurs et les éléments les plus novateurs de la société. La crise qui s'est récemment développée au pays entre les bailleurs de fonds et les chercheurs ira s'approfondissant si ces derniers ne peuvent compter sur des alliés sûrs visibles et marqués par les effets de cette crise.

Telle est ma première hypothèse.

La communauté des chercheurs m'apparaît isolée, tragiquement isolée en ce moment. Elle est seule à débattre d'un sujet qui normalement devrait intéresser un grand nombre de groupes d'organismes et d'individus.

Où sont ces derniers? Qui sont ces groupes, ces organismes, ces rassemblements que les chercheurs ont nourris de leurs activités spécifiques et qui normalement devraient témoigner de l'utilité, de l'efficacité et de la nécessité de la recherche en sciences sociales? Quels sont les groupes, les organismes, les rassemblements qui se sentent appauvris et démunis du fait de la réduction des recherches en sciences sociales? Qui sont les groupes, les associations et les rassemblements qui ont la vive conscience que leurs besoins ou leurs travaux sociaux seront déficitaires si la recherche est amputée? Ces alliés qui sont présentement les grands absents de nos tables et de nos débats, qui sont-ils?

Dans le jeu complexe des rapports de force dans une société démocratique, dans les matériaux qui font finalement l'opinion publique, cette implacable et évanescente maîtresse des choses, la vulnérabilité est quasiment synonyme d'isolement. Certes, la communauté des chercheurs ne se sent peut-être pas isolée. Votre littérature organisation-

nelle prouve à l'évidence l'abondance de vos réseaux. Tel conseil réagissant à tel ministère fait circuler auprès de dizaines de vice-recteurs questionnaires et programmes de réactions et d'évaluations. Tel regroupement de chercheurs dans une discipline donnée réagissant aux choix de tel conseil fait circuler auprès de dizaines de directeurs de départements pétitions et pièces à conviction. Ce remuement qui s'est multiplié ces dernières années est certes nécessaire. Mais il ne trompe plus personne, dans votre monde comme dans le plus grand monde. Il n'additionne toujours que les mêmes forces par ailleurs mesurées depuis longtemps.

D'où l'étonnement devant certains de vos débats. Je me réfère notamment à la vive opposition soulevée par le choix du Conseil de recherches en sciences humaines d'accueillir favorablement le concept de recherches stratégiques, sous réserve que l'organisme reste le seul juge de l'excellence des thèmes et que la liberté des chercheurs soit préservée. Le président Fortier qualifia de véritable guerre la réaction d'un grand nombre de chercheurs et de sociétés savantes. Ceux-là en effet s'alarmèrent et à grands cris de voir le monde de la recherche libre envahi par l'indiscrète suggestion de thèmes. Quand on examine les domaines privilégiés par les programmes de recherches stratégiques, on ne peut que conclure à la sagesse du Conseil, à l'intelligence et à la sensibilité de son choix.

Certes le dirigisme gouvernemental doit être combattu. Mais la liberté de la recherche, l'autonomie des chercheurs ne peuvent être posées comme des absolus sans considération pour les besoins sociaux inédits nés d'une conjoncture nouvelle ou encore de mutations qui bouleversent l'ordre connu des choses. Entre la recherche contractuelle visant à donner au pouvoir les moyens de ses hypothèses et la recherche libre orientée vers la compréhension par tous des mutations sociales, il y a une différence de nature que bien des chercheurs n'ont apparemment pas comprise.

A tort ou à raison, la recherche en sciences sociales est perçue comme de peu d'utilité pratique. Vous savez à quel rythme se sont développées dans nos sociétés, sous le patronage des gouvernements, les méthodes de consultation généralement accompagnées d'un support en recherche : comités parlementaires, comités consultatifs, groupes de travail, commissions royales et autres, sommets généraux et sectoriels, tables de concertation, livres beiges, verts, blancs, documents de synthèse, rapports annuels et autres encouragements à l'industrie du papier. En période de croissance, les retombés de ces travaux et de ces recherches étaient substantielles, visibles et pour tous mesurables. Tel n'est plus le cas. Des groupes nombreux qui avaient pris l'habitude de participer à cette multiplicité nécessaire de travaux de toute nature s'interrogent désormais sur l'utilité de ces exercices et sont frappés par les dédoublements qu'ils observent.

Habitués dans les deux précédentes décennies à voir les fruits et les fleurs naître des lieux de décision, ils ont de plus en plus l'impression que cette accumulation des données et des connaissances, surtout dans le vaste domaine social, constitue une entreprise fermée sinon stérile. D'où un scepticisme grandissant, voire une évaluation négative devant ces exercices et tout ce qui peut leur ressembler. A quoi cela sert-il donc? se demande-t-on, non sans raison.

Certes ces propos appellent des nuances. Néanmoins, ils ne sont pas dépourvus de fondements. On doit être attentif aux messages qu'ils portent et aux questions qu'ils posent.

L'une de ces questions m'apparaît d'un intérêt fort grand pour l'intelligence de l'avenir des recherches en sciences sociales. Elle porte sur l'adaptation de la communauté des chercheurs aux changements profonds qui secouent les sociétés occidentales, qu'elles soient sous le contrôle de régimes dits néo-conservateurs ou sous la gouverne d'équipes identifiées à la social-démocratie. Les gouvernements ne sont plus, ne seront plus dans un avenir prévisible les lieux privilégiés et premiers où s'élabore le changement social et où s'articulent les structures de services rendues nécessaires par l'émergence de nouvelles valeurs sociales ou encore par l'irruption de besoins sociaux inédits.

La bureaucratisation des services publics et l'épuisement des ressources étatiques sont des phénomènes connus. Certes, ces nouvelles valeurs et ces besoins inédits se glissent dans la rhétorique politicienne. Mais cette présence dans le langage officiel ne débouche plus fortement, substantiellement sur de nouvelles politiques. Le cas des familles monoparentales et celui du vieillissement sont à cet égard éloquents.

Les chercheurs ont-ils suffisamment pris acte de cette mutation? Ont-ils une vive conscience que se multiplient dans nos sociétés groupes volontaires, associations bénévoles et coopératives de services? Croient-ils que l'avenir est de ce côté?

Les chercheurs si étroitement associés aux appareils publics et para-publics dans un passé récent ont-ils accompli le recyclage majeur qu'imposent les nouvelles formes de gestion des besoins sociaux? Sont-ils au contraire toujours en liaison organique avec les appareils publics au moment précis où ces derniers se referment sur eux-mêmes, craignant non sans motif des émondages exigeants? Faute de souplesse et de sensibilité, deviennent-ils étrangers au monde tel qu'il devient? Sont-ils prisonniers d'un passé, de liens et de structures qui leur ont apporté prestige, ressources et notoriété? Prisonniers et partenaires de forces hier fécondes mais aujourd'hui languissantes et enfermées dans des logiques organisationnelles dont la pertinence est devenue pour le moins suspecte?

Ma seconde hypothèse se résume comme suit : Les recherches en sciences sociales sont condamnées à la régression et à la marginalisation si la communauté des chercheurs ne met pas, du moins partiellement et d'une manière qui soit franche, visible et substantielle, ses immenses resources humaines au service des groupes, des associations et des coopératives de services. Tels sont les lieux nouveaux et en expansion où se déploient les interactions sociales issues des valeurs nouvelles et des besoins inédits.

Certes, cet ajustement aux réalités présentes et à venir suppose une capacité et une volonté de trouver autrement et ailleurs l'enrichissement mutuel né des rapports étroits entretenus ces dernières décennies entre les chercheurs et les appareils publics. Il suppose pour un grand nombre de chercheurs une véritable conversion dans l'élaboration de leur hypothèse, dans leur mode de perception, de mesure et d'évaluation de leurs travaux, dans la façon aussi d'en communiquer les résultats.

Quel est donc l'objet des sciences sociales? Sur un plan déterminé, pour reprendre l'expression de Pierre Emmanuel, cet objet vise l'élaboration des connaissances sociales. Telle est la fonction spécifique des sciences sociales. Mais sur un plan solidaire, peut-on imaginer qu'elles visent aussi à réduire sans cesse davantage les dangers

de sclérose que toute société porte en elle.

Cette tâche déborde évidemment la seule responsabilité de la communauté des chercheurs. Mais sans eux, sans leur contribution continue et libre, ce sont les assises du renouvellement et les fondements de la relance éternelle qui s'étiolent.

Les dangers de sclérose que toute société porte en elle sont divers : mainmise par l'État sur les groupes de pression, dépendance des associations volontaires, perte d'attention pour les lieux vivants, lieux de débats ou de services où s'élaborent les valeurs sociales et se précisent les besoins inédits, média peu soucieux de distinguer ce qui est éphémère de ce qui durera dans le choix et le traitement de l'information, désaffection par rapport aux droits des personnes et des groupes, autant de facteurs qui alimentent la sclérose, ce monstre en attente dans toutes les sociétés démocratiques.

Si la première fonction des sciences sociales est d'élaborer la connaissance sociale, elles doivent aussi reconnaître, enrichir et compléter les entreprises qui combattent le monstre. Elles ne peuvent le faire seules, ni d'une manière isolée. De nombreux groupes sociaux, des associations volontaires en grand nombre ont le sentiment d'avoir été laissés à eux-mêmes par la communauté des chercheurs. Leurs dirigeants ne connaissent ni les chercheurs, ni les recherches en cours dans les domaines spécifiques de leur action. Ils ne savent pas de qui ni de quoi on parle quand on leur présente des listes de projets conduits par des chercheurs dans la ville même où ils se trouvent. Ils s'étonnent de ne pas connaître ces chercheurs et des recherches qui les intéressent au plus haut point.

Comme je le notais précédemment, j'ai réuni autour de ma table des représentants de groupes d'action et de services oeuvrant notamment dans les vastes domaines de l'aide à l'enfance, de la protection des droits des malades et des rassemblements de personnes du troisième âge. Aussi bien le dire franchement, pour ces porte-parole responsables, débordés par la demande en services et la précarité des ressources disponibles, vous n'existez pas.

Je voudrais faire remarquer que les responsables de nombreux organismes volontaires ou bénévoles sont des gens formés, souvent détenteurs de diplômes universitaires et enrichis d'expériences professionnelles variées et fort valables. Ceux-là ne s'agitent pas autour d'objets fictifs ou d'idéaux aussi nobles que vides. Ils sont en contact quotidien avec des groupes organisés, notamment la fonction publique et para-publique, qui semble avoir l'éternité pour elle. Ils ne manquent pas d'établir des comparaisons et de noter qu'ils sont débordés par leurs clientèles, la multiplicité des besoins, et notamment des besoins en recherche. Telle directrice générale nous faisait remarquer que l'organisme qu'elle dirige, organisme déployant ses services depuis dix ans à Montréal dans le domaine de l'enfance, n'a jamais vu la couleur d'un chercheur même si les besoins en recherche, et notamment en évaluation, sont criants. Les témoignages de cette nature abondent. Rarement agressifs envers des chercheurs qu'on ne connaît pas, ils révèlent néanmoins l'ampleur d'un hyatus qui dessert tout le monde, chercheurs, dispensateurs de services et clientèles de ces derniers.

J'en viens à ma troisième hypothèse. Compte tenu de ce qui précède, la communauté des chercheurs et les conseils subventionnaires n'auraient-ils pas intérêt à conduire de front les opérations suivantes :

(a) élargir, et substantiellement, les processus de consultation sur la recherche au Canada et assurer une présence forte des chercheurs et de leurs représentants dans toutes les enterprises de concertation. Le temps des ghettos est terminé. La communauté des chercheurs n'échappera pas à la loi commune. Je reconnais que certains de ses éléments ont déjà saisi l'importance majeure de cet impératif catégorique. C'est un nouvel équilibre qui doit être recherché et trouvé entre la liberté de la recherche et de larges consensus sur ses objets. Cet équilibre assurerait des avantages certains. On pense notamment à un accueil plus large et mieux compris des travaux de critique sociale.

(b) rechercher les méthodes les plus efficaces pour faire connaître plus largement, et notamment par les utilisateurs potentiels, les résultats de recherches déjà terminées et de celles qui sont en cours. Certes, cette diffusion doit continuer à viser les chercheurs d'une même discipline et, généralement, le milieu universitaire. Cependant, elle doit déborder et largement ces cercles avertis. Les réunions des sociétés savantes, la publication de revues spécialisées, la tenue de congrès font naturellement et obligatoirement partie de cette entreprise de diffusion. Elles servent bien le public spécialisé. Mais qu'en est-il du public intéressé, des organismes et des associations oeuvrant dans des secteurs susceptibles d'utiliser, voire d'enrichir et de compléter les travaux des chercheurs?

(c) consacrer un pourcentage plus substantiel des ressources disponibles à des projets qui soient directement reliés aux groupes bénévoles et aux organisations de services dans le domaine social;

(d) assurer aux projets qui vont en ce sens et qui ont été élaborés conjointement par les chercheurs et les responsables des organismes un accueil favorable;

(e) constituer des banques de chercheurs disponibles aux fins des besoins de recherche des organismes et des associations volontaires et bénévoles.

Ces perspectives peuvent-elles être conjuguées avec le maintien d'une recherche libre? Quelle part essentielle de votre liberté serait perdue si la recherche visait des objets accueillis par un chercheur ou un groupe de chercheurs comme valides et si ces derniers sont assurés d'y tenir un véritable rôle de maître d'oeuvre? Doit-on établir une distinction entre le travail contractuel accompli pour l'État et le travail contractuel accompli pour des groupes spécifiques?

Les bénéfices prévisibles d'un tel changement de cap sont nombreux. Au plan même de la connaissance, cette jonction enrichirait l'ensemble des démarches de recherches. Elle conduirait vraisemblablement à des formes de diffusion directe et efficace. De plus, elle contribuerait à faire lever le doute, doute omniprésent et dévastateur, qui entoure vos entreprises et tend de plus en plus à les identifier à un produit bien voisin des mémoires de toute nature qui encombrent les administrations publiques. Enfin, elle assurerait à la communauté des chercheurs des alliés dans la société, de nouveaux alliés dont les témoignages concordants feraient à nouveau la preuve que sans la recherche en sciences humaines, le monstre de la sclérose se fait plus agressif.

La société dispose-t-elle du savoir social dont elle a besoin?, R.J. Van Loon, Faculté d'administration, Université d'Ottawa et Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada

Introduction

Les questions qui font l'objet du présent débat* portent à la fois sur le savoir général en sciences sociales et sur l'application des sciences sociales à la prise de décisions. J'aborderai ces questions dans l'optique de la prise de décisions, en cherchant à développer trois thèmes.

Le premier thème : les attentes à l'égard de l'élaboration de politiques doivent être réalistes et ce, pour au moins deux raisons. Tout d'abord, dans le domaine de la politique générale, il n'y a pas vraiment de réponses absolues, mais uniquement des solutions partielles dont la mise en application risque souvent de créer d'autres problèmes. Deuxièmement, il n'y a pas grand chose que la politique générale puisse faire pour modifier le comportement fondamental de l'être humain. Les décideurs peuvent se baser sur ce qu'ils savent de la motivation humaine pour créer des formes d'encouragement qui parviendront à modifier le comportement tant qu'elles seront appliquées et, bien qu'ils soient passés maîtres dans l'art de distribuer des fonds, ils ne peuvent toujours prédire l'incidence ultime de ces dépenses. Voilà, pour le moment, les limites auxquelles doit se soumettre toute attente à l'égard de la politique générale.

Deuxième thème : les espoirs placés dans la recherche en sciences sociales doivent également être réalistes et c'est à partir d'attentes réalistes qu'il faut convaincre les intéressés de l'utilité de cette recherche. Troisième thème : il faut mettre les objectifs en corrélation avec les possibilités et avec les ressources. Les Canadiens ont déjà un réseau institutionnel assez bien structuré en ce domaine et ce qu'il leur faut maintenant est plutôt des perfectionnements qu'un changement radical.

Les sciences sociales, la planification et la politique

> "Le summum de l'analyse consiste à utiliser l'intellect pour encourager l'interaction entre les gens"[1].

Pour comprendre les rapports qui existent entre les sciences sociales, la planification et la prise de décisions politique, il faut d'abord établir la différence, qui, bien que tombant sous le sens, n'est pas toujours facile à faire entre les sciences sociales fondamentales et les sciences sociales appliquées. Il suffit de répondre à une seule question : prévoit-on une application

---

* Voici les questions proposées dans La recherche en sciences sociales au Canada : Stagnation ou régénération, rapport manuscript préparé par John E. Trent pour la Conférence sur les recherches en sciences sociales :

a) De quels catégories, types et secteurs de savoir social a-t-on besoin?
b) Dans quelle mesure la recherche a-t-elle contribué à faire avancer ces catégories, types et secteurs de savoir social?
c) Dans quelle mesure les recherches en sciences sociales sont-elles utiles à la prise de décisions et à l'élaboration des politiques?
d) Comment les recherches en sciences sociales peuvent-elles, mieux qu'elles ne le font maintenant, offrir des connaissances et des concepts utiles à la résolution des problèmes sociaux et à la prise de décisions?

immédiate pour la recherche en question? Mon exposé porte sur la recherche sociale appliquée, c'est-à-dire sur la recherche ayant des applications immédiates.

Il faut également établir une distinction entre la planification et la politique[2]. La planification peut se définir comme la poursuite systématique du savoir et son application à la résolution optimale d'un problème politique, et la politique, comme un processus d'interaction sociale (le marché en serait un autre) qui détermine ce qu'il faut faire à propos d'un problème politique. Cette distinction laisse entendre que la planification et les sciences sociales appliquées jouent un rôle essentiellement passif ou consultatif.

Comment les politiciens décident-ils quel problème aborder? Ils peuvent céder aux groupes qui exercent le plus de pressions pour obtenir du gouvernement ce qu'ils désirent. Ils peuvent également répondre à un besoin qu'auront mis en évidence les recherches en sciences sociales ou des intervenants politiques à partir de leurs contacts avec leur propre milieu. Toutefois, s'ils définissent les problèmes politiques en se basant uniquement sur les pressions exercées par divers groupes, les politiciens risquent d'offrir des solutions qui satisferont peut-être ces groupes, mais qui seront suivies d'autres demandes, soit de la part des mêmes groupes, soit de la part d'autres groupes. S'ils définissent les problèmes politiques uniquement en fonction des besoins, il se peut que les politiciens n'aient aucune solution à ces problèmes. Les politiciens courent alors au désastre, car, en laissant se créer des attentes auxquelles ils ne peuvent répondre, ils finiront par saper leurs appuis politiques. Par conséquent, la règle d'or du politicien devrait être : pas de solution, pas de problème. Le rôle des planificateurs et des spécialistes en sciences sociales n'est donc pas aussi passif qu'on pourrait le croire à prime abord : une de leurs fonctions devrait être de trouver des solutions, puis de définir l'éventail des problèmes parmi lesquels les politiciens pourraient choisir ceux qu'ils désirent aborder.

Notre évaluation tourne donc autour de deux questions clés : dans quelle mesure les sciences sociales font-elles appel à l'intellect pour encourager l'interaction en cernant des solutions possibles? Peuvent-elles ainsi définir les problèmes appropriés et l'éventail des choix pour les interactions qui donneront lieu à une politique? Il est, bien entendu, impossible de répondre à ce genre de question en termes quantitatifs, mais on peut quand même se faire une idée de ce que seront notre objectif et notre rôle dans le processus politique.

Les attentes

La politique générale est donc le résultat de l'interaction sociale qu'on appelle politique, et l'objectif à orientation politique des sciences sociales consiste à appuyer ce processus. La satisfaction des besoins de savoir social doit donc être évaluée dans deux contextes : ce que l'on attend de la politique et ce que l'on attend des sciences sociales elles-mêmes.

1. Les attentes vis-à-vis de la politique

Des attentes impossibles vis-à-vis de la politique générale finiront par nuire aux sciences sociales, qui sont censées être un facteur déterminant du choix politique. Ainsi, on blâmera les économistes et les sociologues si la pauvreté n'est pas éliminée; on blâmera l'économie keynésienne si les effets du cycle économique ne sont pas évités; on blâmera le monétarisme pour le chômage et on blâmera nos institutions politiques pour les crises périodiques de désunion nationale.

Le problème est que les Canadiens ont des attentes excessives. Un grand nombre de ces situations sont naturellement insolubles. En promettant des solutions à des situations insolubles, le gouvernement jette des doutes sur la légitimité de son rôle.

Il est peut-être possible de soulager la pauvreté, mais pas de la faire disparaître complètement. Les cycles économiques sont ancrés dans les émotions et le comportement humains et ne disparaîtront pas. Les divergences nationales sont ancrées dans les différences culturelles, dans l'immensité du territoire et dans le découpage provincial, autant de choses que les Canadiens ne changeraient pas, même s'ils le pouvaient. Il est possible qu'on puisse éliminer les disparités régionales, dans des circonstances imprévisibles, mais uniquement au prix d'une réduction importante de la croissance et de la productivité.

Il serait possible de réduire la pauvreté, du moins en termes relatifs, en nivelant la distribution des revenus; certains régimes totalitaires prétendent l'avoir fait. Toutefois, des solutions de ce genre créent d'autres problèmes, et plus la solution est d'envergure et plus définitivement un problème est résolu, plus grands sont les risques d'en créer d'autres. Il est évident que les Canadiens doivent tenter par tous les moyens d'améliorer la situation globale, mais ils ne doivent pas s'attendre que la politique générale fasse des miracles. La politique générale ne peut résoudre la plupart des problèmes importants.

Le gouvernement est meilleur dans certains domaines que dans d'autres. Il brasse les dollars de façon assez efficace, même si ce n'est pas toujours avec l'effet prévu. Il s'en tire assez bien comme assureur dans le domaine des soins médicaux, du chômage ou de la retraite. Il fournit certains services qui semblent satisfaire la plupart des gens: forces policières, voirie, éducation (principalement) et services hospitaliers, par exemple. Par contre, il est souvent maladroit dans sa réglementation et assure mal certains services. Même quand il dispense des fonds ou des services de façon efficace, il ne résout pas pour autant les problèmes; au mieux, il améliore certaines conditions.

Ne pouvant résoudre les grands problèmes une fois pour toutes, le gouvernement pourrait du moins améliorer les choses en tirant une leçon de ses erreurs. Il faudrait, pour cela, changer d'attitude. Les gouvernements et le public ont tendance à voir dans tout échec la preuve de l'incompétence personnelle au lieu de chercher à en tirer une expérience profitable quand l'échec est dû à l'inexpérience des institutions ou au choix mal avisé d'un problème qui n'a pas de solution. Il arrive bien entendu que les gens et les institutions échouent, mais dans une existence fondée sur l'expérience, nous apprenons beaucoup plus de nos échecs que de nos succès, et nous devons espérer beaucoup plus des premiers que des derniers. Les sciences sociales peuvent apporter une contribution valable à la politique générale grâce à l'évaluation, mais ne pourront le faire qu'après avoir inculqué l'idée qu'échec politique ne veut pas dire échec personnel. Malheureusement c'est peut-être dans ce domaine que les sciences sociales sont le moins bien armées.

Deux autres points méritent d'être soulevés quant à nos attentes à l'égard de la politique. Premier point : il ne faut pas envisager la politique comme si les objectifs étaient déjà fixés. Il ne faut pas oublier : pas de solution, pas de problème, autrement dit : aucun succès possible et prévisible, aucun objectif. Si la société décide de soulager (et non pas

de faire disparaître) la pauvreté, elle doit avoir bon espoir d'y parvenir. Si elle décide d'atténuer le cycle économique, elle doit pouvoir compter y arriver. Il faut donc constamment revoir les objectifs politiques à la lumière des réussites prévues et les rajuster en fonction des ressources disponibles. Ici aussi, les sciences sociales devraient contribuer à façonner l'interaction sociale en définissant un éventail approprié d'objectifs.

Deuxième point : l'interaction sociale qui mène aux choix politiques peut et doit bénéficier des conseils des sciences sociales, mais ne sera jamais déterminée par elles. Après tout, le pouvoir politique est déterminé par un grand nombre de variables autres que le savoir. La personnalité de chacun, les émotions, l'argent, l'aptitude à mobiliser des clients et les ressources organisationnelles joueront tous un rôle, parfois beaucoup plus important que celui du savoir. Aucun économiste d'Ottawa n'ira recommander qu'on poursuive la production d'eau lourde ou qu'on ouvre une nouvelle mine de charbon à l'île du Cap-Breton. Tous les économistes et presque tous les bureaucrates dénoncent la plupart, sinon la totalité des subventions industrielles aux régions. Très peu d'analystes de politique appuient les allocations familiales et presque aucun ne prône le programme de crédit impôt-enfant. Pourtant, la production d'eau lourde continue, une nouvelle mine de charbon est en chantier au Cap-Breton, le programme des subventions régionales prend de l'expansion et les allocations familiales et le programme de crédit impôt-enfant se poursuivent. Les experts en sciences sociales doivent donc être réalistes quant à l'incidence de leurs analyses sur les résultats. Ils ne doivent pas s'attendre à contrôler complètement le processus, mais seulement à l'influencer.

2. Les attentes vis-à-vis des sciences sociales

Tous ceux qui ont suivi un cours de première année universitaire en sciences sociales, pour ne pas parler de ceux qui l'ont donné, en ont soupé de la question "Les sciences sociales sont-elles une science"? Je n'aborderai pas cette question que je considère à la fois ennuyeuse et hors de propos. Toutefois, que les disciplines des sciences sociales soient scientifiques ou non, les décideurs doivent avoir une idée réaliste de ce qu'elles peuvent leur apporter. Il ne faut pas en espérer un cadre théorique quelconque qui puisse guider infailliblement aux bonnes recommandations à injecter dans l'interaction sociale qui mène au choix de politiques. La description des sciences sociales fournie par Aaron Wildavsky, soit "d'innombrables propositions distinctes, de validité variée et d'applicabilité incertaine, se recoupant occasionnellement mais pas nécessairement liées entre elles, comme les perles d'un collier" peut paraître dure, mais est probablement appropriée.

Il est de bon ton d'attribuer cette faiblesse des sciences sociales à leur jeunesse et peut-être à leur financement inadéquat, mais c'est là une évaluation irréaliste. Bien qu'elles puissent fournir une série d'énoncés relativement inattaquables concernant le comportement global de vastes segments de la société (électeurs, consommateurs, contribuables), les sciences sociales ne peuvent prédire avec précision le comportement d'individus ou de petits groupes, en réponse à des manipulations de variables politiques. Aucun physicien ne tenterait de prédire le comportement précis d'un atome particulier ou d'un très petit nombre d'entre eux. De petits nombres d'événements, de particules, ou d'individus sont imprévisibles, et cette généralisation s'applique également aux sciences sociales et aux sciences naturelles.

Faute de pouvoir faire des prévisions précises, que peuvent offrir les sciences sociales? Elle peuvent indiquer des tendances dans le cas de petits groupes et prédire de façon assez exacte la distribution du comportement dans des groupes très importants, à partir de recherches s'appuyant sur un échantillonnage aléatoire. Prétendre que les sciences sociales (ou toute autre science) peuvent faire plus est s'exposer à la déception et à la critique.

Une bonne dose d'humilité est donc de rigueur lorsque l'on proclame l'efficacité possible des sciences sociales. Les experts des sciences sociales devraient se garder d'offrir à aider à résoudre n'importe quel problème. Les problèmes doivent être définis par leurs solutions. Tous les écrits relatifs aux méthodologies en sciences sociales et en sciences naturelles abondent en ce sens. Comme le disent Melvin Webster et Horst Rittle, l'information dont on a besoin pour comprendre un problème dépend des idées qu'on a pour le résoudre ... on ne peut définir le problème avant de l'avoir résolu[3]; ou, comme le dit Jerome R. Ravetz à propos des sciences naturelles, ce n'est que lorsque l'on possède certaines précisions sur une nouvelle conclusion à tirer que l'on peut dire qu'un problème existe[4]. Les spécialistes en sciences sociales devraient procéder avec beaucoup de précaution quand ils choisissent les problèmes qu'ils désirent aborder.

Il ne faut pas non plus pécher par excès de précaution. Pour les experts en sciences sociales qui désirent davantage de fonds pour leurs recherches, se sous-estimer peut être aussi grave que se surestimer. De plus, les chercheurs en sciences sociales ne doivent pas avoir peur de commettre des erreurs; en un sens, il leur faut en commettre pour apprendre. Comme l'a dit Karl Popper, c'est la réfutation de nos hypothèses qui nous fait vraiment prendre contact avec la réalité[5] et cela, de fait, comble du moins en partie le fossé méthodologique entre la politique et les sciences sociales ou les sciences naturelles, car on n'apprend vraiment que par la pratique et l'évaluation.

C'est aussi vrai en ce qui concerne nos attentes vis-à-vis des sciences sociales et de la politique générale. Il ne faut pas se leurrer, les échecs seront plus nombreux que les réussites, les réussites créeront d'autres problèmes et, du moins dans le cas des sciences sociales, ne survivront sans doute pas des essais plus poussés.

Les améliorations

S'il est très louable et raisonnable de se donner pour objectif "l'utilisation de l'intellect pour encourager l'interaction entre les personnes", pourquoi les tentatives dans ce sens échouent-elles si souvent? En partie, en raison de l'état de notre savoir en sciences sociales, mais, bien souvent on estime que ces efforts ont échoué parce que l'on s'attendait qu'ils déterminent l'issue de l'interaction sociale ou politique. On blâme donc souvent les spécialistes des sciences sociales pour ce qu'ils n'ont pas fait et pour ce qu'on n'aurait pu s'attendre qu'ils fassent. L'énigme, bien sûr, c'est que, dans une démocratie pluraliste, si le savoir scientifique déterminait les résultats politiques, les pourvoyeurs du savoir devraient disparaître, sinon notre démocratie deviendrait une forme de théocratie. À cet égard, il vaut probablement mieux passer pour un conseiller relativement faible plutôt que pour un exécutant de premier plan, si le savoir est la seule source de légitimité.

Comment faire pour donner plus d'influence aux sciences sociales sans courir le risque qu'elles soient perçues comme ayant une influence excessive?

La première chose à faire consiste probablement à maintenir et si possible accroître la part de recherches indépendantes. Si la définition d'un problème abordable dépend de l'existence d'une solution et si l'utilité des sciences sociales dépend de la définition de nouveaux problèmes et, par conséquent, de nouvelles solutions, une très grande partie des efforts des sciences sociales devront porter sur une exploration de notre monde pour découvrir ces solutions.

Deuxièmement, et cela surprendra peut-être certains étant donné qu'on y consacre déjà des efforts importants et que ses résultats sont assez mal accueillis, il faut continuer à mettre l'accent sur l'évaluation, en accordant plus d'attention aux résultats qu'aux processus internes. S'il est vrai qu'on tire profit de ses erreurs, encore faut-il pouvoir les reconnaître. Il faudrait publier plus souvent ce genre de résultats pour que la leçon profite à d'autres.

Troisièmement, on pourrait essayer diverses façons de recueillir et d'interpréter les statistiques de base. Si ce que perçoivent les gens dépend de ce qu'ils regardent et de la façon dont ils le font, et si l'état actuel de nos connaissances est insatisfaisant, il est grand temps que les organismes de collecte de données, notamment Statistique Canada, essaient un large éventail de nouvelles méthodes.

Quatrièmement, il faut reconnaître ses points forts et s'en servir comme tremplin. Il est exagéré de dire que la recherche politique est gravement affaiblie au gouvernement fédéral. Bien que le nombre de chercheurs en sciences sociales puisse avoir diminué, le profil statistique préparé pour cette conférence ne fait pas justice à leur nombre. Un grand nombre d'anciens chercheurs ont reçu de l'avancement ou leur poste a été reclassifié, mais ils poursuivent encore des recherches. D'autres chercheurs ont été décentralisés et affectés à des unités opérationnelles où leur classification de poste peut avoir changé, mais où ils font encore de la recherche politique. La demande d'analyses politiques demeure importante et le gouvernement fédéral en est, et continuera d'en être, la principale source de fonds et le principal utilisateur. C'est à la fois le meilleur marché à exploiter et la meilleure source de données et d'occasions de mener le genre de recherche d'évaluation et d'apprentissage dont je viens de parler.

Des sources de financement plus nombreuses seraient, bien sûr, accueillies à bras ouverts, mais il ne faut pas trop y compter. Il serait probablement plus fructueux de continuer à défendre les organismes en place en redoublant les efforts de lobbying, qui sont devenus efficaces depuis un an ou deux. Il faudrait dans ces démarches mettre l'accent sur des attentes rationnelles, mais ne pas méjuger de l'utilité des sciences sociales. Les Canadiens désirent que les interactions sociales qui déterminent leur avenir bénéficient de la meilleure information possible à leur égard.

Enfin, les spécialistes des sciences sociales doivent apprendre à s'endurcir à la critique et à défendre leur cause dans le milieu paradoxal où ils travaillent. Ils doivent constamment s'attendre (et même espérer) qu'on leur montre qu'ils ont tort dans le monde de la politique, car c'est en prenant des risques, puis en évaluant les résultats et en corrigeant leurs erreurs qu'ils apprendront. Cela causerait peut-être des inconvénients mineurs dans un laboratoire scientifique, mais comme le laboratoire des sciences sociales et des sciences politiques est un monde réel peuplé de gens réels, les échecs coûtent cher et ont des incidences politiques et humaines tangibles. La prudence doit donc guider leurs pas,

sans pour autant les rendre craintifs. C'est la nature intrinsèque de leur entreprise : s'ils mettent leur savoir au service de la collectivité, ils n'en recueilleront que très peu de crédit, mais beaucoup de reproches. Néanmoins, j'ose espérer que grâce aux efforts des spécialistes en sciences sociales, le monde se porte mieux que s'ils n'étaient pas là.

Notes

1. Aaron Wildavsky, Speaking the Truth to Power: The Art and Craft of Policy Analysis, (Boston, Little, Brown and Co., 1979), 17.

2. Chaque auteur explique cette distinction à sa façon. Wildavsky parle de cogitation intellectuelle (planification) par opposition à interaction sociale, dont la politique n'est qu'une forme. Graham Allison fait une différence entre le modèle d'acteur rationnel (planification) et les modèles du comportement organisationnel et des politiques organisationnelles, qui sont différentes formes de politiques. (Essence of Decision). D'autres auteurs font simplement la différence entre les processus de consultation et de prise de décisions.

3. Horst Rittle et Melvin Webster, "Dilemmas in General Theory of Planning", Policy Sciences (1973).

4. Jerome R. Ravetz, Scientific Knowledge and its Social Problems (New York, Oxford, 1971), 135.

5. Karl Popper, Objective Knowledge: An Evolutionary Approach (New York, Oxford, 1972), 360-361.

PANEL 3 : OBSTACLES À LA CRÉATION ET À L'UTILISATION DU SAVOIR PRODUIT PAR LES SCIENCES SOCIALES POUR LA RÉSOLUTION DE PROBLÈMES SOCIAUX

Clientèle et engagement des chercheurs -- Les obstacles à franchir, Robert Clarke, directeur exécutif, Centre canadien de recherche en politiques de rechange, Ottawa

Après avoir parlé aux organisateurs de la conférence et avoir relu l'ordre du jour et la documentation, j'en conclus que j'ai probablement été invité ici aujourd'hui pour reprendre le thème suivant : si les spécialistes en sciences sociales bénéficiaient de plus de fonds de recherche, la communauté ne ferait pas face à une situation dite de crise. Comme je travaille au sein d'un petit institut de recherche toujours à court de fonds, il semblerait logique que j'insiste sur ce point -- après tout, le Centre canadien de recherche en politiques de rechange ne dispose que de maigres ressources; très souvent, l'argent fait défaut, même pour les choses les plus insignifiantes.

On m'a demandé de traiter des sujets proposés pour la conférence. Toutefois, après réflexion, je ne suis pas prêt à dire que le problème le plus sérieux auquel font face les spécialistes en sciences sociales soit le manque de crédits à la recherche. Je serais presque de l'avis contraire : le fait d'accroître le financement public de la recherche en sciences sociales, telle que celle-ci est actuellement organisée, ne contribuerait peut-être que très peu à la résolution des problèmes sociaux. En fait, une injection importante de fonds, en ce moment, serait peut-être nuisible. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une réévaluation et d'une remise en question d'un bon nombre des hypothèses et des attitudes des chercheurs.

On serait porté à croire, en examinant l'ordre du jour de la conférence, que les besoins de notre société en matière de sciences sociales ne sont pas satisfaits, et que si nous disposions de plus de crédits, nous pourrions trouver sans peine de grands projets visibles qui nous occuperaient jusqu'au-delà de l'an 2000. Je ne crois pas que ce soit le cas. À mon avis, les problèmes cruciaux auxquels font face les sciences sociales au Canada, dans la mesure où elles tentent de servir à l'élaboration des politiques publiques, tiennent davantage à la façon dont la recherche est effectuée et aux valeurs, aux intérêts, aux points de vue et à l'engagement des chercheurs.

La tâche que devrait, à mon avis, s'assigner les sciences sociales, et à laquelle nous tous au Centre espérons contribuer, chacun à notre façon, est celle de comprendre les conditions nécessaires à une transformation fondamentale de la société canadienne. Nous nous intéressons aux recherches qui portent sur le contrôle démocratique, la responsabilité publique, la diminution des inégalités et le droit à un emploi valorisant. C'est en fonction de ces valeurs et de ces critères que j'évalue le succès de notre mission en sciences sociales.

Un certain nombre d'obstacles à la création et à l'utilisation du savoir en sciences sociales trouvent leur source dans un problème fondamental : certains spécialistes ont de la difficulté à définir leur clientèle, ou choisissent une clientèle qui ne fait pas partie du public; d'autres, accaparés par leur travail, ont perdu le contact avec leur clientèle.

D'après mon expérience, les décideurs du gouvernement et des organismes nationaux reprochent aux spécialistes en sciences sociales (surtout aux universitaires) de faire des déclarations irresponsables parce qu'ils n'ont pas de clientèle. Selon eux, les chercheurs n'ont pas à défendre leurs conclusions et leurs recommandations devant la Chambre des communes ou des assemblées publiques, et leur carrière ne semble pas dépendre de la pertinence (ou même de l'exactitude) de leurs conclu-

sions. De plus, aussitôt (ou même avant) qu'un décideur commence à comprendre les détails d'un rapport de recherche, un autre rapport, contenant des conclusions et des recommandations contredisant celles du premier document, lui est présenté. Qui doit-il croire? Qui a raison?

Prenons un exemple pour illustrer ce problème. En 1982, une étude approfondie, effectuée par Bennett Harrison et Barry Bluestone (deux sommités du milieu universitaire américain des sciences sociales, le premier du Massachusetts Institute of Technology et l'autre du Boston College), a démontré que la proportion des emplois bien rétribués chez les cols bleus du secteur manufacturier allait en décroissant tandis que celle des emplois peu rénumérés du secteur des services allait en augmentant, ce qui exerce une pression sur le niveau de vie de la classe ouvrière et crée, à long terme, un malaise important dans l'économie politique de l'Amérique du Nord. MM. Harrison et Bluestone relient ce processus à l'économie de l'information ou des technologies de pointe et soutiennent que la croissance industrielle dans ce secteur ne jettera pas les bases d'un ordre socio-économique équitable.

Cet ouvrage est d'une grande rigueur, est bien documenté et a passé l'épreuve de la critique et de l'examen du public. Les enjeux politiques des hypothèses formulées ont été vivement débattus, tant aux États-Unis qu'au Canada. De nombreuses analyses du même genre, portant sur la situation canadienne, ont été faites par la suite et les dirigeants et les politiciens en ont évalué ensemble les répercussions éventuelles.

Toutefois, au cours de l'été 1984, une autre équipe d'économistes américains rattachée au Centre d'étude en politiques sociales de l'université George Washington a présenté des résultats contraires. Selon ce groupe d'économistes, même si la proportion des revenus totaux de la classe ouvrière avait connu une baisse entre 1970 et 1982, celle-ci avait été modérée et ne laissait pas vraiment entrevoir de malaise à long terme. Ils étaient eux aussi d'avis que l'avenir économique reposait sur la technologie de pointe.

Que deux groupes de chercheurs soient arrivés à des conclusions contraires n'est guère surprenant. Le fait d'être en contradiction avec des collègues s'inscrit dans le déroulement normal d'une carrière universitaire réussie en sciences sociales. Ce n'est pas en publiant des articles approbateurs que les chercheurs se taillent une place et se font un nom en milieu universitaire. Quant aux décideurs et aux dirigeants politiques, ils restent aux prises avec un grave problème. Qui doivent-ils croire et comment doivent-ils choisir une orientation politique?

C'est en partie parce que les hypothèses des chercheurs ne sont pas clairement formulées ou expliquées que les politiciens se trouvent dans un dilemme. Tout comme en jurisprudence, où le châtiment est à la mesure de l'offense, en sciences sociales, la conclusion est en fonction de l'hypothèse. Dans l'ensemble, les spécialistes en sciences sociales du milieu universitaire n'ont pas vraiment réussi à faire comprendre cela au public. Ils n'ont pas non plus réussi à expliciter les hypothèses sur lesquelles se fondent leurs projets, et parfois, ils ont délibérément entouré ces hypothèses de mystère.

Pour être en mesure de formuler des hypothèses, le chercheur doit souvent définir avec précision sa clientèle et la nature de l'engagement qu'il a envers elle. L'économiste à l'emploi de la Banque Royale, par exemple, connaît bien sa clientèle et en tient compte dans

l'élaboration des hypothèses sur lesquelles il fonde ses recherches. Au gouvernement, les économistes s'appuient également sur des hypothèses claires. Dans l'état actuel des choses, celles-ci ne diffèrent sans doute pas tellement de celles de l'économiste de la Banque Royale. Mais qu'en est-il du chercheur universitaire travaillant dans sa "tour d'ivoire" -- quelle est sa clientèle? Et surtout, sur quoi le chercheur doit-il se fonder pour définir celle-ci et comment peut-il établir des liens avec elle?

Je dirais qu'il est grand temps que la recherche et les établissements publics tiennent compte du public. Quand je dis "public", je veux surtout parler des groupes qui sont maintenant exclus de la recherche : les travailleurs, les femmes, les démunis, les petits agriculteurs, les autochtones. Bien que ces groupes forment la majorité de la population, les chercheurs leur accordent peu d'attention. Une certaine partie de la recherche universitaire, il va sans dire, est de nature fondamentale ou non appliquée, et elle peut être évaluée en fonction d'autres critères; mais, de toute évidence, c'est le public qui devrait faire l'objet des recherches de fond accomplies dans les établissements publics.

J'ignore si des dommages irréversibles ont été causés dans ce domaine, mais ce que je vois m'inquiète. Nous avons merveilleusement bien réussi à réaffecter les ressources de la recherche publique en sciences sociales de façon que celle-ci serve mieux les intérêts du secteur commercial canadien. Imaginons le scénario suivant.

Supposons que le Canada se trouve au coeur d'une dépression à laquelle auraient donné lieu les milieux d'affaires et les gouvernements. Les ressources financières affectées aux établissements publics sont alors réduites (comme mesure de restrictions ou de réduction du déficit, par exemple) et le mythe du "secteur privé moteur de la reprise" prévaut. Les universitaires du domaine des sciences sociales déploient des efforts accrus pour obtenir l'appui du milieu des affaires en abordant des questions du "secteur privé", en apportant des solutions aux "problèmes des entreprises" et en mystifiant les phénomènes sociaux au nom des intérêts commerciaux. (Cette situation n'est pas entièrement hypothétique : les partisans des recherches en génie, par exemple, qui bénéficient de beaucoup de crédits, le font depuis des années.)

Dans ce scénario, les établissements publics ne servent pas des fins justes. Le milieu des affaires et les sociétés ont des chercheurs qui veillent à leurs intérêts. Le public (en particulier les groupes les plus démunis) n'en a pas et par conséquent ne possède pas le savoir généré par la recherche utilisant un paradigme qui traduit ses intérêts et ses objectifs.

Il faut donc que nos établissements et nos méthodes puissent surmonter les obstacles qui se posent à l'accomplissement de recherches dans l'intérêt du public. Parmi les obstacles à surmonter, citons la façon dont les chercheurs en sciences sociales se perçoivent : ceux-ci se voient comme séparés ou détachés du phénomène qu'ils étudient (souvent, on dirait qu'ils se croient dans une position de supériorité). Beaucoup estiment qu'ils n'ont des comptes à rendre qu'à leurs pairs, c'est-à-dire aux autres chercheurs universitaires en sciences sociales. Au lieu d'exposer leurs points de vue à un vaste auditoire, ils recherchent les opinions de leurs pairs, en prétextant le respect des "normes professionnelles", et communiquent avec leurs collègues par le biais de revues spécialisées inconnues. Les universités les récompensent en leur confiant des postes de prestige. On ne fait, à toutes fins pratiques, aucune allusion à la responsabilité

sociale. Selon la Fédération canadienne des sciences sociales, 115 revues en sciences sociales sont publiées au Canada. Peu d'entre elles -- sinon aucune -- s'autofinancent, et, chose effroyable, aucune d'entre elles n'a un grand tirage, n'est à la portée de tous, et ne présente les résultats des recherches dans le domaine des sciences sociales.

Les spécialistes en sciences sociales définissent souvent leurs problèmes de recherche à partir du cadre d'une soi-disant "discipline". Par conséquent, leur définition est souvent tellement restreinte que la solution du problème faisant l'objet de l'étude dépasse les limites qu'ils ont eux-mêmes imposées à leur "discipline". Cette façon d'agir encourage une forme d'irresponsabilité qui éloigne le public des recherches en sciences sociales. S'il arrive que, en voulant donner suite aux recherches des spécialistes en sciences sociales, le public aboutit à un résultat inattendu, les spécialistes se déchargent de toute responsabilité en soutenant que ce résultat relève d'une autre discipline. Cette pratique constitue souvent une interférence dans la prise de décisions politiques. Ainsi, il se peut que les décisions visant à freiner l'inflation et à accroître le pouvoir et la rentabilité des entreprises ne tiennent pas compte des coûts d'un taux de chômage élevé. De nombreux économistes dont les théories sont en vogue prétendent que la question des coûts sociaux du chômage n'appartient pas à leur discipline, et en font fi lorsqu'ils formulent leurs recommandations. Cette méthode sème la confusion au sein de la population.

La conception, largement répandue, voulant qu'à toute enquête sociale il n'y ait qu'une réponse juste et que celle-ci ne soit nullement influencée par le mouvement des intérêts associés à tout phénomène social pose un autre obstacle à la création de connaissances utiles dans le domaine des sciences sociales. Cette conception empêche de bien comprendre la nature essentiellement subjective des explications des sciences sociales.

Les spécialistes en sciences sociales oeuvrant en milieu universitaire ont souvent du mal à s'associer aux questions pratiques qui préoccupe la population, bénéficiaire éventuel de leurs découvertes. De plus, ces universitaires bourgeois n'ont pas à subir les conséquences des conclusions et des recommandations de leurs recherches. L'exemple de Milton Friedman et des conseils économiques qu'il a fournis au Chili est probant. Friedman considère peut-être l'expérience du Chili comme un exemple éclatant du succès de ses théories monétaristes, mais il n'a jamais connu la répression et la misère auxquelles ont donné lieu ses propositions. On pourrait dire de même de ses disciples canadiens qui ont pris le contrôle de la Banque du Canada et dont les politiques de taux d'intérêt élevés ont appauvri les propriétaires de maison, les travailleurs et les démunis.

Dans une société en révolution, la responsabilité des intellectuels vis-à-vis de la société est souvent nettement tranchée. Les intellectuels travaillent pour le peuple ou contre le peuple. Ce sont des questions de vie ou de mort. Placés dans cette situation, les spécialistes en sciences sociales doivent faire des choix. Le Canada étant un pays prospère et stable sur le plan politique, les spécialistes en sciences sociales canadiens n'ont pas encore été obligés de prendre de telles décisions. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils n'ont pas la responsabilité de s'engager.

Peter Berger, dans son ouvrage The Pyramids of Sacrifice, traite de ce problème. Il examine la tendance qu'ont les spécialistes en sciences sociales d'utiliser les pays du tiers monde comme terrain d'essais pour appliquer la

dernière théorie à la mode et, lorsque celle-ci ne marche pas, de s'esquiver.

Bien entendu, il y a de nombreux autres problèmes à régler. Depuis que je travaille dans le domaine des politiques publiques, soit depuis une quinzaine d'années, il est étonnant de constater le peu de progrès qui ont été accomplis en vue de la résolution de ces problèmes. Les problèmes sociaux exigent souvent des réponses urgentes, et les sciences sociales universitaires semblent éprouver des difficultés chroniques à y apporter des solutions. Peut-être est-ce parce que leur clientèle n'attend pas de telles solutions de leur part. Les travailleurs d'usine licenciés, eux, réclament une solution à leurs problèmes immédiats; ils ne veulent pas qu'on leur promette que dans les prochains 18 ou 24 mois on leur remettra peut-être un rapport qui les aidera à mieux comprendre leur situation.

Il y a aussi le problème du langage et du cadre théorique utilisés par les chercheurs en sciences sociales. Ce problème est étroitement lié à la question du "service à la clientèle". Si le chercheur voit ses clients comme des pairs avec qui il peut discuter dans un langage ésotérique et obscur, il lui sera impossible de résoudre ce dilemme. J'ai déjà eu affaire à un universitaire qui rédigeait un rapport, destiné à un vaste auditoire, pour l'une de nos séries de publications. Malgré les conseils de notre rédacteur, cet auteur refusait de substituer des équivalents anglais à divers termes latins utilisés dans son rapport. Selon lui, ces termes contribuaient à la concision de sa démonstration. Il faisait aussi valoir que les lecteurs connaissant le domaine les comprendraient et que ceux qui ne les comprendraient pas pouvaient toujours chercher dans le dictionnaire. Il a eu le dernier mot. Toutefois, il est bien connu que, règle générale, les lecteurs ne consultent pas le dictionnaire lorsqu'ils lisent. Je suis sûr que les idées très importantes qu'il désirait communiquer n'ont pas connu la diffusion espérée et que leur incidence sur le grand public n'a pas été aussi grande qu'elle aurait pu l'être.

La grande question concerne l'engagement et la clientèle. À qui s'adresse la recherche, quelle est la participation du chercheur à cette recherche et quel est son engagement face à celle-ci? Comment le chercheur se constitue-t-il une clientèle majoritairement populaire et quels rapports entretient-il avec celle-ci? Comment concilier les demandes divergentes du public et comment en arriver à des décisions?

J'aimerais maintenant dire quelques mots au sujet des gouvernements et des parlements en tant que porte-parole de la population. Dans sa forme actuelle, le gouvernement canadien a manifestement du mal à formuler la volonté de la population. Les sondages d'opinion semblent indiquer que bien que le public préfère certains politiciens et certains partis politiques, dans l'ensemble, les gens n'aiment pas beaucoup les gouvernements. Au cours de la dernière campagne électorale fédérale, le parti victorieux n'a pas fait sa publicité en disant qu'il formerait un bon gouvernement mais plutôt qu'il gérerait celui-ci comme on gère une entreprise. À l'instar de la collectivité universitaire dont nous avons parlé, le gouvernement semble avoir adopté une allure, une orientation et un langage bien à lui. Ses politiques n'ont souvent aucun rapport avec la volonté populaire. Malgré l'existence, au gouvernement, d'un certain nombre de ce que l'on pourrait appeler "centres d'intervention", les chercheurs continuent de perdre le contact avec les préoccupations de la population et ne réussissent pas à trouver de réponses capables de satisfaire les grands secteurs de la population canadienne.

Dans son ensemble, la population ne croit pas tellement en un gouvernement démocratiquement élu; en effet, en cette période de crise économique et sociale, les gens croient tellement peu aux institutions démocratiques ouvertes, dans lesquelles ils devraient pouvoir participer au processus décisionnel, qu'ils sont prêts à confier au secteur privé le soin de résoudre leurs problèmes. Et cela, en dépit du fait que le caractère secret et non démocratique du secteur privé et ses motivations de rentabilité, souvent aux dépens du bien public, soient connus et reconnus. Cette tendance (qui prévalait lors de la dernière élection) illustre de façon éloquente le désespoir du public.

Il est de plus en plus évident, même pour l'observateur désinvolte, que, dans le contexte actuel, beaucoup des institutions publiques en place ne sont plus appropriées. Les gouvernements fédéral et provinciaux, leur parlement et leur bureaucratie ne sont pas considérés par le Canadien ordinaire comme des institutions sur lesquelles ils exercent beaucoup de contrôle ou qui ont une influence positive sur leur vie de tous les jours. Comment faire participer le citoyen au processus décisionnel gouvernemental, comment lui faire jouer un rôle dans la planification et la mise en oeuvre des politiques gouvernementales? La mode actuelle des consultations publiques ne mènera nulle part. Les Canadiens doivent plutôt trouver des méthodes et des structures permettant aux gens de prendre en charge les institutions publiques qui influent sur leur vie, et trouver des moyens pour aider les citoyens qui sont actuellement exclus du processus décisionnel à comprendre les questions qui les touchent. Ces questions exigent des recherches et des connaissances approfondies, mais ce qui est plus important encore, l'information à leur sujet doit être diffusée sur une grande échelle, dans un langage et sous une forme accessibles au public. Bien sûr, si l'on désire profiter le plus possible des avantages afférents à ces connaissances, il faut accorder la priorité aux transformations sociales dont j'ai parlé au début de cet exposé.

Conclusion

L'obstacle le plus important auquel fait face la recherche en sciences sociales au Canada, c'est le refus des chercheurs de choisir une clientèle, de formuler des recommandations claires, de s'engager, d'abattre les frontières qui séparent les disciplines et d'assumer la responsabilité de leurs travaux.

Est-ce que cela signifie que les sciences sociales ne sont pas très utile pour résoudre les problèmes sociaux? Pas du tout. Des décisions seront prises, que des recherches soient faites ou non. Mais plus le processus décisionnel pourra s'appuyer sur des données utiles, plus ceux qui y prennent part feront autorité -- à condition qu'ils aient accès à des informations dont ils peuvent se servir.

Le personnel du Centre canadien de recherche en politiques de rechange a tenté de s'attaquer à certains de ces problèmes. Nous avons soigneusement délimité notre clientèle, qui se compose d'organismes publics, de syndicats, de groupes féminins et communautaires. Des représentants de ces groupes participent directement à toutes les étapes de la production et de la diffusion des connaissances. Ces représentants siègent à notre conseil (qui établit l'orientation des politiques générales du Centre) et au comité de la recherche; ils travaillent directement avec chaque groupe de chercheurs, étudient les résultats des recherches et aident à la préparation des rapports, des brochures à l'intention du public, des vidéos et d'autres documents. Nous voulons nous engager socialement, formuler des hypothèses claires, effacer les frontières entre les disciplines et assumer nos

responsabilités à l'égard de notre clientèle. Nous essayons de travailler rapidement et de nous exprimer clairement. Nous avons connu des succès et des échecs, mais nous avons continué de travailler tout en maintenant des relations avec notre clientèle, en lui fournissant les renseignements dont elle a besoin. Grâce à elle, nous avons beaucoup appris et nous sommes d'avis que nos connaissances en sciences sociales se sont grandement améliorées.

Obstacles à la création et à l'utilisation de la recherche pour la résolution de problèmes sociaux, J. Peter Meekison, vice-président à l'enseignement, université de l'Alberta

Le thème de cette conférence est d'actualité et de grande importance. Il ne fait pas de doute que les sciences sociales et les spécialistes de ce domaine ont considérablement contribué à la connaissance et à la compréhension que nous avons du Canada. Peut-être les questions centrales qu'il nous faut aborder sont-elles les suivantes : "Peuvent-ils faire plus?" et "Peuvent-ils faire mieux?" Lorsque j'ai rédigé ces brèves observations, ma perspective a été dans une large mesure déterminée par les expériences qui ont été les miennes au cours des dix dernières années, dont sept et demie dans le cadre de mes fonctions de sous-ministre des affaires fédérales et intergouvernementales de l'Alberta.

Les organisateurs de la conférence ont posé une série de questions aux membres de cette tribune. Avant d'aborder ces questions, je voudrais, si vous le permettez, exposer dans les grandes lignes ce que je crois être le dilemme fondamental des sciences sociales. Une comparaison avec la médecine nous éclairera un peu. Les scientifiques du monde entier passent un temps incalculable à chercher des remèdes à diverses maladies. Ils trouvent parfois, comme dans le cas de la variole et de la polio. Pour ce qui est du cancer et des maladies du coeur, la recherche fondamentale et la recherche clinique ont permis de mieux comprendre les causes, de procéder à un dépistage précoce, d'appliquer des mesures préventives et de guérir plus souvent. La fréquence de ces maladies a été réduite, mais elles n'ont pas été éliminées. Pourtant le fait que le succès se soit dérobé à eux n'a pas privé les chercheurs de l'appui nécessaire à leur travail, dont le financement est assuré par des dons publics et privés.

Quelle leçon peuvent en tirer les spécialistes des sciences sociales? Pour ce qui est de la santé et des sciences naturelles, le gouvernement et ses électeurs semblent disposés à accepter le fait qu'il faut du temps pour trouver des remèdes et fournir des réponses. S'il est vrai que le public veut une solution, il est assez averti pour savoir que les découvertes, bien qu'il s'en produise, sont rares. Le même degré de générosité n'est pas aussi évident dans l'attitude du public à l'égard des sciences sociales. Pour les jeunes chômeurs, l'état de l'économie exige des correctifs immédiats. Ils pensent que les économistes devraient être capables de trouver la formule magique. Les gens sont prêts à attendre quand il s'agit de trouver des solutions dans le domaine des sciences physiques et de la santé, parce qu'ils croient -- par un acte de foi ou parce que l'expérience le leur a démontré à la longue -- qu'on peut les trouver. Mais ils n'ont pas la même perspective lorsqu'il est question des sciences sociales. Les spécialistes des sciences sociales peuvent souvent expliquer la cause d'un problème, et ils offrent souvent des solutions, mais quant à trouver "la" solution, voilà une tâche malaisée. On ne peut immuniser les gens contre le chômage. Autrement dit, le public ne semble pas comprendre le rôle du spécialiste en sciences sociales.

Retournons maintenant aux questions posées à cette tribune : "Quels sont les obstacles qui s'opposent au développement de la recherche axée sur la résolution des problèmes sociaux?" et "Les sciences sociales disposent-elles des moyens, des méthodes et de la base théorique nécessaires à la résolution de ces problèmes?"

À mon avis, le principal obstacle qui s'oppose à une recherche socialement valable est l'attente exagérée du public touchant l'efficacité des sciences sociales. Dans les années cinquante et soixante, les spécialistes des sciences sociales étaient vénérés. On croyait et on espérait communément qu'ils trouveraient un remède à la plupart des maux de la société. Lorsqu'on s'aperçut que le chômage, l'inflation, les taux d'intérêts élevés et la délinquance juvénile ne disparaissaient pas ou augmentaient, les sciences sociales commencèrent à perdre de leur éclat. Les déclarations des spécialistes de ce domaine semblent dépourvues de l'irrévocabilité de celles qui nous viennent des sciences naturelles. Voyons ce qu'il en est en économique, par exemple. Personne ne peut prédire avec une certitude absolue la direction que prendront les taux d'intérêt. Il n'existe aucun accord définitif sur la manière dont on devrait gérer la dette publique, ou même sur la question de savoir si elle est trop importante. Les sondages sont un autre exemple. Nous avons, au cours des derniers mois, été bombardés de résultats de je ne sais combien de sondages, dont certains, nous disait-on, présentaient des problèmes méthodologiques et dont tous ne prétendaient à l'exactitude que 19 fois sur 20. Les gens achèteraient-ils et utiliseraient-ils un médicament qui aurait ce degré d'efficacité?

Le dilemme dans lequel sont pris les spécialistes des sciences sociales tient à ce que les problèmes qu'ils traitent ne se prêtent pas à des solutions immédiates ou définitives. Leur taux de réussite n'est pas suffisamment élevé pour avoir suscité dans l'esprit des gouvernants et du public la confiance que ceux-ci manifestent à l'égard des sciences naturelles. Des améliorations ont été apportées en matière de testage, de prévision et d'élaboration de modèles, mais il demeure bien des problèmes sociaux sans solution ou qui n'ont reçu de solution que pour être remplacés par des problèmes plus complexes.

Les sciences sociales sont elles-mêmes en partie responsables de cette crise de confiance. Les spécialistes du domaine ont tendance à élaborer d'imposantes théories à partir de données et de recherches empiriques fort limitées. Bien des théories ne sont jamais correctement mises et remises à l'épreuve avant de se trouver transformées en lois pseudo-scientifiques. En conséquence, les études qui s'ensuivent ont souvent des fondements discutables. Bien trop souvent ce qui est présenté comme fait scientifique est en réalité le produit d'une seule étude. Il faut se rappeler que les conclusions d'une étude de cas ne sauraient nécessairement expliquer tous les phénomènes analogues. (À mon avis, c'est là une des différences fondamentales entre les sciences physiques et les sciences sociales.) Dans d'autres cas, les spécialistes des sciences sociales s'absorbent dans la méthodologie et font à peine attention à l'objet de la recherche. Il est clair qu'il faut atteindre un équilibre entre les deux attitudes.

Les questions posées en second lieu aux membres de cette tribune sont les suivantes : "Quels sont les obstacles qui s'opposent à l'utilisation de la recherche en sciences sociales? Les décideurs et le public savent-ils ce qui est disponible ou utile en matière d'information? Les utilisateurs ont-ils abordé comme il convient l'application des résultats de la recherche en sciences sociales?"

J'ai déjà effleuré ces questions dans mes observations précédentes. J'ai l'impression que les décideurs ne sont pas aussi conscients qu'ils le pourraient de l'existence de résultats de recherche. Beaucoup de travaux de recherche en sciences sociales se retrouvent dans des revues savantes que peu de décideurs

connaissent ou ont le temps de lire. Une partie de ces travaux, ceux exécutés sur commande, font leur chemin dans les divers ministères qui les ont parrainés. Malheureusement, la plupart d'entre eux ne sont jamais publiés ou, s'ils le sont, c'est souvent alors qu'ils sont déjà périmés.

Les journaux sont pour les décideurs une importante source d'information. On peut être très au fait des questions qui se posent dans son propre domaine et totalement ignorant de l'évolution des autres domaines. C'est souvent par les journaux que les décideurs entendent parler de tel rapport, par exemple d'une étude sur l'énergie menée par l'Institut de recherches politiques (I.R.P.), de tel rapport sur l'économie produit par l'Institut C.D. Howe ou de telle étude de l'industrie canadienne effectuée par le Conseil des sciences du Canada.

Un exemple peut illustrer cet aspect des choses. La Commission royale Macdonald a publié son rapport préliminaire au printemps 1984. Elle a publié en même temps son programme de recherche. Le rapport a fait l'objet de beaucoup de discussions et de critiques, mais le programme, qui, on peut le penser, donnera en grande partie sa forme au rapport final, a été à peine remarqué, sauf par quelques personnes qui suivent les travaux de la Commission. Pourtant, les études de recherche sont rédigées par quelques-uns des spécialistes les plus informés et les plus expérimentés dont nous disposions. Et parce que le programme de recherche a été peu commenté, il se peut bien que les décideurs demeurent largement ignorants de son existence.

Le marché du travail universitaire ayant rétréci depuis quelques années, ce sont les administrations qui de plus en plus engagent les diplômés des programmes de maîtrise et de doctorat, et ces diplômés sont équipés pour effectuer des recherches en se fondant sur les plus récentes théories et méthodes. En fait, étant donné leur aptitude à effectuer des recherches et leur tendance à construire un réseau de contacts dans leur domaine, ces diplômés joueront un rôle important dans l'interprétation et la mise au point, à l'intention des décideurs, des résultats de la recherche fondamentale en sciences sociales. Ils seront également en mesure de repérer et de développer les secteurs où d'autres recherches seraient nécessaires. Cela devrait avoir pour résultat final une meilleure information des décideurs. Ces spécialistes très bien formés remplaceront-ils les chercheurs extérieurs à l'administration? C'est très peu probable, mais du fait de leur présence dans l'administration, les recherches commandées par l'État devraient être plus efficaces, car ils seront mieux en mesure d'évaluer les besoins, les propositions et les résultats.

La troisième question que les organisateurs de la conférence ont posée est la suivante : "Comment la recherche en sciences sociales pourrait-elle être mieux conçue et mieux organisée, et comment ses résultats pourraient-ils être mieux diffusés pour que le public les utilise?" L'une des difficultés qu'éprouvent les spécialistes en sciences sociales dans la structuration de leur recherche est que le genre de problèmes auxquels ils ont affaire (l'avortement, par exemple) donnent rarement lieu à des réponses du type "vrai ou faux". Une autre tient au fait que, si les problèmes sociaux sont faciles à repérer, y trouver des solutions peut prendre plus de temps que les administrations ou le public ne sont disposés à en accorder.

Le fait que le gouvernement croie que l'on peut et doit trouver des solutions aux problèmes dans un délai fixe (que des résultats doivent être produits) constitue peut-être l'obstacle le plus important à l'élaboration d'une recherche efficace en sciences sociales.

Bien sûr, on peut offrir un avis d'expert, effectuer de rapides enquêtes ou rédiger des articles d'opinion, mais tout cela ne saurait remplacer la collecte scientifique et l'évaluation soigneuse de l'information. Si des pressions analogues pèsent parfois sur les sciences naturelles, il reste que les spécialistes de ces disciplines sont rarement obligés de produire des résultats dans des délais déterminés. Il se peut que les scientifiques soient impatients de trouver des sources d'énergie de remplacement ou un remède au rhume ordinaire, mais les pressions politiques qui s'exercent sur eux pour qu'ils trouvent dans un délai fixe ne sont pas aussi puissantes que celles qui pèsent sur les spécialistes des sciences sociales en quête d'une solution au chômage. Dans le domaine des sciences physiques ou de la santé, il semble suffisant que le public sache que les administrations soutiennent la recherche nécessaire à la résolution des problèmes. Pourvu que ces administrations n'aient pas l'air de gaspiller l'argent, leur survie politique ne dépend pas de la production de résultats immédiats.

Le problème du temps n'est pas facile à résoudre. La recherche peut être favorisée à l'aide d'injections massives de fonds, mais le temps manque généralement. Les hommes et femmes politiques disposent d'un temps limité pour atteindre leurs objectifs, disons quatre ans. Si une découverte médicale nécessaire devait devenir une question politique, ceux qui y travaillent feraient eux aussi l'objet de pressions. Combien de chercheurs en médecine seraient disposés à s'attaquer à un problème dans des conditions aussi contraignantes? Il se trouve malheureusement que dans bien des cas les résultats de la recherche en sciences sociales doivent être produits dans un délai de quelques mois. La recherche dépend parfois du calendrier législatif de l'État, à cause de la planification des programmes ou de la préparation du budget. Des pressions de ce genre peuvent avoir des conséquences fâcheuses sur la qualité du travail des chercheurs.

La recherche à contrat, si elle n'est pas soumise à l'examen des pairs, n'en est pas moins assujettie au contrôle rigoureux du service qui a attribué le marché. Il ne faut pas oublier que l'administration compte énormément de spécialistes. Les administrations savent si elles reçoivent une juste valeur pour leur argent; la recherche effectuée sur commande dont les résultats sont produits en retard n'a pas beaucoup de valeur. Malheureusement, ce que les hommes et femmes politiques parfois reçoivent comme produit discrédite le chercheur ou la discipline qu'il représente.

Parmi les choses qui font obstacle à l'utilisation efficace de la recherche en sciences sociales, il y a le jargon. Si toute discipline a sa propre terminologie, l'article moyen paru dans la plupart des revues savantes de sciences sociales n'est accessible qu'à quelques initiés. Si c'est là un état de choses qui peut satisfaire les praticiens de l'art, il signifie souvent que le texte en cause devra être traduit en français ou en anglais ordinaire avant que l'on puisse évaluer son utilité. Pour la plupart des profanes intelligents, le jargon constitue un facteur d'irritation qui les pousse à mettre en question la validité de ce qu'ils sont en train de lire.

L'élaboration de solutions acceptables aux problèmes sociaux met en cause les chercheurs, les administrateurs, les politiques et les citoyens. Pour qu'elles aient quelque chance de succès, les propositions doivent être comprises. Les médecins peuvent souvent s'en sortir en utilisant une terminologie obscure. Si cette pratique peut être agaçante, il reste que certains tirent du réconfort à savoir que leur mal porte un nom grec ou

latin. Les spécialistes des sciences sociales ne peuvent se permettre ce genre de luxe. Écoutez attentivement les termes qu'utilisent nos élus. Ils évitent le jargon à tout prix. Les spécialistes des sciences sociales de leur côté semblent déconcertés lorsque le public donne des signes qu'il n'a pas entendu ou pas compris leur message.

J'ai récemment été invité, en même temps qu'un certain nombre d'autres personnes, à faire part de mes observations sur un projet de recherche concernant la politique énergétique. Certaines parties de la proposition n'étaient pas clairement définies. Le langage et les hypothèses des enquêteurs étaient parfois ambigus. Les membres du comité d'évaluation, qui n'étaient pas des spécialistes des sciences sociales, se sont rapidement sentis frustrés dans leur tentative pour discuter de la proposition et en évaluer la validité. Ils ont fini par abandonner et ont commencé à discuter plutôt de l'inaptitude des chercheurs à communiquer les uns avec les autres.

En tant que spécialiste des sciences politiques s'intéressant au système fédéral d'administration, j'ai été en mesure d'apporter au poste de sous-ministre une certaine somme de connaissances spécialisées concernant différents types de fédéralisme, la Constitution canadienne et le système parlementaire. Pendant toute la durée de mes fonctions, j'ai été constamment obligé de repenser et de réévaluer la littérature et les théories portant sur le fédéralisme canadien, notamment les termes utilisés pour exprimer ces théories. Prenons, par exemple, le terme "provinces". C'est un terme largement utilisé, mais dans certains cas il peut être absolument trompeur. Il est une chose que j'ai apprise dans mon travail, c'est que les "provinces" sont toutes différentes et que les traits qui les distinguent sont souvent plus importants que ceux qui les rapprochent. Ce que je veux dire ici, c'est que s'ils veulent que leur travail ait un sens et soit utile, il faut que les spécialistes des sciences politiques comme ceux des sciences sociales veillent à ce que les termes qu'ils utilisent soient justes et aussi clairement définis que possible.

Il ne fait aucun doute que les spécialistes des sciences sociales possèdent des connaissances approfondies, qu'il s'agisse de la Charte des droits, des mauvais traitements infligés aux enfants ou des sites archéologiques. La tâche importante est de jeter un pont entre la théorie et la pratique. C'est là le défi principal qui s'impose au spécialiste des sciences sociales. (Dans le domaine des sciences physiques, ce relais serait appelé transfert de technologie.) Relever ce défi ne sera pas chose facile. Cela exigera temps, patience et respect mutuel de la part des hommes et femmes politiques et des spécialistes des sciences sociales. En premier lieu, ces spécialistes doivent se rendre compte que les décideurs sont déjà en possession d'une certaine information. Ils ont souvent une certaine idée de la manière dont ils souhaitent remédier à une situation (en n'augmentant pas les impôts, par exemple). Ils savent aussi probablement ce qu'ils désirent atteindre comme résultat (disons, la réduction du chômage). Il est regrettable que beaucoup de ceux qui effectuent des recherches pour le compte de l'administration supposent que les fonctionnaires comme les hommes et femmes politiques ont peu de connaissances et de capacités. Ma propre expérience donne à penser que c'est tout le contraire.

L'un des problèmes importants dont il est question dans les discussions actuelles sur les sciences sociales est celui du lien entre chercheurs et décideurs. Normalement, les chercheurs analysent les données en vue de repérer une tendance, de tirer une conclusion et de formuler une recommandation. Mais

dans le cas de la recherche à contrat, la conclusion est parfois déterminée à l'avance par le demandeur, et la recherche demandée est celle qui viendra justifier une décision déjà prise. Cela place le chercheur dans une position difficile si ses résultats sont contraires à ceux que l'on attendait. L'enquête indépendante, objective peut ainsi se trouver compromise. Ce dilemme m'a été rappelé récemment lorsqu'un de mes collègues de l'université m'a informé que, sur la question du rattachement de certaines municipalités à Edmonton, "aucun des experts-conseils consultés (par les diverses municipalités) n'avait fait de recommandations s'écartant des vues de leurs employeurs".

Il y a d'autres obstacles au développement de la recherche en vue de la résolution de problèmes, mais le temps dont je dispose ne me permet d'en signaler que quelques-uns. Ces difficultés touchent la disponibilité et la suffisance de l'appui financier, la disponibilité de personnel formé, le désaccord sur les frontières disciplinaires, la manière dont les sciences sociales sont organisées et le désaccord sur la question de savoir quels projets de recherche devraient être financés par l'État.

En conclusion, j'aimerais faire une dernière remarque fondée sur ma propre expérience. Mon travail dans le cadre des affaires intergouvernementales m'a permis de comprendre qu'une bonne partie de ce que l'on pourrait décrire comme la théorie du système fédéral exige une réévaluation et un affinement constants. En même temps, je me rends compte que quelque objectif que j'aie pu être, il m'était difficile d'être le critique impartial de mon propre travail.

Ce qui, je crois, est nécessaire, ce sont des occasions plus nombreuses d'évaluer en même temps la théorie et la pratique. On peut espérer que des échanges de ce genre mèneront à de nouvelles théories, ainsi qu'à des explications et à des modifications des politiques actuelles le cas échéant. L'un des exercices les plus stimulants auquel il m'a été donné de participer dernièrement est un petit séminaire entre certains membres du personnel de recherche de la Commission Macdonald et quelques praticiens des relations fédérales-provinciales. Ce séminaire s'est révélé fécond pour tous. L'idée pourrait être appliquée à bien des secteurs des sciences sociales. Les rencontres professionnelles offrent une tribune où idées et opinions peuvent être échangées entre praticiens et théoriciens. Les ateliers et séminaires organisés par des instituts de recherche comme l'I.R.P. constituent une autre possibilité. Séminaires et ateliers pourraient aider les spécialistes des sciences sociales à relever le plus important défi qui s'offre à eux aujourd'hui : présenter les résultats de leurs recherches d'une manière qui soit accessible à ceux qui doivent les appliquer.

Obstacles à la création et à l'utilisation du savoir produit par les sciences sociales pour la résolution de problèmes sociaux, Guy Rocher, Centre de recherche en droit public

Je suis, par profession et par amour, un universitaire de métier. L'université est mon milieu de vie naturel : j'y ai enseigné et poursuivi des recherches depuis plus de 30 ans. Mais je n'ai pas eu une carrière universitaire linéaire. Les circonstances ont voulu qu'à différents moments de ma vie j'ai dû m'abstraire, partiellement ou totalement, pour des périodes variables, de la vie universitaire pour siéger au sein de commissions d'enquête et de conseils d'organismes publics ou para-publics, et pour occuper des postes dans la fonction publique. Ce va-et-vient entre la vie universitaire et diverses tâches extérieures a évidemment entraîné pour moi un coût : je n'ai pas fait toutes les recherches ni publié tous les ouvrages que j'aurais voulu. Par ailleurs, ce va-et-vient a eu un avantage : j'ai été à certaines époques de ma vie un chercheur -- solitaire, ou membre ou en charge d'une équipe -- et à d'autres moments un utilisateur et un évaluateur de recherches sociales, principalement pour des fins de politiques sociales ou culturelles. Le fait de côtoyer l'exercice du pouvoir politique et d'y participer me permettait alors de voir avec d'autres yeux les recherches sociales et mes collègues engagés dans ces recherches.

Si je commence par faire état des sinuosités de ma carrière, c'est pour dire que c'est en m'inspirant de ce que j'ai vécu comme chercheur et comme utilisateur de recherches sociales que j'ai cherché à réfléchir sur le thème de cet atelier. Ayant été des deux côtés de la table, j'ai été souvent obligé de me poser des questions sur la faible utilisation des recherches sociales par les décideurs -- voire même sur la mauvaise utilisation de ces recherches -- et de tenter d'y trouver quelque solution.

Disons tout de suite qu'il n'y a pas qu'une solution au problème des rapports entre chercheurs et décideurs; il faut chercher dans plusieurs directions.

Les "idola" de Francis Bacon

Pour m'aider à réfléchir, je suis revenu à un vieil auteur que j'aime retrouver à l'occasion : Francis Bacon. A son époque, Bacon s'est interrogé lui aussi sur les obstacles à la création de la science, à la recherche libre. Bien sûr, en son temps, c'est-à-dire au début du XVII^{e} siècle, les obstacles tenaient principalement au règne encore prédominant de la pensée dogmatique sclérosée, héritée du moyen âge. Mais malgré le décalage du temps et le contexte bien différent, sa réflexion peut encore au moins nous servir de cadre dans lequel on peut insérer un contenu du XX^{e} siècle.

En effet, à plus de 350 ans de distance, on peut encore se demander, comme Bacon : Comment relier science et action? Comment faire passer les connaissances acquises par les recherches dans la prise de décision et l'exécution des décisions? Comment rendre socialement utile la recherche sociale? Comment libérer la science de ses entraves?

Bacon identifie quatre obstacles à la recherche libre et à son utilisation, qu'il appelle les quatre "idola", les quatre fantômes. Je voudrais utiliser ce cadre fourni par Bacon, en y mettant autre chose, pour discuter des quatre obstacles contemporains à la création et à l'utilisation des recherches sociales.

Les "idola tribus" (les fantômes de la tribu)

Quelle image d'elle-même la tribu des chercheurs des sciences sociales

projette-t-elle? J'ai pu souvent constater que, chez les administrateurs, mis à part ceux -- peu nombreux -- qui ont de nous une image positive, notre image peut prendre deux formes divergentes : nous projetons l'image menaçante d'iconoclastes prêts à saper l'ordre établi et les valeurs fondamentales de la société ou, au contraire, les résultats de nos recherches peuvent leur apparaître insignifiants, sans intérêt réel et ne venant que confirmer n'importe quelle observation de "simple bon sens".

La première image pose un problème fondamental et troublant : celui des rapports entre la recherche sociale et le pouvoir sous toutes ses formes. La recherche sociale se doit d'avoir une fonction critique et démystificatrice. (Et j'entends "critique" dans le sens le plus élevé du terme.) Elle doit souvent déchirer le voile des illusions, des fausses sécurités, des demi-vérités, de la "fausse conscience"; elle doit parfois dévoiler la fragilité des valeurs, des doctrines et des vérités communément reçues.

Cela est sans doute vrai de ceux qui s'inspirent d'une pensée qui s'est appelée "radicale". Mais ce peut l'être aussi de bien d'autres qui sont également radicaux, sans en afficher cependant les couleurs. Ces derniers sont particulièrement inquiétants, car les administrateurs ne s'adresseront généralement pas aux premiers, sachant à quoi s'attendre, mais seront parfois embarrassés par les conclusions des autres. Par exemple, certaines études commandées par des commissions d'enquête ou certains rapports du Conseil économique du Canada ont été dérangeants pour les hommes politiques et les hauts fonctionnaires.

Il n'y a pas de véritable solution à ce problème. Car il est dans la nature des recherches sociales d'avoir et de maintenir ce caractère critique. Ce n'est pas pour rien que la recherche sociale ne fleurit pas dans les sociétés totalitaires, de droite ou de gauche. Mais s'il n'y a pas de solution, il y a quand même quelque chose à faire. Des organismes prestigieux comme le Conseil des sciences du Canada ou le Conseil de recherches en sciences humaines devraient organiser régulièrement des rencontres (colloques, séminaires, ateliers) entre décideurs et chercheurs sur des thèmes de critique sociale. Les chercheurs y gagneraient : leur perspective critique a parfois besoin d'être elle-même soumise à la critique d'administrateurs; et les administrateurs ont généralement besoin d'être confrontés à une vision critique.

Les "idola specus" (les fantômes de la caverne)

Ce que, reprenant les termes de Bacon, j'appelle notre caverne, c'est le colonialisme intellectuel de la recherche sociale canadienne. Celle-ci a eu et a toujours le grand défaut de manquer d'originalité. Nous avons emprunté -- principalement aux États-Unis et à la France -- les modèles, théories et concepts dont nous nous sommes servis, comme d'outils déjà éprouvés ailleurs, pour les fins de nos recherches. Nous sommes restés à la remorque de nos anciens professeurs, de nos maîtres. Mais les sciences sociales canadiennes n'ont rien apporté d'important, de majeur, aux théories de nos disciplines. Aucun Canadien n'est jamais cité parmi les grands auteurs qui ont marqué l'évolution de nos sciences.

Cela pose, me semble-t-il, un problème de légitimité. Notre statut d'universitaires et de chercheurs nous a rangés parmi les intellectuels du pays. Mais n'y a-t-il pas là quelque fausse représentation? Ne sommes-nous pas des intellectuels sans légitimité? Car nous n'avons pas vraiment répondu à ce qu'un société peut attendre de son intelligentsia.

C'est peut-être aussi pour cela que nos recherches ont une réputation d'insignifiance. Elles manquent de densité, d'envergure, de souffle intellectuel. Elles ne volent pas haut, comme on dit en français; elles sont "pedestrian", comme on dit en anglais. Comment s'étonner qu'elles n'inspirent guère confiance aux décideurs?

Nous nous plaignons en ce moment de traverser des années de vaches maigres. Nous devrions en profiter pour travailler plus en profondeur, pour nous attaquer à des oeuvres qui demandent du mûrissement, des lectures, de la méditation. J'insiste sur ce dernier terme, la méditation, que les dictionnaires définissent comme "l'action de réfléchir profondément sur un sujet". En règle générale, nous ne sommes pas très "méditatifs" dans les sciences sociales canadiennes!

Quand il y a pénurie de fonds pour la recherche, nous nous tournons vers nous-mêmes, nous prenons nos disciplines comme objet d'étude. N'est-ce pas ce que nous faisons ici? Loin de moi l'idée de déprécier ce colloque : il est essentiel. Et je suis très reconnaissant au Conseil des sciences du Canada de l'avoir organisé. Mais il faudrait aussi profiter de cette période pour faire porter la réflexion, avec une exigence intellectuelle renouvelée, sur nos véritables objets d'étude, c'est-à-dire sur l'objet social, et non seulement sur les sciences sociales.

Les "idola theatri" (les fantômes du théâtre)

Dans les sciences sociales canadiennes, les acteurs sont nombreux, mais nous manquons de théâtres. J'entends par là que nous manquons d'infrastructures de recherche sociale. Tout de suite, cependant, je veux saluer ici au passage une importante institution d'infrastructure : le Registre canadien de la recherche et des chercheurs en sciences sociales du Social Science Computing Laboratory de l'université Western Ontario. Grâce au Registre, nous avons accès assez facilement à un système informatisé de renseignements sur toutes les recherches sociales entreprises au Canada. Voilà qui vient pallier notre isolement et l'atomisation de nos recherches.

Mais je souhaite aussi autre chose : une infrastructure à caractère dynamique et dynamisant. Lorsque j'étais au Conseil des arts du Canada (avant sa partition), j'ai fait une proposition qui n'a pas été retenue, mais je continue néanmoins d'y croire. Nous devrions avoir au Canada un centre de recherches sociales où se regrouperaient chaque année un certain nombre de chercheurs auxquels on offrirait un lieu de travail, un logement, l'accès à une bibliothèque universitaire et à un centre de calcul, et des contacts avec d'autres collègues. Un tel centre ne rendrait peut-être pas service aux chercheurs qui dirigent dans leur université ou ailleurs une équipe d'assistants. Mais il pourrait regrouper des chercheurs canadiens et quelques étrangers qui, par exemple, veulent se retirer pour écrire un livre ou une série d'articles, ou dont la recherche ne nécessite pas une équipe.

Ce centre pourrait aussi être un lieu de rencontres et de colloques spécialisés regroupant des chercheurs travaillant à des projets voisins ou sur des thèmes qui se recoupent. Nous manquons de ces échanges en profondeur, que ne fournissent pas les réunions annuelles de nos sociétés savantes. Je suis persuadé qu'après quelques années, un tel lieu de travail et d'échanges donnerait des fruits abondants et de bonne qualité, et aurait un effet dynamique dans la communauté des chercheurs en sciences sociales. Aux États-Unis, un grand nombre d'ouvrages importants ont vu le jour grâce au Research Center for Behavioral Sciences

de l'université Stanford, qui pourrait précisément nous servir de modèle.

Les "idola fori" (les fantômes de la place publique)

Je voudrais aborder ici un problème trop méconnu : celui des rapports des chercheurs avec les décideurs par l'intermédiaire des moyens de communication, principalement la presse écrite et les revues populaires. J'ai eu souvent l'occasion de constater que les citoyens qui lisent le plus soigneusement les journaux sont les hommes politiques et les hauts fonctionnaires. Ils en parcourent parfois plusieurs par jour, et lisent même les éditoriaux! Cela explique aussi qu'ils en soient les plus grands critiques et ne manquent pas de les accuser des maux qui leur arrivent. Même d'anciens journalistes devenus hommes politiques ou hauts fonctionnaires ne peuvent s'empêcher de s'en prendre à leur anciens collègues. Mais du même coup ces décideurs sont, volontairement ou non, consciemment ou non, influencés par la presse; beaucoup de leurs attitudes et de leurs décisions s'expliquent par leur fréquentation assidue des médias.

Or, les recherches sociales n'occupent pratiquement aucune place dans les journaux et les revues populaires, qui n'ont pas de section équivalente à celles consacrées à la littérature, aux arts, aux loisirs, aux sports, aux finances, maintenant aux femmes, et bien sûr à la politique. Quand il arrive qu'une étude sociale soit résumée dans un journal, il est rare que l'auteur de la recherche dise qu'on lui a rendu justice. D'une part, les médias ne sont pas du tout convaincus de l'intérêt des conclusions des recherches sociales pour leurs lecteurs. D'autre part, la plupart des chercheurs en sciences sociales écrivent pour leurs pairs et non pas pour le grand public. Et s'il leur arrive d'écrire pour le grand public, on dit couramment que cela peut nuire à leur carrière universitaire, particulièrement au moment de leur promotion. Car il semble qu'un préjugé tenace veuille qu'un bon chercheur soit incapable d'écrire simplement et pour tout le monde.

Il en résulte parfois des aberrations. Parmi les très nombreuses réunions auxquelles j'ai participé quand j'étais dans la fonction publique, je me souviens d'une en particulier qui regroupait quelques hommes politiques et quelques hauts fonctionnaires. Nous avions une décision à prendre. Autour de la table circulait de main à main la photocopie d'un article récemment paru dans une revue populaire. L'auteur prétendait avoir fait une recherche sur la question. En réalité, il n'avait questionné rapidement et superficiellement que quelques personnes et en avait tiré un article bourré de préjugés et d'approximations. Pourtant, il existait dans les dossiers de notre ministère plusieurs très bonnes recherches sur la question mais que personne autour de la table n'avait ni le temps ni le goût de lire parce qu'elles comptaient plusieurs centaines de pages et de nombreux tableaux et graphiques. On prit la décision sans tenir compte de ces études. Je raconte ce fait -- qu'on pourrait aisément multiplier -- parce qu'il illustre à mes yeux les rapports qui existent entre décideurs, moyens d'information et chercheurs des sciences sociales.

Permettez-moi d'en raconter deux autres qui ont trait aux relations entre la presse et les chercheurs. Au début des années 70, un journal du Québec avait financé -- avec d'autres organismes -- une recherche sur le Québec qu'un pseudo-sociologue de France avait réussi à leur vendre parce qu'il venait de loin et avait du bagout. Son rapport de recherche ne valait pas le papier sur lequel il était écrit. Une journaliste chargée de le résumer s'en rendit bien compte. Elle voulut coiffer son article

d'une mise en garde au lecteur sur la non-validité des observations et des conclusions de l'étude. La direction s'opposa à cette mise en garde et refusa de la publier parce que le journal avait subventionné cette recherche. La journaliste présenta un grief, qu'elle gagna après plusieurs semaines. Entre temps, les conclusions plus que douteuses de la pseudo-recherche avaient fait leur tour de presse. Le jugement sur le grief venait trop tard pour y changer quelque chose.

Il y a quelques années, le gouvernement du Québec refusait de nommer comme directeur d'une importante institution universitaire du Québec le candidat proposé par le conseil d'administration de cette institution; il nomma quelqu'un d'autre à sa place, un professeur de l'institution. Il se trouvait que ce nouveau directeur était un militant actif et reconnu du parti politique au pouvoir. Un journal du Québec s'empara du fait et publia un éditorial vitriolique contre ce geste arbitraire de favoritisme de la part du gouvernement -- sans prendre cependant la peine de faire une petite enquête auprès de quelques professeurs de cette institution qui auraient pu éclairer la lanterne de l'éditorialiste. Il fallut qu'un groupe de professeurs de l'institution publiât une mise au point pour expliquer que le nouveau directeur était le choix d'une large majorité de professeurs, choix que le conseil administration n'avait pas voulu entériner. La direction du journal avait cru embarrasser le gouvernement; en réalité, les plus embarrassés furent l'éditorialiste, qui dut tremper sa plume dans une autre encre pour s'en sortir, et le conseil d'administration de l'institution, qui voyait étaler sur la place publique un conflit interne entre lui et le corps professoral.

J'ai rapporté ces trois faits pour en tirer trois conclusions, en forme de syllogisme scolastique classique.

1. Les chercheurs -- et les universitaires en général -- n'ont pratiquement pas de rapports avec les organes d'information. C'est la faute des deux parties, qui ne s'en donnent pas la peine.

2. Les décideurs, parce qu'ils lisent bien plus de journaux et de revues que de longs rapports de recherches, connaissent très peu les recherches sociales -- et connaissent mal celles qu'ils disent connaître.

3. Donc, pour rejoindre les décideurs et l'opinion publique, les connaissances produites par les recherches sociales doivent passer non seulement par les revues savantes et les gros livres, mais aussi par les moyens d'information.

Cette solution est simpliste. Mais sa mise en pratique ne va pas de soi. Bien peu de chercheurs des sciences sociales savent écrire pour les journaux et les revues populaires. Ils n'ont pour cela ni la manière de pensée journalistique, ni le style qu'il faut. Le journalisme est une spécialité, une profession. Je suggère donc que des organismes comme le Conseil des sciences du Canada ou le Conseil de recherches en sciences humaines prennent les moyens appropriés pour créer un groupe de diffuseurs (ou de vulgarisateurs, si le terme n'est pas péjoratif) des recherches sociales. Il s'agirait de spécialistes des sciences humaines qui ne veulent pas devenir eux-mêmes chercheurs mais qui auraient le talent de résumer et de traduire, sans les trahir, les recherches sociales à l'intention des moyens d'information. S'il existaient, je crois qu'ils pourraient progressivement trouver un marché dans les journaux, les revues populaires, les médias électroniques, et les bureaux de relations publiques des universités et de diverses industries. Qui sait? Peut-être aussi au Conseil des sciences du Canada et au Conseil de recherches en sciences humaines.

Conclusion

Je ne conclurai pas de manière orthodoxe, mais plutôt en ajoutant un cinquième "fantôme". A mes yeux, le plus grand obstacle que nous rencontrons et que nous allons encore rencontrer à l'utilisation des recherches sociales réside dans la mauvaise analyse que font hommes politiques et administrateurs (publics et privés) des crises et des solutions aux crises. Pour ne donner qu'un exemple, avec la récession que nous connaissons, au moment où l'économie s'est internationalisée et où chaque pays doit faire une percée et assurer sa place sur les marchés mondiaux, le mythe du salut par les nouvelles technologies s'est répandu et solidement installé.

Je dis que c'est un mythe parce que ce ne sont pas les nouvelles technologies qui, d'elles-mêmes, par leur seule vertu, vont sortir l'économie du marasme. La technologie n'est pas qu'un produit technique, elle est aussi un produit social. L'innovation scientifique et technologique, la diffusion et l'adaptation des nouvelles technologies se font dans et par le canal d'organisations sociales (laboratoires, entreprises, établissements d'enseignement, etc.) qui ont leurs règles de vie et de fonctionnement. La recevabilité de la science et de la technologie ne va pas de soi. S'il ne faut pas négliger les nouvelles technologies, il ne faut pas non plus négliger les conditions sociales, culturelles et économiques de leur diffusion et de leur adaptation. Car si on ne prête attention à ces dimensions socioculturelles des nouvelles technologies, on risque de compromettre le "virage technologique", de le retarder ou de le freiner.

C'est dans ce contexte que sont essentielles des recherches sociales destinées à éclairer les relations complexes et multiples entre science, technologie et société. Mais il ne semble pas qu'en ce moment cette fonction des sciences sociales soit bien clairement perçue, et surtout qu'elle soit vue comme essentielle. C'est notre responsabilité d'en convaincre les décideurs.

Obstacles à la création et à l'utilisation du savoir en sciences sociales pour la résolution de problèmes sociaux : Le point de vue de l'anthropologie et des études sur les autochtones, Sally M. Weaver, département d'anthropologie, université de Waterloo

Mes recherches dans le domaine de l'élaboration de politiques fédérales à l'intention des Indiens et des Métis du Canada, en collaboration avec ceux-ci, m'ont fait voir sous un angle particulier la création et l'utilisation du savoir pour la résolution de problèmes sociaux. Bien que ma contribution ne soit pas caractéristique des nombreux apports de ma discipline à la connaissance, elle pourra peut-être faire de la lumière sur l'attitude du gouvernement face aux sciences sociales et à leur utilisation.

Au cours de la dernière décennie, les anthropologues canadiens ont créé, à l'intention ou au nom des groupes autochtones, un savoir dans le domaine des services sociaux et des procédures de revendications territoriales. Les premiers bénéficiaires directs de ce savoir ont donc été les groupes autochtones. Ceux-ci sont entrés en communication avec les spécialistes des sciences sociales qui avaient effectués des recherches indépendantes dans des collectivités autochtones et métisses. Quelques-unes de ces recherches ont été publiées, dans l'intérêt des autochtones, des gouvernements et des chercheurs en sciences sociales.[1] De plus, les associations autochtones, grâce à des crédits gouvernementaux affectés à la recherche en matière de revendications territoriales (provenant surtout du ministère des Affaires indiennes et du Nord), ont entrepris des recherches sur leur propre histoire, ce qui leur a permis de mieux se connaître.

En règle générale, les ministères fédéraux s'occupant de questions autochtones n'ont pas créé ou utilisé de savoir en sciences sociales concernant les peuples autochtones. Quelques exemples de création de savoir se détachent toutefois : le rapport Hawthorn, portant sur les conditions socio-économiques des Indiens vers le milieu des années 1960,[2] les rapports de la Section de la recherche et de l'évaluation du ministère des Affaires indiennes et du Nord, et l'enquête de ce ministère sur la situation des Indiens.[3] Des études ont été faites à contrat; certaines sont de qualité, mais les objectifs de plusieurs d'entre elles sont douteux, si bien qu'on peut se demander si certains consultants n'ont pas fait l'objet de favoritisme bureaucratique. En outre, la capacité de recherche interne des ministères est limitée. Il y a par conséquent peu de spécialistes des sciences sociales avec lesquels les chercheurs universitaires peuvent entretenir des relations ou échanger au sujet des orientations et des besoins éventuels de la recherche en matière autochtone.

Obstacles à la création du savoir en sciences sociales pour la résolution de problèmes sociaux

De nombreux obstacles viennent freiner la création du savoir en sciences sociales pour la résolution de problèmes par le gouvernement, et je tenterai brièvement de présenter ceux que je considère comme étant les plus importants.

(1) Théories et concepts

Les théories de l'évolution culturelle sont au centre des efforts d'élaboration de politiques. Malheureusement, l'intérêt face aux mécanismes d'évolution culturelle (acculturation), né à la fin des années 1930, s'est atténué au début des années 1960. On dispose donc de peu de recherches empiriques récentes et de grande envergure dans le domaine de l'évolution interculturelle. Des concepts fondamentaux, tels que celui de

"culture", parce que trop généraux et souvent employés à mauvais escient (à l'intérieur tout autant qu'à l'extérieur de la discipline de l'anthropologie), sont problématiques et par conséquent de peu d'utilité. Celui de "caractère ethnique", tout aussi fondamental, fait actuellement l'objet d'un vif débat en anthropologie.[4] Ces concepts ne sont pas d'un simple intérêt théorique : ils sont indispensables à la clarté de la pensée et à l'épistémologie de l'élaboration de politiques. Ainsi, j'ai entendu de hauts fonctionnaires d'Ottawa et de Canberra poser ces questions, pour tenter de clarifier et d'orienter la formulation de politiques à l'intention des minorités autochtones : Les autochtones ont-ils encore une culture qui leur est propre? Qu'est-ce-que la "culture traditionnelle" autochtone? L'un d'eux est même allé jusqu'à dire que "le problème chez les Métis, c'est que ceux-ci se définissent eux-mêmes en tant que groupe." Ces observations dénotent chez les fonctionnaires non seulement un besoin de définir la spécificité autochtone, mais aussi une confusion au niveau des concepts. Ceux-ci manquent de rigueur, ne sont pas compris par le public et ils sont imprécis et changeants.

(2) Méthodologie

La recherche interculturelle se heurte à des problèmes dès qu'elle tente de définir avec exactitude les systèmes sociaux et cognitifs des sociétés non occidentales. Il lui faut compter sur de longues études sur le terrain pour obtenir des données fiables. Les données obtenues grâce aux mécanismes conventionnels d'études de cas (observation, participation et entrevues au niveau de la communauté) sont précieuses car elles permettent de comparer un comportement donné avec un comportement réel et de comprendre le déroulement quotidien, saisonnier et annuel des activités. Ces méthodes prennent cependant beaucoup de temps, les données étant spécifiques à une communauté, idiosyncratiques et non cumulatives. Pour être en mesure de formuler des politiques, il faut disposer de données nationales ou tout au moins régionales; et, en ce qui a trait aux peuples autochtones canadiens, ces données sont rares. De plus, bien que les résultats des études de cas soient souvent transposables à d'autres collectivités que celle où les données ont été recueillies, seuls les chercheurs qui sont en mesure de faire des parallèles avec des collectivités observées peuvent discerner cette possibilité. Dans les publications, les ressemblances ne sont pas souvent mises en évidence et portées à l'attention des décideurs ou du public. Enfin, on précise rarement les enjeux politiques de la recherche, d'abord parce que les chercheurs ne s'intéressent généralement pas à la politique, ensuite parce que même s'ils s'y intéressaient, ils influenceraient peu les décisions politiques.

(3) Attitudes vis-à-vis de la recherche appliquée

En général les anthropologues ont une attitude négative à l'égard de la recherche appliquée, en dépit de l'accroissement des travaux de cette nature au cours des années 1970, et malgré les tentatives de certains chercheurs de faire valoir le côté pratique des sciences sociales. L'anthropologie, plus que toute autre science sociale peut-être, se pratique dans les universités, et c'est pourquoi la production et la diffusion du savoir en sciences sociales (par exemple les aspects anthropologues de la théorie, les publications savantes) reposent sur des critères universitaires.

(4) Rapports avec le gouvernement

Les relations entre les anthropologues et le gouvernement fédéral sont plutôt antagonistes. Les anthropologues partagent les intérêts et les préoccupations des peuples autochtones et sont donc plus sensibles aux divers aspects culturels de la définition de problèmes.

Selon eux, les politiques adoptées dans le passé et celles qu'on adopte encore aujourd'hui ne sont pas judicieuses, ne tiennent pas compte du savoir en sciences sociales et sont mises en application par des ministres et des fonctionnaires insensibles et égoïstes. L'incidence de ces politiques ainsi que l'expérience des chercheurs oeuvrant avec des associations autochtones ont renforcé ces sentiments. Ayant perdu confiance envers le gouvernement, beaucoup de spécialistes en sciences sociales ne sont plus portés à mener des recherches pour l'État, ni à regarder les fonctionnaires avec sympathie.

(5) Système de référence
Jusqu'à tout récemment, de nombreux anthropologues du milieu universitaire ne se servaient pas du Canada comme système de référence. L'afflux d'anthropologues étatsuniens, qui était déjà évident à la fin des années 1960 pendant mes études de doctorat à l'université de Toronto, s'est accentué au début des années 1970. Ces universitaires connaissaient mal les institutions politiques de notre pays et s'intéressaient peu aux questions canadiennes. Mais la situation a changé avec le temps, leur travail avec les associations autochtones les conduisant vers des domaines de recherche exigeant une certaine connaissance des systèmes politico-bureaucratiques.

(6) Consultation
Pour que les spécialistes des sciences sociales puissent entreprendre des recherches sur les problèmes sociaux, il leur faut du temps. Ceux qui travaillent en étroite collaboration avec les collectivités autochtones sont parfois en mesure d'entrevoir longtemps d'avance les problèmes qui nécessiteront une étude. Mais le gouvernement ne dévoile pas facilement les questions qui s'inscriront dans le processus de prises de décisions, de sorte qu'à moins de pouvoir deviner l'évolution des priorités politiques, les chercheurs ne peuvent prévoir les besoins éventuels de recherches. Ceux-ci doivent donc se contenter de fournir de piètres conseils dans les délais fixés, ce qui, à mon avis, contribue peu à long terme à l'enrichissement du savoir des fonctionnaires.

(7) Temps de recherche
Lorsqu'un chercheur universitaire choisit un sujet "d'actualité", il risque de subir des contraintes de temps. En ce qui concerne mes propres recherches, il m'a semblé au moins à deux occasions que les fonctionnaires et les chefs indiens étaient intéressés non seulement à mes travaux, mais aussi à leurs résultats. C'est ce que les enseignants appellent "les moments d'apprentissage". Ces occasions ont été perdues car dans les deux cas, la collecte des données a occupé mes quatre mois d'été, et j'ai dû interrompre l'analyse pour revenir à l'enseignement et à mes responsabilités universitaires. J'en ai été profondément désolée car les échanges que j'avais eus avec les fonctionnaires et les chefs autochtones avaient été précieux, et je n'avais pu rester pour en profiter.

(8) Accès à la documentation
Si une des fonctions du savoir en sciences sociales est de "permettre à la société de se connaître", alors il est essentiel d'effectuer des recherches visant à préciser le processus d'élaboration de politiques et à déterminer si le savoir en sciences sociales est utilisé, s'il est bien utilisé et s'il est suffisant. Ces recherches profiteront aux fonctionnaires (en créant une espèce de "mémoire globale" des difficultés rencontrées en élaboration de politiques), les spécialistes des sciences sociales (en leur permettant de savoir comment sont utilisés leurs travaux) et les peuples autochtones (en leur montrant comment leurs demandes sont reçues et interprétées). L'accès aux

documents gouvernementaux pertinents représente peut-être ici le principal obstacle.

J'ai constaté que les fonctionnaires fédéraux étaient disposés à accorder des entrevues et à donner leurs points de vue quant au processus d'élaboration de politiques. Ils se sont montrés obligeants, intéressés et disponibles. Le problème tient donc au fait que les chercheurs ne peuvent avoir accès aux documents dont ils ont besoin. Mais c'est une arme à double tranchant. D'après mon expérience, lorsqu'un chercheur n'a pas accès à des documents clés, la qualité du savoir concernant le processus d'élaboration de politiques en souffre : j'ai pu le constater dans mon propre travail car l'accès à la documentation m'a permis de faire une analyse approfondie dans un cas, et cet acccès m'étant interdit dans un autre cas, je n'ai pu effectuer d'analyse bien poussée. En outre, lorsque, dans le cadre d'un exercice de formulation de politiques, un spécialiste des sciences sociales appuie une analyse sur des données peu solides, les fonctionnaires en cause en détectent immédiatement les faiblesses et mettent en doute l'analyse ainsi que le chercheur.

(9) Données comparatives

La création d'un savoir comparatif sur les peuples autochtones d'autres démocraties occidentales (ou d'autres genres de systèmes politiques), a été limitée, d'une part à cause de l'esprit de clocher canadien, qui n'incite pas les décideurs à se servir des autres pays comme modèles et à profiter de leur expérience, et d'autre part parce que les universités n'ont pas réussi à entreprendre de recherche comparative sur l'élaboration de politiques concernant les peuples autochtones. Pourtant, je crois que la situation s'améliore. Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a d'ailleurs alloué des fonds à ce type de recherche.

La recherche comparative exige beaucoup de temps et, pour être vraiment utilisable, il faut que des études correspondantes soient faites dans deux pays ou plus. Il ne suffit pas d'effectuer une recherche dans un pays en ne sachant pas trop bien si elle s'appliquera à un autre pays. Cette recherche est coûteuse, mais il est tout aussi coûteux d'importer des erreurs ou de répéter les erreurs d'autres pays, lorsqu'il est possible de faire des rapprochements et d'éviter certains pièges. Enfin, une recherche comparative rigoureuse devrait nous faire remettre en question l'attitude voulant que "l'herbe soit toujours plus verte chez le voisin" face aux politiques des autres pays, car cette attitude s'appuie rarement sur un examen attentif des institutions en cause.[6]

(10) Connaissance des problèmes autochtones à l'échelon local

Pour que le savoir en sciences sociales puisse nous aider à mieux nous connaître, il doit s'appliquer autant aux peuples autochtones qu'aux autres membres de la société. Dernièrement, une demande de subventions thématiques visant à générer des connaissances quant aux difficultés pratiques que rencontrent les collectivités autochtones au niveau local a été présentée au CRSH. Mais l'incertitude entourant l'idée au CRSH n'a pas été propice à la création de connaissances. Cela est vraiment regrettable car pour que se constitue un gouvernement autochtone autonome, en fonction de la priorité politique du jour, il faut que le vécu de ces collectivités soit bien compris et que les nouvelles politiques se fondent sur des connaissances fiables. Il n'y a pas eu par exemple, à l'échelon national, d'analyse systématique indépendante des problèmes auxquels doivent faire face les conseils de bandes indiennes et le ministère des Affaires Indiennes et du Nord dans le cadre d'administration des bandes actuel.

L'approche proposée, consistant à regrouper des spécialistes des sciences sociales et des groupes autochtones, favorisera la création de ce savoir.

En ce qui concerne la demande de subventions thématiques faite au CRSH à l'appui de recherches en matière autochtone, je recommande avec vigueur qu'on mette fin aux nominations politiques partisanes au CRSH. Le Canada dispose d'un assez grand nombre de tribunes où peuvent être débattues les politiques fédérales relatives aux affaires indiennes, sans que le CRSH soit du nombre. Celui-ci doit se faire le juge impartial de la recherche fondamentale dans ce domaine.

Obstacles à l'utilisation du savoir en sciences sociales pour la résolution de problèmes sociaux

Selon moi, les obstacles à l'utilisation, par le gouvernement, du savoir en sciences sociales en ce qui concerne les peuples autochtones sont énormes, d'une part parce qu'aucune convention historique ne prévoit cette utilisation et, d'autre part parce que les décideurs possèdent rarement la formation nécessaire dans les disciplines qui créent ce savoir. Je trouve néanmoins que les décideurs consciencieux sont en général réceptifs au savoir en sciences sociales, lorsque celui-ci est porté à leur attention et pertinent. Toutefois, certains faits entrant en jeu dans le processus de prise de décisions militent contre l'utilisation d'un savoir pertinent et fiable (nous ne nous occuperons pas pour le moment de la question importante de savoir qui définit la pertinence); voici ces faits :

(1) Un rapport en sciences sociales peut être rejeté d'emblée en vertu de la philosophie ou des valeurs morales sur lesquelles il est édifié.[7]

(2) Parce qu'ils ont souvent déjà défini le problème et envisagé les solutions possibles, les décideurs ont tendance à ne pas tenir compte du savoir en sciences sociales.

(3) Malgré ce qu'il laisse entendre, le gouvernement ne fait pas tout ce qui est en son pouvoir pour résoudre un problème et n'a pas recours au savoir en sciences sociales. Il fait semblant de se pencher sur un problème sans s'attaquer aux questions de fond.

(4) Un processus d'élaboration de politiques est parfois si récent (le département d'État au développement social, créé en 1979-1980, en est un exemple) ou compliqué à un point tel que les intervenants politiques songent peu à faire appel au savoir en sciences sociales, tout occupés qu'ils sont à déterminer ce que l'on attend d'eux au sein des ministères d'exécution et des organismes centraux.

(5) Lorsque le gouvernement n'est pas certain de l'orientation à prendre (peut-être a-t-il mis des politiques contradictoires en place), et qu'il tente de clarifier la situation, son instinct de conservation l'empêche de tenir des discussions officieuses avec les spécialistes des sciences sociales (à cause de sa vulnérabilité aux critiques), discussions qui lui permettraient peut-être de clarifier les hypothèses, les concepts et les options en jeu.

(6) À cause de l'importance accordée aux questions administratives (plans à terme, opérationnels et de stratégie, etc.), qui porte le gouvernement à s'auto-évaluer et lui fait perdre de vue le client et les problèmes, les possibilités de faire appel aux sciences sociales diminuent.

(7) Les conflits interpersonnels et interorganismes qui surgissent dans l'élaboration de politiques durcissent les attitudes envers les promoteurs du savoir en sciences sociales.

Ainsi, étant donné ces entraves, on n'a pas tenu compte du savoir créé par les sciences sociales, ni utilisé ce savoir dans la formulation de politiques ces dernières années. D'ailleurs, plus la participation de l'organisme central au processus d'élaboration de politiques était complexe, plus le fond des questions semblait être dilué dans les rouages de l'État. Je demeure néanmoins plus optimiste face à l'avenir que ne le laissent supposer mes observations.

Comment améliorer la création et l'utilisation d'un savoir en sciences sociales?

Quelques-unes des suggestions que je formule ici ont déjà été mises de l'avant; d'autres pourraient l'être sans trop de difficulté. Aucune n'est révolutionnaire.

(1) Depuis une dizaine d'années, la diffusion des résultats de recherches portant sur les peuples autochtones fait des progrès considérables, grâce à des revues canadiennes telles que : Recherches amérindiennes au Québec, Culture (Canadian Ethnology Society), Canadian Journal of Native Studies, Journal of Canadian Studies et Canadian Public Policy, qui publient des articles sur les questions autochtones et donnent le nom des chercheurs en cause. Par conséquent, les intéressés peuvent repérer plus facilement les ouvrages concernant le Canada.

(2) Pour favoriser les changements d'attitudes, essentiels à toute relation constructive entre le créateur de sciences sociales et le consommateur gouvernemental, les fonctionnaires pourraient organiser des séminaires où, sitôt repérés, les questions de fond feraient l'objet de discussions avec des spécialistes des sciences sociales. Ces derniers seraient ainsi en mesure de mieux comprendre les difficultés en jeu, et les fonctionnaires pourraient restés à la fine pointe des connaissances dans ces disciplines.

(3) Les détachements pourraient constituer un mécanisme d'enrichissement mutuel; ils donneraient aux universitaires l'occasion d'étudier des problèmes d'actualité, dans un contexte gouvernemental, et déboucheraient peut-être sur des échanges fructueux qui sensibiliseraient les spécialistes des sciences sociales aux besoins éventuels de la recherche.

(4) Les documents de travail pourraient permettre de diffuser des renseignements rapidement; le CRSH, par le biais de ses programmes de subventions de recherches, ou les ministères, pourraient subventionner la publication de ces documents préliminaires. En raison du délai de publication (de deux à trois ans pour certaines revues), les recherches cessent souvent d'être d'actualité au moment où elles sont diffusées.

(5) Les fonctionnaires pourraient profiter davantage des conférences universitaires pour entrer en contact avec les spécialistes des sciences sociales et tenir des ateliers permettant de discuter des besoins et des problèmes propres à la recherche. Peut-être ces échanges contribueraient-ils à atténuer le mépris que certains bureaucrates et universitaires éprouvent les uns envers les autres.

(6) On pourrait fonder un institut de recherche sur les peuples autochtones, apparenté à l'Australian Institute of Aboriginal Studies, à Canberra, qui se chargerait de cerner, dans les études autochtones, les questions les plus pressantes et de promouvoir la recherche sur ces questions. Cet institut comprendrait une bibliothèque de recherche de qualité qui renfermerait des documents publiés et non publiés, offrirait un service de coupures de presse (cataloguées), distribuerait un sommaire mensuel des publications et des rapports, et publierait des ouvrages employant une méthodologie rigoureuse et utiles pour l'élaboration des politiques.

(7) Il est nécessaire d'obtenir l'appui financier du gouvernement et du CRSH pour effectuer des recherches mixtes sur les sciences sociales et les autochtones, car il est révolu le temps où les universitaires pouvaient entreprendre des recherches sans le consentement des collectivités autochtones. Les spécialistes des sciences sociales ont besoin de l'aide et de la collaboration de ces collectivités, et celles-ci, en revanche, doivent pouvoir compter sur les compétences des spécialistes des sciences sociales dans le domaine de la recherche. Le travail d'équipe est évidemment l'une des principales stratégies de recherche de l'avenir, et ses résultats répondront sans doute mieux aux problèmes auxquels font face les autochtones et, en fin de compte, le gouvernement.

Mes suggestions vous sembleront peut-être naives et simplistes, mais j'ai tenu à vous en faire part car je crois que les groupes autochtones, les spécialistes des sciences sociales ainsi que les représentants du gouvernement pourraient trouver un terrain d'entente afin de promouvoir et d'utiliser la recherche. Pour y arriver, il faudrait, selon moi, établir entre ces trois groupes des réseaux interpersonnels capables de susciter le partage des questions de recherche, la tolérance aux limites des autres groupes et, possiblement, la collaboration. Le produit de cette collaboration serait beaucoup plus utile aux peuples autochtones et au gouvernement, et serait plus facilement accepté par le gouvernement et le public en raison des besoins collectifs auxquels il répondrait.

Notes

1. Voir, par exemple, Harvey Feit, "The Income Security Program for Cree Hunters in Quebec," paru dans Aborigines, Land and Land Rights, Nicolas Peterson and Marcia Langton, éditeurs (Canberra, Australian Institute of Aboriginal Studies, 1983), 439-454; Inuit, Tapirisat of Canada, Inuit Land Use and Occupancy Study (Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 1976), 3 volumes; Joe Sawchuck, Patricia Sawchuck et Theresa Ferguson, Métis Land Rights in Alberta: A Political History (Edmonton, Métis Association of Alberta, 1981).

2. H.B. Hawthorn, A Survey of the Contemporary Indians of Canada: Economic, Political, Educational Needs and Policies (Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1966-1967), 2 volumes.

3. Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Les Indiens — Situation actuelle (Ottawa, 1980).

4. Gerald Gold, éditeur, Images of Mother-Country (St. John's, Terre-Neuve, université Memorial, Institute of Social and Economic Research, 1984).

5. Sally M. Weaver, Making Canadian Indian Policy: The Hidden Agenda 1968-70 (Toronto, Presses de l'université de Toronto, 1981).

6. Sally M. Weaver, "Toward a Comparison of National Political Organizations of Indigenous Peoples: Australia, Canada and Norway," série de communications présentées à l'Institut des sciences sociales, université de Tromso, Tromso, Norvège, 19-26 octobre 1983.

7. Sally M. Weaver, "The Life-Cycle of a Research Report: Lessons to be Learned from the Fate of the Hawthorn Report," document présenté à la conférence sur les sciences sociales et la politique sociale de la Western Association of Sociology and Anthropology, Lethbridge, Alberta, 2 mars 1979.

CONFÉRENCIÈRE INVITÉE

Lorna R. Marsden, Sénat du Canada, et professeur, département de sociologie, université de Toronto

Changer l'eau du bain : garder le bébé

On m'a demandé, lorsqu'on m'a invitée à m'adresser à vous dans le cadre de cette conférence de parler des relations qui existent entre la production de recherche en sciences sociales et des besoins de la société en matière de savoir en ce domaine et, en particulier, des problèmes auxquels font face les femmes dans un monde du travail en évolution. André Raynauld m'a bien aidée dans cette voie lorsqu'il disait dans sa présentation que "si des catastrophes devaient survenir, elles seraient imputables à l'Homme, plus précisément à son ignorance ou à sa conduite." J'aborderai donc trois aspects de cette question, dont certains ont déjà été effleurés par John Trent dans son document d'étude, La recherche en sciences sociales au Canada : stagnation ou régénération.

Les producteurs et les utilisateurs de la recherche en sciences sociales

Le premier aspect sur lequel je me pencherai est la relation entre les producteurs et les consommateurs du savoir en sciences sociales. Le professeur Trent affirme que la contribution des spécialistes en sciences sociales, lorsqu'il s'agit de comprendre les changements sociaux, dépend en grande partie d'un public informé et tolérant et de décideurs éclairés. Je suis d'accord avec la distinction entre informer le public et influencer l'ordre du jour des décideurs comme rôle des sciences sociales. J'ai justement l'intention de vous parler de cette compréhension populaire. À mon avis, au Canada, la classe moyenne disposée et capable de tirer parti des résultats des spécialistes en sciences sociales (ou des humanistes) n'est pas assez importante, sauf peut-être dans certains domaines très spécialisés. Ni la composition de notre population ni la façon dont la recherche en sciences sociales est présentée dans la presse dite populaire ne s'y prêtent. Par exemple, existe-t-il un économiste canadien (ou de n'importe quelle nationalité) qui ait produit un ouvrage spécifique sur le Canada et dont le texte ait été lu par la majorité des Canadiens? Existe-t-il un économiste canadien dont le nom soit sur toutes les lèvres? Un économiste canadien dont le visage serait familier à l'auditoire de Canada A.M. ou du Téléjournal? Je ne possède aucune donnée précise à ce sujet, mais je ne crois pas qu'il en existe un. En Grande-Bretagne, en France ou aux États-Unis toutefois, la situation est complètement différente. Comme le disait le professeur Weaver, les questions de débat public entre les universitaires et les gens des autres catégories (notamment les fonctionnaires) ne semblent pas faire partie de la culture canadienne. Pourtant, les sciences sociales sont "notre enfant chéri". Nous sommes fiers de notre travail, mais nous nous inquiétons de l'absence d'un auditoire d'admirateurs.

Il y a pourtant des domaines où cela n'est pas la règle. Pierre Berton a popularisé l'histoire du Canada chez les Canadiens de langue anglaise et je crois que tous les historiens sont de plus en plus populaires, au sein du public canadien intéressé, en raison de ses travaux. Dans le domaine de la littérature, je crois qu'on connaîtrait Margaret Atwood et Gabrielle Roy, et il y a d'autres noms bien connus dans d'autres domaines. Pourtant, les psychologues, les anthropologues et les sociologues qui poursuivent des recherches sur les sociétés et les habitants du Canada sont presque des inconnus. Les Canadiens sont plus informés de la psychologie, de l'anthro-

pologie ou de la sociologie des autres cultures et sociétés, surtout celles des États-Unis, que de ce qui se passe dans leur propre pays.

Il faut d'abord étudier la nature de l'environnement dans lequel nous désirons que notre "bébé" grandisse si l'on veut comprendre pourquoi les choses devraient être différentes au Canada. Qu'en est-il de l'auditoire? Une des statistiques les plus encourageantes fournies par le document d'étude préparé par la Fédération canadienne des sciences sociales du Canada est le nombre croissant d'étudiants de premier cycle en sciences sociales. (Il est encore plus encourageant de constater que les femmes représentent plus de la moitié des étudiants de premier cycle dans nombre des grandes universités canadiennes, y compris l'université de Toronto). Les étudiants de n'importe quelle science sociale connaîtront bien certains des concepts de base utilisés par toutes les sciences sociales. De plus, de nos jours, plus d'ingénieurs, d'étudiants en médecine et en sciences s'inscrivent à au moins un cours d'initiation aux sciences sociales et, par conséquent, connaissent les concepts fondamentaux dans ce domaine. Ces idées sont la condition essentielle aux progrès d'un dialoque critique avec un grand nombre de Canadiens, mais le Canada commence à peine à disposer d'un nombre suffisant de personnes possédant un bagage postsecondaire quelconque.

Le Canada a encore un taux élevé d'analphabétisme, selon les normes du monde industrialisé. En 1981, chez les Canadiens âgés de plus de 15 ans, environ 20 pour cent n'avaient même pas une neuvième année. (La neuvième année est considérée comme le niveau définissant la différence entre la capacité à occuper des emplois spécialisés et l'absence de cette capacité, conformément à l'étude effectuée par Audrey Thomas pour la commission canadienne de l'UNESCO). Le taux d'analphabétisme est légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes et est aussi plus fort dans les populations rurales que dans les populations urbaines. C'est un problème de taille pour notre pays, compte tenu du fait que la main-d'oeuvre doit s'adapter à de nouvelles méthodes de production dans tous les secteurs. C'est un problème encore plus sérieux lorsque l'on considère que les femmes constituent la plus grande partie des nouvelles inscriptions et réinscriptions aux cours de formation et aux programmes scolaires et représentent en même temps le segment le plus pauvre de la collectivité. Trouver des moyens pour fournir à ces femmes une formation, des emplois et un revenu est un défi pour les planificateurs gouvernementaux. C'est aussi un problème énorme pour les spécialistes en sciences sociales. Ces gens au sujet desquels et pour lesquels on produit une grosse partie des sciences sociales -- c'est-à-dire la majorité des travailleurs et des travailleuses canadiennes -- sont sans doute les derniers à en lire les résultats critiques, à en entendre parler ou à les comprendre. Les spécialistes en sciences sociales appuient leurs travaux et leurs idées sur un petit réseau d'auditoires d'élite, et aussi longtemps que cette situation prévaudra, ils manqueront de fonds, ils seront mal compris et même largement ignorés.

Il est encourageant de voir un accroissement du nombre de gens qui possèdent une formation postsecondaire et du nombre de personnes qui étudient en sciences humaines. Bien sûr, cela peut seulement vouloir dire qu'au sein de cette génération, un certain genre de sciences humaines populaires (comme celui diffusé par les écrits d'Alvin Toffler) pourra faire l'objet d'un débat général au Canada, tout comme les idées qu'a popularisées David Suzuki dans le domaine des sciences naturelles.

Beaucoup de Canadiens lisent les grandes nouvelles du monde nord-américain; certains pourraient plutôt lire au sujet d'un monde bien canadien, ce qui serait à la fois utile et salutaire pour les sciences humaines canadiennes. Le genre de questions posées par Simon Nora et Alain Minc dans leur livre L'informatisation de la société, concernant l'avenir des institutions nationales en France face à l'intrusion généralisée des ordinateurs, peut aussi servir d'interrogation quant à l'avenir des Canadiens et de leurs institutions, mais pas avant d'avoir trouvé un auditoire prêt à écouter notre plaidoyer.

Pour les spécialistes canadiens en sciences sociales, on peut répondre à la question sur les relations entre les producteurs et les consommateurs de recherche en sciences sociales en disant qu'il n'y a aucune relation entre la plupart des Canadiens et le savoir ou la recherche en sciences sociales. Les spécialistes en sciences sociales ne possèdent que quelques petits auditoires d'élite hautement spécialisés, dont la plupart sont représentés ici -- les organismes provinciaux et fédéraux qui produisent et utilisent la recherche en sciences sociales, les chercheurs universitaires des facultés de sciences sociales et quelques autres du domaine des communications, de l'entreprise et des organismes communautaires. Cela revient à dire que nous écrivons essentiellement les uns pour les autres et que "l'eau de la baignoire" est maintenant tellement trouble que la collectivité vers laquelle nous nous tournons pour avoir des réactions ou obtenir du soutien ne voit plus du tout d'un bon oeil la plupart de nos revendications. (Le Conseil des sciences a prêté une oreille beaucoup plus attentive à cette question, comme le démontrent ses travaux sur les femmes en milieu scientifique. Le compte rendu de la Conférence Qui fait tourner la roue? explique comment la politique publique et la vie au Canada dans ce domaine se déroulent en l'absence de la participation de la moitié de la population.)

Colin Campbell et George Szablowski, dans leur livre The Super Bureaucrats, m'ont à la fois horrifiée et intriguée. Ils ont demandé à 92 fonctionnaires d'Ottawa à qui ils recouraient pour obtenir des conseils et quelles étaient les sources qui, selon eux, étaient les plus dignes de confiance. Ils ont constaté que les fonctionnaires publics consultent d'abord les médias, des chefs d'entreprises, des fonctionnaires provinciaux et des amis, puis des dirigeants politiques, des chefs syndicaux, des sondages d'opinion ou des groupes d'intérêts; ils consultent tous ces groupes plus souvent que les universitaires, qui ne font l'objet de consultations que de la part de 15 pour cent des bureaucrates, mais dont l'avis n'est pas considéré comme étant aussi fiable par un seul d'entre eux. Seul l'avis des chefs d'entreprises et des fonctionnaires provinciaux est considéré comme une source fiable par plus de 15 pour cent des bureaucrates. Si notre influence se réduit à cela, nous ne devrions pas être surpris que les sciences sociales se sentent comme la Cendrillon du début de l'histoire, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches médicales (CRM) faisant figure des puissantes soeurs aînées. Il est presque surprenant que nous ayons un Conseil de recherche en sciences humaines. Quant aux spécialistes en sciences sociales qui considèrent la question de sexe importante, leur auditoire est plus ou moins inexistant.

Je n'arrive pas à comprendre la gaieté de coeur avec laquelle les scientifiques des autres domaines et la plupart des gens du milieu des affaires acceptent non seulement leur ignorance mais leur indifférence à l'égard de la psychologie, de l'anthropologie, des

sciences politiques, de l'archéologie, de la sociologie et même de la philosophie. Si j'en juge d'après mon expérience, ils considèrent ces domaines des sciences humaines comme des passe-temps quand ils sont étudiés au-delà du premier cycle, sauf quand on fait appel aux spécialistes des sciences sociales pour fournir des connaissances particulières en vue de résoudre un problème urgent. Quant aux théories féministes ou aux études sur les femmes, on ne les juge même pas comme des passe-temps respectables mais bien plutôt comme des activités marginales incitant au désordre.

Le besoin d'un réseau en sciences est urgent dans bien des domaines. Par exemple, nombre de gens qui occupent des postes de décideurs envisagent un organisme de la façon suivante : un fondateur et des vice-présidents, tous de sexe masculin. Pour eux, les secrétaires n'existent pas (à moins bien sûr qu'elles n'épousent leur patron). Les personnes qui nettoient l'immeuble ou l'agent de sécurité, à moins que l'un d'eux n'attrape un voleur ou prononce une petite adresse particulièrement bien tournée lors de la retraite du président, ne sont que des fantômes. Les techniciens et les ingénieurs qui ne font pas partie des rangs de la direction sont des inconnus et n'ont pas de visage, de même que les scientifiques hurluberlus qui inventent des machines ou des techniques rentables ou qui découvrent des puits de pétrole productifs. La structure ou la conception organisationnelles, l'influence des structures officielles et officieuses, tous ces aspects de la vie au travail que les spécialistes en sciences sociales considèrent comme des facteurs importants de l'organisation du travail et même de la structure de la société n'existent tout simplement pas aux yeux des décideurs. L'inégalité structurée et la discrimination systématique (dont parle si bien Rosebeth Moss Kanter dans son ouvrage Men and Women of the Corporation) sont encore plus aux antipodes de leur pensée.

À mon avis, c'est la raison pour laquelle les riches héros de Peter Newman sont si populaires. Nous risquons que le genre de potins de Newman ne s'imposent comme unique explication du comportement social et du succès économique chez ce groupe de personnes dont dépendent non seulement notre soutien financier, mais également l'utilisation et la compréhension de nos découvertes et de nos idées de recherche. John Porter, Wallace Clement et J.D. House ne partagent pas cette étroite lunette du monde même si elles sont les "étoiles" des études sociologiques de nos élites canadiennes et de la structure de l'inégalité.

Le rôle des universités

Un deuxième aspect de la relation entre la production de recherche en sciences sociales et les besoins de la collectivité porte sur le système universitaire canadien. Les rapports présentés à cette conférence confirment bien que le gros de la recherche en sciences sociales se poursuit dans les universités -- ou, du moins, que c'est là que se trouvent les fonds de recherche. Si le système universitaire canadien doit non seulement produire la plus grande partie de la recherche en sciences sociales, mais également convaincre les décideurs canadiens et le grand public de l'importance des sciences sociales, de leur utilité pour la compréhension des changements sociaux au Canada et qu'elle mérite d'être soutenue, alors il faudra apporter des changements dans les universités.

Les universités canadiennes possèdent un bon corps professoral et beaucoup d'étudiants de valeur. Elles sont dotées de grandes bibliothèques et d'installations informatisées modernes, de chercheurs enthousiastes et d'un conseil de subventions en sciences sociales. Mais elles ont aussi, pour les spécialistes en sciences sociales, un ensemble bizarre et démodé

d'arrangements organisationnels, que l'on pourrait qualifier de "colonialisme post-féodal". Cela n'est pas délibéré mais c'est plutôt la conséquence logique du fait qu'on ait toujours demandé aux sciences sociales de se contenter des restes des disciplines universitaires plus puisssantes.

Où trouver, par exemple, une université canadienne où la faculté de sciences sociales possède un personnel de soutien axé sur la recherche? Où trouver une secrétaire de recherche ou un adjoint départemental qui peut s'occuper des comptes auprès du CRSH ou de tout autre organisme de subventions? Où trouver le politicien ou le programmeur intéressé aux méthodes et à la recherche en sciences sociales? Où est le bureau central de recherche d'une université qui considère que les progrès de la recherche en sciences sociales sont aussi importants que les demandes des facultés de génie et de sciences? Où est le ou la dactylo qui n'a pas besoin d'une formation spéciale à chaque nouvel article écrit pour un des grands journaux en sciences sociales?

Dans les autres pays, on ecourage le personnel de soutien des universités à orienter leur carrière dans un domaine particulier. Je crois que c'est aussi le cas dans de nombreuses facultés de sciences et, certainement, dans les facultés de médecine des universités canadiennes mais, à ma connaissance, ce n'est pas encore le cas en sciences sociales et encore moins en sciences humaines. Cet échec à former un cercle de spécialistes techniques et du personnel de soutien dans les universités nous empêche de monter notre propre entreprise et notre clientèle. Une des façons dont les universités peuvent réussir à maintenir leur autonomie et à rapprocher les spécialistes en sciences sociales des modalités institutionnelles décrites par le professeur Paquet et M. Prewitt serait de tenter de moderniser l'organisation de la recherche effectuée dans les universités.

On oublie trop facilement les questions d'organisation dans notre domaine. Par conséquent, les spécialistes en sciences sociales poursuivant des recherches pertinentes à la politique publique ou à des questions d'actualité consacrent une grande partie de leur temps à accomplir des recherches contractuelles par le biais des sociétés privées. Ce n'est pas qu'ils refusent de s'engager dans cette recherche par l'intermédiaire des universités mais, la plupart du temps, cela est peu pratique et frustrant.

Si l'excentricité organisationnelle de nombreuses universités n'est pas délibérée, le sexisme organisationnel, lui, l'est. Cette année, plusieurs universités célèbrent le centième anniversaire de l'acceptation d'étudiants féminins -- par exemple Queen's, McGill et l'université de Toronto. Pourtant, j'ai entendu récemment le compte rendu effroyable du débat qui avait lieu dans une université concernant la remise de diplômes honorifiques aux femmes. Certains des arguments invoqués et la logique employée auraient fait rougir Sigmund Freud.

À l'université de Toronto, c'est à compter de 1929 que les femmes ont reçu des doctorats et ont enseigné dans toutes les grandes facultés de sciences. Par la suite, la situation est allée en se détériorant jusqu'au début des années 1970, même si la proportion des étudiantes n'a cessé de s'accroître. Les femmes ont constitué une petite proportion de la faculté et des chercheurs dans tous les domaines, sauf dans les professions dites féminines, pendant de nombreuses années. Très peu de choses ont changé depuis que Reginald Robson a présenté, en 1970, son rapport à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au

Canada. Dans les facultés, les domaines de recherche et les listes de cours offerts, les résultats pointent tous dans la même direction : une discrimination systématique. Entre temps, dans le monde extérieur, l'activité économique des femmes, leur non-participation à la production et les changements dans les relations entre sexe ont été de grands sujets d'inquiétude et de recherche pour les gouvernements et leurs organismes, au moins depuis 1968. Les meilleurs collègues de la plupart des chercheurs féminins viennent du secteur public, en partie en raison des politiques d'embauche plus ouvertes qui y sont appliquées.

Dans son analyse sur les travailleurs professionnels, Professions and Power, Terence Johnson élabore une typologie des relations entre les utilisateurs et les fabricants de produits professionnels. Le premier type de relation est celui du "client". Dans ce cas, les clients définissent ce qu'ils désirent et comment ils se le procureront (par exemple la relation entre un architecte et son client). Dans le second type, le producteur définit ce que veut le client et comment le client l'obtiendra (par exemple le docteur pose un diagnostic d'après les plaintes du patient et prescrit un remède). Dans le troisième, l'État intervient et définit les besoins du client et le produit du professionnel.

Les spécialistes des sciences sociales des universités ont réclamé "la liberté universitaire" et, dans l'ensemble, ont défini ce qu'ils souhaitaient étudier et comment ils entendaient le faire. L'État, par l'intermédiaire du CRSH, a tenté d'intervenir et de définir les produits et les besoins des clients par le biais des subventions thématiques. Toutefois, comme les universitaires ont réussi à définir les domaines de subventions thématiques, tout ce que cela veut dire, c'est qu'un certain groupe d'universitaires a défini ce que d'autres universitaires feraient, et presque personne n'a pris la peine de se demander ce que le grand public ou des groupes de clients particuliers pouvaient désirer et comment ils le désiraient. L'État a été efficace dans sa définition des besoins de recherche par le biais de la recherche contractuelle, mais les systèmes de récompense des universités et les revues académiques ont tendance à ignorer ce fait.

Les universités frisent l'inconséquence. Elles disposent peut-être du niveau le plus élevé de soutien à la recherche en sciences sociales et du plus grand nombre de chercheurs, mais sur le plan de l'organisation, elles perdent du terrain face aux entreprises privées en matière de recherche moderne en sciences sociales. Au moins un genre particulier de sciences sociales réussit dans le secteur privé. Je considère les meilleurs enquêteurs comme les chercheurs-lauréats de notre époque. Je ne parle pas ici des chiffres bruts de sondages Gallup publiés dans les journaux, mais des interprètes de ces chiffres, des Martin Goldfarb et des Allen Gregg, qui vont bien au-delà des chiffres jusqu'à l'interprétation des relations sociales et des changements sociaux. Lorsque ces enquêteurs interprètent des données pour un client, ils produisent une analyse des plus fascinantes de la vie canadienne contemporaine. Ils ont toujours rappelé à leurs clients que les inquiétudes concernant le rôle des femmes dans la société canadienne préoccupaient nombre de Canadiens. Les conseils de Martin Goldfarb quant à la façon dont les questions surgissent et sont définies ont grandement influencé le processus de décision économique.

Cependant, les enquêteurs travaillent pour des clients privés puissants, et le public entend rarement parler de leurs meilleurs travaux ni ne les voit. Également, la plus grande

partie de la recherche commandée non publiée en sciences sociales est plus intéressante que celle qui est acceptée par les publications savantes. De nos jours, l'information versée dans les banques de données doit être achetée plutôt que partagée. Pourtant, les universités ne se contentent pas de ne pas l'utiliser; elles se considèrent bien au-dessus de ces ouvrages commerciaux. Tout comme les bibliothécaires, les imprimeurs et de nombreux autres groupes professionnels, dont la carrière et la vie ont été transformées par la technologie et la privatisation de l'information, certains spécialistes en sciences sociales vont, eux aussi, se retrouver sur le pavé.

À mon avis, la situation frise la bêtise. J'espère que ce genre de conférence, ce débat, peut nous aider à combler le dangereux fossé qui sépare l'utilisateur et le producteur de recherche en sciences sociales. D'un côté, les universités doivent apprendre à établir un système de mérite et des objectifs de carrière moins en fonction d'articles publiés dans des revues spécialisées (la plupart publiés à l'étranger) que des contributions aux travaux d'organismes canadiens qui sont clients de la recherche en sciences sociales. D'un autre côté, les clients doivent accorder plus d'attention aux travaux des spécialistes en sciences sociales. Cet intérêt peut prendre la forme d'une critique sérieuse et de demandes explicites pour que l'on effectue plus de recherche en sciences sociales. Au Canada, où les commissions royales d'enquêtes ont donné un élan à la recherche en sciences sociales (je pense à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme ou à la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, pour les sociologues), l'attitude de ces commissions royales est un modèle de relations fructueuses entre le client et le chercheur dans plusieurs domaines de la recherche en sciences sociales.

Les femmes et le monde du travail

En dernier lieu, j'aborderai les problèmes auxquels doivent faire face les femmes, dans un marché du travail soumis à de nombreux changements, et je proposerai un programme pour les spécialistes en sciences sociales. C'est une question compliquée. Selon une certaine perspective, le refus de nombreuses sciences sociales de se plier aux besoins de plus de la moitié de la population tourne en dérision leurs tentatives de se moderniser et de s'intéresser aux problèmes des femmes dans leurs recherches. John Trent cite l'économiste qui, lorsqu'on lui demande si sa discipline a contribué au produit national brut, répond : C'est nous qui avons inventé le concept. C'est peut-être le cas, mais ce faisant, ils ont négligé l'activité productrice de la plupart des femmes au foyer et l'éducation des enfants. La meilleure contribution que pourrait apporter la recherche en sciences sociales aux problèmes auxquels se heurtent les femmes dans le monde toujours changeant du travail, c'est de reconnaître et d'incorporer dans les plans conceptuels et théoriques le bien-fondé du travail des femmes et des concepts présentés par les théories féministes au cours des années.

Bien sûr, certains obstacles doivent êtres évités. Les chercheurs féminins courent le risque d'être suffoquées par la compréhension et d'être isolées dans les bas-fonds d'une recherche dite "recherche sur les femmes". La femme jouant le rôle de bénévole est une institution sociale bien ancrée au pays. C'est la méthode empruntée par les hommes pour s'assurer que pendant qu'ils prennent les décisions et retirent les avantages d'une association, leurs épouses ne se sentent pas inutiles ou malheureuses seules à la maison. À mon avis, ce n'est pas l'objectif des efforts de recherche sur les femmes que de devenir des scientifiques sociales. Un nombre élevé de femmes et d'hommes refusent

d'être cantonnés dans un ghetto de ce genre. Cela ne veut toutefois pas dire que les vieilles idées et les vieilles règles du jeu sont satisfaisantes.

Tout le monde connaît maintenant le problème des femmes sur le marché de l'emploi -- par exemple, les femmes gagnent environ 40 pour cent de moins que les hommes. Non seulement le Canada n'a-t-il rien accompli (à une ou deux exceptions près) pour changer la situation, mais, la plupart des économistes canadiens ne semblent même pas s'intéresser au problème. Les femmes ne sont pas bien réparties dans toute la structure occupationnelle (pas plus que les hommes d'ailleurs). Elles sont concentrées dans des emplois mal rétribués, dans des postes n'offrant souvent aucune progression de carrière et qui exigent, pour la plupart, une formation à leurs frais. Par-dessus tout, on continue de penser que c'est aux femmes qu'incombent les travaux du foyer et le soin des enfants. Bien des femmes ont donc deux emplois et c'est elles qui doivent faire les arrangements leur permettant d'occuper un emploi payé.

La Australian Royal Commission on Micro-technology (Commission royale australienne sur la micro-technologie) et les études subséquentes du Australian Science and Technology Council (Conseil australien en sciences et en technologie) indiquent clairement que, dans ce pays, les nouvelles technologies ont éliminé des postes occupés principalement par des hommes, tandis que pour les postes occupés surtout par des femmes, le nombre d'emploi a diminué graduellement ou s'est traduit par une augmentation du chômage. Au Canada, nous n'avons à peu près pas de données sur l'incidence des bouleversements technologiques, et les estimations disponibles ne sont pas très convaincantes. Un des problèmes auxquels se heurtent actuellement les travailleurs canadiens, les planificateurs et les étudiants, consiste à comprendre où et comment les changements technologiques changeront leur avenir professionnel. Cela n'est pas nouveau, mais c'est un changement qui pourrait devenir plus dramatique que la conteneurisation des docks, qui a éliminé la plupart des emplois de dockers, que l'automatisation des systèmes téléphoniques, qui a éliminé les emplois de téléphonistes, et que la mécanisation de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de certains genres de pêche et d'exploitation minière, qui a éliminé de nombreux emplois dans ces industries.

Le fond du problème n'est pas dans la recherche en sciences sociales, mais bien dans les institutions sociales qui sont les bastions des intérêts enchâssés dans l'ordre ancien des choses.

Il est évident que la génération d'hommes et de femmes qui amorcent leur carrière font face à une série complexe de changements. D'abord, ils doivent composer avec le chômage -- chômage d'un genre encore difficle à comprendre et à expliquer. (The Economist analyse, dans un récent numéro, un ouvrage portant sur des entrevues avec les nouveaux "prodiges" de l'économie classique. Question : "Vos modèles vous aident-ils à comprendre les événements actuels, comme le taux de chômage?" Le prodige : "Pas vraiment. Le problème du chômage a empiré au cours de la dernière décennie. Je me demande pourquoi." Ainsi va le progrès, dans la science économique moderne.)

Deuxièmement, l'avenir professionnel des Canadiens et des Canadiennes est incertain. Savoir quand et où les innovations technologiques, les changements organisationnels et les changements causés par l'accroissement de la division internationale du travail se manifesteront fait planer des incertitudes désastreuses. Il y a dans la

documentation internationale en sciences sociales une vaste somme de connaissances et de données au sujet de ces phénomènes qui pourrait aider les nouveaux venus sur le marché du travail, mais les canaux de transmission nécessaires pour en faire part à ces derniers ou aux organismes qui tentent de rejoindre et d'aider les jeunes travailleurs ne sont pas très bien tracés.

Troisièmement, les hommes et les femmes d'aujourd'hui assistent à un changement des normes et des valeurs familiales. Doivent-ils se marier ou avoir une union de droit commun; avoir des enfants ou ne pas en avoir; recombiner les familles ou non; utiliser les services de garderie au travail ou ceux du voisinage (si, vraiment, il existe un choix)? Le père devrait-il s'occuper des enfants et la mère être le gagne-pain? Les vieilles mentalités voulant qu'un couple soit marié pour la vie, qu'il mette tout en commun et qu'il n'ait des enfants qu'entre eux constituent des vues simplistes qui permettaient aux gens de la dernière génération de passer à autres choses. Les choix ne sont plus aussi faciles de nos jours.

Les récents sondages Gallup indiquent que la majorité des Canadiens -- tant les hommes que les femmes -- sont d'avis qu'une mère de jeunes enfants ne devrait pas être sur le marché du travail. Pourtant, selon les données de Statistique Canada, les mères d'enfants âgés de moins six ans sont un des groupes qui progressent le plus de la main-d'oeuvre payée. Les attitudes des gens n'ont pas suivi les tendances et, par conséquent, outre qu'elles doivent se contenter d'un salaire moins élevé et travailler des heures plus longues, les femmes éprouvent un certain sentiment de culpabilité et subissent l'opposition générale. Les sciences sociales doivent surveiller ces changements et les incorporer maintenant.

Les changements sociaux qui sont survenus au cours de la dernière décennie, tant dans l'organisation familiale que dans la participation de la femme à la population active, ne sont nullement influencés par la recherche en sciences sociales. Pourtant, les institutions sociales (notamment les établissements d'enseignement, les organismes religieux, les organismes communautaires et les services sociaux) pourraient grandement tirer profit de l'organisation et de la présentation des données des spécialistes en sciences sociales ainsi que de l'interprétation des changements, et ces groupes sont prêts à s'en servir. Trois aspects de la recherche en sciences sociales ressortent sur le plan des changements sociaux qui mériteraient d'être mieux étudiés pour répondre à leurs besoins.

D'abord, comme je viens de le proposer, l'organisation et la présentation des renseignements au sujet des phénomènes actuels et passés survenus au sein de la population, chez les Canadiens en général et dans certains organismes intervenant dans l'évolution des besoins canadiens, doivent devenir le foyer de la recherche en sciences sociales. Plus précisément, les chercheurs en sciences sociales doivent s'intéresser beaucoup plus aux données disponibles concernant les femmes. Le fait que les femmes représentent 52 pour cent de la population n'est pas sans signification, car c'est une proportion croissante de toutes les classes sociales (contrairement aux autres minorités que l'on différencie selon les facteurs socioéconomiques) qui s'impose, même si ce n'est que lentement, comme une force puissante des établissements politico-économiques. Ces faits n'ont pas encore été intégrés dans une théorie ou une analyse économique, ni dans les perceptions des chercheurs.

Deuxièmement, comme la mobilisation internationale des changements provoqués par les technologies de l'information, et l'organisation sociale du travail qui en découle, demeure le grand inconnu, les travaux des organismes internationaux comme l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation internationale du travail doivent dépasser le cadre de l'analyse des relations économiques et des relations du travail pour être placés dans le contexte plus large de l'étude des changements et être débattus, compris et critiqués en rapport avec la situation des Canadiens, dans une perspective élargie.

Finalement, les intérêts des groupes spéciaux nécessitent l'attention de la recherche. Ces groupes comprennent notamment les marchés régionaux du travail, des groupes de travailleurs masculins et féminins de certaines tranches d'âges, des groupes d'immigrants, certaines collectivités culturelles du pays, qui amorcent ou suivent des changements sociaux à des moments historiques précis, et dont les vies et l'évolution doivent être mieux compris. Cela comprend également des institutions sociales particulières -- celles qui se rapportent, par exemple, aux soins médicaux -- qui n'emboîtent pas le pas à notre époque. Les courbes de morbidité et de mortalité des différentes classes sont demeurées relativement inchangées depuis le XIX siècle, comme l'avait déjà démontré Russell Wilkins. Ajoutez à cela les groupes qui forment déjà le centre d'attention des sciences sociales et des politiques sociales -- les démunis, les femmes âgées, les familles mono-parentales, les Autochtones, les femmes qui tentent de se tailler une place dans les professions non traditionnelles, les hommes qui ne veulent pas occuper des postes supposés féminins, et la liste continue.

Aussi longtemps que les spécialistes des sciences sociales auront pour tout auditoire d'autres chercheurs, tant qu'ils seront des objets de dérision et d'indifférence, et qu'ils resteront isolés dans leur tour d'ivoire, arrogants et sans remords, ils n'auront pas l'occasion d'intégrer leur travail, comme ils le souhaitent et comme cela s'impose, à la compréhension des changements sociaux et à l'élaboration de stratégies et de politiques sociales.

PANEL 4 : LA CONDITION, LES POSSIBILITÉS ET LES BESOINS DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES AU CANADA

Les sciences sociales au Canada : les atouts au plan de la recherche et les conditions pour en profiter, John G. Adair, professeur, département de psychologie, université du Manitoba

Au Canada, la plupart des disciplines relevant des sciences sociales ont réussi, grâce au nombre, à la diversité et aux compétences de leurs chercheurs, à apporter une importante contribution à la société. Nous avons une réserve suffisante de spécialistes bien formés dans presque tous les domaines de la plupart des disciplines pour aborder, avec la compétence voulue, les questions empiriques d'intérêt social, étendre le champ des connaissances des disciplines fondamentales et préserver la réputation internationale du Canada en ce domaine. La plupart des disciplines ont atteint, dans leurs méthodes et dans leurs connaissances fondamentales, une maturité qui leur permet d'avoir quelque chose à offrir sur le plan des applications.

Les facteurs limitant la contribution des sciences sociales au Canada

Les sciences sociales ne se sont établies que depuis peu dans les universités canadiennes. L'âge moyen du corps enseignant est beaucoup moins élevé que dans tout autre domaine d'étude. On a trop souvent tendance à oublier ce facteur, qui touche l'expansion des disciplines tout autant que les carrières de chaque spécialiste en sciences sociales. Des disciplines comme l'économie et l'histoire, de même que des domaines d'étude plus récents, ont connu, vers la fin des années 1960 et le début des années 1970, un essor prodigieux qui les a obligées à faire des rajustements et à se réorganiser. Comme cela ne remonte qu'à une dizaine d'années, nos espoirs d'apporter une contribution substantielle à la société canadienne ont peut-être été un peu prématurés. Il faut du temps, surtout pour les jeunes chercheurs, pour s'établir et pour développer ses facultés intellectuelles. De plus, comme un grand nombre de ces chercheurs venaient de l'étranger, il était déraisonnable de s'attendre à des résultats immédiats.

En outre, toutes les disciplines n'ont pas eu les mêmes chances de se développer et de mûrir. Les disciplines professionnelles comme les études en administration, en éducation et en droit n'ont pas, pour diverses raisons, atteint le même niveau de développement que les disciplines fondamentales, et elles auront besoin de plus de temps pour réaliser leur plein potentiel de recherche. En raison de leur essor récent (études administratives), du nouvel accent mis sur la recherche (éducation et droit), et de la concentration sur la pratique de la profession, les nécessités de la recherche fondamentale, par exemple un nombre suffisant de chercheurs qualifiés et des normes méthodologiques, font encore défaut. Il faudra probablement prodiguer des efforts spéciaux pour aider ces disciplines à atteindre le niveau espéré de contribution à la recherche.

Un autre objet de préoccupation est l'incidence des coupures actuelles des budgets universitaires sur l'avenir de chaque discipline. Des postes pourraient fort bien être perdus sous l'effet de l'attrition, quels que soient les déséquilibres qui en résultent pour le département. Même les universités plus prospères ne peuvent réagir rapidement à l'expansion de sous-spécialités dans chaque discipline, ce qui ne peut qu'entraver davantage la formation des chercheurs. Quand on ne peut embaucher du personnel supplémentaire ou remplacer les partants, on empêche les disciplines de rester à la fine pointe des progrès. La jeunesse et le faible écart d'âge des professeurs de sciences

sociales empirent le problème. La contribution future des sciences sociales à la société canadienne dépendra en partie de la façon dont les universités seront en mesure de composer avec ces difficultés.

Malgré cela, je pense qu'il existe suffisamment de chercheurs en sciences sociales pour résoudre les problèmes de la société canadienne et que la plupart des disciplines ont atteint le stade de maturité nécessaire pour fournir cette contribution. Toutefois, il faudrait peut-être tempérer nos attentes. En restant conscients des ressources disponibles pour la recherche et du contexte dans lequel se poursuivent les recherches en sciences sociales, nous aurons peut-être une idée plus réaliste de l'état de la recherche en sciences sociales et une meilleure appréciation de ce dont nous avons besoin pour réaliser tout son potentiel.

Les chercheurs

Bien que la majorité des professeurs en sciences sociales consacrent beaucoup de temps à la recherche, il y a dans chaque université un certain nombre qui n'en font que de temps en temps, ou même pas du tout : ceux que l'on qualifie de "bois mort".

Un sondage auprès des départements de psychologie d'universités canadiennes, que j'ai effectué en 1984, m'a permis de faire une évaluation approximative. J'ai demandé combien de professeurs (par sous-discipline) poursuivaient activement des recherches, combien n'en faisaient qu'à l'occasion et combien n'en faisaient pas du tout, et combien bénéficiaient d'un financement extérieur pour leur recherche. La plupart des directeurs de département ont donné des réponses très détaillées, même si certains d'entre eux ont été plus conservateurs que d'autres dans leur jugement.

La grande majorité des professeurs de psychologie (environ 67 pour cent) étaient classés comme faisant de la recherche active. Les pourcentages de chercheurs actifs dans différents domaines de la psychologie variaient considérablement et ont donné lieu à des observations très intéressantes. D'abord, les chercheurs dans les domaines appliqués étaient définitivement ceux qui faisaient le moins de recherche. Seulement 43,4 pour cent de ceux qui oeuvrent en psychologie clinique étaient des chercheurs actifs. Par contre, les professeurs dans des domaines comme la psychophysiologie (92,3 pour cent), la psychologie expérimentale animale (84,8 pour cent) et humaine (80,1 pour cent) étaient ceux qui étaient le plus susceptibles de faire de la recherche active. Les professeurs en psychologie sociale ou personnelle (75,5 pour cent) et en psychologie expérimentale (66,6 pour cent) se situaient à la médiane, avec plus de 25 pour cent des professeurs se classant seulement comme chercheurs occasionnels ou n'effectuant aucune recherche.

Le fait que les universitaires des domaines appliqués soient moins enclins à effectuer de la recherche est conforme à ce que l'on a déjà constaté dans les facultés professionnelles. Ceux qui se spécialisent dans les domaines appliqués cumulent souvent des responsabilités professionnelles. Les spécialistes des sciences sociales appliquées oeuvrent souvent dans les services sociaux ou l'action sociale, ce qui veut dire qu'ils n'ont plus de temps pour la recherche appliquée. Par contre, nombre de spécialistes des sciences naturelles qui s'orientent vers le domaine appliqué tendent à rester actifs dans la recherche. Dans les sciences sociales, un intérêt pour les problèmes appliqués semble incompatible avec un intérêt pour la recherche. Voilà sans doute une des raisons pour lesquelles il est difficile

d'intéresser les spécialistes bien établis en sciences sociales à la recherche orientée vers les problèmes appliqués. C'est là un dilemme qui n'est pas facile à résoudre.

Deuxième observation, les chercheurs de chaque sous-discipline qui bénéficiaient de subventions de l'extérieur étaient ceux qui faisaient le plus de recherches. Cela peut s'expliquer de plusieurs façons. Une interprétation possible est que les meilleurs chercheurs et ceux qui se consacrent le plus activement à la recherche parviennent à se faire financer, tandis que ceux qui font moins de recherche ne produisent pas le genre de travaux qui permettent de décrocher une subvention. Une autre interprétation, celle à laquelle je souscris personnellement, est qu'il existe une relation de cause à effet entre le financement de la recherche et la participation active à la recherche. Ceux qui bénéficient constamment de subventions suffisantes réussissent à poursuivre une carrière active en recherche; ceux qui ne reçoivent pas l'appui nécessaire pour poursuivre leurs recherches, peut-être à cause des caprices du mécanisme de subvention, doivent réduire leurs recherches en raison du manque de ressources pour, finalement, s'adonner à des activités limitées de recherche, avec une faible productivité.

Autre point digne de mention, même si j'y reviendrai plus tard : ces données révèlent que les sous-disciplines qui ont le plus haut pourcentage de chercheurs actifs et de chercheurs subventionnés sont les domaines appuyés par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG); les domaines qui bénéficient de moins de subventions et qui comptent le moins de chercheurs actifs sont les domaines des sciences sociales appuyés par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Le temps consacré à la recherche

La recherche est vraiment une activité à temps partiel. Mon enquête récente sur les activités de recherche en sciences sociales a révélé que les membres des disciplines des sciences sociales consacrent environ 25 pour cent seulement de leur temps à la recherche, au cours des huit mois de l'année universitaire, et environ 64 pour cent de leur temps pendant les mois d'été. Bref, la recherche est une activité à temps partiel, parallèle aux autres responsabilités comme l'enseignement, l'administration et les services communautaires.

Des comparaisons avec d'autres disciplines mettraient ces données en perspective mais, malheureusement, je ne possède pas de données comparables pour les disciplines scientifiques ne relevant pas des sciences sociales. Je crois toutefois que les charges d'enseignement sont peut-être moins lourdes et que le temps disponible pour faire de la recherche est mieux partagé dans d'autres domaines d'étude. De plus, comme ils disposent d'un soutien technique moins grand, les chercheurs principaux doivent faire eux-mêmes le plus gros du travail, ce qui veut dire que le temps consacré à la recherche est encore plus précieux pour les spécialistes des sciences sociales.

Les chercheurs en sciences sociales sont très sensibles à ce problème. Dans mon enquête sur les facteurs qui font obstacle à une productivité et à une activité de recherche accrues, les chercheurs de toutes les disciplines en sciences sociales ont été unanimes pour dire que les tâches d'enseignement et les tâches administratives étaient, dans cet ordre, les principaux obstacles. Il ne s'agit pas simplement de l'opinion de professeurs d'université mécontents. Une enquête effectuée auprès des départements de psychologie en 1984 a révélé que la charge d'enseignement était inversement proportionnelle au

financement extérieur et au nombre de professeurs classés dans la catégorie des chercheurs actifs. Ces données sont un argument convaincant pour la remise en vigueur, par le CRSH, d'une certaine forme de rémunération pendant la durée de la recherche. Cependant, comme ce type de rémunération vient juste d'être suspendu, ce n'est peut-être pas le moment de préconiser ce genre de programme. Toutefois, si l'on ne diminue pas les heures d'enseignement, la recherche continuera de représenter, pour la plupart des professeurs, une activité occupant le quart de leur temps. Si l'on accordait plus d'attention à ce problème, la capacité de recherche dans toutes les disciplines pourrait être améliorée de façon importante.

Le financement de la recherche

Le financement de la recherche en sciences sociales n'est pas du tout suffisant et doit être augmenté pour que les sciences sociales puissent réaliser leur potentiel. Le financement est faible, en termes absolus, et il est bien inférieur au niveau de 1970. En outre, il a baissé encore de plusieurs points de pourcentage depuis la création du CRSH, en 1978, et il a encore diminué depuis l'an dernier, en dépit de pressions très fortes. Je ne pense pas que ces coupures budgétaires, amorcées depuis assez longtemps déjà, puissent être attribuées au fait que nous n'avons pas réussi à trouver des sujets ou des thèmes de recherche sociale qui répondent à l'intérêt national. Nos problèmes de financement sont beaucoup plus profonds et n'ont fait qu'empirer au cours des dernières années.

La politisation du processus de financement de la recherche est un autre facteur tout aussi décourageant pour les spécialistes universitaires en sciences sociales. Depuis quelques années, les gouvernements tendent à dicter le choix des sujets de recherche, les structures de la recherche et la distribution des fonds consacrés à la recherche, non pas directement, mais par l'intermédiaire des membres qu'ils nomment au CRSH et par le biais des mécanismes ministériels d'approbation du financement. Au lieu de chercher à définir ce qui pourrait aider la communauté des sciences sociales à apporter sa pleine contribution à la société canadienne, le Conseil a dû constamment mettre l'accent sur des programmes bien en vue, susceptibles d'accroître la visibilité politique du gouvernement en place et de valoir un plus gros budget à l'organisme subventionnaire. Cette façon de faire a souvent créé des tensions entre le milieu universitaire des sciences sociales et le CRSH.

Réaction des chercheurs en sciences sociales au financement stratégique

Ces tensions ont été mises en évidence par la réaction vive (trop vive, selon certains) vis-à-vis du financement stratégique au sein du CRSH, notamment à l'égard du financement d'études canadiennes. Cette réaction a presque anéanti les efforts visant à accroître le niveau global de financement de la recherche en sciences sociales. Les chercheurs en sciences sociales ont, de ce fait, donné l'impression qu'ils ne s'intéressaient pas aux problèmes réels auxquels fait face le pays, qu'ils n'appuyaient pas leur organisme de subvention et qu'ils s'opposaient à une augmentation du financement assujettie à l'acceptation de subventions pour des recherches stratégiques. L'opposition farouche des spécialistes en sciences sociales à l'aumône gouvernementale "généreuse" peut sembler, pour certains, un comportement irrationnel et défaitiste, mais il montre à quel point les chercheurs en sciences sociales se sentent menacés.

Dans le domaine des sciences naturelles, environ 65 pour cent des chercheurs universitaires reçoivent des subventions. On considère que l'ajout de

fonds stratégiques à cette aide est une contribution positive à leur activité de recherche. De plus, les sujets choisis en sciences naturelles sont plus diversifiés et tiennent compte des aspirations des chercheurs. Dans le domaine des sciences sociales, toutefois, seulement sept pour cent des chercheurs reçoivent des subventions de l'organisme. Plutôt que de considérer favorablement l'ajout de fonds stratégiques, les spécialistes en sciences sociales perçoivent ces nouveaux programmes, destinés aux domaines dans lequel nous manquons de compétences en recherche, comme amoindrissant l'aide accordée à la recherche indépendante, comme offrant des critères non pertinents pour l'accès aux fonds disponibles et comme une charge s'ajoutant à des ressources déjà limitées.

Je pense qu'une diversification des sources de financement pourrait être la meilleure façon de traiter le problème. Aux États-Unis, par exemple, la directrice du consortium des associations en sciences sociales, Roberta Miller, signale que les fonds pour la recherche orientée proviennent toujours d'organismes et de ministères distincts, et non pas du programme de recherches fondamentales de la National Science Foundation (NSF). De cette façon, on a pu conserver à la NSF son statut d'organisme de financement des recherches fondamentales et faire financer les recherches stratégiques à objectifs particuliers par d'autres organismes de recherche thématique.

Pendant un certain temps, le Canada a semblé se rapprocher de ce genre de situation avec les programmes spéciaux relevant du Secrétariat d'État. Cela aurait peut-être permis un meilleur transfert des connaissances aux décideurs. Dans le cadre du système actuel, une autre possibilité serait de reformuler les questions stratégiques sous des rubriques plus générales qui intéresseraient un éventail plus large de chercheurs.

Modes de recherche et mécanisme de financement de la recherche

Mis à part les subventions stratégiques, d'autres aspects du processus de financement de la recherche constituent une cause de mécontentement. Au cours de mon enquête auprès des chercheurs en sciences sociales, un certain nombre d'entre eux ont indiqué que le processus de financement de la recherche ne répondait pas à leurs besoins. Les chercheurs des disciplines axées sur la collecte de données (par exemple la psychologie et la sociologie) s'inquiètent du manque de continuité dans ces domaines. Leurs recherches exigent la formation d'assistants et la collecte de données et, sans l'assurance d'un financement à long terme, il serait selon eux très difficile de poursuivre un projet à long terme dans le cadre du système du CRSH. Ils préconisent un nombre plus élevé de subventions d'une durée de trois ans et proposent que le financement soit accordé aux chercheurs possédant les aptitudes et les connaissances nécessaires pour prendre des décisions stratégiques éclairées en recherche, à mesure que le projet se poursuit, plutôt que pour un projet spécifique, et que le CRSH diminue la fréquence des rapports à présenter.

Les chercheurs qui ne participent pas à des projets à long terme de collecte de données ont, eux aussi, manifesté des inquiétudes valables. Leurs projets comportent habituellement la consultation individuelle de documents de recherche dans les bibliothèques et ailleurs, l'analyse personnelle et l'évaluation critique, la préparation et la dactylographie de manuscrits, et des frais de déplacement minimes. Eux aussi estiment que le système actuel du CRSH ne répond absolument pas à leur approche. Pour un projet bien défini et des besoins de financement modestes, ils

doivent passer presque autant de temps à préparer la demande de subvention au CRSH, qui leur vaudra un financement limité, qu'à effectuer leur recherche.

Il est évident qu'il existe une diversité de modes de recherche, de méthodologies et de paradigmes dans le domaine des sciences sociales, ce qui rend la tâche du CRSH très difficile. En raison de ces différences, il est moins probable que les besoins des chercheurs soient satisfaits que s'il y avait une plus grande homogénéité au sein de l'organisme subventionnaire. Le problème est probablement beaucoup plus grave qu'on ne le pense et empêche les sciences sociales de réaliser leur plein potentiel.

Besoins en équipements

En évaluant les besoins de financement des chercheurs en sciences sociales, on prend souvent comme acquis qu'il faut moins d'argent à ces derniers parce qu'ils n'ont pas besoin d'équipement. Il faut corriger cette perception. D'abord, le simple fait que les travaux en sciences sociales exigent des ressources humaines considérables a causé l'escalade des coûts des recherches en sciences sociales au cours des dernières années.

Mais la perception la plus sérieusement erronée, même chez beaucoup de mes collègues, est que les recherches en sciences sociales peuvent se passer d'équipement. Ce genre de raisonnement a retardé l'informatisation des recherches. Les écoles ont adopté la micro-informatique plus rapidement que les laboratoires de recherche en sciences sociales. Le comité du CRSH qui s'occupe de ma propre discipline coupe systématiquement les budgets en rejetant les demandes de micro-ordinateurs, qu'il considère comme un extra qu'on ne peut se permettre. Il se peut que le conservatisme et la nature de leur formation aient empêché les chercheurs en sciences sociales de s'adapter à la révolution informatique, mais le problème empirera s'ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour le faire. Étant donné le nombre croissant de laboratoires informatisés et d'installations de gestion de bases de données et de traitement de texte, je prédis l'accélération et l'accroissement de la productivité des chercheurs en sciences sociales.

<u>La recherche appliquée dans les disciplines des sciences sociales</u>

Dans certaines disciplines des sciences sociales, la tendance est de plus en plus à la recherche appliquée, en grande partie sous l'effet de pressions d'étudiants recherchant une formation dans des domaines où les perspectives d'emploi sont bonnes. À mesure que les facultés universitaires se trouveront forcées de se tourner vers des applications pratiques, il est probable que les recherches porteront davantage sur les problèmes auxquels fait face le Canada. La plupart des gens se réjouissent que les spécialistes en sciences sociales s'intéressent de plus en plus à la recherche appliquée. Bien que l'on remarque un glissement manifeste vers des domaines plus pratiques, je ne pense pas que cet enthousiasme soit entièrement justifié.

Des tendances de ce genre auront une incidence sur les progrès de la recherche dans certaines disciplines. Premièrement, la majorité des étudiants des domaines appliqués sont encadrés par des conseillers qui ne sont pas des chercheurs actifs. Puisque moins de la moitié des professeurs d'université en psychologie clinique, par exemple, font de la recherche active, la plupart des étudiants dans ce domaine seront formés par un professeur qui n'est pas un chercheur actif. Non seulement cela nuit-il à la qualité de la formation en recherche, mais ces étudiants pourraient chercher à imiter leurs modèles non chercheurs quand ils deviendront eux-mêmes des universitaires.

Deuxièmement, quand un grand nombre d'étudiants se tournent vers les programmes "appliqués", cela crée un déséquilibre dans la distribution du personnel universitaire et des étudiants. J'estime par exemple qu'au Canada 18 pour cent seulement du personnel et plus de 48 pour cent des étudiants des facultés de psychologie sont en psychologie clinique. Cette situation incite à accorder des ressources plus abondantes aux programmes des disciplines appliquées, souvent aux dépens des programmes de recherche fondamentale. On compte également moins d'étudiants qui reçoivent une formation d'assistants de recherche et qui travaillent en recherche fondamentale; cela peut réduire le volume de la recherche fondamentale, pourtant essentielle au progrès des domaines appliqués.

Le transfert des connaissances des sciences sociales vers le consommateur

Même si l'on surmontait tous les obstacles (mentionnés plus haut) à la productivité des chercheurs en sciences sociales, je ne prévois aucun changement majeur au niveau de l'amélioration du transfert des connaissances vers le consommateur. La grande majorité des recherches en sciences sociales, si je me fie aux résultats de mon enquête, visent plutôt à élargir la masse de connaissances et se soucient peu des applications publiques. Les élaborateurs de politiques semblent être, le plus souvent, l'auditoire visé par les disciplines comportant le plus de recherche contractuelle. Les applications sociales sont beaucoup moins souvent le but de la recherche, quelle que soit la discipline. Certains spécialistes en sciences sociales souhaiteraient le contraire mais, étant donné que les ressources affectées à la recherche fondamentale sont limitées, j'estime que cela est le signe d'un juste équilibre.

Si la recherche en sciences sociales doit, à long terme, apporter une contribution à la société canadienne, elle doit d'abord établir une base solide de connaissances. Même si certains veulent à tout prix des applications sociales modernes et des contributions à la planification politique pour prouver l'utilité des sciences sociales et justifier les fonds supplémentaires dont elles ont besoin, les disciplines ne peuvent, au stade actuel de leur développement, s'accommoder d'une réduction sensible de l'effort de recherche fondamentale. De plus, il existe déjà des exemples nombreux d'application de la recherche en sciences sociales à la société canadienne. Un bilan des effets positifs des investissements gouvernementaux passés en recherche en sciences sociales peut être dressé (Rule et Adair, 1983), et il devrait justifier une augmentation des dépenses. Malheureusement, la plupart des chercheurs en sciences sociales ne sont pas disposés -- pas plus que leurs collègues des sciences naturelles -- à défendre ce point de vue ou à présenter leur arguments à l'auditoire approprié. La plupart d'entre eux se concentrent sur leurs recherches et sur la publication des résultats dans des délais donnés, malgré l'incertitude du financement.

Références

Adair, J.G., La recherche en sciences sociales : une étude sur le financement, le rendement et les attentes des chercheurs universitaires en sciences sociales (Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines, 1984).

Adair, J.G., "Research Resources in Canadian University Psychology Departments", manuscrit non publié (Winnipeg, université du Manitoba, 1984).

Rule, B.G. et Adair, J.G., "Contributions of Psychology as a Social Science to Canadian Society", Canadian Psychology 25(1984), 52-58.

Des sciences sociales nouvelles pour un monde nouveau, Vincent Lemieux, professeur, département de sciences politiques, Université Laval

Il y a 150 ans, Alexis de Tocqueville appelait une science politique nouvelle pour un monde tout nouveau. C'est un peu le même appel que je veux faire aujourd'hui. Je n'irai pas jusqu'à dire que nous sommes à l'aube d'un monde tout nouveau, mais les changements en cours sont suffisamment grands pour que les sciences sociales en soient elles-mêmes profondément transformées, de façon à ce qu'elles contribuent en retour à ces changements. C'est par ce biais que je voudrais aborder le thème de ce débat, soit la condition, les possibilités et les besoins de la recherche en sciences sociales au Canada.

Trois transformations parmi d'autres

Trois transformations parmi d'autres influenceront, il me semble, l'évolution prochaine de la recherche en sciences sociales.

Premièrement, comme Gregory Bateson l'a souvent signalé, nous sommes en train de passer d'un monde newtonien à un monde de la communication[1]. Les approches théoriques explicites ou implicites en seront profondément modifiées, de même que toute une série de notions courantes en sciences sociales, dont celle de causalité.

Deuxièmement, le monde de la communication se présentera à nous de façon de plus en plus complexe, avec des autonomies locales ou régionales irréductibles. La science sociale des réseaux s'imposera face à celle des pyramides.

Troisièmement, la conduite à tenir face à cette complexité irréductible est de l'ordre de la pragmatique plutôt que de l'analyse. La résolution de problèmes est plus appropriée que l'analyse abstraite des variables, et les modèles de la causalité ne sont utiles que dans une perspective stratégique.

Même si ces trois transformations sont interreliées, je voudrais les aborder une à une pour montrer comment chacune influencera la recherche en sciences sociales. Je proposerai ensuite quelques réflexions et quelques suggestions pragmatiques touchant les trois milieux où s'exerce l'activité du chercheur, ou qui la conditionnent : les communautés scientifiques, les milieux sociaux et l'université.

Un monde de la communication

Abraham Moles fait remarquer que le terme de "communication" n'a pris de poids et de valeur qu'au moment où, grâce aux télécommunications, la mise en commun que permet la communication (l'expérience vicariale, selon Moles) s'est située à une distance suffisante pour que les caractères propres de la communication la fassent outrepasser l'expérience immédiate de l'être social : la conversation, l'ordre, la supplique[2].

Cette prise de conscience, accélérée par un développement considérable de la communication à distance, souvent en temps réel, a déjà commencé d'avoir des conséquences irréversibles sur la définition même des sciences sociales et d'autres sciences, comme la biologie, où les concepts de codes et de messages, entre autres, se sont imposés.

D'aussi grands savants que Gregory Bateson[3] et Claude Lévi-Strauss[4] ont proposé de voir toute la société en termes de communication. Il s'agit en quelque sorte de remplacer les paradigmes dominants de nos disciplines, qui sont encore pour une bonne part mécanistes et énergétiques, par un

paradigme communicationnel. Comme Bateson le disait de façon imagée, l'arbre qui tombe dans la forêt sans que personne ne le voie ou ne l'entende est un phénomène dans un monde newtonien, mais n'en est pas un dans un monde de la communication, où n'existe que ce qui est perçu par les participants.

La communication ne doit pas être entendue selon le modèle de la télégraphie ou du ping-pong, où un émetteur envoie, par un canal, un message à un récepteur qui, se transformant en émetteur, renvoie un message au premier émetteur, devenu à son tour récepteur. Selon Yves Winkin, c'est plutôt le modèle de l'orchestre qu'il faut emprunter[5]. Dans ce modèle, la communication est conçue comme un système à multiples canaux auquel l'acteur social participe à tout instant, qu'il le veuille ou non. Il fait partie de l'orchestre; chacun joue en s'accordant sur les autres.

Cette vue orchestrale est confirmée par les chercheurs qui ont travaillé à des échelles plus microscopiques de la communication. Ainsi John Condon[6], après des années de micro-analyse de films en accéléré sur les rythmes et mouvements corporels, conclut qu'il ne rime plus à rien de se représenter les êtres humains comme des entités isolées, émettant des messages timides les uns en direction des autres. Ils sont plutôt unis les uns aux autres par une succession de rythmes spécifiques à une culture et qui s'expriment à travers la communication.

Prenons un exemple de ce que peut entraîner dans la recherche ce changement de paradigme. Dans l'étude des conflits de travail, des conflits politiques ou des conflits internationaux, la notion de métacommunication (ou de communication à propos de la communication) permet de dépasser, tout en l'intégrant, le trop célèbre "rapport de forces" du paradigme énergétique. Comme l'a dit Bateson, donner un coup de pied à un chien est bien différent de donner un coup de pied à une pierre. Dans le dernier cas, le coup de pied cause le déplacement de la pierre, alors que dans le premier, "cause causes causes to cause causes", comme l'a écrit Anthony Wilden[7]. Le pouvoir d'un acteur ne dépend pas seulement des ressources qu'il possède et de la quantité de travail par unité de temps qu'il accomplit, mais du contexte où sont perçus les messages qu'il communique.

Réseaux et pyramides

Plusieurs tendances se conjuguent qui font que les vastes systèmes de communication qui constituent la vie sociale se présentent maintenant à nous comme des réseaux davantage que comme des pyramides ou des appareils.

Il y a d'abord le développement même des moyens de communication, et en particulier des moyens de télécommunication. Leur complexité est telle qu'il devient impossible, pratiquement, de les organiser en pyramides. Le développement technologique, selon Joel de Rosnay, fait que l'action planifiée, finalisée, est remplacée par une évolution à partir de chemins multiples où des réseaux s'interconnectent et se défont, des flux et des courants tantôt convergent et se renforcent, tantôt divergent et se tarissent, souvent pour ressurgir à nouveau[8].

De façon plus évidente, l'échec des grandes organisations, et en particulier des États, à régir leurs publics de façon centralisée, en forme de pyramides, vient illustrer la nécessité de penser la société en forme de réseaux sur lesquels, exceptionnellement, s'instaurent des pyramides. La remise en question actuelle de l'État, qui sollicite un peu toutes les sciences sociales, repose fondamentalement, il me semble, sur la fin de la croyance illusoire à la supério-

rité des organisations en forme de pyramides sur les organisations en forme de réseaux.

Les chercheurs qui ont étudié les systèmes sociaux sur le terrain savent bien que même ceux qui se donnent des formes officielles d'appareil ne sauraient subsister sans les relations de réseau qui se développent à l'intérieur d'eux-mêmes et les relient à leur environnement. La science sociale des réseaux, parfois nommée analyse structurale[9], s'est d'ailleurs constituée depuis quelques décennies, et elle a commencé à révolutionner certaines vues courantes, trop facilement reçues, sur les systèmes sociaux.

Une pragmatique de la communication

Dans les sciences de la communication comme dans les sciences du langage, on peut distinguer trois domaines : celui de la syntactique, celui de la sémantique et celui de la pragmatique[10], selon qu'on s'intéresse aux relations des signes entre eux, aux relations des signes avec leurs référents ou aux relations des signes avec ceux qui les utilisent.

Les sciences sociales de la communication doivent aborder le domaine de la pragmatique et non pas se limiter aux domaines plus objectifs de la syntactique et de la sémantique. Les transformations de la culture et de la civilisation nous y pousseront, car nous sommes en train de redécouvrir, à l'instar des grandes civilisations de l'Asie et de l'Afrique, que la connaissance ne peut être détachée de l'action. Les syntactiques et les sémantiques s'achèvent dans les pragmatiques, et le jeu entre les variables n'échappe à la réification que s'il peut être traduit en jeux entre les acteurs sociaux.

La théorie des jeux, dont Georges Guilbaud disait qu'elle se situait au coeur même de l'action humaine[11], a ouvert la voie à cette façon nouvelle de concevoir l'objet ultime de la science sociale. Son application stricte à l'étude des situations sociales a été plus souvent un échec qu'une réussite, mais, comme l'a dit Thomas Schelling, il faut plutôt voir la théorie des jeux comme un outil pour construire sa propre théorie, en appliquant les situations sociales à l'outil mathématique, et non l'inverse[12].

De cette nouvelle perspective sur l'action sociale -- qui était celle de Machiavel -- est née l'analyse stratégique, illustrée en France par Michel Crozier[13] et son entourage. Elle n'a pas pour but d'ériger le spécialiste des sciences sociales en une espèce de technocrate supérieur, habile dans l'action tout autant que dans la connaissance, mais de lui permettre, comme l'a écrit Crozier lui-même[14], d'aider des groupes humains à être plus conscients de ce qu'ils font et de faire ainsi oeuvre de libération.

Les communautés scientifiques

Thomas Kuhn disait que les nouveaux paradigmes scientifiques étaient surtout élaborés par de jeunes chercheurs, ou encore par des chercheurs qui n'étaient pas rattachés à une discipline particulière[15]. De ce point de vue, il faut s'inquiéter de la capacité des chercheurs canadiens en sciences sociales à élaborer de nouveaux paradigmes en science de la communication ou en d'autres perspectives unificatrices plus conformes à la société prochaine que les paradigmes actuels. D'une part, les jeunes chercheurs sont relativement moins nombreux, à cause du vieillissement qu'ont connu les communautés scientifiques depuis la fin des années 1970. D'autre part, les communautés scientifiques sont devenues de plus en plus disciplinaires et autarciques avec les années, à cause surtout de l'augmentation du nombre des professeurs et chercheurs en économique, sociologie, anthropologie, science politique, etc., au cours des années 1960 et 1970. J'ai

présenté ma première communication à un congrès de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) en 1960, dans une section qui regroupait sociologues, anthropologues, psychologues sociaux et politicologues. En 1984, le programme de la section de science politique était si absorbant que je n'avais à peu près plus le temps de participer aux travaux des autres sections. La même évolution s'est produite à l'intérieur des sociétés savantes, sur le plan canadien.

Il ne suffit pas de souhaiter qu'une nouvelle interdisciplinarité se développe. L'interdisciplinarité, en sciences sociales comme en d'autres domaines, prend forme généralement dans la recherche appliquée sur des problèmes concrets. Cela me conduit à traiter brièvement de la recherche appliquée en sciences sociales, comme service à la société, c'est-à-dire aux milieux sociaux dont se préoccupe le chercheur.

Les milieux sociaux

Rappelons que la recherche appliquée est aveugle si elle ne s'inspire pas de la recherche fondamentale. Les chercheurs qui sont confrontés à des problèmes concrets ont d'abord besoin d'une ou de quelques idées. Le philosophe Alain disait qu'il n'y a rien de plus rare qu'une idée. Les idées, en recherche, viennent de la science fondamentale d'une époque, c'est-à-dire des paradigmes dominants. Il a été dit, d'après Bateson, que la science sociale de la communication pourrait aujourd'hui revendiquer ce statut de paradigme dominant.

Cette science fondamentale convient on ne peut mieux aux transformations technologiques qui se produisent dans nos sociétés et nos collectivités d'appartenance, puisque ces transformations elles-mêmes ont une incidence principalement sur les phénomènes de communication, ou sont pensées en ces termes. On a commencé de parler, au Québec et ailleurs, de la maîtrise sociale des changements technologiques, et de vouloir consacrer un peu d'argent pour la recherche dans ce domaine. Il y a sûrement là un vaste champ auquel de nombreux chercheurs en sciences sociales pourront s'intéresser dans les années qui viennent. Certains ont d'ailleurs commencé de le faire.

Soulignons seulement qu'en ce champ comme en d'autres, il importe de se donner une approche systémique qui ne sépare pas les conséquences sociales des changements technologiques des antécédents sociaux qui favorisent l'insertion de ces changements dans la société. Par exemple, de façon très concrète, l'introduction de la bureautique à l'université ou dans d'autres milieux de travail a sans doute des conséquences sur l'organisation et les règles qui la définissent, mais elle est aussi et d'abord contrainte par les règles du jeu, et en particulier par les conventions collectives. Plus généralement, la maîtrise sociale des changements technologiques renvoie aux trois grandes étapes systémiques du déroulement des processus sociaux : les antécédents et leur confluence sous forme d'intrants sociaux, la transformation des intrants en extrants, les extrants sociaux et leurs retombées, dont certaines deviennent les antécédents de nouveaux processus.

L'université

Je terminerai par deux brèves réflexions sur l'université comme milieu par excellence de la recherche en sciences sociales. Au Québec comme dans l'ensemble du Canada, en effet, la très grande majorité des chercheurs en sciences sociales continueront sans doute d'être rattachés aux institutions universitaires dans les années qui viennent.

Premièrement, même si c'est dans ce milieu que les chercheurs passeront le plus clair de leur temps de travail, il

importe qu'ils demeurent ou deviennent ouverts aux influences des communautés scientifiques et des milieux sociaux. La recherche originale en sciences sociales est stimulée le plus souvent, pour ne pas dire toujours, par les relations personnelles qui s'établissent dans les communautés scientifiques et plus particulièrement au sein des "collèges invisibles" qui y évoluent. Mais elle trouve aussi son inspiration dans les défis que présentent les milieux sociaux. Le véritable chercheur est poussé sur la voie de la quête du savoir par les tensions qu'il vit -- parfois difficilement -- aux frontières de ses trois milieux d'appartenance : l'université, les communautés scientifiques, les milieux sociaux.

Deuxièmement, c'est grâce au contact avec les étudiants, et en particulier avec les jeunes chercheurs stagiaires, que le chercheur universitaire en sciences sociales est conduit à tester la validité "existentielle" des paradigmes et des approches qu'il utilise. J'ai constaté à cet égard que le parti pris heuristique pour un monde de la communication, des réseaux et de la pragmatique éveille aujourd'hui chez les plus jeunes un intérêt qui leur vient sans doute de leur propre expérience, de nature générationnelle, de ce nouveau monde.

Vous me permettrez de trouver là, bien modestement, une confirmation de mes propos sur la recherche à mener en sciences sociales dans les prochaines années.

Notes

1. Voir les deux principaux ouvrages de Gregory Bateson, Vers une écologie de l'esprit, deux tomes (Paris, Seuil, 1977 et 1980); et La nature et la pensée (Paris, Seuil, 1984).

2. Voir les nombreux articles d'Abraham Moles dans le volume La communication, Les dictionnaires du savoir moderne (Paris, Denoel, 1971).

3. Bateson, Vers une écologie de l'esprit 1, 72.

4. Voir en particulier, de Claude Lévi-Strauss, le chapitre sur la notion de structure dans Anthropologie structurale (Paris, Plon, 1958).

5. Yves Winkin, La nouvelle communication (Paris, Seuil, 1981).

6. Les travaux de John Condon sont cités par Edward T. Hall dans Au-delà de la culture (Paris, Seuil, 1979), 74-76.

7. Anthony Wilden, System and Structure: Essays in Communication and Exchange (Londres, Tavistock, 1972), 40.

8. Joel de Rosnay, Les chemins de la vie (Paris, Seuil, 1983), 184.

9. Concernant l'analyse structurale, voir S.D. Berkowitz, An Introduction to Structural Analysis (Toronto, Butterworths, 1982). Au sujet de l'étude des réseaux, voir aussi Vincent Lemieux, Réseaux et appareils (Saint-Hyacinthe, Edisem; et Paris, Maloine, 1982).

10. Voir en particulier Charles Morris, Signs, Language and Behavior (New York, Braziller, 1955).

11. Georges T. Guilbaud, Éléments de la théorie mathématique des Jeux (Paris, Dunod, 1968).

12. Thomas C. Schelling, "What is Game Theory?", dans James C. Charlesworth, éditeur, Contemporary Policy Analysis (New York, Free Press, 1967), 212-238.

13. Voir en particulier Michel Crozier et Erhard Friedberg, L'acteur et le système (Paris, Seuil, 1977).

14. Michel Crozier, "L'engagement social du sociologue," Recherches sociologiques, 2, nº 1 (juin 1971), 25-44.

15. Thomas Kuhn, The Structure of Scientific Revolutions (Chicago, The University of Chicago Press, 1970), 90.

Recherches criminologiques, politiques criminelles et pouvoirs publics au Canada : Rétrospective (1960-1984) et prospective, Denis Szabo, directeur, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal

Introduction

La Conférence se propose de "diffuser plus de lumière que de chaleur" sur les problèmes des sciences sociales et de remplacer la mésentente entre les chercheurs et les preneurs de décisions par une compréhension des besoins et des perceptions de chacun. De plus, les organisateurs souhaitent concevoir les divers éléments de la production et de l'utilisation de la recherche en sciences sociales, et examiner leur contribution à la solution ou à la compréhension des principaux problèmes sociaux qui préoccupent les Canadiens. En recueillant les avis et les informations lors de cette conférence, ils désirent élaborer une "politique pour la recherche en sciences sociales au Canada".

Je me propose de traiter les thèmes proposés en deux parties distinctes. Invité à titre de criminologue, j'examinerai d'abord les problèmes particuliers que pose le lien intime de ma discipline, qui désigne le corps de connaissances systématisé produit par l'ensemble des sciences sociales qui ont trait au crime, à la criminalité, au criminel et à la réaction sociale organisée, avec le droit pénal d'une part et la politique sociale d'autre part. Les liens de la politique criminelle sont en effet différents suivant qu'il s'agit de la criminologie clinique ou de la criminologie de la réaction sociale.

Dans la deuxième partie, j'examinerai la scène canadienne et tenterai d'identifier les problèmes que posent la production de la recherche, d'une part, et son utilisation — étroitement liée à son financement — d'autre part. Je conclurai par une série de suggestions pour améliorer le rendement de nos recherches, tant pour l'augmentation des connaissances (fonction scientifique) que pour améliorer l'utilité sociale de ces mêmes connaissances (fonction politique).

Première partie — Dialogue entre criminologie et politique criminelle

Criminologie clinique et criminologie de la réaction sociale : leur lien avec la politique criminelle

La perspective clinique s'alimente aux sources du behaviorisme et des théories organicistes et évolutionnistes. De plus, elle bénéficie de la renaissance des études socio-biologiques. Elle repose sur les postulats suivants :

1. L'ensemble des aspirations humaines s'organise autour des forces d'attraction et de répulsion qui, reliées dans des systèmes d'interactions complexes, constituent la nature humaine. La popularité des ouvrages de C. Sagan, d'A. Koestler et d'E. Morin[1], qui vulgarisent les résultats des recherches scientifiques, à base bio-culturelle, est un signe de la vitalité de cette approche.[2]

2. Les variations sont limitées entre la personnalité et les organisations, les structures, les institutions.

3. Le déterminisme scientifique, avec toutes les nuances que la politique des sciences à mises au jour depuis Kuhn[3], considère l'acte humain comme une variable dépendante qui doit être expliquée par des variables indépendantes ou intervenantes, soit d'origine mésologique, soit d'origine bio-physique.

4. L'universalité des infractions et des sanctions.

La criminologie de la réaction sociale, elle, s'alimente surtout aux sources des sciences sociales et politiques. Si la criminologie clinique vénère comme ancêtre Lombroso, la criminologie de la réaction sociale se recommande de Durkheim. Celui qui a proclamé le principe qu'il n'y a pas de crime en dehors de celui que la société définit comme tel a induit les criminologues à examiner parallèlement la genèse de l'acte antisocial et celle de la loi l'interdisant. Comprendre le crime par les forces sociales qui le proscrivent, analyser la délinquance dans le contexte institutionnel des législations et des institutions judiciaires, voilà ce que la sociologie juridique apporte à la criminologie clinique, tout en y ajoutant d'autres. Ainsi, la notion de déviance, positive et négative, contribue à relativiser et à nuancer le concept du crime.

Quelles sont les relations de cette criminologie avec la politique criminelle? A l'origine, elles furent moins évidentes que celles entretenues par la criminologie clinique avec le positivisme ou le mouvement de la défense sociale nouvelle. En effet, si la criminologie clinique s'est développée largement dans un contexte d'application pénale et judiciaire, il n'en fut pas de même pour la criminologie de la réaction sociale. Les facultés de droit, comme celles de philosophie, de lettres et de sciences sociales, abritaient des chercheurs dont la majorité n'avaient pas les mêmes liens d'expertise avec l'appareil de la justice pénale. La contribution de la criminologie de la réaction sociale se situe donc plus dans la ligne habituelle de l'application des sciences au domaine politique. La primauté fut donnée à l'analyse des phénomènes et à la critique des institutions. L'inadaptation de celles-ci par rapport aux objectifs visés ou par rapport à des systèmes de valeurs contestables (et contestés) faisait l'objet des investigations et des controverses politiques largement alimentées par des criminologues de la réaction sociale.

Criminologie du système pénal et politique criminelle

La conception de la criminologie appliquée ou organisationnelle[4] était une des expressions d'une vision de la politique criminelle liée à une criminologie de la réaction sociale. Une autre tendance a émergé : la criminologie radicale, qui est en somme une conception politique de la science, aussi bien dans ses nuances marxistes-léninistes (dans les pays occidentaux) que dans certaines de ses versions ethno-méthodologiques ou structuralistes (Foucault). La science est, épistémologiquement, une action sociale engagée contre un ordre (ancien) pour un autre (nouveau).

La criminologie du système pénal utilise principalement l'approche systématique dans l'analyse des institutions judiciaires. Elle procède à l'évaluation des rendements de celles-ci en fonction des valeurs dont elle se proclame la dépositaire. La politique criminelle est comprise comme une fonction, une partie intégrante de la politique sociale. Des analogies sont invoquées avec la politique de la santé, de l'éducation ou de l'emploi.

En résumé, il ne me semble ni possible ni utile, aujourd'hui, de vouloir en arriver à une conception unitaire de la criminologie ou de la politique criminelle. En ce qui concerne cette dernière, on peut soutenir que nous sommes en présence d'une politique criminelle de juristes et d'une autre qui est celle des spécialistes des sciences politiques et sociales (Szabo, 1980)[5].

Deuxième partie — La situation canadienne : problèmes de collaboration entre les universités et les pouvoirs publics — L'exemple du gouvernement fédéral

Si l'on considère la criminologie comme discipline universitaire autonome, on remarque qu'elle n'existait pas dans les universités canadiennes avant 1960[6]. La naissance d'une infrastructure universitaire (d'enseignement et de recherche) s'étale sur la décennie 1960-1970 et se complète jusqu'à nos jours. Des département ou écoles existent actuellement à Montréal, à Toronto, aux universités d'Ottawa, Simon Fraser et d'Alberta. Des programmes plus modestes s'organisent dans quelques universités des Maritimes (Université du Nouveau-Brunswick) et des Prairies (Université de Regina). Les universités Simon Fraser et d'Ottawa furent dotées de programmes conçus d'après le modèle de Montréal : enseignement préparant des diplômés aux deux cycles universitaires, constitués de recherches fortement centrées sur des enseignements post-gradués. Toronto demeure au niveau post-gradué, où les programmes de recherches sont articulés avec ceux de l'enseignement. À Montréal, il existe depuis 1969 un centre de recherche à vocation comparative internationale, indépendant de l'École de criminologie.

Il faut noter que ces enseignements ont reçu dès le début l'encouragement moral et financier du gouvernement fédéral, étant bien entendu que l'université et les services provinciaux concernant l'enseignement supérieur furent, de loin, les principaux bailleurs de fonds. L'intérêt du gouvernement fédéral s'explique par le besoin clairement identifié d'un personnel professionnel d'intervenants et d'administrateurs dans le domaine qui relève de sa compétence. La foi dans la professionnalisation des services sociaux fut, à cette époque, largement partagée par les universitaires et les dirigeants du gouvernement fédéral. De plus, l'importance d'une recherche à la fois fondamentale et appliquée fut reconnue par les partenaires universitaires et gouvernementaux. On peut dire qu'il y eut une sorte de complicité naturelle entre universitaires et responsables gouvernementaux, dont a résulté une lune de miel qui s'étendait sur toute la période d'expansion de l'État-providence, caractérisé par la prospérité, qui a pris fin après le premier choc pétrolier, voici dix ans environ.

Les corridors de communications, tant de personnes que d'idées, furent nombreux, larges et sans grand obstacle. Les jeunes fonctionnaires appliquaient, dans ces grands laboratoires que furent les services de recherches gouvernementaux, les idées, les théories et les concepts appris dans les universités. Diriger ces services relevait parfois plus d'une fonction décanale que d'un pouvoir administratif au service d'une volonté politique. La distinction wéberienne sur la légitimité de la bureaucratie par l'application des méthodes rationnelles, le recours à l'information scientifique pour motiver les décisions, etc., s'incarnait, s'élaborait durant cette période.

L'attitude des services gouvernementaux fut généralement réactive : ils recevaient avec un esprit ouvert les impulsions et les suggestions des milieux académiques les plus divers. Le commanditaire n'intervenait pas dans le choix des thèmes mais il acceptait ou refusait le produit final. Le respect des dates limites était traité avec souplesse. Les hauts fonctionnaires, voire les responsables politiques, participaient activement aux séminaires de recherche et aux symposia organisés dans les universités. De plus, ils subventionnaient ces activités assez libéralement. Une véritable formation en cours d'emploi s'est instaurée de la sorte, dont

bénéficiaient universitaires comme fonctionnaires.

La division du travail respectait d'ailleurs les compétences et les prérogatives de chacun : les priorités des services gouvernementaux étaient larges et résultaient par ailleurs d'un consensus élaboré dans des séminaires et des réunions où l'on s'assurait de la participation de chacun. Il fallait un minimum d'esprit d'adaptation de part et d'autre pour que l'ensemble puisse fonctionner sans anicroches.

Avec la maturité, les problèmes se posent : la version du gouvernement

Cette situation presque idyllique a pris fin progressivement vers la fin de la décennie 70 sous la triple pression de l'austérité budgétaire, de l'implication des praticiens du gouvernement dans le processus de prise de décisions, et de l'importance accrue de la bureaucratie gouvernementale chargée de l'administration de la recherche.

L'austérité budgétaire résultait d'un double mouvement. Il y eut d'abord les instructions du Conseil du trésor qui imposaient des critères plus stricts dans l'attribution des fonds de recherches. Des relations plus explicites devaient être justifiées entre les objectifs gouvernementaux et l'utilisation des fonds. Ensuite, le nombre des candidats à ces fonds s'est accru plus rapidement que les fonds eux-mêmes. En effet, aux universités de Montréal et de Toronto, bénéficiaires traditionnels, s'ajoutaient celles de Vancouver et d'Ottawa, puis celles des Prairies et des Maritimes; les tranches du gâteau sont devenues plus minces pour chacun des récipiendaires.

Les praticiens gouvernementaux qui appartiennent aux services de la GRC, des pénitenciers et des libérations conditionnelles n'ont jamais vraiment partagé le préjugé favorable de l'administration centrale pour la recherche criminologique. Ils y voyaient une concurrence peu souhaitable pour les fonds dont ils avaient un urgent besoin pour la professionnalisation de leurs propres services. De plus, de par leurs fonctions, ces praticiens pensaient moins en termes de systèmes qu'en termes de personnes et de problèmes socio-administratifs à résoudre cas par cas. Suivant l'expression heureuse de l'ancien directeur des services de recherche du Département de la justice américain, John Conrad, les praticiens sont les "problem thinkers", qu'il oppose aux "systems thinkers", qui seraient les chercheurs[7]. Il paraphrasait Nietzsche, qui opposait les philosophes à systèmes tels Kant et Hegel (détestables pour lui) à ceux qui pensaient en termes de personnes, de destinées individuelles (position qu'il favorisait).

On comprend aisément le frein puissant que ces importants services, représentant des milliers de fonctionnaires, ont mis aux élans des "planificateurs" et des "penseurs" réfléchissant en termes de systèmes "abstraits". Les administrateurs des services de recherche se retrouvent entre l'arbre et l'écorce, les praticiens et les chercheurs universitaires, position bien inconfortable, voire dangereuse.

L'établissement d'une direction générale des "politiques", à côté de celle qui comprenait les services de recherches, résultait d'un compromis entre ceux qui croyaient dans les vertus de recherches cernant le problème criminologique en termes de systèmes et ceux qui désiraient résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentaient, attentifs au contexte et aux incidences humaines de chaque mesure envisagée. Depuis lors, l'importance de cette direction ne cesse de croître au détriment de celle du service des recherches.

Enfin, le poids accru de l'administration de la recherche elle-même

doit être souligné. De nombreuses divisions et sous-divisions épousant les contours de champs d'activités tels que la police, les services correctionnels, la prévention ou les mineurs ont été créées. Ceci a entraîné des délais, des rigidités, des complexités et des difficultés de communication telles que rares furent les projets qui ont pu être négociés dans le laps de temps d'une année budgétaire. Ceci allait d'ailleurs de pair avec l'accroissement des fonds disponibles pour la recherche contractuelle et la diminution relative des fonds destinés à la recherche libre, fondamentale ou non orientée directement par les priorités gouvernementales.

Le couronnement de ce processus fut l'élaboration par le gouvernement d'un contrat type d'une complexité telle et représentant de telles contraintes qu'au moins une des grandes universités, partenaire traditionnel du gouvernement pour la recherche criminologique (l'université de Toronto), a décidé de ne plus soumettre de propositions tant que le contrat type ne serait pas modifié radicalement.

On est donc arrivé, après une symbiose harmonieuse et heureuse entre chercheurs-criminologues des universités et les services de recherches du gouvernement, qui a duré une dizaine d'années, à une situation qui, sans être dramatique, laisse à désirer à bien des égards. Je viens de relever les raisons qui ont amené les services gouvernementaux à perdre l'élan initial. Quelle fut l'évolution du côté des universités?

Toujours des problèmes : la version des universités

Il faut souligner, tout d'abord, l'influence certaine de l'esprit frondeur qui a soufflé dans l'université nord-américaine, voire même occidentale, vers la fin des années 70 : ce qu'on a appelé le "adversary culture" des intellectuels de gauche eut une certaine influence en criminologie. L'engagement politique ou idéologique de certains chercheurs suscitait la méfiance du gouvernement ou des praticiens quant à l'objectivité véritable qui présidait à leur travail. Mais cette politisation de la science, qui est allée jusqu'à provoquer la fermeture de l'École de criminologie de l'université de Californie à Berkeley, n'a jamais revêtu de proportions aussi calamiteuses au Canada. La volonté du gouvernement de mettre un délai, parfois considérable, à l'autorisation de la publication des résultats de recherches contractuelles a soulevé de longues et difficiles discussions. L'évaluation des rapports de recherches volumineux prenait un temps tellement considérable aux fonctionnaires que les bénéfices de publication justement escomptés par les chercheurs en étaient brutalement réduits.

Il se posait également le problème difficile de l'utilisation possible des recherches (surtout contractuelles, il faut bien l'admettre) par les praticiens relevant du Ministère. Les universitaires avaient rarement le talent et plus rarement encore la compétence pour détailler les nombreuses applications susceptibles de résulter de leurs recherches. Pourtant, cette exigence devenait de plus en plus une condition sine qua non de l'attribution des fonds de recherche. Ceux qui pensent en termes de cas, de personnes et de problèmes concrets à résoudre exigeaient de ceux qui raisonnaient en termes de systèmes de monnayer à leur intention les résultats de leurs recherches.

Les chercheurs universitaires ont été peu préparés pour satisfaire cette exigence. Et ceci d'autant plus que l'articulation des besoins des services concernés par la recherche laissait beaucoup à désirer. D'ailleurs, les universitaires n'avaient pas d'accès direct aux représentants des services et des praticiens : ils devaient passer par les services de recherche du gouverne-

ment. Ceux-ci, composés essentiellement de chercheurs de formation criminologique, avaient également des difficultés à traduire en langage de "cas" des enseignements de recherches effectuées en termes de "systèmes".

De cette difficulté est née la volonté du gouvernement de réaliser par ses moyens internes certains travaux directement liés à ses propres besoins. De plus, un certain désenchantement en a résulté de part et d'autre, qui s'est échelonné sur plusieurs années. Non seulement le coût de ces recherches était-il considérable mais les priorités du gouvernement changeaient. Ce qui était jugé essentiel et urgent une année pouvait se retrouver au bas de la liste des priorités une autre année. D'où la préférence donnée, ces dernières années, à des recherches ponctuelles répondant à des besoins plus immédiats et bien articulés. Ce fut la victoire de ceux qui pensent en termes de "cas" et non de "systèmes".

Le problème posé alors aux universitaires concerne leur propre priorité : si les deux ne coincident pas, nous avons des recherches "mercenaires", réalisées en dehors de l'intérêt personnel engagé du chercheur. Il ne semble pas que nous ayions atteint au Canada un volume critique de chercheurs où l'on puisse faire abstraction de cette composante essentielle qu'est l'engagement de la curiosité intellectuelle du chercheur pour les questions dont il aborde l'examen.

Néanmoins, le bilan de ces quinze années de collaboration entre le gouvernement canadien et les universités demeure en gros positif. Les fonds relativement importants sont réservés, sans conditions trop explicites, à la recherche académique et à l'infrastructure des centres de recherches, ainsi qu'à la formation des étudiants post-gradués. (Les sommes s'élèvent à environ 1 000 000 $ pour l'année 1983). C'est un encouragement non négligeable pour les universités à maintenir leur propre appui à la recherche criminologique. Plusieurs projets de portée nationale liés directement à l'élaboration des politiques criminelles ont été mis en chantier et réalisés plus ou moins complètement. Il s'agit des recherches sur la victimisation, ce qui permettrait une meilleure évaluation de l'impact réel de la criminalité sur la société canadienne et sur les attitudes du public à l'égard de la criminalité et de la justice, ainsi que de déterminer les seuils de résistance pour des nouvelles mesures de prévention et de resocialisation à l'échelle du pays. On envisage aussi de mettre en place une étude évolutive sur le fonctionnement de la justice des mineurs, à la lumière de la récente refonte de cette législation par le Parlement du pays.

La criminalité et son contrôle au Canada : les problèmes posés par la réalité sociale

Nous venons de considérer le passé. Que pouvons-nous dire de l'avenir? Quelles seraient les conditions optimales pour restaurer l'harmonie qui caractérisait les relations des universités avec le gouvernement il y a une dizaine d'années? Il me semble que ce n'est pas là une tâche impossible ni surhumaine. Elle exigera un esprit de coopération et d'accommodation dans le respect des missions de chacun. Pour esquisser les conditions de ce "new deal", je vais d'abord relever rapidement quels sont les principaux problèmes essentiels, structurels ou "systémiques" auxquels le gouvernement canadien doit faire face dans son obligation constitutionnelle d'assurer la sécurité des personnes et des biens de ses propres citoyens. J'évaluerai ensuite la capacité de la criminologie à apporter sa contribution à cette mission gouvernementale, dans le respect de sa propre mission.

Quels sont les problèmes que posent la criminalité, son traitement et sa prévention au Canada? La tendance d'évolution de la criminalité y présente une courbe ascendante ininterrompue depuis une centaine d'années, c'est-à-dire depuis l'existence de statistiques criminelles. En 1880, 120 condamnations pour crimes et délits furent prononcées pour 100 000 personnes, contre 520 en 1970 : le taux a donc quadruplé. Les condamnations pour crimes graves s'élevaient à 120 pour 100 000 habitants en 1890; ce taux s'élève à 600 condamnations en 1970[8].

Si l'on considère les courbes par régions, on constate par exemple que celle de la Colombie-Britannique présente une ascendance de 4,3, ce qui signifie que le taux de condamnation pour crimes graves double tous les 50 ans. Si l'on considère la caractéristique de la criminalité, on note une diminution considérable des crimes de violence contre les personnes (21 pour 100 000 en 1886, contre 9 en 1960) et une augmentation aussi considérable des crimes avec violence contre les propriétés (8 pour 100 000 en 1886, contre 23 en 1960). Le taux des délits sans violence contre les propriétés est sensiblement le même (59 pour 100 000 en 1886 contre 54 en 1960).[9] Les délits liés à l'alcool constitueraient plus de 40 pour cent de toutes les condamnations en 1881. Ils se situent aux alentours de 10 pour cent durant la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Actuellement, les contraventions et délits reliés au code de la route constituent de loin la plus importante des catégories statistiques des infractions au Canada.

Le Canada est un des pays les plus urbanisés du monde occidental. L'importance relative de la criminalité y semble liée directement à ce fait : près de 70 pour cent de la population canadienne vit dans les agglomérations urbaines. Le deuxième facteur structurel incontestable qui affecte la criminalité est l'âge : le taux de délinquance des jeunes augmente systématiquement, abaissant de plus en plus l'âge du début de "carrière". Le baby-boom des années 60 peut être considéré également comme un facteur criminogène structurel.

En ce qui concerne la réaction sociale organisée (attitude du public, taux d'incarcération, encadrement policier), voici quelques informations caractérisant la situation canadienne. Le taux d'incarcération canadien est relativement élevé. En 1981, 84,5 personnes pour 100 000 habitants se trouvaient dans les prisons et pénitenciers canadiens. Le taux américain s'élève à 174,5, alors que les taux australien, français, néerlandais, britannique et japonais oscillent entre 13,8 (Pays-Bas) et 76,1 (Royaume-Uni).

Quant au taux d'encadrement policier, il est de 221,6 pour 100 000 habitants; ce taux est de 226 aux États-Unis, de 230 au Royaume-Uni, de 214 en Australie et de 330 au Japon. Tous ces chiffres se rapportent à 1980.[10]

Ces quelques chiffres illustrent la situation de la criminalité et de la justice au Canada : notre justice, comme celle des États-Unis, utilise les peines privatives de liberté de façon beaucoup plus extensive que les pays européens. En ce qui concerne la police, elle se situe dans la moyenne générale.

Sans tomber dans l'écueil d'une comparaison qui a des limites certaines, un coup d'oeil au sud de nos frontières peut faire réfléchir le criminologue quant au genre de problèmes auxquels notre société et notre système de justice pénale pourraient devoir faire face. Bien que le Canada multiculturel se démarque vivement du "melting pot" américain, le problème des adolescents appartenant à la deuxième génération d'immigrants originaires de cultures

fort différentes de celle d'Amérique du Nord peut créer un problème réel d'inadaptation, renforcé par le taux de chômage traditionnellement élevé des jeunes de 16 à 22 ans.

Le changement fondamental que subit l'institution familiale est une autre source de préoccupation. L'accroissement notable des familles uniparentales affecte en profondeur le rôle socialisateur de cette institution[11]. L'accroissement phénoménal de la population scolaire, objectif poursuivi par une politique de scolarisation intensive de tous les gouvernements, crée à son tour des problèmes d'adaptation de groupes ou de catégories d'enfants à des programmes scolaires insuffisamment diversifiés ou adaptés à leurs besoins. La banalisation, par les médias électroniques, de la violence et des comportements déviants, aberrants ou délinquants a été, avec raison, mise en cause[12].

Ce sont là tous des facteurs macro-sociologiques dont l'influence criminogène ne peut être affectée que par des mesures de politique sociale dépassant largement le champ de la politique criminelle. Ce fait n'enlève cependant rien à l'impact réel de ces facteurs sur les mouvements de la criminalité.

Si nous nous tournons maintenant vers les facteurs criminogènes situationnels, on relève les suivants : la proximité de l'habitat des agresseurs par rapport à la victime, l'attrait qu'exerce une communauté particulière pour les activités prédatrices, la conscience qu'ont les criminels d'habitude ou occasionnels des opportunités ou de l'impunité pour accomplir des crimes, la facilité d'accès aux biens et aux propriétés (absence de protection) caractérisant une communauté, et la présence des établissements commerciaux ou de loisirs, qui attirent une population instable et déviante[13].

De quelques priorités dans la recherche

Examinons rapidement quelques problèmes auxquels, tant du côté des facteurs criminogènes de comportement que du côté du contrôle social et judiciaire, est actuellement confrontée la politique criminelle canadienne. Ces problèmes, à part ceux qui touchent les populations aborigènes, ne sont d'ailleurs pas propres au Canada : ce sont les mêmes questions qui inquiètent la plupart des pays occidentaux et qui ne diffèrent que par le degré de gravité que revêt chacun des facteurs mentionnés.

L'étude de la violence contre les personnes a décru mais celle contre les propriétés s'est accrue : le comportement violent demeure par conséquent un problème central pour la recherche criminologique et la politique criminelle. L'abolition de la peine de mort n'a pas affecté le taux de délinquance violent et grave, ni au Canada ni ailleurs[14]. C'est un indice, parmi d'autres, que les mesures de répression affectent peu ou prou l'expression de la violence interindividuelle. Personne ne veut ressusciter les études malfamées et réductionnistes sur la bio-criminologie. Mais une évidence scientifique de plus en plus importante s'accumule pour indiquer l'importance des facteurs génétiques et neuro-biologiques[15].

Donald West et David Farrington signalent que moins de 5 pour cent des familles étudiées dans une population délinquante sont responsables de près de la moitié des condamnations[16]. Travis Hirschi, dans son étude sur le rôle de la famille dans la délinquance, souligne la concentration des conduites criminelles dans un très petit nombre de familles[17]. Les études sur une cohorte de multi-récidivistes traitées par Marvin Wolfgang révèlent que 4,09 pour cent des individus faisant partie de l'échantillon sont responsables de 69,04 pour cent des condamnations[18]. Toutes ces données indiquent l'importance cruciale des

recherches consacrées aux sources bio-psycho-sociales de la conduite violente délinquante. Ces études peuvent se faire normalement dans les facultés de médecine et de sciences humaines, sur une base interdisciplinaire combinant les ressources de nombreuses méthodes et théories. Il me semble que le Canada devrait prendre sa part dans ce genre d'études même si ces recherches (à l'instar de celles sur le cancer, par exemple) ont également un caractère universel et sont concentrées dans les très grandes universités des États-Unis.

La délinquance des mineurs demeure toujours d'une grande importance pour la criminologie. La dynamique psycho-socio-culturelle de la conduite criminelle confirmée ne peut être saisie sans la compréhension des facteurs à l'oeuvre dans la production de la délinquance juvénile. Les études concernant les cohortes (de tous les jeunes nés en 1945 à Philadelphie et dont la carrière criminelle fut retracée jusqu'à leur 18e anniversaire), développées pour la première fois par Wolfgang et ses collaborateurs[19], sont de nature à nous éclairer sur ce sujet. Des projets similaires ont été mis au point au Canada, à l'Université de Montréal en particulier. Ils doivent certainement être encouragés.

L'étude des carrières criminelles de multi-récidivistes est apparue depuis quelques années comme le facteur stratégique dans la conception et la mise au point de politiques effectives de prévention, de resocialisation ou de punition. Le risque que représente pour la sécurité tel ou tel individu ou catégorie d'individus doit être calculé, deviné et évalué par les organismes de contrôle de la criminalité (police, parquets, tribunaux, services de probation et de libérations conditionnelles)[20]. Un petit nombre de criminels constituent un risque élevé pour la société. On conçoit la complexité des problèmes théoriques et méthodologiques que suscitent de telles études. Le Canada a des ressources intellectuelles dans ses universités pour relever ce défi. Du progrès des connaissances concernant le risque différentiel que représentent les différents types de récidivistes dépend, dans une large mesure, la politique canadienne de sentencing, de cautionnement, de détention préventive ou provisoire, de régimes pénitentiaires, etc. L'actuelle faiblesse de différenciation dans les politiques appliquées résulte d'un manque d'information adéquat pour fonder une prévision mieux informée.

Le problème de la réinsertion sociale dans la communauté et les responsabilités de celle-ci dans le contrôle extra-judiciaire de la criminalité posent un problème de plus en plus important au fur et à mesure de la diminution des peines privatives de liberté, soit des peines d'emprisonnement. La mobilisation des ressources communautaires dans le cadre d'une politique de solidarité et de fiscalité (contribution au coût de l'administration de la justice en temps plutôt qu'en argent) doit être envisagée. Des expériences limitées mais spécifiquement contrôlées doivent être provoquées en nombre suffisant pour qu'une évaluation de leur impact puisse avoir lieu. L'impasse de la prison comme pivot de la sécurité des citoyens est patente; elle est d'ordre fiscal (son coût est prohibitif), psycho-social (crise de l'idéologie du traitement dans un contexte carcéral) et moral (le surpeuplement des institutions engendre une sous-culture carcérale extrêmement criminogène, violente, pratiquement incontrôlable). La seule issue, c'est la diversification, par la collectivité, de la prise en charge des délinquants d'occasion et des déviants, c'est-à-dire des auteurs de la petite criminalité.

Mentionnons pour mémoire un certain nombre d'autres problèmes qui ont aussi une importance stratégique pour la politique criminelle canadienne actuelle : adaptation de l'appareil judiciaire aux besoins, si tardivement reconnus, des victimes d'actes criminels, étude du crime organisé et des abus de pouvoir des économiquement puissants, dont l'impunité mine la légitimité de la justice, usage des drogues et de l'alcool comme facteur criminogène. Il s'agit là de sujets de recherches qui trouvent parfaitement leur place dans le cadre des sciences sociales des universités. L'examen des documents qui émanent du ministère du Solliciteur général du Canada indique d'ailleurs un saupoudrage de subventions attribuées aux projets de recherche qui touchent la police, les sentences, les services de correction, la justice des mineurs, les victimes d'actes criminels et la prévention[21].

Et pourquoi cela ne va pas comme dans le meilleur des mondes?

Il est peu probable qu'il y ait beaucoup de dissension dans la communauté criminologique concernant les problèmes précédemment soulevés. Il s'agit bel et bien d'un assez large consensus sur les priorités de recherches et sur les objectifs de la politique criminelle. Ce consensus est largement partagé par les représentants du gouvernement et par les praticiens de la justice pénale. Nous pouvons même aller jusqu'à dire que, sans faire aucune recherche supplémentaire, l'utilisation effective des connaissances scientifiques actuelles par le système peut conduire à une amélioration notable du fonctionnement du système de justice, et par conséquent de la protection des personnes et des biens, en un mot de la qualité de la vie communautaire. Comment expliquer alors, dans ces conditions, l'impression de stagnation, d'inefficacité et d'incapacité du système à réaliser ses fonctions propres? James Wilson, un des meilleurs spécialistes américains de l'administration publique, nous suggère l'explication de ce paradoxe. Elle réside dans la logique et la dynamique propres à chacune des institutions, qui sabotent, en fait, les objectifs généraux du système global de protection sociale au nom des intérêts corporatistes, particuliers ou conjoncturels. Il qualifie ces motivations de "perverses".[22]

C'est là que nous touchons la question philosophique fondamentale concernant la nature de la relation entre connaissance et action, information et intervention, action logique et non logique, comme le disait Wilfredo Pareto voici cent ans. Dans une étude intéressante, Knowlton Johnson illustre bien le problème fondamental que les organisateurs de cette conférence ont soumis à notre attention. Analysant une expérience d'innovation qui implique deux institutions, l'université et le système de justice criminelle de la région, ils rappellent l'existence de quatre écoles de pensée concernant la mise en marche et l'éxécution d'un changement social planifié. La première est orientée vers la solution de problèmes spécifiques, la deuxième a trait à la R.D.D. (recherche, développement, diffusion), la troisième s'inscrit dans la perspective d'interaction sociale, et la quatrième fait appel à la capacité de coercition du pouvoir. L'expérience dont ils font état intègre avec succès les quatre approches.[23] Mais ce que j'aimerais relever ici, c'est l'importance de la quatrième. En effet, la sous-estimation traditionnelle, par certains spécialistes des sciences sociales (de conviction libérale en majorité), du rôle moteur et décisif du pouvoir coercitif est responsable de bien des illusions et échecs en matière de politique sociale. La majorité des spécialistes des sciences sociales acceptent volontiers les trois premiers modèles théoriques. En effet, ils font d'abord appel à la connaissance scientifique (dont les chercheurs sont les producteurs attitrés), à la mobilisation

d'intérêts à harmoniser et à l'obtention de l'adhésion de tous les intéressés, ainsi qu'à l'évaluation, d'après des tests bien administrés, des résultats obtenus et à leur diffusion auprès de tous les concernés. Cette vision idyllique de la planification d'un changement social tient peu compte de la quatrième perspective, celle qui met l'accent sur le pouvoir et la défense des intérêts particuliers que son exercice assure.

En vérité, un pouvoir politique fort et intelligent (il y en a) s'interroge sur les meilleurs moyens de réaliser les objectifs pour lesquels le pouvoir lui fut confié. Dans la première partie de cet essai, j'ai touché à ces problèmes. J'ai noté en particulier la difficulté de séparer, dans le concret, le positif du normatif dans les sciences de la politique. Il y a là un problème d'épistémologie et de déontologie fondamental pour les praticiens des sciences sociales. Concrètement, un criminologue qui accepte l'État de droit, en l'occurrence la constitution canadienne, pratiquera sans grand mal la science des politiques et participera à la politique criminelle expérimentale de son pays. Les partisans de certaines doctrines socialistes — ils sont nombreux dans les sciences sociales -- hésiteront à prêter leurs concours "bona fide" au maintien et au rafistolage d'un système dont ils récusent les principes de base[24]. Le même dilemme confronte certains partisans des doctrines néo-conservatrices, de nuance libertaire, pour qui le changement social, c'est-à-dire la réforme de la société, n'est qu'un véhicule pour promouvoir les intérêts de classe des intellectuels et d'experts de toutes sortes dans la manipulation de la crédulité publique, au détriment des autres classes sociales[25]. Ceux-ci seraient, depuis la Révolution française, les "masters of the world of unverified plausibilities"[26].

Pour un mode pluraliste de collaboration entre l'université et les pouvoirs publics

Je dois donc conclure en exprimant des expresses réserves concernant la possibilité de proposer un modèle "unanimiste" de collaboration entre toutes les parties intéressées à l'utilisation des sciences sociales pour un meilleur gouvernement du Canada. Les échecs des prévisions optimistes concernant l'impact des connaissances sur le progrès social, ainsi que sur l'esprit de compromis et d'entente "raisonnable", constituent à mes yeux la preuve d'une naiveté qui provient de l'héritage du Siècle des lumières, de la foi trop grande dans les lumières des sciences qui perceront, finalement, tous les ténèbres... Beaucoup préfèrent d'ailleurs croire dans cette force libératrice de la connaissance, puisqu'il faut bien croire en quelque chose. Personnellement, j'aime autant croire en cela que dans la manipulation, le sabotage et la confrontation de forces rudes et sans scrupules. Cependant, comme observateur, déjà chevronné par l'âge, de la scène sociale et politique, je ne puis taire ni sous-estimer l'influence du pouvoir de coercition de ceux qui en détiennent une parcelle.

C'est probablement là que gît la difficulté lorsqu'on désire apporter une réponse nette à l'interrogation des organisateurs de cette conférence. La réponse sera différente suivant le modèle et la perspective qu'on adopte concernant le changement social. Certains chercheront des modèles plus ou moins différents du présent système. Nous devons les écouter attentivement, car ils attirent l'attention sur des intérêts et des valeurs dont nous avons tendance, dans notre modèle libéral d'État de droit, à sous-estimer l'importance. Les modèles socialistes et néo-conservateurs ont chacun des messages importants pour nous. En ce qui

concerne les protagonistes d'une politique criminelle qui accepte le statu quo constitutionnel et philosophique d'un État libéral et pluraliste, pratiquant la séparation stricte des pouvoirs et acceptant la souveraineté populaire grâce aux élections libres et régulières, c'est à leur intention que j'ai esquissé les problèmes que posent la criminalité, l'administration de la justice et leurs relations avec la politique criminelle. Le Canada, malgré certaines lacunes regrettables, appartient au peloton de tête des pays qui recourent à la criminologie comme auxiliaire ou parfois inspiratrice d'une politique criminelle[27]. J'ai fait état d'une certaine désillusion -- crise serait un mot probablement trop fort -- dans les relations entre universitaires et fonctionnaires au plan des interactions, jugées de part et d'autre nécessaires. Pourquoi ne pas améliorer la communication -- puisqu'on se situe à l'intérieur du modèle libéral -- en associant les membres de la communauté scientifique et professionnelle aux représentants du public pour la mise en application des politiques gouvernementales? Aux États-Unis comme dans plusieurs pays d'Europe, de pareils comités fonctionnent à la satisfaction de tous. Pourquoi ne pas introduire cette pratique au Canada?

Post-scriptum

Dans cet essai, je me suis basé sur mon expérience personnelle de collaboration intensive avec le gouvernement fédéral depuis le tout début des années 1960. J'ai publié des ouvrages et de nombreux articles sur le thème de l'utilisation des sciences sociales en matière de politique criminelle. Le IX^{e} Congrès international de criminologie, que j'ai eu l'honneur de présider en septembre 1983, à Vienne (Autriche), a consacré tous ses travaux à l'étude des impacts de la recherche criminologique sur les pratiques et politiques pénales[28]. C'est dire à quel point le problème soulevé par cette Conférence m'apparaît crucial pour l'avenir de ma discipline. La criminologie canadienne occupe une place honorable dans la recherche criminologique mondiale. Elle n'aurait pas pu se développer sans la sympathie agissante des autorités universitaires et, en fin de compte, politiques qui sont responsables de l'enseignement et de la recherche. Je n'ai toutefois pas touché au rôle d'autres organismes tels que le Conseil de recherches en sciences humaines, le ministère de la Justice, la Commission de réforme du droit du Canada ou les commissions royales d'enquête, sans parler des organismes provinciaux, dont le rôle et l'influence sur le développement des sciences sociales ont été considérables. J'ai fait état de l'ensemble de ces problèmes dans d'autres publications[29].

Notes

1. Les ouvrages mentionnés sont : The Dragons of Eden: Speculations on the Evolution of Human Intelligence, de Carl Sagan (New York, Random House, 1977); Janus: A Summing Up, d'Arthur Koestler (Londres, Hutchison, 1978); et Le paradigme perdu : la nature humaine, d'Edgar Morin (Paris, Seuil, 1983).

2. S.A. Mednick et al., The Biosocial Basis of Criminal Behavior (New York, Gardner Press, 1977).

3. Thomas Kuhn, The Structure of Scientific Revolutions (Chicago, University of Chicago Press, 1962).

4. Voir le Compte rendu du VIIe Congrès international de criminologie (Paris, Société internationale de criminologie, 1974.)

5. D. Szabo, "Criminologie comparative et son importance pour la politique criminelle," in La comparaison en tant que méthode scientifique en droit pénal et en criminologie (Berlin, Duncker et Humblot, 1980).

6. D. Szabo et M. LeBlanc, Traité de criminologie empirique (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, sous presse).

7. J.H. Conrad, "Criminal Justice Research Is About People," Crime and Delinquency 28 (1982), 618-626.

8. Voir Le droit pénal dans la société canadienne (Ottawa, ministère de la Justice, 1982), graphiques et tableaux.

9. D'autres statistiques sont fournies dans P. et P. Brantingham, Patterns in Crime (New York, Macmillan, 1984).

10. I. Waller, Canadian Crimes and Justice 1900-1980 (Ottawa, Département de criminologie, Université d'Ottawa, 1982).

11. T. Hirschi, "Crime and Family Policy," Journal of Contemporary Studies 6 (1983), 1, 3-16.

12. E.L. Palmer et A. Dorr, Children and the Faces of Television (New York, Academic Press, 1980); E. Flynn, "Critical Issues in Crime Control Policy," American Behavioral Scientists 27 (1983), 1, 7-42.

13. A. Reiss fils et A.L. Rhodes, "The Distribution of Juvenile Delinquency in the Social Class Structure," American Sociological Review 26 (1961), 720-732.

14. E. Fattah, A Study of the Deterrent Effect of Capital Punishment with Special Reference to the Canadian Situation (Ottawa, Information Canada, 1972).

15. S.A. Mednick et al., op. cit.

16. D.J. West et D. Farrington, The Delinquent Way of Life (Londres, Heinemann, 1977).

17. T. Hirschi, op. cit.

18. E. Flynn, "Critical Issues in Crime Control Policy," American Behavioral Scientists 27 (1983), 1, 7-42. Voir aussi M.E. Wolfgang et al., Delinquency in a Birth Cohort (Chicago, University of Chicago Press, 1972).

19. M.E. Wolfgang et al., op. cit.

20. Voir J. et M. Chaiken, Varieties of Criminal Behavior, Rand Report R-2814 (Santa Monica, Californie, Rand Corporation, 1982); P. Greenwood, Selective Incapacitation, Rand Report R-2815 (Santa Monica, Californie, Rand Corporation, 1982); et certaines études récentes de l'American Academy of Science.

21. J.H. Evans, Revue sélective de recherche en matière de justice pénale (Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 1981).

22. J.Q. Wilson, éd., Crime and Public Policy (San Francisco, ICS Press, 1983).

23. K.W. Johnson et al., "A Change Strategy for Linking the Worlds of Academia and Practice," in Journal of Applied Behavioral Science, 19, 2 (1983).

24. L. McDonald, The Sociology of Law and Order (Montréal, Book Centre, 1976).

25. T.H. Sowell, Knowledge and Decisions (New York, Basic Books, 1980), 368 et s.

26. Ibid., 380.

27. D. Szabo, "Révolution permanente ou éternel renouvellement : la criminologie en situation," dans Continuité et rupture des sciences sociales au Québec (Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984), 401-434 (sous presse).

28. Voir les Annales internationales de criminologie, vol. I-II. Compte rendu du IX^e Congrès international de criminologie, Vienne, 1983 (sous presse).

29. D. Szabo, "Révolution permanente"; et Criminologie et politique criminelle (Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1978).

PANEL 5 : VERS L'AN 2000 : QUELLE RECHERCHE POUR QUELS PROBLÈMES?

Les priorités de la recherche en sciences sociales d'ici l'an 2000, Greg Mason, directeur, Institute for Social and Economic Research, université du Manitoba

Introduction

Il est tentant d'élaborer un programme chargé quand il est question de la recherche en sciences sociales d'ici l'an 2000. Ce ne sont certainement pas les problèmes sociaux urgents qui manquent; l'an 2000 est à nos portes, c'est-à-dire à moins d'une génération. Lorsque je prendrai ma retraite, à 65 ans, si j'ai une pension suffisante, j'aurai déjà franchi le seuil du XXI^{e} siècle, et il est presque certain que la plupart des grandes questions sociales de l'heure ne seront alors pas encore réglées.

Au lieu de faire des énumérations et des classifications, ce qui dénoterait sans contredit un certain degré d'égo-centrisme et de ségrégation culturelle, je crois qu'il est beaucoup plus utile d'analyser certaines questions fondamentales en sciences sociales et, par la suite, de se demander si nombre des problèmes habituellement cités ne se chevauchent pas. A mon avis, les recherches en sciences sociales et en politique sociale se font de manière très fragmentée; en outre, une grande partie des réalisations gouvernementales en matière de recherche politique sont mal orientées et favorisent la production de données superflues et désordonnées. Dans une large mesure, cet état de fait traduit une incompréhension vis-à-vis des sciences sociales et souligne les différences entre ces dernières et les sciences naturelles, notamment au niveau de l'acquisition et de l'application des connaissances. Ainsi, il est à la fois ironique et singulièrement approprié que le Conseil des sciences du Canada parraine une conférence sur la recherche en sciences sociales; en effet, le présent document s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle une grande partie des sciences sociales, telles qu'elles sont appliquées de nos jours, n'ont pas un caractère scientifique. Au mieux, elles n'en sont qu'à l'étape "préscientifique".

Les sciences sociales en tant que sciences

Le seul point commun entre les sciences sociales et les sciences naturelles, c'est celui de la méthode scientifique telle qu'on l'entend habituellement. On fonde certaines hypothèses sur une théorie donnée. Ensuite, on effectue des travaux empiriques pour les vérifier. Lorsque cela est possible, on utilise un éventail de données et de formules fonctionnelles de base. Par exemple, la fonction de consommation keynésienne a été élaborée à l'aide de cette méthode. Cette fonction, qui s'appuie sur une théorie très rationnelle selon laquelle la consommation d'un ménage croît à un rythme plus lent que son revenu, constitue la base de chaque modèle économétrique. On a confirmé l'hypothèse à l'aide de données recueillies à l'échelle nationale et basées sur des définitions keynésiennes.

Règle générale, en macro-économétrie, on effectue des travaux empiriques en s'appuyant sur des données officielles qui, une fois recueillies par l'organisme statistique central, sont considérées comme finales. Les chercheurs en ce domaine ont dû élaborer des hypothèses courageuses afin d'utiliser des méthodes statistiques conçues en grande partie pour des situations expérimentales; récemment, bon nombre de progrès en économétrie ont porté sur l'élaboration de modalités de pointe appliquées à des données brutes non expérimentales chargées de préjugés et de distorsions. Citons par exemple le modèle de régression mis au point par R.A. Fisher et utilisé dans le cadre d'expériences biologiques comportant de nombreux échantillons ou essais. Habituellement, les économistes

ne disposent que d'un seul échantillon et, souvent, ils doivent supposer une variance constante entre les variables dépendantes, pour chaque niveau de variables indépendantes. Comme le faisait récemment remarquer Wassily Leontief, les économistes négligent de plus en plus la production et la définition des données pour se réfugier confortablement dans les hypothèses et la théorie[1].

D'autres spécialistes en sciences sociales ne sont pas à l'abri des critiques. Deux exemples illustrent bien l'abîme qui sépare les sciences sociales des sciences naturelles -- l'effet Hawthorne et l'expérimentation sociale.

L'effet Hawthorne

Le fait que les sujets "réagissent" à la recherche en sciences sociales a d'abord été noté de façon systématique dans une série d'études sur la productivité effectuées à l'usine Hawthorne de la Western Electric Company. Ces travaux, entrepris au cours des années vingt, se sont poursuivis jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Dans deux études, on a tenté de quantifier l'effet de la lumière sur la productivité des travailleurs dans le cadre d'une série d'expériences en milieu contrôlé. A priori, on supposa que si l'on diminuait l'éclairage dans la pièce occupée par le groupe de traitement (chez le groupe témoin, l'éclairage était constant), la productivité diminuerait. En fait, au début, les deux groupes affichèrent une productivité accrue. Ce n'est que lorsque l'éclairement du groupe de traitement tomba à 3 foot-candles (1 foot-candle = 10 764 lux) que les sujets commencèrent à se plaindre de la baisse de l'éclairage et que la productivité commença à diminuer. Il est clair que d'autres facteurs influaient sur la productivité. Les chercheurs supposèrent que divers éléments psychologiques entraient en jeu et que, dans certains cas, ceux-ci étaient suffisants pour maintenir la productivité, même à un niveau d'éclairement égal à l'éclairage lunaire.

Dans le cadre de l'expérience, on a également modifié la méthode de détermination des salaires, le cycle des périodes de repos et de travail, etc. Les chercheurs ne furent pas étonnés de constater une augmentation de productivité. On mit fin à ces expériences au bout de deux ans. Les travailleurs revinrent dans leur milieu de travail antérieur, mais leur productivité demeura élevée. Que s'était-il passé? Les chercheurs avaient, malgré eux, provoqué une augmentation de la productivité parce qu'ils avaient accordé pendant un certain temps des privilèges aux travailleurs et s'étaient intéressés à eux afin de dissiper l'anxiété causée par l'expérience.

Depuis, l'effet Hawthorne désigne l'ensemble des effets généraux provoqués par l'expérimentateur, qui produisent des réactions chez le groupe de traitement et le groupe témoin; ces réactions sont indépendantes des manipulations faites par le chercheur. Récemment, J.G. Adair[2] a étudié de nouveau l'effet Hawthorne et a découvert que les études qui semblent avoir produit ce genre d'incidences portaient sur des adultes et n'évaluaient pas les effets des expériences sur des aptitudes bien ancrées comme l'écriture. Il cite également un cas, tiré du domaine de la psychologie industrielle, démontrant que la présence de l'effet Hawthorne est directement liée à l'interprétation des sujets quant au but de l'expérience.

Toujours selon M. Adair, la majeure partie de la recherche expérimentale en sciences sociales comporte en fait deux volets -- l'expérience prévue par le chercheur et celle qui est vraiment vécue par le sujet. La réactivité du sujet peut très bien ne pas être confinée à des situations expérimentales. Il

faudrait peut-être que la recherche en sciences sociales s'appuie davantage sur une approche phénoménologique plutôt que sur l'approche objective et quantifiable caractéristique des sciences naturelles.

Le besoin d'analyser l'interprétation que le sujet fait de l'expérience distingue la recherche expérimentale en sciences sociales de celle en sciences naturelles. On doit rédiger soigneusement les questions, analyser les données verbales qualitatives recueillies et effectuer une analyse systématique des découvertes discursives; tout cela est indispensable lorsque l'on recueille des informations aussi nombreuses et variées.

La réactivité de la recherche en sciences sociales peut être de nature assez générale. Par exemple, en économie, l'école des attentes rationnelles rejette la possibilité d'une politique économique qui contrôlerait de façon efficace les conditions du marché, tout simplement parce que les principaux intéressés, soit les entreprises et les ménages, sont suffisamment informés, grâce aux prévisions économiques, pour aller à l'encontre de toute mesure visant à compenser les fluctuations dans la croissance, l'inflation et le chômage. Cette hypothèse a provoqué une vive controverse chez les économistes; de nos jours, cette controverse prend la forme de débats politiques sur le rôle que le gouvernement doit jouer dans l'économie. Loin de nous l'idée de juger de la validité des théories économiques. Néanmoins, il faut souligner qu'un élément fondamental du débat sur les attentes rationnelles repose sur le fait que l'information générée au sujet de l'économie peut être utilisée pour nier, tout d'abord, la validité des prévisions et, par la suite, pour réduire l'aptitude des autorités centrales à influencer le cours des événements.

Donnons un autre exemple; il semble que le principe de la réactivité sous-tende la controverse actuelle concernant l'influence des sondages politiques sur le résultat des élections. Nombreux sont ceux qui craignent que les sondages aient un effet d'entraînement; en effet, les électeurs indécis sont influencés par la hausse de popularité d'un parti. Ainsi, les sondages deviennent des prévisions de piètre qualité quant à l'issue des élections; de plus, et c'est peut-être là le plus important, ils portent atteinte au fondement même de la démocratie électorale.

On constate donc que la réactivité des sujets examinés dans le cadre de recherches en sciences sociales pose au chercheur des obstacles différents de ceux créés par les problèmes d'"exécution" auxquels fait face le spécialiste en physique expérimentale, qui doit tenir compte de l'influence des instruments de recherche et de l'organisation des travaux sur les résultats. Il est fort possible que les chercheurs en sciences sociales ne soient jamais capables d'établir des méthodes sûres de modélisation de la réactivité, même si cette question constitue certainement un problème méthodologique crucial.

Expérimentation sociale

Au milieu des années 60, de grandes expériences sociales ont été entreprises pour répondre à une série de questions politiques fondamentales.

Une proposition importante, le revenu annuel garanti, dont le but était de lutter contre la pauvreté, a fait l'objet d'une évaluation expérimentale. Les défenseurs de cette proposition, y compris ceux de la droite, soutenaient qu'un revenu annuel garanti (ou une variante particulière de celui-ci, connue sous le nom d'impôt sur le revenu négatif) permettrait de diminuer le fardeau de l'État-providence et, en

même temps, d'aider financièrement les plus démunis sans pour autant obliger les bénéficiaires à justifier leurs revenus et leurs ressources. Les opposants, pour leur part, étaient d'avis que toute aide financière, surtout pour les gens "capables de travailler", encourage la paresse et diminue le désir de chercher activement un emploi et de le garder.

Des expériences ont été conçues afin d'évaluer les incidences du revenu annuel garanti sur l'incitation au travail et sur d'autres facteurs sociaux. L'une des plus sophistiquées, consistant en des études sur la sécurité du revenu, comportait deux dimensions politiques : le niveau de revenu garanti et le taux d'imposition applicable au revenu supérieur au niveau garanti[3]. Ce dernier aspect était essentiel puisqu'au milieu des années 60 (cela se fait encore de nos jours) de nombreux gouvernements soustrayaient le revenu gagné des prestations de bien-être social, ce qui donnait un taux d'imposition de 100 pour cent. Ces expériences sont les plus poussées jamais effectuées dans le domaine de la recherche en sciences sociales et, depuis 1970, on y a consacré plus de 150 millions de dollars.

L'incapacité de ces projets de recherche compliqués à résoudre les hypothèses fondamentales concernant l'effet du revenu annuel garanti sur l'effectif des travailleurs et l'effort fourni est attribuable aux questions de logistique et d'éthique sous-jacentes. D'abord, la logistique de l'expérimentation en sciences sociales à l'extérieur du laboratoire est incroyablement complexe. Les chercheurs peuvent contrôler quelques aspects seulement de la vie quotidienne d'un ménage. Il est évident que de nombreux autres facteurs influent sur la volonté de travailler. Par exemple, dans le cadre de l'étude faite au New Jersey, on a découvert que le taux d'imposition n'avait pratiquement aucune influence sur les habitudes de travail des sujets, sauf chez divers groupes ethniques[4]. (Règle générale, l'ethnie est une "variable" très troublante dans le cadre des recherches en sciences sociales parce qu'elle représente souvent un amalgame de culture, de nationalité et de race. En fait, il ne faudrait pas la considérer comme une variable.)

Dans le cadre de l'expérience, chaque ménage a pris part à de longues entrevues destinées à établir un ensemble complet de variables indépendantes servant au contrôle statistique. Malgré une conception soignée, cette méthode n'a jamais donné de résultats satisfaisants. Le taux de perte des participants avant la fin de l'étude, la durée limitée de l'expérience et le fait que des participants sont décédés, ont divorcé ou se sont mariés au cours de la période d'étude ont produit toutes sortes de perturbations dans les données, perturbations bien différentes de celles rencontrées par les spécialistes des sciences naturelles.

Les considérations d'ordre éthique sont une cause d'échec plus importante encore dans le cadre des recherches en sciences sociales. Les chercheurs doivent obtenir le consentement éclairé de tous les participants et veiller à ce que l'expérience n'ait d'incidences négatives sur aucun des sujets. A cause de cela, il est possible que le taux de participation soit réduit et que l'éventail des variations d'ordre politique apportées dans le cadre de l'expérience soit également limité.

Prenons un exemple pour illustrer les problèmes d'éthique auxquels font face les chercheurs en sciences sociales : dernièrement, dans le cadre d'une étude, on présentait à des hommes des images pornographiques violentes afin de savoir si cela produisait un sentiment accru d'agressivité à l'égard des femmes. Ce fut le cas. Maintenant, les chercheurs

doivent "déprogrammer" les participants avant de les réintégrer dans la société.

A cause de la réactivité des sujets et des problèmes de logistique et d'éthique inhérents aux recherches en sciences sociales, les chercheurs ne bénéficient pas du contrôle dont disposent les ingénieurs et les spécialistes en sciences naturelles. Il est même possible que ce contrôle ne soit jamais réalisable, du moins dans le contexte de nos traditions démocratiques. Les décisionnaires et ceux qui subventionnent la recherche en sciences sociales doivent prendre davantage conscience des difficultés auxquelles font face les spécialistes en sciences sociales qui essaient de comprendre les bouleversements actuels de l'ordre social. L'échec en matière de prévisions économiques, dont le niveau de perfectionnement est beaucoup supérieur à celui des prévisions en sciences sociales, devrait servir de leçon.

Vers un programme de recherche

Il est important de bien comprendre que la recherche en sciences sociales porte tout d'abord sur les problèmes sociaux et les politiques sociales. Les mathématiques peuvent progresser sans pour autant s'appuyer sur des questions concrètes actuelles, et de nombreuses découvertes dans cette discipline n'auront jamais d'applications directes, mais il n'en va pas de même pour la recherche en sciences sociales. Les neuropsychologues qui font courir des rats de laboratoire dans des labyrinthes (c'est peut-être la seule analogie qui existe entre la recherche en sciences sociales et les méthodes utilisées en sciences naturelles) peuvent être tentés de croire que leur travail n'a que peu d'applications pratiques -- il changeront probablement d'avis lorsqu'ils recevront un appel du ministère de la Défense.

Ainsi, bien qu'il existe de nombreux problèmes méthodologiques exigeant l'attention des spécialistes en sciences sociales, ceux-ci seront résolus dans le cadre de la recherche portant sur des questions sociales concrètes. De plus, il ne faut pas que la liste extrêmement longue des problèmes urgents qui est habituellement présentée aux bailleurs de fonds jette un voile sur les préoccupations actuelles des chercheurs en sciences sociales. Étudions trois questions qui pourraient figurer en tête de toute liste -- le changement technologique, le salaire égal pour un travail d'égale valeur et les régimes de pension. Ces trois questions possèdent une trame commune que les économistes ont qualifié de problème de distribution.

Durant les périodes de changements technologiques rapides, le revenu de l'ensemble de la population est toujours redistribué à ceux qui possèdent les nouvelles technologies. Dans de nombreux cas, ceux qui subissent une perte de revenu peuvent très bien ne pas être directement liés à ceux qui profitent des changements technologiques, mais ils subissent l'influence des relations économiques provoquées par les technologies nouvelles. Le secteur manufacturier et l'agriculture sont deux domaines où les changements technologiques ont une très grande influence. La mécanisation de l'agriculture, qui a commencé au siècle dernier, atteint maintenant sa phase finale : de nombreuses petites et moyennes entreprises qui utilisent des technologies désuètes et se fondent sur une structure administrative dépassée incompatible avec les économies d'échelle nécessaires pour produire des aliments à des prix concurrentiels font maintenant faillite. Dans le secteur manufacturier, les répercussions des microprocesseurs sur l'industrie lourde et moyenne sont similaires à celles des gros tracteurs sur les travaux agricoles au début du siècle. De nos jours, les industries manufacturières canadiennes emploient de moins en moins de travailleurs, en partie parce

que le Canada n'est plus concurrentiel et en partie en raison des économies d'échelle rendues possibles par la robotique.

La grande question sociale est la distribution des richesses entre les gagnants et les perdants. Cette question ne touche pas uniquement à la recherche en sciences sociales. Il est évident que des facteurs politiques entrent également en ligne de compte et que le débat actuel, qui a été mieux formulé aux États-Unis, consiste à savoir qui sera responsable de la redistribution, l'État ou le secteur privé.

Le salaire égal pour un travail d'égale valeur est aussi un problème de distribution. D'abord, il est important de noter que la comparaison entre le revenu des hommes et celui des femmes est complètement étrangère à la controverse (on dit souvent que, à travail égal, les femmes ne gagnent que 60 pour cent du salaire versé aux hommes). On ne peut comparer des gains et des salaires. Lorsque ces données sont soumises à une analyse plus poussée, on découvre que les disparités initiales disparaissent. Par exemple, les femmes célibataires qui occupent un emploi à temps plein et qui ont plus de 30 ans gagnent plus que les hommes du même groupe d'âge. Toutefois, lorsque l'on ajuste ces données pour tenir compte de la formation scolaire et de l'expérience, on constate que les femmes souffrent d'une certaine discrimination au chapitre des salaires. Il faut avant tout trouver des méthodes, non pas pour comparer les taux de rémunération des hommes et des femmes qui travaillent dans la même catégorie d'emploi, où la disparité semble moindre, mais plutôt pour comparer les salaires payés dans diverses catégories d'emploi -- par exemple le salaire versé à une secrétaire comparé à celui payé à un chauffeur de camion. Le problème peut sembler simple, et il existe sûrement des organismes qui affirment avoir trouvé moyen d'établir ces comparaisons, mais en fait toutes les formules existantes pour l'établissement des salaires comportent un jugement de valeur considérable. Ceux qui pensent autrement sont naifs, ou alors ils essaient de décrocher des contrats sans doute très lucratifs afin d'imposer leur mode de pensée à de vastes secteurs de la société.

Il importe de ne pas laisser les aspects techniques de la comparaison des tâches dissimuler le problème réel, soit la distribution des compétences professionnelles au sein de la population et entre les hommes et les femmes. Toute aussi importante est la distribution du travail et du revenu au sein d'un ménage. Les programmes d'évaluation les plus inventifs et les plus subtils, les mesures d'action positive prises par le gouvernement le plus dynamique ne signifient rien si le travail au foyer demeure la responsabilité des femmes. Une fois de plus, c'est la distribution qui est au coeur du problème.

Enfin, jetons un coup d'oeil sur le problème des pensions. Le dernier budget du gouvernement fédéral encourage ceux qui peuvent se le permettre à ajouter à leur régime de retraite tout en profitant des avantages fiscaux des régimes enregistrés d'épargne-retraite. Nombreux sont ceux qui sont convaincus que la majorité des régimes de retraite, et c'est certainement le cas pour le régime de pensions du Canada, ne sont pas suffisamment alimentés. Avec l'accroissement du nombre de bénéficiaires par rapport au nombre de contribuables, les effectifs de demain devront peut-être avoir à supporter un fardeau extraordinaire. Il s'agit en fait d'un problème de distribution entre les générations -- le transfert des ressources des jeunes aux personnes agées.

Le problème de distribution comporte de nombreux autres élements. Par exemple, les travailleurs non syndiqués qui traversent les lignes de piquetage exercent des pressions pour la redistribution o un nombre fixe d'emplois. Cette année, lorsque les profits des grands fabricants d'automobiles ont augmenté, les syndicats ont demandé une redistribution des richesses sous forme d'augmentations salariales. La pollution est un autre problème de distribution entre les générations. Enfin, le dialogue Nord-Sud n'est rien d'autre qu'un marchandage au sujet de la redistribution des ressources à l'échelon mondial.

Au cours de la présente récession économique, la distribution des ressources demeure le principal problème visé par la recherche en sciences sociales. La distribution des bénéfices issus de la technologie, la répartition des emplois entre les hommes et les femmes, le transfert des ressources entre la génération actuelle et la prochaine, et vice versa, toutes ces questions s'inscrivent dans un même problème, le problème de la distribution. La stabilité sociale dépendera de la mise en place d'un vaste éventail de mécanismes institutionnels qui assureront une distribution équitable. Voilà l'important défi que les chercheurs en sciences sociales devront relever au cours des quelques prochaines années.

Mise en oeuvre du programme de recherche en sciences sociales

J'ai soutenu plus haut que la recherche en sciences sociales n'était pas scientifique au sens habituel du mot. Au mieux, on pourrait la qualifier de "préscientifique". De plus, la plupart des grandes questions sociales de l'heure peuvent être formulées en termes de distribution. Quel est le lien entre ces deux thèmes?

Comme G. Spencer Brown l'a avancé, dans tout domaine d'étude les chercheurs en quête de la vérité doivent d'abord établir des distinctions[5]. Une fois cela fait, on peut établir des comparaisons. Au coeur des problèmes de distribution déjà cités, on trouve les comparaisons, que les économistes appellent souvent les comparaisons d'équité. Ces derniers se préoccupent beaucoup de montrer l'impossibilité de comparer le bien-être des personnes; c'est pourtant ce que la réalité politique actuelle exige. La justice au travail, entre les générations et entre les nations, en dépend.

Cependant, avant de pouvoir faire des distinctions et des comparaisons, les spécialistes des sciences sociales ont besoin de données. L'argument principal du présent exposé est qu'il ne faut s'attendre à aucun progrès en matière de recherche en sciences sociales tant que la production de faits et de connaissances sociales ne recevra pas toute l'attention voulue. Plus simplement, l'incapacité des chercheurs en sciences sociales à réaliser des progrès découle de l'absence d'informations fiables sur les particuliers et les ménages. Quelques exemples aideront peut-être à éclaircir ce point.

Au Canada, les chercheurs en sciences sociales travaillent souvent de façon fragmentaire, faisant appel à une multitude d'enquêtes sur une petite échelle. Dans la plupart des cas, il est impossible d'établir des comparaisons entre ces études. Même si certains détails peuvent être comparés (p. ex. le revenu d'une famille), la comparaison est valable seulement si les questions posées sont les mêmes dans chaque enquête et, bien sûr, si les répondants appartiennent à la même catégorie. L'ennui, c'est que ces études varient considérablement au niveau du choix des échantillons et de la

conception du questionnaire, et l'on se retrouve ainsi avec une masse de données sociales discordantes.

Statistique Canada dépense beaucoup d'énergie et de ressources pour les recensements; pourtant, même cet organisme, qui possède une réputation bien méritée en tant que source fiable et cohérente, éprouve de grandes difficultés à recueillir des données sociales. L'unité spatiale de l'analyse (repérage) du recensement a connu des variations au cours de chaque enquête; les changements de définition et la nécessité d'utiliser les deux langues officielles ont également causé des problèmes pour certaines questions. Les groupes ethniques posent toujours des obstacles pour la collecte de données. Tandis que l'on considère les données économiques comme fiables, certains déplorent le fait que les comptes nationaux s'appuient sur des définitions keynésiennes et que l'indice des prix à la consommation n'a pas de base géographique. Il existe de bonnes raisons pour ne pas établir une nouvelle définition des comptes nationaux tous les dix ans, et les difficultés techniques inhérentes à la production d'un indice des prix à la consommation défini dans l'espace sont importantes; pourtant, la forme des données peut imposer des limites considérables à la recherche.

Finalement, prenons un exemple dans le domaine de l'évaluation et des tests psychologiques. On a consacré beaucoup d'efforts à la mise au point de tests de personnalité qui soient fiables et qui valent pour divers sous-secteurs de la population. L'un des plus connus est le Minnesota Multiphasic Personality Inventory (MMPI), largement utilisé pour l'évaluation des troubles émotifs et des désordres mentaux de même que pour l'orientation professionnelle. Il se présente sous forme d'une liste de questions qui ont fait l'objet de recherches approfondies et qui, dans l'ensemble, suscitent des réponses comparables lorsqu'elles sont posées à diverses populations. Cependant, depuis quelques années, on remarque que la validité du test n'est plus ce qu'elle était, en partie en raison des changements au niveau du language parlé et des situations vécues par les répondants, lesquels rendent les questions désuètes, et en partie parce que le contexte culturel dans lequel le premier répertoire avait été établi a aussi subi des modifications. On travaille actuellement à la reformulation des questions et des définitions afin de mettre à jour le répertoire. Ce programme de révision et de réévaluation est exemplaire mais, malheureusement, la plupart des chercheurs en sciences sociales dénigrent le projet.

La grande majorité des chercheurs en sciences sociales n'accordent que peu d'importance au "ramassage", c'est-à-dire à la collecte des données initiales. Les économistes, qui sont peut-être les plus négligents en ce domaine, accordent très peu de crédit à leurs collègues qui font la collecte des données initiales.

Il est important de souligner que les données sociales et économiques sont difficiles à recueillir. D'abord, la "dérive" culturelle et sociale, observée par les utilisateurs des barèmes du MMPI, exige la reformulation des concepts et la réévaluation de l'information. Deuxièmement, certaines données sont particulièrement sensibles à l'interprétation du chercheur (les données ethnographiques, par exemple). Finalement, le principal outil de collecte de données, l'enquête, fait face à une opposition de plus en plus vive de la part du public. La tâche est encore assez facile dans le cas des enquêtes sur les ménages, où un taux de réponse de 80 pour cent est encore possible, mais pour d'autres groupes (p. ex. les entreprises), il est fort probable que la production d'informations diminuera. En outre, depuis que les gouvernements encouragent la réduction de la paperasserie,

les chercheurs sont moins portés à effectuer des enquêtes.

Trois mesures peuvent être prises pour améliorer la qualité des données à la disposition des chercheurs en sciences sociales.

D'abord, il faut persuader les gouvernements de rendre publiques les données administratives recueillies dans le cadre de programmes sociaux (p. ex. les dossiers de la Commission d'assurance-chômage et des commissions de santé). Ceux qui s'opposent à la diffusion de ces informations insistent sur le caractère confidentiel des données et sur les frais administratifs élevés. Par ailleurs, les chercheurs se plaignent que les données administratives ne sont pas organisées de façon à être facilement utilisables.

On peut préserver l'anonymat simplement en enlevant toutes les données d'identification. Les déductions par recoupements -- c'est-à-dire la divulgation involontaire de l'identité des répondants en raison du caractère unique de leurs réponses -- peuvent également être évitées grâce au regroupement. Règle générale, les gouvernements qui divulguent des données administratives s'efforcent de sauvegarder l'anonymat et regroupent souvent les données à un point tel qu'elles sont inutilisables. Il est possible que les données soient filtrées et regroupées, pas tant pour respecter la vie privée des particuliers que pour garantir que les informations ne pourront jamais être utilisées pour évaluer le rendement du service qui les a recueillies. Toutefois, pour que la recherche en sciences sociales en vienne à appuyer l'élaboration des politiques, il faut que les données administratives soient beaucoup plus facilement utilisables et précises. Lorsqu'on fait appel aux données administratives, les contacts personnels avec les répondants sont beaucoup moins nécessaires et, par conséquent, on élimine ainsi en grande partie le problème de la réactivité dont nous avons déjà parlé. Bien sûr, cela serait encore mieux si les gouvernements coopéraient avec les chercheurs en sciences sociales afin de produire des données qui seraient directement utilisables pour la mise à l'essai et le perfectionnement de diverses théories et hypothèses.

Deuxièmement, le Canada doit s'engager à mettre sur pied au moins une grande collection de données de type panel qui se poursuivrait indéfiniment. Aux États-Unis, le Panel Study of Income Dynamics et les National Longitudinal Surveys sont des sources extrêmement valables de données pour l'étude du chômage, des interactions entre la formation et le travail, etc. La multitude d'enquêtes transversales effectuées par Statistique Canada, financées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), fournissent des points de repère utiles mais elles ne peuvent servir à l'étude des relations causales[6]. Les sciences sociales diffèrent considérablement des sciences naturelles; toutefois, dans ces deux disciplines, la détermination des relations causales demeure le but premier, et pour atteindre cet objectif, il est essentiel de posséder des données longitudinales.

Finalement, ceux qui financent la recherche en sciences sociales doivent adopter une démarche beaucoup plus cohérente face à la collecte de données. En effet, la collecte des données brutes l'emporte facilement sur toutes les autres questions considérées comme d'importance stratégique par le CRSH. Il faut accorder plus d'attention à la possibilité de comparer les résultats d'une étude à l'autre. Les chercheurs doivent prouver qu'ils peuvent recueillir et emmagasiner des informations; trop souvent, on considère les enquêtes sociales comme un travail routinier alors

que, en fait, très peu de chercheurs font un travail sérieux. Le CRSH a posé les premiers jalons en vue de l'amélioration de la situation en exigeant que les renseignements recueillis grâce à ses crédits soient rendus publics. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour créer une banque de données utilisables pour diverses études. Il faut porter un soin attentif à l'adjudication des subventions de façon que ce soit les études qui produisent de l'information de qualité supérieure qui en bénéficient. Trop souvent, les données recueillies par les chercheurs en sciences sociales sont, au mieux, sans valeur et, au pire, trompeuses.

Ce n'est qu'en améliorant les intrants fondamentaux des sciences sociales -- les données et les faits -- que la recherche en ce domaine permettra de faire la lumière sur la nature changeante des relations socio-économiques et de faire les comparaisons et les distinctions nécessaires, si importantes pour les questions d'équité. Ce n'est qu'en améliorant radicalement la base de données que nous pouvons espérer accomplir des progrès relativement au problème du salaire égal pour un travail d'égale valeur. Par conséquent, si nous devons choisir des priorités pour la recherche en sciences sociales, il faudra accorder une attention particulière à l'affinement des données brutes et aux moyens utilisés pour les recueillir.

Notes

1. Wassily Leontief, "Academic Economics", Science, vol. 217, nº 4555 (9 juillet 1982), 104-107.

2. J.G. Adair, "The Hawthorne Effect: A Reconsideration of the Methodological Artifact", Journal of Applied Psychology, 69(2), 334-345.

3. Pour de plus amples informations sur les expériences de sécurité du revenu, voir le Journal of Human Resources 15, 4(1980), numéro spécial.

4. L'étude sur la sécurité du revenu au New Jersey a été l'une des premières expériences faites en ce domaine à la fin des années 60. On trouvera plus d'informations à ce sujet dans Joseph A. Peckman et P. Michael Timpane, Work Incentives and Income Guarantees, the New Jersey Negative Income Tax Experiment (Washington, Brookings Institution, 1975).

5. G. Spencer Brown, Laws of Form (Londres, Bantam Books, 1973).

6. Ainsi le recensement, les nombreuses enquêtes menées chaque année par des chercheurs financés par des organismes des secteurs public et privé, et, bien entendu, les sondages politiques ne fournissent guère d'indications d'ordre causal. Une seule étude selon la technique du panel et portant sur 5 000 familles produirait, en l'espace de quelques années, beaucoup plus d'informations utiles pour la recherche fondamentale et appliquée que la totalité de ces enquêtes transversales.

Des questions qu'il faut oser aborder, John Meisel, professeur, département de sciences politiques, université Queen's

> Lorsqu'un homme de sciences distingué, mais âgé, déclare que quelque chose est possible, il a presque toujours raison. Lorsqu'il déclare que quelque chose est impossible, il a probablement tort.
>
> Arthur C. Clarke

Lorsque nous tentons de prévoir ce que l'avenir nous réserve, nous nous attaquons à des questions insolubles : quand et comment le présent devient-il l'avenir et dans quelle mesure les deux se chevauchent-ils? Le 1er janvier de l'an 2000, la recherche en sciences sociales traitera non seulement des problèmes qui se seront manifestés le 31 décembre 1999, mais elle abordera des questions qui auront été posées depuis quelque temps, la plupart d'entre elles même depuis très longtemps. Nombre des énigmes qui intriguaient Platon, Pascal, Proudhon, Poulantzas, Parsons ou Porter ne sont toujours pas résolues, et il en sera sans doute ainsi dans 16 ans.

Une des différences entre les sciences naturelles et les sciences sociales est la mesure dans laquelle les deux divergent par rapport à leur caractère cumulatif. En général, on peut imaginer sans trop de peine que les sciences physiques constituent leurs bases de connaissances en plaçant des blocs les uns à côté ou au-dessus des autres, d'une hypothèse démontrée à une autre. Les sciences sociales, par contre, se développent beaucoup moins systématiquement et tendent à revenir à leurs préoccupations antérieures même lorsqu'elles produisent de nouvelles connaissances concernant des questions contemporaines. Les raisons de ces différences reposent dans la nature des deux types de sciences ainsi que dans l'objet de leurs recherches. Nombre des questions des sciences sociales portent sur les systèmes de valeurs de la société, lesquels ne sont pas, bien sûr, immuables. Au contraire, chaque génération redéfinit plus ou moins son système normatif.

En même temps, les problèmes qui sont réglés de façon satisfaisante par une discipline peuvent présenter de grands défis pour une autre. Un exemple frappant est celui des soins médicaux. Les sciences médicales ont fait des pas de géant dans le domaine du traitement et de la guérison des maladies, mais cet accent démesuré sur la maladie et sur ses conséquences les a amenées à négliger la prévention. Cette dernière, qui présente seulement un intérêt secondaire pour certaines sciences, peut être prioritaire pour d'autres. L'absence de problème, dans un contexte précis, devient ainsi un problème d'envergure dans un autre. Les soins médicaux ne sont pas seulement un exemple révélateur de l'interrelation des disciplines et du fait que le programme complet de l'une peut bien ne pas satisfaire l'autre, mais ils ont également une incidence directe sur les questions auxquelles les sciences sociales doivent se mesurer, tout au long du cheminement de la société. Je reviendrai sur ce sujet.

Auparavant, j'aimerais souligner que, parmi les questions qui nécessitent des recherches sociales dès maintenant et qui en nécessiteront au cours du XXIe siècle, nombre d'entre elles sont héritées du passé. Il serait intéressant de tenter de trouver sur lesquelles se pencheront les spécialistes des sciences sociales dans l'avenir immédiat et au cours du prochain millénaire. Je ne m'attaquerai toutefois pas à ce problème ici, car je désire me concentrer sur les questions nouvelles et émergentes. Je me permettrai une seule réflexion sur une question éternelle, mais d'intérêt local : je peux prédire avec

certitude que les relations fédérales-provinciales mobiliseront les énergies de nos universitaires canadiens aussi longtemps que le Canada existera.

Les problèmes inédits, ou qui semblent prendre une forme relativement nouvelle, relèvent normalement de trois catégories. D'abord, il y a l'incidence des nouveaux progrès scientifiques, technologiques et sociaux sur les individus et sur l'ensemble de la société. Ces progrès ne manqueront pas de créer une kyrielle de nouveaux problèmes sociopolitiques et économiques qui réclameront l'attention soutenue des chercheurs. Deuxièmement, il faudra examiner l'infrastructure et les organismes de recherche et les adapter aux nouvelles conditions. Troisièmement, des efforts sans précédent devront être déployés pour comprendre les terribles dangers qui menacent indubitablement notre environnement et, de ce fait, la vie humaine. Nous sommes en péril : pour survivre, il faudra mieux comprendre les dangers qui planent sur nous et, surtout, mieux connaître les moyens disponibles pour éviter le désastre. Dans la mesure du possible, nous devons trouver comment rendre ces moyens acceptables.

Les effets du progrès sur les individus et la société

Le gros de la recherche en sciences sociales est dicté par l'innovation scientifique et technologique, mais une certaine partie résulte d'une nouvelle prise de conscience de la réalité. Ainsi, le besoin de poser un regard neuf sur les soins médicaux découle du fait qu'on se rend compte que la condition physique d'un groupe de personnes peut dépendre autant sinon plus de leur alimentation, de leur milieu et de l'exercice physique qu'elles font que des victoires remportées contre les maladies. Tout le monde sait bien sûr que les facteurs génétiques ont une importance primordiale en ce qui concerne la prédisposition à certaines maladies. Les innovations technologiques dans le domaine de la collecte, du stockage et de l'analyse des données ont peut-être contribué à cette prise de conscience, mais c'est surtout le fait que certaines personnes, plus perspicaces que d'autres, aient attiré notre attention sur ce problème, souvent en dépit de l'opposition tacite ou manifeste d'intérêts intellectuels ou autres, que nous y avons été sensibilisés. Par conséquent, nous savons maintenant que des recherches considérables sont nécessaires dans le domaine des facteurs non médicaux de la santé.

Deux grands aspects du problème requièrent notre attention : tout d'abord, les facteurs de l'alimentation, de l'environnement et du comportement des personnes qui influent sur la santé, et la façon dont ces facteurs se manifestent. Mais tout aussi importante est la question de savoir comment traduire les connaissances nouvellement acquises en une amélioration des conditions de santé et comment composer avec les répercussions économiques. Car non seulement faudra-t-il faire face à des coûts très élevés (suivis sans doute, à long terme, par des économies considérables), mais si l'on réglait la question de la santé, de nouveaux problèmes sociaux surgiraient : modification substantielle de la pyramide démographique, ajustements au niveau de la formation des médecins et de la prestation des soins de santé, par exemple.

L'émergence des soins de santé comme question nécessitant notre attention immédiate à un niveau élargi et interdisciplinaire, tout autant que fondamental et appliqué, est survenue à la suite de nouveaux éclaircissements plutôt qu'à la suite de changements technologiques. D'autres problèmes naissent d'une prise de conscience : la remise en question du rôle de la femme dans la société, par exemple, aura une incidence importante sur presque tous les aspects de notre vie et s'accompagnera non seulement d'avantages, mais occasionnera des coûts, directs et indirects, personnels, sociaux et

financiers. Nous n'avons à peu près rien fait pour les analyser et nous y préparer.

Pourtant, comme je l'ai déjà mentionné, une grande proportion des nouveaux sujets de recherche pressants découlent directement de l'innovation scientifique et technologique. Trois domaines en particulier créent des bouleversements et soulèvent des problèmes dignes d'être examinés le plus tôt possible : la biotechnologie, la technologie spatiale et la technologie de l'information.

La génétique pose les questions d'éthique les plus difficiles en ce qui a trait aux manipulations génétiques de l'espèce humaine d'une part et des plantes et des animaux d'autre part. Quant à savoir si les sciences sociales peuvent apporter des réponses à ces questions de morale, les opinions sont partagées. Je crois qu'elles le peuvent, et même si j'avais tort, les sciences sociales ne pourraient se dérober à la responsabilité d'identifier les conséquences possibles des diverses applications de la biotechnologie. Il faudrait également examiner s'il existe des mécanismes sociaux et politiques nous permettant de s'assurer que l'application des découvertes scientifiques répond à des objectifs sociaux souhaitables. Dans certaines conditions, l'individualité et la condition physique d'une personne (y compris les facteurs déterminant la santé, par exemple) pourraient être manipulées par l'application des nouvelles connaissances et des nouveaux procédés biotechnologiques.

La technologie de l'information soulève aussi des questions quant à l'avenir de l'espèce humaine[1]. L'utilisation généralisée de la télématique dans l'enseignement, l'information et les nombreuses activités de la vie quotidienne pourrait, à la longue, modifier le rôle des hémisphères gauche et droit du cerveau et, par conséquent, la personnalité de l'individu. La langue subit aussi une métamorphose à la suite de l'informatisation de la société, qui influe aussi bien sur le mode de pensée que sur l'interaction sociale. Tous ces phénomènes et leurs ramifications posent des défis de taille aux sciences sociales.

L'incidence éventuelle des technologies nouvelles sur ce qu'on pourrait appeler "la nature humaine" n'est qu'un des nombreux domaines qui requièrent d'urgence des études systématiques. Les découvertes en technologie spatiale et en télématique changeront probablement les caractéristiques des collectivités et la façon dont les gens se définissent les uns par rapport aux autres. Peut-être accroîtront-elles l'universalisme et le particularisme, dans le cadre du processus d'auto-identification, et créeront-elles des points de référence entièrement nouveaux pour les Canadiens. Elles sont aussi susceptibles d'entraîner de vastes répercussions politiques et sociales; or, pour le moment, elles n'intéressent aucunement les chercheurs sérieux.

Les établissements et les méthodes d'enseignement subissent aussi des transformations fondamentales. Déjà, les mécanismes intellectuels des enfants qui utilisent les ordinateurs à l'école sont probablement en voie de modification, sous l'effet des nouveaux appareils et méthodes d'enseignement; de même, l'utilisation de l'information imprimée changera sans doute considérablement et l'ensemble du système scolaire finira par être complètement transformé. Les écoles, les collèges et les universités que nous connaissons aujourd'hui pourraient bien ne plus être en mesure de dispenser les services d'enseignement les plus efficaces et devront peut-être subir une réforme d'envergure. Les conséquences sont si profondes qu'elles doivent être étudiées non seulement par les éducateurs

et les spécialistes de l'administration scolaire, mais également par les historiens, les sociologues du savoir, les experts en socialisation politique et les autres spécialistes des sciences sociales. De nombreuses autres facettes de notre vie seront modifiées, quelquefois de façon radicale, par la révolution de l'information. Le nombre d'emplois, les compétences requises, l'aménagement des usines, les emplois des cols blancs sont en transformation. Et ce n'est là qu'une fraction des nouveaux développements qui doivent être étudiés.

Vient ensuite la dimension politique. Il est évident que, pour des raisons en partie seulement liées à l'évolution technologique, le mécanisme politique canadien laisse largement à désirer. Le gouvernement n'est plus en mesure de régler des problèmes socioéconomiques fondamentaux comme l'inflation, le taux effroyable de chômage, les responsabilités fiscales ou l'imputabilité de ses propres organismes à l'endroit du Parlement. Il faut remettre en question le mécanisme politique et la gestion de l'appareil gouvernemental. Et cela doit être fait en ne perdant pas de vue les changements sociaux profonds liés à la révolution de l'information et ses conséquences sur la socialisation, ni les règles de conduite au travail et le sens de la collectivité. La Commission MacDonald, semble-t-il, se penche sur plusieurs de ces questions. Son rapport, et le nombre très élevé d'études qui s'y rattachent, jetteront de la lumière sur ces questions, mais si le Canada désire retirer le plus d'avantages possibles de cet exercice, il lui faudra mener un nombre encore plus grand de recherches pour compléter ce rapport.

La recherche et ses infrastructures

La méthode, la nature, la qualité, la portée et l'infrastructure de la recherche en sciences sociales au Canada sont en soi des sujets pressants de recherche. Deux aspects demandent une attention particulière : 1) la nature, la portée et les méthodologies de la recherche scientifique, et 2) la structure et le financement des sciences sociales.

En ce qui a trait au premier aspect, le mot clé semble être les "liens". Les sciences sociales, sans pour autant abandonner leur rigueur conceptuelle et méthodologique, doivent tenter de s'associer à au moins trois phénomènes. D'abord, les sciences sociales devraient, dans la mesure du possible, favoriser l'expression de questions normatives ou d'éthique. L'idée que les sciences sociales sont étrangères aux valeurs constitue une échappatoire facile mais trompeuse et doit être remise en question. Les valeurs donnant lieu et servant de fondement à toute enquête devraient être formulées, et les résultats rattachés à leurs conséquences sur le plan de l'éthique. Deuxièmement, en raison de la multiplication des interrelations des expériences humaines et de la fragmentation artificielle des sciences, il faudra nouer des liens non seulement entre les diverses sciences sociales, mais également entre ces dernières et les autres disciplines. Le problème des soins de santé déjà mentionné en fournit un excellent exemple. Pour finir, et c'est peut-être le point qui portera le plus à controverse, les sciences sociales devraient si possible déboucher sur des applications. En d'autres mots, il faut établir des liens entre les spécialistes en sciences et ceux qui mettent les politiques en application.

Je sais que certaines de ces idées sont dangereuses et hérétiques. Il faut les élargir, les préciser et les raffiner, et je les avance sans vouloir modifier la logique interne et la pureté scientifique de la recherche. Ces idées proviennent d'une frustation due à l'incapacité généralisée des résultats des recherches en sciences sociales d'éclairer la prise de décisions et de contribuer utilement à l'effort en vue

d'améliorer la condition humaine. Comme nous sommes rassemblés ici pour parler des priorités de recherche, je propose que mes recommandations fassent l'objet d'une analyse minutieuse et qu'on les inscrive en priorité à l'ordre du jour de la recherche dans les disciplines concernées.

Je voudrais toucher à deux autres points avant d'aborder la structure des sciences sociales. Le premier porte sur la tension qu'on retrouve entre les points de référence universels et locaux. Une recherche de qualité ne peut être menée dans un ghetto. Il est évident que les activités scientifiques du Canada doivent être liées à celles des autres pays, en particulier ceux qui sont devenus les chefs de file dans nos domaines d'intérêt. On ne peut, en même temps, oublier la dimension nationale. La nature des problèmes, leur manifestation et le contexte intellectuel des chercheurs : tout cela est relié à la personne et à son milieu. Loin de moi l'idée de voir le Canada se retirer de la collectivité internationale des chercheurs et des universitaires, mais je crois que le Canada doit conserver ses propres liens culturels et ne pas négliger les problèmes propres à sa situation.

De là, il est aisé d'envisager la recherche à caractère thématique et l'opportunité, pour l'État, d'inviter ses chercheurs à analyser les problèmes dans certains domaines. Je ne m'oppose pas à cette idée, à condition que des ressources adéquates soient mises à la disposition des chercheurs qui désirent poursuivre leurs propres intérêts de recherches. Pour être plus précis : une société, par le biais d'un gouvernement utilisant des mécanismes appropriés, doit s'assurer que ces efforts scientifiques traitent bien des questions qui ont besoin d'être résolues. Est-il essentiel qu'une telle étude à caractère thématique soit entreprise uniquement par des chercheurs qui oeuvrent au sein des gouvernements ou de leurs instituts, ou ne serait-il pas possible et même désirable qu'elle soit faite par ceux qui travaillent dans le secteur "libre" des universités et des cellules de réflexion du secteur privé? À condition que les autres recherches n'en souffrent pas, des savants autonomes qui étudient des questions jugées importantes par les gouvernements, peuvent accepter des fonds à cette fin, en particulier lorsque la subvention est accordée selon le processus d'adjudication emprunté par tout organisme de subvention respectable.

En recherche, on doit choisir en premier lieu l'infrastructure qui convient le mieux. Il s'agit là d'une question qui demande aussi un examen. Comment équilibrer les efforts, tant publics que privés, les travaux internes et les contrats de service, les initiatives provinciales et celles du fédéral, etc.? Cet éventail de choix est assez surprenant pour quelqu'un qui a commencé sa carrière universitaire en 1949, lorsqu'il n'y avait pour ainsi dire pas de recherche en sciences sociales à l'extérieur des universités, quelques ministères et, de temps en temps, une commission royale. À cette époque, il n'y avait pas de Conseil de recherches en sciences humaines, pas de Conseil des arts, pas de centres de recherche privés, pas d'instituts comme le C.D. Howe Institute, l'Institut de recherches politiques, l'Institut canadien de politique économique[2] ou le Canadian Institute for Advanced Research, ni aucune instance provinciale en sciences sociales. Le Canada a fait beaucoup de chemin, mais les spécialistes des sciences sociales ne sont aucunement en position d'évaluer le changement. Je ne connais aucune étude qui ait réussi à analyser et à évaluer l'évolution historique, la nature et l'efficacité du système et des structures actuelles. Voilà donc pour nous une importante question à étudier : Dans quelle mesure, d'après plusieurs critères, la recherche en sciences sociales et la recherche en général sont-elles organisées efficacement?

Les spécialistes des sciences sociales doivent évaluer le rendement respectif et combiné de nos établissements de recherche, compte tenu de la division actuelle du travail qui y existe. Dans la mesure où le gouvernement représente le principal acteur, et le plus riche (un fait qui, de par sa nature, mérite une évaluation), ses méthodes demandent une attention spéciale. Je ne pense pas tellement ici au Conseil de recherches en sciences humaines, mais à la façon dont les divers ministères et organismes définissent les besoins de recherche, comment ils décident d'adjuger des contrats et comment ils évaluent les travaux de recherche. Que retire la société de ces méthodes et comment celle-ci bénéficie-t-elle de la pratique bien établie d'octroi des contrats de recherche à d'anciens fonctionnaires qui ont maintenant leurs firmes d'experts-conseils? Les ministères gouvernementaux accomplissent-ils correctement la recherche interne, et leur mode de traitement des contrats externes est-il adéquat?

Il serait très avantageux d'évaluer l'organisation et le financement actuels des recherches en sciences sociales et d'esquisser des plans de remplacement fondés sur diverses hypothèses. Le gouvernement consacre des sommes énormes à la recherche, de diverses façons. Toutefois, on n'a guère sinon pas fait d'efforts pour évaluer chacune des façons de dépenser et pour trouver le meilleur moyen d'atteindre les diverses fins. Quels avantages et désavantages y a-t-il à s'appuyer sur le Conseil de recherches en sciences humaines, à accorder des subventions directes aux universités, à mener des recherches au sein d'un ministère ou d'un organisme, à créer des organismes comme le Centre canadien du marché du travail et de la productivité, à financer des instituts comme l'Institut de recherches politiques ou le Canadian Institute for Advanced Research, à envoyer des personnes en mission de recherches personnelles à l'étranger, ou à obtenir le savoir nécessaire par le truchement de commissions royales et autres commissions d'enquête? Tous ces moyens sont couramment utilisés, quelques-uns de façon plus ou moins orthodoxe. Certaines de ces dépenses semblent avoir été engagées pour répondre aux revendications de groupes d'intérêts poursuivant un objectif unique, pour remonter une cote électorale ou bien pour récompenser ou éloigner d'Ottawa un fonctionnaire gouvernemental en mal d'un changement d'air.

Il serait bon de déterminer de façon rationnelle, explicite et coordonnée quelles méthodes et quelles structures de recherche sont les plus utiles et dans quelles circonstances chacune d'elles devrait être adoptée. Il faut permettre à certains ministères et organismes de prendre les décisions qui les concernent, mais cela pourrait s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale de recherche en sciences sociales. Un tel plan d'ensemble reconnaîtrait, je l'espère, le rôle central et l'utilité incontestable du Conseil de recherches en sciences humaines.

Nous devons également décider si l'organisation actuelle des trois grands conseils de recherches est adéquate et si elle encourage suffisamment les études interdisciplinaires nécessaires pour affronter nombre des problèmes actuels. Comment ces conseils perçoivent-ils l'indépendance et la responsabilité? Sont-ils financés de façon suffisante, compte tenu des tâches qui leur incombent? La répartition des ressources entre les trois conseils est-elle appropriée? Les gouvernements successifs ont-ils reconnu l'importance cruciale de la recherche en sciences sociales pour le bien du pays?

Lorsque j'étais au gouvernement, j'ai été très déçu de constater que la plupart

des fonctionnaires ne tenaient à peu près pas compte de la vie intellectuelle et des travaux de la collectivité universitaire. On peut faire plusieurs choses à ce sujet, et certains moyens sont actuellement mis en place pour remédier à la situation. Ceux-ci méritent d'être explorés, consolidés, perfectionnés et appliqués. Les deux parties y trouveront un profit mutuel.

Le dernier point touche de près à une plus ample question qui est de première importance : le public et les décideurs se rendent-ils vraiment compte du rôle clé que jouent les sciences sociales dans la vie de notre communauté contemporaine et des avantages qui peuvent découler d'une bonne recherche et d'une collectivité de recherche efficace. J'ai l'impression que le public et le gouvernement sous-estiment l'utilité de la plupart des sciences sociales, à l'exception en général peut-être des sciences économiques. D'autre part, je crois aussi que les spécialistes des sciences sociales surestiment parfois la possibilité qu'ils ont d'apporter une contribution.

Il faut faire des études à ce sujet et sur des questions connexes, et notamment déterminer si les sciences sociales sont aussi bénéfiques que je le prétends. Si elles ne le sont pas, pourquoi et comment faire pour y remédier? Dans ce contexte, il faut se poser la question suivante : comment une ou plusieurs disciplines peuvent-elles assurer que le grand public et les décideurs sont conscients de la contribution que les sciences sociales sont susceptibles d'apporter ainsi que des problèmes auxquelles elles font face -- de ses triomphes autant que de ses échecs. À ce sujet, il faudrait faire des efforts en matière d'autocritique et de surveillance, de façon à protéger la discipline contre les effets dévastateurs des charlatans et d'une pseudo-science.

La survie de l'espèce

L'expression "la survie de l'espèce" peut sembler trop dramatique, mais je ne suis pas convaincu qu'elle le soit. Lorsque l'on regarde les attitudes respectives de l'Union Soviétique et des États-Unis à l'égard de la détente, la course aux armements, la prolifération des armes nucléaires dans le monde, l'amorce d'une militarisation de l'espace, les dommages causés à l'environnement, le gaspillage abominable qui prévaut dans certaines parties du monde, quand la famine et la pauvreté règnent dans d'autres, le fossé qui ce creuse toujours davantage entre le Nord et le Sud, alors la possibilité que nous nous trouvions à la fin d'un cycle prend un sens. D'autres civilisations avant nous ont connu le déclin et beaucoup sont disparues. Les conditions actuelles diffèrent de celles du passé seulement en ce sens que les conséquences de la folie d'une partie du monde risquent de perdre le reste de l'humanité.

L'une des caractéristiques les plus frappantes de la situation actuelle est qu'il en résulte une incapacité -- connue de tous -- de réduire les tensions internationales, de rétablir l'équilibre qui existe dans certaines parties du monde entre la croissance démographique et la capacité de nourrir la population, et de réparer les dommages causés à l'environnement. Nous sommes conscients de cela, mais nous semblons incapables de faire quoi que ce soit.

Le Canada ne peut, à lui seul, trouver pourquoi nous voulons tellement ressembler aux lemmings et ce qui devrait être fait pour renverser cette tendance. Pourtant, il n'est pas dans notre intérêt de s'en laver les mains et de laisser les événements suivre leur cours. Le gouvernement canadien procède actuellement à la mise sur pied d'un centre pour l'étude des questions de paix (l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiale), mais

même si ce geste est méritoire, il n'est pas suffisant. Quiconque se penche sur les priorités de recherche doit accorder à la survie un intérêt primordial, à l'échelon tant canadien que mondial. En plus du contenu des questions, nous devons accorder une attention particulière aux moyens nécessaires pour y apporter des solutions. Nous devons trouver des moyens d'agir, seuls ou avec d'autres, pour éviter le désastre, et si possible enseigner aux autres comment se sortir de l'impasse actuelle dans bien des domaines critiques.

Vous penserez peut-être que je suis un idéaliste, un naif, un utopiste. Vous direz que vous savez pourquoi les gouvernements canadiens tolèrent encore la pollution industrielle génératrice de pluies acides, et pourquoi les Américains, de leur côté, refusent de prendre des mesures correctives. Nous savons pourquoi l'Union Soviétique et les États-Unis ne peuvent s'entendre. Pourquoi alors gaspiller du temps en recherches infructueuses? Pourquoi? Parce que nous n'en savons pas encore assez sur les vraies raisons ou sur les possibilités de solution. Il faut encore plus de connaissances au sujet de l'accommodement et de la résolution des conflits, ainsi que de l'amélioration des pratiques et des institutions politiques; sur les façons de traduire les convictions de l'ensemble de la population en politiques, d'informer les citoyens sur les problèmes moraux, politiques, économiques et sociaux, et de créer des conditions où le bien public sera protégé, même lorsque cela entre en conflit aves les intérêts personnels des gens. Plus important encore, nous devons apprendre, par le biais de la recherche et de la pratique, comment un approfondissement de la nature de ces questions et d'autres peut s'appliquer au monde réel.

Voilà, plus que tout autre chose, les questions qui nécessitent des recherches sociales tandis que nous nous acheminons vers l'an 2000. "... Les seules missions impossibles sont celles que nous n'osons pas entreprendre"[3].

Notes

1. Pour une plus ample étude des questions soulevées ici, voir J. Meisel, "Science Communications and Culture : Will the Twenty-First Century be Canada-Friendly?", dans Transactions of the Royal Society of Canada, quatrième série, 22, et J. Meisel, "'Newspeak' and the Information Society", Archivaria 19 (1984-1985).

2. Une exception digne d'être soulignée est l'Institut canadien des affaires internationales.

3. Amanda Cross, The Theban Mysteries, New-York, Avon, 1971, 171.

Les sciences sociales subissent-elles le choc du futur?, Kimon Valaskakis, président, Institut Gamma, professeur titulaire, département de sciences économiques, Université de Montréal

Il y a dix ans, Alvin Toffler introduisait dans le vocabulaire de tous les jours l'expression "choc du futur" pour qualifier le sentiment de plus en plus aigu de l'aliénation qui se crée lorsque les institutions sociales n'arrivent pas à suivre les changements. Une société qui subit le choc du futur est non seulement incapable de faire face à son avenir mais, ce qui est pire encore, à son présent. Cette incapacité à comprendre le présent provient de l'immense fossé qui se creuse toujours plus profondément entre, d'un côté, les forces du changement et, de l'autre, l'évolution des institutions, physiques ou morales, établies pour régir nos vies. Un de ces types d'institution, qui incorpore le système des sciences sociales, s'intéresse à la recherche du savoir. Dans le cadre de la présente conférence, demandons-nous si les sciences sociales sont prêtes à relever les défis possibles et probables du présent et de l'avenir. Il semble qu'il y ait lieu d'en douter et qu'il reste beaucoup de chemin à faire pour corriger la situation.

Les questions et les problèmes qui dominent les sciences sociales universitaires ne tiennent pratiquement pas compte des changements paradigmatiques qui se produisent ou sont sur le point de se produire dans l'ensemble de la société. Par ailleurs, les rapports qui existent actuellement entre les universités et la société perpétuent des divisions et privent la société des services d'universitaires hautement compétents, qui gaspillent leur talent à des questions insignifiantes. Les deux problèmes sont reliés et ils peuvent être réglés, mais il faut d'abord en reconnaître l'existence.

Les changements paradigmatiques actuels et futurs

Depuis la parution de l'ouvrage influent de Thomas Kuhn, La structure des révolutions scientifiques, le concept de paradigme a été utilisé largement et abusivement par divers auteurs. Sa contribution la plus importante a peut-être été de supposer qu'il y a, à la base de certaines théories, idéologies ou thèses, un fondement intellectuel qui traduit une loi universelle ou une conception du monde, implicite ou explicite. Lorsque cette conception change, non seulement les théories qu'elle avait générées deviennent-elles désuètes, mais les questions auxquelles elles tentaient de répondre ne sont plus pertinentes.

Bien sûr, la notion de conception du monde doit être utilisée en toute relativité, puisqu'il y a toute une hiérarchie de conceptions selon le contexte. Ainsi, en économie, on retrouve l'opposition sous-paradigmes keynésiens, sous-paradigmes néo-classiques, chacun d'eux comportant ses théories, ses thèses et ses anti-thèses. À un niveau supérieur, les sous-paradigmes keynésiens et néo-classiques peuvent tous deux s'inscrire dans un paradigme élargi ou capitaliste, qui à son tour peut s'opposer à, disons, un paradigme marxiste. Les paradigmes capitalistes et le paradigmes marxistes peuvent appartenir à un super-paradigme économiste s'appuyant sur l'hypothèse implicite ou explicite que l'être humain est rationnel et matérialiste et s'opposant au super-paradigme non économiste, qui accorde l'importance aux valeurs non économiques comme la culture, la famille ou la religion. (Le gros du débat qui divise les

économistes et les autres spécialistes en sciences sociales tourne autour de cette question.)

En général, pour éviter la confusion qui résulterait d'une utilisation aléatoire du concept de paradigme, je propose la distinction pratique suivante : une théorie est une série de réponses à un ensemble de questions de base, tandis qu'un paradigme comprend à la fois les questions fondamentales ainsi que les méthodes et procédures utilisées pour y répondre. Par conséquent, les changements paradigmatiques peuvent rendre tout à fait impropres de vastes ensembles de théorie. En somme, "il ne peut y avoir de bonnes réponses à de mauvaises questions." Les changements paradigmatiques modifient les questions et rendent inutiles les réponses à des questions antérieures.

Il est de plus en plus manifeste que les nombreuses questions que les universitaires se posent ne tiennent pas compte des changements paradigmatiques émergents. La liste qui suit donne trois domaines susceptibles de subir des changements paradigmatiques et qui reçoivent beaucoup plus d'attention en-dehors qu'à l'intérieur de l'université. Cette liste ne prétend pas être complète.

1. Nouveaux concepts de travail et d'emploi, de richesse et de loisir
   - croissance économique sans création d'emploi
   - caractère éphémère du concept de richesse
   - estompage de la dichotomie travail-loisirs
   - croissance de l'économie parallèle.
2. Nouveaux rapports entre l'État et le secteur privé
   - estompage du spectre politique et déclin de l'idéologie
   - nouveaux rôles de l'État
   - nouvelles responsabilités du secteur privé.
3. Développement axé sur l'être humain
   - tendances internationales en faveur d'un développement axé sur l'être humain
   - pertinence croissante de la relativité culturelle, sociale et politique
   - résistance croissante au maldéveloppement.

Les nouveaux concepts de travail et d'emploi, de richesse et de loisir

L'apparition de nouveaux concepts en matière de travail, d'emploi, de richesse et de loisirs se produit sous l'impulsion du rythme de l'évolution technologique actuelle. La naissance de la micro-électronique qui, elle-même, est le résultat d'une série de découvertes en télécommunications et en informatique, a bouleversé la production (celle-ci est définie comme la relation technique entre les facteurs productifs nécessaires pour arriver à un produit donné). On assiste à un remplacement massif de la main-d'oeuvre par des machines, mouvement qui s'est amorcé lors de la première révolution industrielle (1750-1820). À cette époque, le capital-énergie, sous forme de moteurs à vapeur, commença à remplacer certaines formes de travail animal et humain. Tandis que les chevaux cessèrent de servir de facteurs de production industrielle, l'être humain, lui, parvint à le demeurer en se tournant vers la fabrication. Au cours de la deuxième révolution industrielle, qui survint un siècle plus tard (1870-1930), l'électricité et les moteurs à combustion interne, autre forme de capital-énergie, commencèrent à faire certaines travaux accomplis par l'être humain. Mais, cette fois encore, l'élimination d'emplois s'accompagna d'une création plus forte d'emplois, notamment dans le secteur des services.

Pendant la "troisième révolution industrielle", que nous vivons actuellement, un nouveau genre de capital est en train de faire son apparition : le capital-information. La cybernétique, à qui nous devons les ordinateurs actuels, représente une menace beaucoup plus inquiétante pour le travail humain. Il est maintenant possible d'envisager de substituer un capital à la main-d'oeuvre dans le domaine sacro-saint des activités mentales, perceptives, conceptuelles et motrices -- ce que nous appelons communément l'intelligence. Si l'on accepte l'éventualité d'ordinateurs quasi intelligents de la cinquième génération (hypothèse que les scientifiques et politiques américains et japonais prennent très au sérieux, mais dont, en général, font fi de nombreux spécialistes en sciences sociales peu au courant de cette technologie et de ses possibilités), on convient que les ordinateurs et les robots dotés d'intelligence artificielle s'imposeront sans doute de plus en plus dans les activités économiques.

Le rythme de l'évolution technologique en microélectronique et dans les industries connexes soulève la possibilité d'une situation encore jamais connue : une croissance économique forte, résultant d'un accroissement considérable de la productivité grâce à la technologie, sans création importante d'emploi. Pourtant, la croissance sans emploi, comme on l'appelle habituellement, n'est pas mise en évidence dans les programmes d'études universitaires. Au contraire, les courants de pensée universitaires prévalant en matière d'économie se cantonnent à l'intérieur du paradigme officiel : la croissance crée automatiquement des emplois; ce fut le cas dans le passé. Ce genre d'acceptation de l'induction historique rappelle le paradoxe du "dixième poulet" de Bertrand Russell. (Dans une ferme avicole, chaque jour on tue un poulet, mais le dixième poulet ne s'inquiète pas, car il a encore neuf jours à vivre.) Le passé n'est-il pas garant de l'avenir? (Cela me rappelle également ce téméraire qui a sauté du dernier étage du World Trade Center en prétendant qu'il en sortirait vivant. Pendant sa chute, apercevant son associé à la fenêtre du troisième étage, il lui fait un signe de la main en s'exclamant "jusqu'à maintenant tout va bien!")

Dire que pour le meilleur ou pour le pire, la croissance sans emploi est probable, a également des fondements historiques -- mais qui reposent cette fois sur une utilisation beaucoup plus rationnelle de l'induction. Ce qu'a connu l'agriculture après la mécanisation pourrait bien se produire pour l'économie dans son ensemble avec l'avènement de l'intelligence artificielle. Il y a 200 ans, il fallait presque 100 pour cent de la main-d'oeuvre pour nourrir la population; de nos jours, trois pour cent de cette main-d'oeuvre peut non seulement nourrir toute la population, mais aussi produire des surplus exportables. Si cette situation se répète à la suite de la prolifération des machines de la cinquième génération, en conception assistée par ordinateur et en fabrication assistée par ordinateur (CAO/FAO), l'ensemble du système économique sera en mesure d'attendre un produit national brut donné avec une petite partie de la main-d'oeuvre. L'ensemble de l'économie suivra la même voie que l'agriculture : une création de richesse énorme qui ne s'accompagnera pas d'une demande plus élevée de main-d'oeuvre.

La nouvelle réalité nous demande de repenser soigneusement toutes les dichotomies du genre travail-loisir, emploi-chômage. La croissance de l'économie parallèle en particulier (domaine trop souvent laissé pour compte dans les départements de sciences sociales des universités) mérite plus d'attention. Il y a une littérature abondante sur ces questions, mais elle provient surtout du gouvernement et des

bureaux de consultants privés; peu d'ouvrages émanent du milieu universitaire. En laissant la réflexion de pointe à la périphérie de l'université, le chercheur universitaire ne tire pas parti des possibilités que lui offre sa formation.

Étroitement lié à cette controverse au sujet de l'emploi se trouve le problème de l'incidence des nouvelles méthodes de production sur la répartition. La main-d'oeuvre excédentaire vivra-t-elle aux crochets de la population active ou sera-t-elle mise en marge de la société? Dans la première éventualité, l'économie pourrait nous mener au nouveau syndrome de la société des loisirs, rappelant les analyses de Thorstein Veblen. Dans la seconde, il est possible que la masse des marginaux et des rejetés se rebellent. Toutefois, si le problème de la répartition peut être résolu en même temps que le problème de la production, on peut entrevoir que l'être humain pourra être libéré du labeur, grâce aux progrès scientifiques, dans un avenir rapproché. D'une façon ou d'une autre, la question de la répartition est au coeur du débat.

Qu'en est-il de la nature changeante de la richesse? Le concept de la richesse a subi de nombreux changements paradigmatiques. Pour les mercantilistes, la richesse signifiait les métaux précieux. Pour les physiocrates, elle s'incarnait dans la nourriture et les autres produits agricoles. Adam Smith, pour sa part, la voyait dans les produits manufacturés et ceux de l'agriculture, des mines et des forêts. Le capitalisme moderne a ajouté les services à cette liste, même si les pays socialistes de l'Europe de l'Est considèrent encore les services comme des activités parasitaires soutenues par la vraie prospérité matérielle, issue des travaux de la ferme et de l'usine.

De nos jours, le concept de la richesse prend de nouvelles significations. Ainsi, les fans montréalais de Michael Jackson paient de 40 à 1 000 $ pour voir un spectacle de trois heures au Stade olympique. Que produit exactement un spectacle de Michael Jackson, si ce n'est une sensation psychologique fugace? Pour la personne qui en fait l'expérience, peut-être est-ce cela la richesse? Dans le même ordre d'idées, que procure la vue d'un match de hockey télévisé? Une fois de plus, c'est l'esprit du spectateur qui en crée l'utilité, car il s'agit d'une sensation psychologique abstraite. En raison de son caractère fugitif et de sa subjectivité croissante, le concept de la richesse exige une analyse fondamentale, à la croisée de la psychologie, de l'économie, de l'anthropologie et de la sociologie.

Les nouveaux rapports entre les secteurs privé et public

Il est intéressant de noter que la turbulence engendrée par les bouleversements technologiques et la réaction sociale face à ceux-ci ait entraîné l'accélération et le renforcement d'un processus décrit avec justesse par Schumpeter comme étant l'essence du capitalisme : la destruction créatrice. La destruction est créatrice car elle génère un changement, mais certains en sortent gagnants, d'autres perdants. La limitation des gains et l'amortissement des pertes (processus non seulement accepté idéologiquement par la gauche et la droite, mais probablement inévitable dans une société contemporaine très interdépendante) soulèvent la question de la nature optimale des rapports gouvernement-société.

Le point de départ est un paradoxe. Les tendances récentes en matière de déréglementation, de privatisation, ainsi que le pouvoir et l'influence globale des grandes multinationales affaiblissent les

gouvernements; les leviers du pouvoir semblent échapper au secteur public. Pourtant, la turbulence causée par les bouleversements rapides pourrait entraîner un accroissement des responsabilités gouvernementales. Ce paradoxe, c'est-à-dire le fait que les gouvernements aient moins de pouvoir et plus de responsabilités, engendre des problèmes fondamentaux (tels que des déficits élevés) auxquels il faudra apporter des solutions. L'État devra-t-il reprendre plus de pouvoir en adoptant un rôle dirigiste (en s'inspirant des succès remportés par les associations entre le secteur privé et le secteur public, tant au Japon qu'en France et en Autriche) ou devra-t-il se débarrasser de certaines responsabilités, en espérant que le secteur privé s'en chargera? Dans le dernier cas, on peut supposer qu'un secteur privé de plus en plus responsable vis-à-vis de la société maximisera non seulement ses profits mais le bien-être de ses employés, qu'il protégera l'environnement, qu'il ne mettra pas à pied ses travailleurs excédentaires, etc. Dans le premier cas, Japon Inc. s'opposera sans doute à États-Unis Inc., Canada Inc., etc. Le dirigisme gouvernemental serait alors à son maximum.

Dans les deux cas, des changements paradigmatiques sont probables, et une recherche approfondie s'impose. Une fois de plus, la recherche la plus innovatrice s'avérera sans doute celle faite par le biais de rapports confidentiels et commandés à des intérêts privés, tandis que les publications universitaires aborderont des questions traditionnelles .

Le développement axé sur l'être humain

Le paradigme de développement est peut-être le domaine des sciences sociales qui nécessite le plus de recherche fondamentale. Face à l'évolution des idées sur la scène nord-américaine et internationale, le besoin d'une nouvelle théorie globale du développement, une théorie axée sur l'être humain et ses aspirations, semble s'imposer. De nombreux signes l'annoncent et des idées pointent dans cette direction, mais la grande synthèse n'est pas encore née.

Trois idées découlent de l'évolution de la théorie du développement axée sur le tiers monde. Premièrement, la croissance économique ne suffit pas pour assurer le développement de la société. Les dialogues entre cultures révéleront des significations plus subtiles que les simples indicateurs habituels de ce qu'est ou ce que n'est pas le développement. Deuxièmement, le contraire du développement n'est pas l'absence de développement, mais un processus inversé que l'on pourrait appeler le "maldéveloppement". Les extrêmes pathologiques du maldéveloppement pourraient prendre la forme du sous-développement (lorsque les besoins matériels ne sont pas pleinement satisfaits) ou du sur-développement (lorsque les besoins matériels sont plus que satisfaits, créant des besoins non matériels insatisfaits). Troisièmement, le développement est un processus planétaire. Le sous-développement d'une partie du monde peut être lié au sur-développement d'une autre. La notion voulant que le tiers monde n'ait qu'à imiter les pays industrialisés pour devenir "développé" est maintenant vivement contestée.

La théorie du développement en ce qui concerne l'avenir donne naissance à une série d'hypothèses. Selon l'une d'entre elles, l'ère industrielle serait terminée et nous nous acheminerions vers une société post-industrielle (voir par exemple Daniel Bell, Vers la société postindustrielle). Il s'agit d'une idée intéressante, mais elle n'est pas suffisamment approfondie. La définition négative du post-industrialisme (c'est-à-dire ce qu'il n'est pas) convainc beaucoup

plus que sa définition positive. Naturellement, il est plus aisé de dire de quoi la société s'éloigne que de dire vers quoi elle se dirige. Personne ne sait vraiment ce que seront les nouveaux paradigmes. La troisième vague, d'Alvin Toffler, divise le monde soigneusement entre "la troisième vague" et le statu quo : tout ce qui se distingue du "statu quo" est de la "troisième vague". C'est une hypothèse tentante mais, en dernière analyse, assez superficielle. Marilyn Ferguson, dans Les enfants du Verseau : pour un nouveau paradigme, tente de définir le nouveau paradigme et Willis Harman dans The Coming Transformation fait de même. Jean-Jacques Servan-Schreiber parle d'un nouvel ordre mondial dans Le défi mondial et Yoneji Masuda vante les vertus de la corne d'abondance de l'ordinateur dans The Information Society.

Bien sûr, ces essais ne sont pas tous le produit de mûres réflexions; quelques-uns sont assez superficiels. Ils abordent toutefois des questions d'actualité. Ils parlent, directement ou indirectement, du développement axé sur l'être l'humain et étudient en détail ce que les français appellent des projets de société. La réflexion normative sur les avenirs souhaitables est en train de devenir une activité intellectuelle de plus en plus pertinente. Pourtant, une fois de plus, cette activité existera en périphérie du milieu universitaire, où on lui refusera l'entrée.

Les rapports entre les universités et la société

Il est évident que nous nous acheminons vers de nouvelles visions du monde. Or, comment se fait-il que l'université, cénacle du savoir, soit si peu à la tête de ce mouvement?

Peut-être est-ce en partie à cause de la nature des rapports entre les universités et la société, surtout dans le domaine des sciences sociales. Ces rapports peuvent être utilement analysés en fonction de deux thèmes. D'abord, il y a le débat entre la rigueur et la pertinence, qui nous ramène à ce dont nous avons parlé dans la section précédente et soulève la question du paradigme même de l'université. La deuxième question se rapporte à la régénération du programme d'études interne de l'université face aux défis sociaux émergents.

1. Pertinence vs rigueur (stérilité)
   - Danger d'accroître l'écart entre les universités et la société
   - Concurrence accrue en matière d'enseignement et de recherche de la part des groupes non universitaires
2. Adaptation du programme d'études interne aux défis externes
   - Besoin de récompenser le travail interdisciplinaire (qui est actuellement toléré mais non récompensé)
   - La prospective comme discipline universitaire : besoin d'intégrer une méthode scientifique à la prospective dans les programmes d'études.

Pertinence versus rigueur (stérilité)

L'écart grandissant qui se creuse entre l'université et la société constitue un phénomène sérieux et inquiétant, car il montre que l'université a choisi de s'isoler dans sa tour d'ivoire et d'évaluer son travail en fonction de critères internes qui ne tiennent pas compte des attentes de la société. Le résultat : en dehors des cercles universitaires, et plus encore dans le domaine des sciences sociales, l'adjectif "universitaire" a une connotation nettement péjorative. C'est un peu le pendant intellectuel de "cultiver son jardin" et le rappel de dissertations interminables qui proposent

toujours d'effectuer d'autres recherches. Ce sont des travaux qui font preuve de rigueur, mais d'une rigueur stérile. Par exemple, la lecture des grandes revues d'économie, qui déterminent l'orthodoxie dans le domaine, apportera peu de lumière à la solution des grands problèmes actuels. Les chercheurs en sciences sociales sont devenus, en général, d'assez bons mathématiciens pour apprécier la beauté d'un théorème même s'ils savent très bien qu'il est impossible de l'appliquer à des situations réelles. Le besoin d'expliquer a cédé la place au désir de produire d'élégants modèles autonomes basés sur des hypothèses et des corollaires grandioses ne débouchant sur aucune application pratique. Cela nous rappelle les propos célèbres d'Einstein sur la nature de la géométrie : "Si la géométrie porte sur l'expérience, elle est incertaine et si elle est certaine, elle est étrangère à l'expérience." Le monde universitaire a tendance à choisir la certitude plutôt que l'expérience.

L'abandon du souci de la pertinence dans les universités a eu deux effets. Premièrement, la recherche dans les domaines de pointe est passée à l'industrie et au gouvernement. L'université n'est plus à l'avant-garde. Deuxièmement, l'enseignement dans les domaines de pointe, avantage comparatif des universités, par définition, est aussi en train de passer graduellement à l'industrie et au gouvernement. Les cours intensifs, organisés par les multinationales ou les ministères sous les termes génériques de "perfectionnement en gestion", traitent des grandes questions de l'heure avec beaucoup d'expertise. Le personnel enseignant provient parfois du milieu universitaire, mais ce sont sans doute des marginaux, des avant-gardistes par rapport à leurs collègues universitaires. Les centres de perfectionnement en gestion des grandes multinationales possèdent maintenant des mini-campus dotés d'un personnel enseignant à temps plein. Ces centres rivaliseront de plus en plus avec les universités en place comme centres d'excellence de l'enseignement.

Adaptation du programme d'études interne aux défis externes

A moins qu'elle ne modifie leur modus operandi interne, l'université continuera sans doute à s'isoler, et cela, pour deux principales raisons. La première concerne la structure interne de récompense. La deuxième a trait à l'incapacité des universités à faire de la prospective une discipline.

Le système interne de récompense dans les universités n'encourage les recherches interdisciplinaires qu'en paroles; en réalité seuls les travaux monodisciplinaires sont récompensés. Les comités de promotion sont normalement facultaires. La plupart des disciplines possèdent une liste de revues approuvées, dans lesquelles il faut publier un article avant d'avoir droit à une promotion. (Qui plus est, les publications approuvées dans une discipline peuvent être considérées comme médiocres par d'autres.) Par conséquent, pour survivre, il faut suivre la voie monodisciplinaire, du moins jusqu'au rang de professeur titulaire. De plus, les subventions de recherche universitaire tendent à s'organiser selon les disciplines. Les demandes de subventions chevauchant plusieurs disciplines faites au Conseil de recherches en sciences humaines sont souvent refusées parce qu'elles sont évaluées par des équipes monodisciplinaires. Il s'ensuit que le chercheur est orienté malgré lui vers l'orthodoxie de sa discipline et, par conséquent, s'éloigne de la pertinence, car peu de problèmes du monde réel se confinent aux limites arbitraires d'une seule discipline.

Ne pas avoir fait de la prospective une discipline universitaire constitue le second échec interne des universités.

Les facultés universitaires de prospective ou de futurologie sont rares. Ce genre d'études semble voir le jour dans les établissements peu connus. Les universités prestigieuses, du moins en Amérique du Nord, craignent les études spéculatives. En agissant de la sorte, elles rendent la prospective encore plus spéculative, car celle-ci ne peut bénéficier d'une critique universitaire constructive. Ainsi, le gros des études prospectives se font hors du milieu universitaire, par des organismes tels que le Stanford Research Institute, le Boston Consulting Group, la Rand Corporation, Battelle, l'Organisation de coopération et de développement économiques ou les directions de planification stratégique des grandes multinationales et des ministères. L'université préfère, selon l'expression célèbre de McLuhan, faire fonction de "rétroviseur", à une époque où il est vital de regarder devant soi. D'où son éloignement croissant par rapport à la réalité.

Conclusion

La principale conclusion à tirer de cet exposé est que le monde des sciences sociales, au Canada du moins, n'est pas suffisamment préparé pour apporter une contribution utile à la gestion de "la turbulence", qui sera sans doute le prochain macro-problème que l'Amérique du Nord et même l'ensemble de la société devra régler au cours des quinze prochaines années. J'appui cette affirmation sur les faits suivants :

- l'absence d'études universitaires approfondies sur les changements paradigmatiques présents et émergents (les exemples présentés ici ne constituent qu'une infime partie du problème; la liste complète des changements paradigmatiques éventuels serait beaucoup plus longue);
- le petit nombre d'études sur les nouveaux ordres sociaux émergents qui transcendent à la fois le socialisme et le capitalisme traditionnels et s'appuient sur l'apparition de nouveaux rapports entre les gouvernements et la société;
- le manque d'études universitaires portant sur les visions normatives de l'avenir et des projets de société de rechange;
- l'abandon de la pertinence au profit d'une rigueur excessive (on préfère des réponses élégantes à des questions vides, plutôt que des réponses inélégantes à des questions réalistes);
- une organisation de promotion et de récompense au sein des universités qui ne reconnaît ni les travaux interdisciplinaires ni les travaux à caractère prospectif.

L'isolement des sciences sociales qui s'ensuit se traduit par un accès réduit au financement, une perception générale de mollesse et d'imprécision à l'égard des sciences dites pures et une incapacité à donner des avis sérieux aux décideurs des secteurs privé et public.

En renouant les liens avec le monde réel, suivant les grandes lignes exposées dans la présente communication, la collectivité des sciences sociales pourrait se régénérer. La discipline mentale nécessaire pour rédiger une thèse de doctorat et publier des articles savants pourrait par la suite être mise au service de l'intérêt public. Il faut pourtant éviter de mal comprendre cette directive. Nous ne prétendons pas que l'université devrait devenir une école technique ou un genre de cégep glorifié.

Il faut qu'elle maintienne son indépendance et ses perspectives traditionnelles. En fin de compte, l'éducation demeurera toujours, comme le veut l'expression d'un savant britannique renommé "ce qui reste lorsqu'on a oublié tout ce que l'on nous a enseigné à l'école". L'éducation est en fait un acquis, une discipline de l'esprit, une façon de résoudre des problèmes indépendamment du contenu. Toutefois, lorsqu'il faut régler des problèmes fascinants et pressants dans un monde réel, c'est non seulement le privilège mais le devoir des spécialistes universitaires de formation supérieure de mettre leur savoir au service du bien public. C'est là le défi suprême des sciences sociales pour les quinze prochaines années du XX^{e} siècle.

REMARQUES DE CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE

William E. Taylor, Jr., président, Conseil de recherches en sciences humaines

Les sciences sociales : stagnation ou régénération?

En guise d'avant-propos, permettez-moi d'apporter deux précisions. D'abord, je ne parle pas ici en qualité de président du Conseil de recherches en sciences humaines ou au nom de cet organisme; il aurait fallu pour cela adopter un tout autre programme. Je m'adresse plutôt à vous en mon nom personnel, en raison de l'expérience que j'ai comme bureaucrate et chercheur. Deuxièmement, je dois vous dire que le présent document a été réécrit plusieurs fois au cours de la conférence. Ma tâche ressemble un peu à celle d'un archéologue qui tente de dresser la carte d'un site archéologique encore en évolution.

J'aimerais vous proposer d'abord une image, hyperbolique mais peut-être révélatrice : il existe dans la collectivité des sciences sociales une arrière-garde éloquente, dévouée et distinguée, rappelant sans cesse un âge d'or qui n'a jamais existé. Comme la garde impériale de Napoléon à Waterloo, elle se veut vaillante, tragique et armée d'une bravoure inspirée par la foi, l'expérience -- et la crainte. Prisonnière de ses propres symboles, elle protège encore l'empereur, même si l'ensemble de l'Europe a déjà effacé son empire. (Ah! le charme envoûtant de l'analogie.)

Ce n'est pourtant pas le moment de vous faire l'éloge des sciences sociales et de vous énumérer les contributions nombreuses, profondes et fondamentales qu'elles ont apportées dans la vie des Canadiens -- je ne veux pas tenter de gagner vos faveurs. Permettez-moi plutôt de reprendre les questions qui ont paru dominer cette conférence.

Comme beaucoup d'entre vous, le peu de crédit -- et de financement -- dont bénéficie la recherche en sciences sociales me rend perplexe. Vous vous souvenez de l'anecdote dans laquelle Alexandre demande à Diogène s'il désire quelque chose, et le vieillard répond : "Oui, que tu t'ôtes de mon soleil". Même si les chercheurs ont toujours espéré que les politiques s'ôtent de leur soleil, ils ont aussi, tout au long de l'histoire, cherché le soutien de mécènes.

C'est surtout le gouvernement, le gouvernement fédéral, et non pas les industries ou les syndicats, qui s'intéresse au financement des sciences sociales. Toutefois, même si les gens d'affaires semblent hésiter à financer la recherche en sciences sociales, nous ne devrions pas pour autant conclure qu'ils n'utilisent pas les résultats de la recherche en sciences sociales. Ils ont fait de l'ouvrage In Search of Excellence un best-seller et dépensent chaque année des millions de dollars pour la formation en grille. Les chefs d'entreprises, en dépit des mythes qui prévalent sur les campus, ne sont ni stupides ni ignorants -- ils recherchent tout ce qui peut leur donner un avantage concurrentiel. Ils craignent peut-être que les spécialistes en sciences sociales ne leur parlent que des Zuni ou de la sociologie de petits groupes, alors qu'ils s'intéressent à la culture d'entreprises.

Mais revenons au gouvernement. Lorsque je dis gouvernement, je veux vraiment dire "les gens" puisque ce sont eux qui ont du mal à comprendre la valeur des sciences sociales. Ils n'hésitent pas à rémunérer des milliers de chercheurs pour trouver un remède au cancer, mais refusent d'en payer cent pour trouver un "remède" au crime ou de meilleurs moyens de l'enrayer.

Les budgets de recherche en sciences sociales, à mesure qu'ils augmentent, attirent l'attention, suscitent l'inquiétude et soulèvent des questions. Les spécialistes en sciences

sociales ne se contentent plus de demander de la lumière, du pain et de l'eau, -- et du temps d'ordinateur. Ils ont vraiment besoin de beaucoup plus, mais des budgets élevés peuvent signifier une surveillance du milieu de travail des chercheurs et soulever des questions quant à l'à-propos des recherches, la communication des résultats et la responsabilité des chercheurs -- du moins lorsque le gouvernement ou les entreprises financent les recherches. Si nous ne voulons pas finir par aiguiser nos propres crayons, si nous voulons encourager les étudiants talentueux, il faut comprendre ces clients et collaborer à la réalisation de leurs objectifs légitimes.

Compte tenu du sujet qui nous intéresse, nous avons souvent, en tant que spécialistes en sciences sociales, des rapports difficiles avec le gouvernement. Comme d'autres l'ont si bien exprimé au cours de cette conférence, nous abordons des sujets vastes, complexes, délicats et extrêmement importants, où de multiples changements sont en jeu. Les spécialistes en sciences sociales peuvent trop souvent faire figure de "prophètes de malheur" des temps modernes, annonçant les sombres prévisions du Conference Board ou du Conseil économique, ou réalisant des études sur le racisme, les enfants maltraités, les relations internationales, les autochtones ou les personnes âgées. Mais si nous n'offrons pas de solutions rapides, même lorsque des décisions rapides sont exigées, nos contributions sont néanmoins cause d'optimisme car elles permettent de mieux comprendre les problèmes humains incessants auxquels doivent faire face les gouvernements et autres institutions.

Trop souvent en sciences sociales, nos rapports avec le monde extérieur sont pensés en fonction de dichotomies. Pourtant, on se rappellera que, selon les règles de la taxonomie, les dichotomies imprécises mènent à une pensée confuse, à des conclusions fausses et à une confrontation futile. Il y a de nombreuses dichotomies; celle que je vis tous les jours est celle qui existe entre le monde universitaire et le monde gouvernemental.

Le CRSH vit cette dichotomie à chacune des réunions de son Conseil. Quelle est la dette directe du spécialiste en sciences sociales envers le public qui le finance? Qui est le mieux à même de définir les besoins du public ou les besoins des universitaires? La sagesse ou l'instinct collectifs de la communauté des chercheurs conduiront-ils nécessairement celle-ci à prendre les bonnes décisions? A-t-on besoin d'orientation? Cette conférence me force à me poser encore plus de questions, même si elle offre des réponses diverses mais trop souvent partielles à beaucoup d'entre elles.

Où m'ont mené toutes les contributions que vous avez apportées à cette conférence? J'en ai tiré quelques conclusions -- du moins j'ai tenté -- qui font écho à certains des thèmes qui sont revenus au cours de vos débats et de vos communications.

Bien sûr, je crois en la recherche indépendante -- en tant qu'archéologue de l'Arctique, c'est dans mes os. Qu'est-ce qui peut être moins pertinent, moins utilitaire que la préhistoire de l'Arctique? Pourtant, les documents sur l'archéologie et l'etno-histoire de l'Arctique ont joué un rôle crucial dans la question des revendications territoriales des Inuit du Labrador.

Dans l'ensemble, John Meisel a déjà dit ce que je pensais de la recherche thématique. Contrairement à certains, j'ai l'impression que la meilleure façon de protéger la recherche indépendante est d'effectuer une recherche thématique de qualité, à condition que

"thématique" soit défini en termes souples et généraux. Représenter la recherche thématique comme un objet de terreur s'est avéré une erreur révélatrice et coûteuse, une erreur commise moins durement par les chercheurs des autres domaines. Néanmoins, je suis d'avis que la bataille au sujet de la recherche thématique s'est quelque peu apaisée grâce à l'expérience acquise depuis 1981 et à une meilleure compréhension du rôle de cette recherche.

Il est facile d'accepter que la recherche thématique puisse englober les travaux théoriques et méthodologiques -- que la recherche "de service" puisse être féconde. Et je me rallie de tout coeur à Vaira Vikis-Freibergs pour dire que les spécialistes en sciences sociales sont en mesure d'apporter des contributions précieuses, et ils le feront plus souvent et encore mieux une fois qu'ils auront analysé et réglé leurs propres problèmes, même s'ils sont soumis à des échéances très strictes.

D'autres ont fait valoir que la meilleure recherche en sciences sociales se produit souvent dans un domaine thématique, lorsque les chercheurs travaillent sous la pression des réalités socio-politiques. La recherche thématique peut aussi être très stimulante et tout aussi intéressante que n'importe quel autre genre de recherche.

Bien sûr, cela dépend beaucoup de l'excellence du chercheur, et je suis désolé que ce sujet ait été si peu abordé au cours de la conférence. Ken Prewitt disait à ce sujet que les disciplines s'attiraient des chercheurs de talent lorsqu'elles posaient des questions d'importance et offrant des défis.

Mon expérience personnelle m'a convaincu du bien-fondé des instituts ou des centres de recherche, surtout dans le domaine de la recherche thématique. Cette conviction repose sur plusieurs facteurs, que d'autres ont déjà signalés, mais elle s'appuie également sur le fait que la dichotomie recherche indépendante/recherche thématique est inadéquate sur le plan de la taxonomie et elle est douteuse au point du vue du processus de recherche. Je ne suis même pas certain qu'il existe vraiment une démarcation nette en ce qui concerne le financement du CRSH; un volume important de recherche thématique est financé en vertu de notre programme de subventions à la recherche indépendante, et vice versa. La recherche n'est pas, en soi, thématique; le savoir l'est -- le savoir c'est-à-dire l'approfondissement, la compréhension et l'explication. C'est le produit qui est important et non pas la démarche. C'est pourquoi, au cours de ces deux jours, tant de conférenciers ont souligné l'importance de communiquer les résultats aux décideurs, au public et à une société toujours à l'affût d'information. Pour emprunter une autre pensée convaincante de Ken Prewitt : "Le savoir est important lorsque des personnes autres que celles qui l'ont généré écoutent."

Je suis d'avis qu'un programme de recherche national et de recherche thématique pourrait être encadré conjointement par des gens sensés des deux camps. Cela veut dire se délester quelque peu de notre folklore tribal, de notre rationalisation pathétique et de nos stéréotypes de fatuité, et abandonner au moins deux sophismes -- ou, selon Guy Rocher, trois ou quatre.

Je conviens que ni le gouvernement ni les universités ne devraient établir de programme de recherche de façon unilatérale. Les spécialistes en sciences sociales doivent avoir confiance en eux-mêmes et en leur produit, et ils doivent aussi faire confiance, comme l'ont dit John Meisel et Sally Weaver, aux gens de l'autre côté. Mais il n'y a

pas seulement un autre côté. Le milieu des affaires, le secteur du bénévolat et de nombreux autres se servent des divers produits de la recherche en sciences sociales. Malheureusement, trop de ces utilisateurs semblent en conclure qu'un trop grand nombre de spécialistes en sciences sociales accomplissent des recherches de bas de gamme, insignifiantes et non pertinentes.

La plupart des spécialistes en sciences sociales s'entendent pour dire que les universités sont pour eux le milieu idéal de recherche, mais ils ne devraient pas pour autant penser qu'on ne peut effectuer de bonnes recherches ailleurs. Il existe de nombreux exemples de recherche exceptionnelle financée par le gouvernement à l'extérieur des universités, notamment celles menées par la Commission géologique du Canada, le Bedford Institute of Oceanography, l'office des recherches sur les pêcheries du Canada, et de nombreux autres. De plus, si la recherche universitaire est perçue comme la résidente élégante mais ésotérique d'une tour d'ivoire qui, par conséquent, s'intéresse peu aux besoins des clients, il ne faudrait pas se surprendre que le gouvernement et les autres explorent d'autres voies. Les chercheurs eux-mêmes pourraient bien, de façon inconsciente, les encourager à agir de la sorte. Néanmoins, l'importance accordée à la liberté de recherche et de critique dans les universités continue de favoriser l'excellence de la recherche dans les domaines de difficultés.

J'ai travaillé pendant des années dans un institut de recherche gouvernemental effectuant ce qui était considéré comme de la recherche pure -- et une excellente recherche. Les universités ne sont pas l'unique endroit où peut fleurir l'excellence. Toutefois, certains clients ne semblent pas du tout convaincus que les universités représentent le meilleur choix, et ils encouragent les modèles de recherche coopératifs. Est-ce à dire que les spécialistes en sciences sociales devraient, pour s'assurer un avenir, consacrer beaucoup plus d'efforts à entretenir des liens entre les universités, le public et le secteur industriel? Ces liens sont nombreux : pensons seulement à des domaines professionnels comme les études administratives, l'enseignement, l'anthropologie appliquée, le travail social et la criminologie. Et la liste est beaucoup plus longue.

La conciliation, la coopération, le compromis, le respect ou la tolérance des autres, voilà autant de thèmes qui sont revenus dans la présente conférence et qui sont louables. Je sens cependant une vague de fond, et cela me laisse croire que les universitaires devraient se débarrasser de leur complexe de supériorité, que l'arrogance de quelques-uns, même si elle n'est pas intentionnelle, constitue un obstacle majeur à la régénération des sciences sociales et que les sciences sociales sont aux prises avec un problème d'attitudes plus que d'argent.

La collectivité des sciences sociales doit s'auto-critiquer davantage, et le faire de façon plus franche, sans s'encombrer des dogmes et du verbiage diplomatique qui brouillent les communications. Nous devrions, même si cela n'est pas agréable, tenir compte du fait que nous sommes critiqués, si le mot n'est pas trop fort, au sein du public, des milieux politiques, des médias, du monde des affaires, des syndicats, des bénévoles, des bureaucraties et même des campus. Mais il ne fait pas de doute que nous avons aussi des amis. Aucun d'entre nous, je suppose, ne connaît la proportion exacte de critiques et d'amis que nous avons, mais des faits récents (la crise du financement, de la direction, des politiques et des priorités) ne me laissent pas optimiste à ce sujet.

Nos critiques les plus virulents ne sont toutefois pas nos pires ennemis. L'arme la plus meurtrière que peut brandir le public est l'indifférence. Point n'est besoin de geste théâtral — il suffit de laisser les sciences sociales mourir de faim, se dessécher progressivement. Je crois que la plupart d'entre vous conviendront que ce processus est bien amorcé et qu'il a déjà eu des effets dévastateurs.

Les chercheurs n'arrivent-ils pas à s'adapter collectivement? N'est-ce pas là le thème de cette rencontre, "Stagnation ou régénération"? Il semble évident que l'infrastructure de la recherche se désagrège : le financement est stagnant ou va en se détériorant depuis longtemps, surtout pour les sciences sociales; la lourde charge de travail qui pèse sur les chercheurs les empêche de faire de grandes réalisations et compromet leur crédibilité et leur progrès futur. Je suis particulièrement conscient du fait que très peu de grands projets, à l'échelle nationale, peuvent être financés. Ce ne sont là que quelques-unes des raisons pour lesquelles le mot "crise" est employé. Malgré tout, certains de nos chamans, plus habiles que sages, nous ont pressés d'élever du bétail, de garder les troupeaux comme "dans le bon vieux temps", même si la vallée se peuplait d'agriculteurs et les marchés des villes, de végétariens.

Peut-être beaucoup des grands pionniers que nos disciplines admirent diront que nos systèmes de croyances, nos valeurs tribales en tant qu'universitaires, se sont déformées. Nos anciens héros se préoccupaient peut- être plus de la pertinence, de la communication des résultats, de l'amélioration de la société et de la participation à la solution des problèmes "du monde ordinaire" que nous nous en rappelons. Permettez-moi seulement de vous énumérer six ouvrages portant sur l'histoire de la sociologie :

Le Suicide
Caste and Class in a Southern Town
Middletown
The Hawthorne Study
Rencontre de deux mondes : la crise de l'industrialisation du Canada français
The Vertical Mosaic

Lorsque le grand spécialiste des questions esquimaudes, Diamond Jenness, a produit ses cinq volumes sur l'Administration inuit, je crois qu'il l'a fait par sentiment du devoir. Le devoir est peut-être un mot ancien. Pour moi, c'est une partie positive de l'ancien temps.

J'ai encore d'autres questions. Voulez-vous qu'en 1995, on m'interview comme "archéologue qui vient de renaître" pour expliquer au rédacteur du rapport annuel final du CRSS pourquoi la tribu canadienne des spécialistes en sciences sociales des universités s'est éteinte? (Kimon Valaskakis est plus optimiste que moi à ce sujet.) Est-ce que je ne pourrais blâmer que le milieu? Ou me conseillez-vous d'ajouter que nous étions trop isolés, trop inflexibles, trop sûrs de notre importance, que nous ne pouvions utiliser un langage simple, ni nous adapter aux changements, ou en tirer parti pour notre propre bien — et que nous avons refusé de nous servir des enseignements donnés par ces mêmes sciences sociales. J'ai parlé auparavant de la Garde impériale de Napoléon, à Waterloo. Je suis sûr qu'aucun d'entre nous n'est tenté de joindre les rangs de la Garde impériale du Musée de l'Armée, aux Invalides. J'aimerais plutôt proposer aux spécialistes en sciences sociales de se battre, de telle sorte que dans 50 ans, notre génération sera considérée comme ayant équilibré l'avancement des sciences sociales et l'application de celles-ci à l'amélioration de la condition humaine. N'est-ce pas ce vers quoi tendent les efforts des participants depuis deux jours?

Je souscris à l'observation d'André Raynauld : "avant de transformer le monde, vaux mieux le comprendre correctement, sinon on court à la catastrophe". André a bien dit "vaut mieux" et non pas "il faut". Pourtant, s'il y a crise, il y a aussi optimisme, et cette conférence, comme l'ont si bien dit David Cameron et d'autres, y est pour quelque chose. Nous semblons être un peu plus pragmatiques, plus compréhensifs, et nous cherchons à nous entraider davantage. Il semble aussi y avoir une plus grande remise en question.

Il est toutefois une chose que je n'hésite pas à exprimer : ma reconnaissance et mon admiration à ceux qui ont présenté des exposés bien préparés, exposés qui ont suscité des remises en question et ont incité à la réflexion. Je remercie le Conseil des sciences, son président, sa vice-présidente et son personnel pour avoir organisé cette rencontre stimulante, enrichissante et, je l'espère, symbolique.

RÉSUMÉ ET SYNTHÈSE

John E. Trent

Cette conférence sur la recherche en sciences sociales au Canada visait tout d'abord à encourager le dialogue entre divers spécialistes et divers secteurs de la société. Nous avons, jusqu'à présent, entendu des exposés présentés par des politicologues, des économistes, des sociologues, des anthropologues, un psychologue, un criminologue, un historien et un expert des sciences administratives. Tous partagent une même formation en sciences sociales, mais certains ont, de plus, occupé des postes importants dans la fonction publique, la politique, le journalisme, les syndicats, des organismes de réglementation, des instituts de recherche, des services administratifs d'université, des organismes de défense du public ou des cabinets d'experts-conseils.

Bien que cette conférence n'ait pas réussi, autant qu'on le souhaitait, à rassembler les chercheurs en sciences sociales et les commanditaires et utilisateurs des recherches en sciences sociales, elle est parvenue, plus que d'autres rencontres, à regrouper les chercheurs, ceux qui créent le savoir en sciences sociales, et les utilisateurs, c'est-à-dire les décideurs des secteurs public et privé. En conséquence, elle a offert une rare combinaison de connaissances et d'expérience pratique dans le domaine de la recherche.

Le deuxième objectif de la conférence consistait à examiner comment les recherches en sciences sociales peuvent nous aider à avoir prise sur les problèmes de la société. À cette fin, les organisateurs avaient demandé aux participants de se pencher sur trois grandes questions :

1. Comment peut-on améliorer les rapports entre les chercheurs, les commanditaires et les utilisateurs?

2. Les conditions se prêtent-elles à la recherche fondamentale? Si elles ne s'y prêtent pas, que peut-on faire pour les améliorer?

3. Les chercheurs en sciences sociales s'engagent-ils dans les travaux orientés sur la politique dont ont besoin les grandes institutions et les principaux secteurs de la société?

Dans un exposé précédent, qui a servi de documentation à la conférence et qui est inclus dans le recueil d'exposés de la conférence, j'avais supposé que les réponses aux deux dernières questions dépendraient de la réponse à la première, et j'avais émis certaines hypothèses pour expliquer la détérioration des rapports entre les chercheurs, les commanditaires et les utilisateurs, et la réduction du financement de la recherche que cette détérioration entraîne depuis une dizaine d'années. Ces hypothèses, qui concernent les facteurs historiques, sociaux et perceptuels touchant la recherche en sciences sociales au Canada, sont les suivantes :

- Les intéressés ne s'entendent plus quand il s'agit de déterminer qui doit décider de l'ordre de priorité des recherches ou des critères qui devraient servir à prendre ces décisions.

- Du fait qu'ils abordent les sciences sociales d'un point de vue utilitaire et sous l'angle de la rentabilité, le

gouvernement et l'entreprise reprochent aux sciences sociales d'avoir des effets diffus et souvent imperceptibles, et trouvent que leur rentabilité est difficile à mesurer.

- Les spécialistes des sciences sociales n'ont pas su convaincre le gouvernement et le public de la valeur de la recherche en sciences sociales. En outre, étant par nature fragmentée, spécialisée et neutre, la méthode scientifique a fait obstacle à la recherche holistique sur les problèmes sociaux et a donné lieu à des modes de communication étroits et ésotériques.

- Le public s'attend que la recherche canadienne en sciences sociales produise des résultats comparables à ceux de la recherche américaine, mais peu d'efforts sont faits pour doter le Canada d'une bonne infrastructure de recherche en sciences sociales.

- Les spécialistes des sciences sociales et les enseignants n'ont pas su reconnaître qu'il leur fallait classer les recherches dans un ordre de priorité et concentrer les ressources à leur disposition.

- Comme les réalisations des sciences sociales finissent par être absorbées dans la culture générale, et que, contrairement aux sciences naturelles et aux sciences de la vie, les sciences sociales ne disposent d'aucun organisme professionnel pour faire le lien entre les chercheurs et les utilisateurs, le public n'est en général pas au courant de ce que les sciences sociales apportent à la société.

- Ayant peu de liens avec les chercheurs des universités, le gouvernement, l'entreprise et les instituts de recherche privés tendent à confier leurs recherches à d'autres chercheurs, dont les travaux peuvent être mal conçus et mal poursuivis.

Si ces hypothèses sont vraies, il faudra, pour améliorer la situation, restructurer les rapports qui existent entre tous ceux qui s'occupent de recherche en sciences sociales, concentrer les ressources affectées à la recherche, axer les travaux sur les conditions propres au Canada, et perfectionner et diversifier les méthodes, les sujets et la communication des recherches.

Pour vérifier ces hypothèses et pour répondre aux trois grandes questions susmentionnées, les participants à la conférence ont articulé leur exposé autour des cinq questions suivantes :

1. Qu'exige la création d'un savoir et de concepts sociaux efficaces ou bénéfiques?

2. Dans quelle mesure la société obtient-elle le savoir social dont elle a besoin?

3. Quels sont les obstacles auxquels se heurtent les travaux de recherche et leur utilisation pour la résolution des problèmes?

4. Quels sont les ressources, les besoins et le potentiel des recherches en sciences sociales au Canada?

5. Sur quels sujets importants les recherches en sciences sociales devront-elles porter à l'horizon 2000?

Tous les participants ont eu la latitude d'interpréter à leur façon les termes "efficace ou bénéfique", "utilisation" et "sujets".

Mon objectif dans cet exposé est de faire le résumé et la synthèse des réponses données à ces questions par les participants, et d'examiner s'il convient de reformuler les hypothèses initiales. En conclusion, je présenterai certaines des théories avancées par les participants à propos de l'évolution future des recherches en sciences sociales.

Section 1. Ce qu'exige la création d'un savoir et de concepts sociaux efficaces

Savoir social efficace

Qu'entend-on par "savoir social efficace"? Bien que les trois personnes qui ont répondu à cette question aient poursuivi des carrières différentes dans des disciplines différentes, et qu'elles proviennent de milieux culturels différents, leurs définitions se ressemblent beaucoup. Il ressort de ces définitions que le savoir social efficace est à la fois un outil dont se servent les institutions sociales pour résoudre les problèmes, et un moyen qui sert à les critiquer. Le savoir social est utile aux décideurs et aux réformateurs, aux institutions et au public. Il permet non seulement d'expliquer les problèmes sociaux, mais aussi de les placer dans un contexte historique et structural approprié. L'ensemble du savoir social devrait être utilisable et devrait mener à des avantages sociaux.

C'est en fonction de ces jalons qu'il faut évaluer les sciences sociales, mais il faut également les analyser en tant que système plutôt que comme des éléments séparés. Les sciences sociales se distinguent des autres sciences par le fait qu'elles s'intègrent à leur sujet et se trouvent donc superposées au programme social. Il faut toutefois se garder de confondre savoir social efficace et savoir social populaire. Le savoir social efficace est souvent gênant et importun. Il arrive même parfois qu'il soit perçu comme séditieux et donc hostile à l'autorité publique. Les spécialistes des sciences sociales font parfois figure de "prophètes de malheur", comme dit William Taylor.

David Cameron fait remarquer que les théories politiques et économiques de Marx sont un exemple de savoir social efficace, qui soutient la comparaison avec des idées censément pratiques sur la résolution des problèmes sociaux[1].

Bien qu'en sciences naturelles on puisse définir "efficace" comme voulant dire "produisant des changements dans les conditions sociales", Kenneth Prewitt pense que les sciences sociales donnent plutôt lieu à des concepts analytiques et à des outils d'observation qui éclairent la politique générale et, dans certains cas, la modifient. Mais l'efficacité se produit souvent au point de rencontre entre le programme de recherche et le programme social.

Son étude d'un grand nombre d'ouvrages sur la question porte Gilles Paquet à proposer qu'on [illegible] les sciences sociales en un système social dont le but serait d'offrir à la société et au gouvernement un précieux savoir qui les aiderait à améliorer la productivité et le bien-être social. Dans le système de valeurs de l'appareil socio-politique, être efficace, c'est prendre les bonnes décisions. Il est possible de mesurer l'efficacité du système social des sciences sociales à l'aide de trois grandeurs :

N = probabilité de nouveau savoir
U = probabilité que le nouveau savoir soit utilisable
B = probabilité que le nouveau savoir produise des avantages pour les particuliers et la société.

L'efficacité sera alors définie par le produit N x U x B.

Pour éviter toute mauvaise interprétation de cette définition

composite, je reprendrai en conclusion les mots de Prewitt :

> En avançant que, pour être efficaces, les sciences sociales doivent, dans une certaine mesure, être ancrées dans les priorités et objectifs du pays où elles s'exercent, on ne prétend pas pour autant que les sciences sociales ne s'adressent qu'aux puissants de la société... Mon raisonnement ne suppose pas non plus que seules les sciences politiques puissent prétendre produire un savoir social efficace. La recherche ne s'adressant pas au champ actuel des options politiques peut quand même recouper l'ensemble des questions intéressant la société et peut également proposer des options politiques complètement différentes de celles actuellement à l'étude... La critique sociale vise les pratiques de la société d'où émane la critique.

Les conditions optimales de développement de la recherche en sciences sociales

Quelles sont les conditions optimales pour transformer en savoir social efficace la recherche en sciences sociales? Ce sujet évoque des questions sur les institutions, les structures et les lieux de recherches, ainsi que sur les chercheurs, la formation et le financement, mais il soulève également la question du modèle prédominant, de la technologie, de l'ordre des priorités, de la diversité, de la latitude d'action, et des rapports avec les utilisateurs et le gouvernement.

Gilles Paquet décrit trois façons de styliser le système social des sciences sociales : le modèle corporatif, où les sciences sociales constituent une entreprise autonome, le modèle consommatiste, où les sciences sociales ne sont qu'un mode d'expression culturelle, et le modèle d'investissement social, où les sciences sociales fournissent un savoir précieux. L'entreprise autonome représente le collège invisible des chercheurs, qui est indépendant et auto-évaluateur, et pour lequel la meilleure stratégie consiste à maximiser le système scientifique pour produire de nouvelles connaissances. Par contraste, un bien de consommation est, comme toute autre forme d'expression culturelle, un luxe dans lequel les pays riches peuvent décider d'investir. En fonction de leurs intérêts, les chercheurs et les utilisateurs investiront dans des sujets restreints qui peuvent être utiles ou non. Toutefois, il y a, selon Paquet, une tendance de plus en plus forte à rejeter ces deux extrêmes et à considérer les sciences sociales comme un supplément social dans lequel le public devrait investir et que le public devrait évaluer, étant donné qu'il contribue à la productivité sociale. Les trois modèles de Paquet couvrent plus ou moins toutes les discussions actuelles sur les conditions de la recherche.

Les recherches en sciences sociales exigent un secteur universitaire bien financé. André Raynauld nous rappelle qu'au Canada, la majeure partie des recherches en sciences sociales (82 pour cent) se font dans les universités et que, de plus, les universités sont pratiquement les seules sources de recherche indépendante, de raisonnement théorique et de matériel de recherche fondamentale. En outre, on ne peut importer les recherches en sciences sociales : les concepts et les modèles doivent être basés sur les conditions locales. Malgré ces deux exigences de base, le Canada se place à l'avant-dernier rang des pays de l'OCDE sur le plan du financement de la recherche universitaire, et le financement qu'il accorde aux sciences sociales diminue depuis une dizaine d'années. Bien que la recherche ne dépende pas uniquement du financement, le financement reste la condition sine qua non de la recherche.

Selon André Raynauld, pour être efficace, la recherche doit également bénéficier d'une diversité de politiques et avoir une autonomie suffisante pour sonder les besoins de la société. Il estime que la liberté de la recherche est essentielle pour trois raisons : premièrement, parce qu'il est impossible de classer les sujets de recherche dans un ordre de priorité, deuxièmement, parce qu'il faut contrer la tendance du gouvernement à vouloir être le seul à définir les priorités de recherche collective, et troisièmement, pour contrer la tendance des universités et des administrations à récompenser le conformisme. Il faut s'opposer à l'imposition de priorités et de méthodes à l'ensemble des chercheurs. Raynauld présente un argument rationnel sur les conditions dont doit bénéficier la recherche universitaire.

Pour Kenneth Prewitt, il y a deux conditions à remplir pour produire un savoir social efficace : des sujets valables et des chercheurs de talent.

> Plus le programme de recherche est intéressant, plus les chercheurs de qualité y seront attirés; et meilleurs seront les chercheurs, plus intéressant sera le programme de recherche.

En cherchant à se faire admettre des milieux scientifiques, les spécialistes des sciences sociales ont beaucoup consolidé les fondements techniques et théoriques des sciences sociales, mais ce faisant, ils se sont également détachés de certaines des questions cruciales de notre époque. Prewitt craint que ce détachement détourne des sciences sociales les nouveaux chercheurs de talent.

> J'ai proposé que les sujets de recherche se rapportent à des séries de questions qui comptent à l'extérieur des disciplines des sciences sociales, et soient perçus comme tel.

En fin de compte, les sciences sociales offrent une perspective différente, un type de savoir que n'offrent pas les autres disciplines. La formation professionnelle en sciences sociales fournit à la société une bonne part de son information, mais elle produit également des praticiens qui savent opposer au bon sens un scepticisme raisonné et qui utilisent des méthodologies leur permettant de chercher des données contredisant leur expérience personnelle. Cela permet, sinon d'éliminer, du moins de mettre au grand jour l'intérêt que les chercheurs peuvent avoir dans l'issue de leurs travaux. De plus, en ayant recours à la catégorisation, les chercheurs en sciences sociales peuvent analyser la complexité et l'interdépendance (voire même la perversité) des affaires humaines.

Dans son étude des conditions propices à la production de nouveau savoir, Gilles Paquet analyse le processus de production, c'est-à-dire la structure et le fonctionnement du système social des sciences sociales. Au cours de cette analyse, il trouve un certain nombre d'obstacles qui nuisent à l'efficacité des sciences sociales. Ces obstacles partent d'un certain nombre d'hypothèses inconscientes.

Premièrement, en se basant sur la théorie démodée des sciences physiques, qui met l'accent sur les modèles mécaniques, sur la quantification et sur les relations de cause à effet, les sciences sociales négligent les données de base sur les valeurs, la raison d'être, l'expérience intérieure, et les unités significatives de comportement.

Deuxièmement, l'emploi d'un modèle de rationalité technologique où le savoir ne se déplace que dans une seule

direction (de la recherche fondamentale universitaire à l'application par les institutions publiques) omet la rétroaction fournie par l'application du savoir, rétroaction qui contribue à façonner le programme de recherche.

Troisièmement, l'université est isolée du milieu de travail, étant donné la séparation hiérarchique entre les chercheurs universitaires et les spécialistes des sciences sociales qui s'attaquent aux problèmes appliqués. Toute possibilité d'échanges utiles est par là même éliminée.

Enfin, les recherches sont personnalisées, cloisonnées et précaires (pour ne pas dire éphémères) et se font la plupart du temps à une échelle qui n'est pas optimale. Cette situation est due en partie à une stratégie de financement axée sur les projets plutôt que sur les chercheurs ou les institutions, et se reflète dans l'absence d'un réseau d'institutions comprenant une division de chercheurs en sciences sociales.

Paquet démontre l'argument de Prewitt qu'en cherchant à se faire admettre des milieux scientifiques, les chercheurs en sciences sociales se sont détachés de leur but primordial, qui est de servir la société. Les sciences sociales ont trop tendance à s'intéresser à leur propre sort. C'est ce qui ressort des exposés de tous les participants, quel que soit leur point de vue. Ils préconisent tous que les sciences sociales trouvent un juste milieu entre l'avancement de la discipline et l'amélioration de la condition humaine, entre les efforts de compréhension et d'évaluation et le désir d'être utile.

Transformation de la recherche en savoir social efficace

Les participants ont tendance à s'entendre sur ce qui permet de transformer la recherche en savoir et concepts sociaux efficaces. En plus d'un financement adéquat qui permet d'avoir le temps et les services nécessaires pour mener les recherches à bon terme, David Cameron estime que les principaux facteurs sont l'intérêt du public, des communications et des échanges efficaces, et l'orientation des recherches sur un problème ou un projet particulier. Il pense également que la menace d'une crise sociale contribue à focaliser la recherche en sciences sociales sur des problèmes sociaux cruciaux et sur l'évaluation sociale. William E. Taylor met l'accent sur la communication des résultats des recherches aux décideurs, au public et à une société d'information fondée sur le savoir. Il cite Kenneth Prewitt :

> Le savoir est important lorsque des personnes autres que celles qui l'ont généré écoutent.

Gilles Paquet offre une série de suggestions sur la façon de transformer ces désirs en réalités pratiques :

- Changer de mentalité. Cesser de dépendre entièrement d'une "science normale" comme idéologie maîtresse qui néglige un grand nombre de questions essentielles et offre un rationnel technologique que n'éclaire pas l'expérience.
- Établir de nouvelles approches, dont l'une serait une épistémologie de la pratique, pour élaborer une réflexion dans l'action, qui serait assez souple et pragmatique pour faire le joint entre la raison et la pratique. À mi-chemin entre la déduction et l'induction, une philosophie pragmatique de la transduction a vu le jour. Il faudrait financer ces nouvelles recherches.
- Avoir recours à la réflexion dans l'action pour provoquer de plus grands contacts entre les disciplines et pour produire des analogies et des

métaphores qui engendreront de nouveaux concepts au point de contact entre les disciplines.

- Éduquer les spécialistes des sciences sociales appliquées (ou technologues sociaux) pour encourager les communications entre les praticiens et les chercheurs, afin qu'ils soient pour les sciences sociales ce que les ingénieurs et les médecins sont pour les sciences naturelles.

- Avoir davantage recours aux contrats plutôt qu'aux subventions, pour encourager plus de responsabilité et de professionnalisme chez les chercheurs, pour stimuler une plus grande interaction entre eux, et pour les sensibiliser davantage au fait que leur client est la société.

- Examiner le rôle que peuvent jouer les subventions du gouvernement et les subventions de recherche thématique dans l'orientation de la recherche en sciences sociales.

- Créer un réseau d'instituts de recherche pour satisfaire divers besoins de recherche pure, orientée ou appliquée dans les organisations utilisatrices, les programmes d'enseignement universitaire et les instituts spéciaux.

- Créer un organisme, peut-être semblable au Comité du Sénat sur la politique scientifique, qui serait chargé de la planification exigée par les trois derniers points.

Tous les participants sont fermement convaincus que les sciences sociales ont besoin d'une infrastructure plus vaste et mieux équilibrée. Tous estiment qu'une grande diversité d'instituts de recherche serait la façon la plus efficace de poursuivre des recherches qui profitent d'économies d'échelle, satisfont les besoins du public et créent des liens entre les utilisateurs, les chercheurs et les commanditaires. André Raynauld pense que le meilleur moyen de faire avancer les recherches et la poursuite du savoir serait d'élargir l'infrastructure universitaire grâce à des chaires de recherche, des postes de chercheurs adjoints et des programmes permettant aux professeurs-chercheurs de prendre des congés temporaires.

Section 2. Les besoins de savoir social de la société sont-ils satisfaits?

Typologies de recherche

Lynn McDonald et Jean-Louis Roy ont présenté deux typologies complémentaires des besoins de recherche en sciences sociales. Lynn McDonald propose une typologie à quatre volets, faisant intervenir la recherche instrumentale et la recherche théorique, dont l'une ou l'autre peut être poursuivie à l'aide d'une approche conventionnelle ou critique. La recherche instrumentale offre des données et des solutions aux problèmes, ou des programmes. La recherche théorique ou "désintéressée" pose des questions sur la façon dont fonctionne la société. Les deux types exigent des recherches conventionnelles, qui appuient le statu quo ou du moins évoluent dans les limites du statu quo, ainsi que des recherches critiques, qui remettent en question les fondements structuraux. McDonald conclut en préconisant l'humilité, la diversité et l'indépendance dans la recherche, et en affirmant que les progrès découlent d'une diversité du financement et des sources de fonds. Elle souligne qu'il faut considérer la recherche dans une perspective holistique.

> Les chercheurs peuvent tirer profit des travaux d'autres chercheurs en les examinant sous un angle différent ou en les utilisant à des fins différentes. En tant que spécialistes des sciences sociales,

> nous avons besoin de recherche instrumentale et de recherche théorique, de recherche gouvernementale et de recherche parrainée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Nous avons besoin des recherches menées par des chercheurs universitaires conventionnels, et des recherches menées par des chercheurs moins conventionnels, oeuvrant, par exemple, au sein de groupes défendant des causes particulières. Enfin, nous avons besoin de recherches menées par des personnes ayant des perspectives différentes. Nous avons tous intérêt à ce que tous ces types de recherches reçoivent leur part de soutien, parce que nous en profitons d'un grand nombre de façons.

Roy nous rappelle la distinction qui se fait depuis quelques années entre la recherche à contrat, dont les buts, les méthodes et les résultats peuvent être contrôlés, et la recherche orientée, effectuée par des chercheurs indépendants dans des domaines stratégiques d'intérêt public. D'après lui, ce dernier type de recherche est une évolution nécessaire, qui ne diminue en rien la valeur intrinsèque de la recherche libre.

> Certes le dirigisme gouvernemental doit être combattu. Mais la liberté de la recherche, l'autonomie des chercheurs ne peuvent être posées comme des absolus sans considération pour les besoins sociaux inédits nés d'une conjoncture nouvelle ou encore de mutations qui bouleversent l'ordre connu des choses.

L'isolement des spécialistes des sciences sociales

Raynauld fait observer que les spécialistes des sciences sociales manquent de connaissances empiriques sur les recherches qui ont été réalisées et sur la mesure dans laquelle elles servent divers intérêts publics. Bien qu'aucun des participants ne pense que les besoins de savoir social de la société soient satisfaits, Roy estime qu'autrefois les chercheurs en sciences sociales étaient bien mieux branchés sur les groupes sociaux et sur les problèmes. Il reproche aux chercheurs actuels leur isolement, leur manque de pertinence et leurs liens trop étroits avec le gouvernement. Ces chercheurs courent à la régression et à la marginalisation s'ils ne prêtent pas attention aux groupes sociaux, aux associations bénévoles et aux coopératives de services, qui, selon Roy, sont des domaines d'interaction sociale en pleine expansion. Dans un avertissement foudroyant, Roy ajoute :

> À tort ou à raison, la recherche en sciences sociales est perçue de plus en plus comme une vaste entreprise lointaine et entropique, entreprise enfermée dans des réseaux déconnectés des plus pressantes exigences sociales de cette fin de siècle... Ce monde qui se pense en lui-même n'intéresse plus qu'une clientèle captive.

Lorna Marsden allonge la liste des catégories sociales négligées par un grand nombre de chercheurs en sciences sociales en parlant de ceux qui refusent d'examiner les problèmes de la femme dans leurs travaux.

La recherche en sciences sociales et la prise de décisions

C'est surtout dans le contexte gouvernemental que les participants ont examiné la mesure dans laquelle les sciences sociales offrent des recherches servant à l'élaboration de politiques et à la prise de décisions. Richard Van Loon a commencé en exposant vigoureusement ce qu'il estime être les limites de l'élaboration des politiques et celles des effets de la recherche en sciences

sociales. D'après lui, les spécialistes des sciences sociales doivent être réalistes à propos de leurs ressources et de leur potentiel, et ne pas soulever des espoirs démesurés. Il estime que la plupart des problèmes sociaux sont insolvables de nature, du fait que la politique générale ne peut pas faire beaucoup pour modifier le comportement humain. Au mieux, les efforts du gouvernement peuvent améliorer les conditions, mais ils peuvent également créer de nouveaux problèmes. Les spécialistes des sciences sociales doivent se méfier de l'influence potentielle de la recherche appliquée. Son rôle doit être passif ou consultatif. Elle doit avoir recours à l'intellect pour faciliter l'interaction sociale en identifiant les solutions possibles et, par conséquent, en définissant les problèmes et les options. Mais il est peu probable qu'elle puisse déterminer la politique.

> L'interaction sociale qui mène aux choix politiques peut et doit bénéficier des conseils des sciences sociales, mais ne sera jamais déterminée par elles. Après tout, le pouvoir politique est déterminé par un grand nombre de variables autres que le savoir. La personnalité de chacun, les émotions, l'argent, l'aptitude à mobiliser des clients et les ressources organisationnelles joueront tous un rôle, parfois beaucoup plus important que celui du savoir.

Malgré cela, le gouvernement fait et fait faire un grand nombre de travaux de recherche en sciences sociales. Lynn McDonald pense que ces travaux ne sont pas très bien exécutés. Aucun vérificateur général n'est chargé de contrôler l'efficacité des recherches. En plus d'être rarement évaluée, la recherche ne sert pas à analyser les programmes du gouvernement. Les seules recherches effectuées sont des études descriptives visant à définir les domaines présentant des problèmes et à indiquer qu'il existe des problèmes. Aucune recherche systématique n'est entreprise pour voir si les programmes recevant des fonds considérables produisent en fait des résultats. De plus, le gouvernement perçoit souvent les recherches en sciences sociales comme une menace et reproche souvent aux chercheurs d'être porteurs de mauvaises nouvelles.

Quant à lui, Jean-Louis Roy estime que les recherches en sciences sociales bénéficient de l'appui des gouvernements depuis plusieurs décennies, et ont donné lieu à une grande répétition d'efforts et à une grande accumulation de faits et de données, sans grande utilité pratique. Il se demande si les spécialistes des sciences sociales sauront se lancer dans une nouvelle direction pour tenir compte du déclin de l'État et de la nécessité de trouver de nouveaux moyens de satisfaire les besoins sociaux.

Comment rendre le savoir social plus utile

Que peut-on faire pour se servir davantage du savoir social pour résoudre les problèmes et prendre les décisions? Il convient d'abord de signaler que les programmes de subventions stratégiques, qui offrent l'appui financier nécessaire sans imposer de contrôle direct, ont été accueillis avec enthousiasme. On s'entend également pour dire que les instituts de recherche représentent le meilleur espoir de production de recherches. Rappelons également les propositions de Gilles Paquet : formation des chercheurs spécialisés dans la recherche appliquée, promotion de la recherche interdisciplinaire et de participation, et établissement de nouvelles voies de communication avec les utilisateurs.

Plusieurs participants ont mentionné l'importance de Statistique Canada comme fournisseur de données brutes pour la recherche et recommandent à ce

ministère d'être plus attentif aux désirs de ses utilisateurs, peut-être en créant un organisme consultatif composé de chercheurs universitaires. Lorna Marsden, qui propose que l'on prête davantage attention aux études sur la femme et sur les changements sociaux, réclame l'élimination de la discrimination sexuelle dans les universités et souligne qu'il est grand temps que l'on tienne compte du rôle de la femme et de l'évolution des normes et valeurs sociales dans les recherches théoriques et conceptuelles.

Sur le sujet de la recherche gouvernementale, Lynn McDonald recommande une plus grande diversité et l'augmentation des fonds consacrés à la recherche. Si plus de recherche doit être faite au sein du gouvernement, il faut avoir des garanties que les fonds seront dépensés à bon escient et notamment s'assurer que les recherches font l'objet d'une évaluation indépendante, que les résultats sont publiés et que les données sont mises à la disposition d'utilisateurs indépendants. Elle propose également de renforcer l'efficacité des recherches à l'aide de commissions et groupes de travail à court terme, où les intérêts établis et le parti pris sont moins solidement ancrés et où les recheches en sciences sociales ne soulèvent pas autant de craintes.

Richard Van Loon pense que la recherche pourrait jouer un rôle plus influent dans l'élaboration des politiques si l'on ramenait les espoirs à un niveau plus réaliste. Les spécialistes des sciences sociales doivent admettre que les théories peuvent être erronées et que les recherches les plus valables concernent le comportement global de grands groupes plutôt que le comportement de particuliers ou de petits groupes. Selon lui, le principe fondamental de l'attention politique doit partir des limites de l'élaboration des politiques et, par conséquent, de celles de la recherche : pas de solution, pas de problème. Il ajoute qu'il ne faut pas se reprocher personnellement les échecs de politique, et que la recherche doit comprendre l'évaluation des erreurs, dans le cadre d'un processus semblable à la technique de la falsification des hypothèses, utilisée en sciences sociales. Il faudrait pour cela qu'une plus grande proportion des recherches gouvernementales soient publiées. Il conclut en disant :

> ... bien souvent on estime que ces efforts ont échoué parce que l'on s'attendait qu'ils déterminent l'issue de l'interaction sociale ou politique. On blâme donc souvent les spécialistes des sciences sociales pour ce qu'ils n'ont pas fait et pour ce qu'on n'aurait pu s'attendre qu'ils fassent.

Roy exhorte les spécialistes des sciences sociales à se libérer de leur mentalité de marginalisés, en créant des mécanismes plus vastes de consultation sociale sur les objectifs de la recherche, en constituant une banque de chercheurs pouvant travailler pour des groupes bénévoles et en trouvant de nouveaux moyens de communiquer le résultat de leurs recherches aux utilisateurs potentiels. Comme Robert Clarke, il pense que les travailleurs, les femmes, les pauvres, les petits agriculteurs, les Autochtones et les personnes âgées, c'est-à-dire la majorité du public, sont mal desservis par la recherche publique.

Section 3. Obstacles à la recherche et à son utilisation pour la résolution des problèmes sociaux

A l'exception d'un désaccord fondamental, les participants ont offert des propositions complémentaires et cumulatives, inspirées de leur expérience collective des obstacles à la recherche et à son emploi pour la résolution des problèmes sociaux. Le désaccord portait sur le point de départ. Peter Meekison estime que les sciences sociales au

Canada ont déjà contribué une grande part de savoir et que le problème consiste maintenant à faire plus et à faire mieux. Sally Weaver partage elle aussi cette opinion et fait ressortir que, dans son domaine (études des Autochtones), les organismes publics font appel aux chercheurs universitaires fondamentalistes, en raison des états de service de ces derniers. Par contre, Robert Clarke maintient que, telles que les recherches en sciences sociales sont actuellement conçues et organisées, une augmentation des efforts n'aura que peu d'effet sur la résolution des problèmes sociaux, et ce, pour plusieurs raisons : les chercheurs universitaires manquent de commettants, sont insuffisamment engagés et n'ont pas le sens des responsabilités, ils n'exposent pas clairement leurs hypothèses sous-jacentes, et leurs travaux sont rarement interdisciplinaires.[2] Clarke ajoute :

> La conception, largement répandue, voulant qu'à toute enquête sociale il n'y ait qu'une réponse juste et que celle-ci ne soit nullement influencée par le mouvement des intérêts associés à tout phénomène social pose un autre obstacle à la création de connaissances utiles dans le domaine des sciences sociales. Cette conception empêche de bien comprendre la nature essentiellement subjective des explications des sciences sociales.

Ce différend tient peut-être du fait que l'on parle ici de deux types distincts de recherches en sciences sociales : dans un cas, il s'agit des recherches portant sur des données analytiques fondamentales, et dans l'autre, des recherches axées sur les problèmes sociaux. C'est ce dernier type de recherches que Clarke juge particulièrement insuffisantes. Les deux types de recherches fournissent des données pour la résolution des problèmes, mais à des degrés différents d'abstraction, du moins c'est le point de vue que semblent partager les participants dans leur analyse des obstacles pratiques qui se dressent à l'emploi des recherches en sciences sociales, et des moyens d'éliminer ces obstacles.

Si l'on prend pour acquis que les sciences sociales au Canada ont produit et continuent de produire des données de base utiles, qu'est-ce qui empêche l'amélioration de la production? Le premier problème est celui de la perception. Peter Meekison convient avec Richard Van Loon que le public place trop d'espoirs dans la recherche en sciences sociales et s'attend qu'elle puisse guérir tous les maux de la société. Comme les problèmes auxquels s'attaquent les spécialistes des sciences sociales se prêtent mal à des solutions toutes trouvées, les sciences sociales font maintenant l'objet d'un certain scepticisme. Par contre, comme les questions sociales deviennent politisées et exigent une intervention immédiate (du moins dans les apparences), le public et les politiciens sont peu portés à donner aux sciences sociales autant de temps pour la recherche fondamentale qu'ils en donnent aux sciences naturelles et aux sciences de la vie. Selon Meekison :

> Le fait que le gouvernement croie que l'on peut et doit trouver des solutions aux problèmes dans un délai fixe (que des résultats doivent être produits) constitue peut-être l'obstacle le plus important à l'élaboration d'une recherche efficace en sciences sociales.

Les sciences sociales comptent également des problèmes internes, dont certains sont propres à la discipline et d'autres particuliers au Canada. Comme l'ont fait remarquer Weaver et Meekison, les sciences sociales ont trop tendance à bâtir de grandes théories sur des données de recherche limitées, non reproduites,

non comparatives et portant sur de courtes périodes. On voit un trop grand nombre de généralisations pseudo-scientifiques, faites sur les bases douteuses et contestables d'études uniques. En outre, certains concepts des sciences sociales sont imprécis et instables, et manquent de rigueur. Un autre problème qui se présente aux chercheurs est les délais serrés dont ils disposent pour leurs recherches, notamment les recherches comparatives, qui exigent beaucoup de temps et coûtent cher. On perd souvent des occasions d'apprendre quand il faut abandonner des recherches pour retourner à l'enseignement et aux responsabilités universitaires. Aussi les chercheurs universitaires trouvent-ils difficile de produire des résultats dans les courts délais qui leur sont impartis.

Les problèmes typiquement canadiens partent du fait que les sciences sociales sont une discipline relativement récente dans notre pays. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que la plupart des disciplines se sont suffisamment bien établies pour couvrir la plupart des grands domaines de recherche. Malgré cela, un grand nombre de chercheurs sont d'origine étrangère et ont été formés à l'étranger, et n'ont donc pas un cadre de référence canadien. Cette situation ne change que graduellement.

Dans une veine légèrement différente, Guy Rocher pense que le manque d'originalité des recherches canadiennes en sciences sociales est l'une des raisons qui fait que le public ne leur accorde pas l'attention qu'elles méritent, un phénomène qu'il appelle le colonialisme intellectuel de la recherche canadienne en sciences sociales. D'après lui, cela est dû en partie au développement récent de cette discipline au Canada.

Nous avons emprunté -- principalement aux États-Unis et à la France -- les modèles, théories et concepts dont nous nous sommes servis, comme d'outils déjà éprouvés ailleurs, pour les fins de nos recherches. Nous sommes restés à la remorque de nos anciens professeurs, de nos maîtres. Mais les sciences sociales canadiennes n'ont rien apporté d'important, de majeur, aux théories de nos disciplines. Aucun Canadien n'est jamais cité parmi les grands auteurs qui ont marqué l'évolution de nos sciences.

Rocher attribue l'échec à deux autres causes : au niveau terre-à-terre de la recherche, qui, selon lui, manque de profondeur, de portée et d'inspiration intellectuelle, et au fait que les spécialistes des sciences sociales se sont trop concentrés sur l'avancement de leur discipline et pas suffisamment sur l'objet social, c'est-à-dire sur la société qui les entoure. Clarke partage cette opinion. Il estime que les chercheurs universitaires, issus des classes moyennes, n'ont aucun engagement envers un groupe quelconque d'intéressés, en partie en raison de leur poste, qui les isole des questions pragmatiques, et en partie en raison du style de la recherche universitaire.

En ce qui concerne le manque de profondeur dont parle Rocher, les participants s'entendent pour dire que l'infrastructure de recherche universitaire est insuffisante. Ils citent en exemple le piétinement dans l'engagement du personnel universitaire, les coupures des budgets des universités et l'absence d'un personnel de soutien orienté vers la recherche.

De plus, comme le fait remarquer Gilles Paquet, le problème est aggravé par la faible proportion d'industries sous

contrôle canadien et la pénurie conséquente de subventions privées; par le financement de travaux de recherche orientés sur des projets, qui donne lieu à des recherches fragmentées; et par l'absence d'un réseau d'institutions de recherche. Lorna Marsden ajoute : "les universités canadiennes... ont aussi, pour les spécialistes des sciences sociales, un ensemble bizarre et démodé d'arrangements organisationnels, que l'on pourrait qualifier de 'colonialisme post-féodal'."

Les participants font ressortir que les universités n'ont pas de structure de recherche dynamique et moderne permettant d'offrir les services nécessaires, de concentrer les ressources de recherche et de faciliter l'interaction entre les équipes de chercheurs. Après des années de frustration causée par de faibles salaires et un manque de ressources, un grand nombre de chercheurs préfèrent poursuivre des recherches sur la politique générale ou des questions d'actualité, dans le cadre de contrats avec l'entreprise privée ou le gouvernement, plutôt que de continuer dans le domaine public. Sally Weaver pense également que les ressources internes dont disposent les ministères du gouvernement pour concevoir et exécuter les travaux de recherche sont extrêmement limitées, et qu'il y a au gouvernement peu de chercheurs en sciences sociales avec lesquels les chercheurs universitaires peuvent nouer des liens collégiaux.

Bref, bien qu'un titre comme "obstacles à la recherche" suscite des critiques de la discipline, tous semblent penser que les sciences sociales peuvent contribuer beaucoup à la société. Les sciences sociales sont encore jeunes et en pleine évolution. Elles pourraient contribuer davantage si elles disposaient d'une meilleure infrastructure matérielle et intellectuelle, si elles se concentraient davantage sur les travaux pratiques, notamment sur les conditions sociales canadiennes, et si le public leur donnait autant de temps qu'aux sciences naturelles et aux sciences de la vie pour produire des résultats.

Obstacles à l'emploi public des résultats de la recherche

Quels sont les obstacles qui se dressent à l'emploi public du résultat des recherches? Les problèmes semblent être de trois ordres : rapports de la recherche, perception de la recherche et méthodes de communication. En ce qui concerne les rapports de la recherche, il semble que les sciences sociales, par leur disponibilité, leur orientation et leur teneur, desservent mal certains secteurs du public. S'il est vrai que le pouvoir découle du savoir, il continue d'être l'apanage du gouvernement et de l'entreprise, tandis que des groupes comme les femmes, les pauvres, les agriculteurs, les travailleurs, les Autochtones et les personnes âgées n'ont généralement pas les ressources de recherche nécessaires et tendent à être exclus des principaux paradigmes.

Un autre problème est qu'au Canada une grande part des recherches en sciences sociales se font dans les universités, et que ces dernières n'encouragent guère la recherche orientée sur le consommateur. Les récompenses professionnelles dans la carrière sont presque exclusivement axées sur le système universitaire et en particulier sur la publication dans des revues faisant autorité (le plus souvent des revues étrangères). Les chercheurs ont donc peu d'intérêt à contribuer aux travaux d'organisations canadiennes. Comme le fait remarquer Lorna Marsden, "les universités frisent l'inconséquence."

Les rapports sont également compromis par les conditions techniques chez des clients comme le gouvernement. Comme le signale Sally Weaver, bien que le gouvernement compte maintenant un plus grand nombre de

cadres qui comprennent les recherches en sciences sociales, peu d'entre eux ont une expérience quelconque dans les domaines étudiés. Il faut également admettre que les décideurs tendent à se tourner vers les sciences naturelles et les sciences de la vie pour la solution des problèmes publics. Peu d'entre eux semblent placer la même confiance dans les sciences sociales ou reconnaître l'origine sociale des problèmes publics. Le gouvernement fait faire un grand nombre de travaux de recherche dans le but de justifier des définitions ou des solutions préconçues, ou simplement pour donner l'impression de s'attaquer à un problème. Par contre, l'instinct de préservation des bureaucrates peut entraîner les gestionnaires à rejeter a priori les recherches en sciences sociales en raison de leur "philosophie", ou à faire obstacle aux consultations préliminaires quand ils ne savent pas exactement dans quelle direction avancer. De plus, les buts de l'organisation se substituent à ceux des clients et à leurs objectifs de recherche, notamment quand la planification opérationnelle et des conflits interpersonnels ou interorganisationnels lient les mains des commanditaires de la recherche, ou quand la recherche se perd dans les complexités bureaucratiques et que des délais insuffisants sont impartis aux projets.

Le deuxième type d'obstacle est la façon dont les chercheurs et les utilisateurs des résultats de la recherche se perçoivent mutuellement. Une étude citée par Lorna Marsden montre que les universitaires sont les autorités le moins souvent consultées par les hauts fonctionnaires d'Ottawa, qui estiment les universitaires incapables de leur fournir des conseils fiables. Selon Peter Meekison et Guy Rocher, cette situation déplorable est due au rôle ambigu des spécialistes en sciences sociales, qui sont à la fois conseillers et critiques. Ce dualisme les fait percevoir comme insignifiants ou menaçants. Il est probable que les chercheurs universitaires aggravent eux-mêmes ce problème par leur attitude généralement négative envers la recherche appliquée (attitude motivée en partie par le système de récompense des universités) et par leur attitude souvent antagoniste envers le gouvernement et l'entreprise.

Ces obstacles à l'emploi de la recherche sont sans aucun doute exacerbés par une communication inadéquate des résultats de la recherche au public. Il est bien connu que les universitaires tendent à écrire pour leurs collègues, qu'ils se désintéressent des médias électroniques (qui leur rendent la pareille), et que leurs écrits sont souvent si prolixes et jargonnants qu'ils en deviennent incompréhensibles au profane intéressé. À un niveau encore plus fondamental, on suggère souvent que les chercheurs identifient rarement les incidences politiques de leurs travaux, de sorte qu'il n'existe souvent aucune base de communication. En outre, comme on l'a déjà fait ressortir, le système de récompense universitaire décourage les efforts de communication publique.

L'autre aspect du problème des communications a rarement été exposé aussi clairement que l'ont fait les participants à la conférence. Les grands décideurs n'ont simplement pas le temps de lire les nouveaux livres, articles ou rapports, ou s'ils ont le temps, il ne les lisent pas. Presque toute l'information qu'ils reçoivent est prédigérée pour eux par leur personnel ou par les médias, le plus souvent les journaux. Leur cercle de communication est limité. Ils sont rarement au courant des nouvelles recherches, même de celles faites pour leur propre organisation. Aujourd'hui, les organes de communication d'où nos dirigeants tirent leurs connaissances sont le sommaire destiné à la direction et le sommaire de presse, deux formes de communication pour lesquelles les

intellectuels ont manifesté peu d'intérêt ou d'aptitude.

Améliorer l'organisation et la communication des recherches en sciences sociales

Les participants ont proposé divers moyens d'améliorer l'organisation et la communication des recherches destinées à l'emploi public. Gilles Paquet parle de la nécessité d'une "épistémologie de la pratique", qui mettrait les spécialistes des sciences sociales en communication permanente avec leur sujet et avec les utilisateurs de la recherche. De cette épistémologie pourrait découler un genre de "réflexion dans l'action", ce que Sally Weaver appelle la recherche conjointe avec les sujets. Les participants préconisent une plus grande diversité dans les méthodologies de la recherche appliquée, une plus grande répétition des recherches, et un plus grand nombre de petits séminaires dans le cadre desquels les chercheurs et les utilisateurs pourraient évaluer ensemble la théorie et la pratique. Les universitaires canadiens doivent reconnaître le très grand besoin de recherche orientée sur la mission, et les universités doivent trouver dans leur structure une place pour les recherches faites à contrat.

Robert Clarke aimerait que les chercheurs précisent davantage le contexte social des objectifs et de l'orientation de leurs travaux. Guy Rocher aimerait qu'ils réfléchissent longuement sur leurs sujets et en particulier sur la condition canadienne, pour qu'à long terme, leurs recherches aient une plus grande pertinence sociale. Il faudrait également, selon l'avis de la plupart, améliorer l'infrastructure organisationnelle de la recherche en créant des instituts de recherche, à la fois généraux et sectoriels. Ces centres offriraient les fondations organisationnelles nécessaires, donneraient de l'élan aux recherches multidisciplinaires, orientées sur les problèmes et réalisées en équipe, et amélioreraient les réseaux de recherche et les contacts directs entre les chercheurs et les clients.

La communication a fait l'objet de deux types de recommandations. Le premier type concerne la communication des résultats, et le deuxième les contacts interpersonnels. Pour ce qui est de la diffusion des résultats des recherches, il est évident qu'elle devrait incomber à un organisme spécialisé comme la Fédération canadienne des sciences sociales. Tant que les universités n'auront pas changé leur système de récompense pour encourager les chercheurs universitaires à communiquer avec le public, il est peu probable qu'on puisse inciter un grand nombre de spécialistes des sciences sociales à aller au-delà de ce qu'exige leur discipline. Même s'ils avaient la motivation nécessaire, il n'est pas certain qu'un nombre suffisant parviennent à maîtriser l'art de la communication publique, et encore moins celui de la communication spécialisée aux décideurs. Un organisme quelconque, responsable des sciences sociales, devra créer un groupe auquel il incombera de rechercher dans les travaux des chercheurs les données se rapportant aux politiques, de les interpréter et de les résumer à l'intention des médias.

La diffusion sur une telle échelle doit s'accompagner de contacts plus fréquents entre les chercheurs, les commanditaires et les utilisateurs. Il a été recommandé que les organisations clientes détachent des représentants auprès des instituts de recherche, que les chercheurs rédigent des documents de travail à l'intention des clients, pour que les idées puissent être échangées et modifiées, et que des représentants des entreprises, des syndicats, du gouvernement et des associations nationales assistent aux conférences universitaires.

Toutefois, comme le fait ressortir Peter Meekison, toutes ces propositions sont plus susceptibles d'être mises en oeuvre dans un climat de respect mutuel entre les chercheurs et leur auditoire. Les chercheurs, les commanditaires et les utilisateurs doivent s'efforcer d'instaurer des conditions (notamment temps et patience) qui leur permettront de reconnaître leurs compétences et leurs besoins respectifs.

Section 4. Ressources, exigences et potentiel de la recherche en sciences sociales au Canada

Chercheurs

Le Canada a-t-il un nombre suffisant de chercheurs en sciences sociales et ces derniers ont-ils les ressources nécessaires pour fournir un savoir qui réponde aux besoins sociaux et qui puisse servir à la prise de décisions? Les participants conviennent qu'au Canada la plupart des sciences sociales ont maintenant la taille, la diversité et la maturité nécessaires pour contribuer un apport important à la société.

Toutefois, selon John Adair et Denis Szabo, il faut se garder de fonder trop d'espoirs dans les sciences sociales. L'établissement général des sciences sociales dans les universités canadiennes est relativement récent. La criminologie, par exemple, n'existe que depuis les années 60. L'âge moyen des chercheurs en sciences sociales reste encore bien inférieur à celui des chercheurs dans d'autres domaines. Il ne faut donc pas compter sur des résultats immédiats.

Les chercheurs individuels et les sciences sociales dans leur ensemble auront besoin d'un certain temps pour s'établir et pour fournir les connaissances et les compétences de recherche nécessaires. En outre, toutes les disciplines n'ont pas les mêmes perspectives d'expansion, notamment les disciplines para-professionnelles comme les études administratives, l'enseignement, le droit, la criminologie et les relations industrielles, où le nombre de chercheurs formés et de paradigmes méthodologiques reste faible. On vient seulement de se rendre compte qu'en se concentrant sur l'avancement des disciplines dans les années 60 et 70, on a ralenti le développement de la recherche interdisciplinaire orientée sur les problèmes. Qui plus est, la réduction des effectifs dans les départements de sciences sociales et le manque de fonds suffisants pour employer les jeunes chercheurs empêchent le Canada de répondre à l'expansion rapide des sous-spécialités et de suivre l'évolution de la recherche en sciences sociales.

Des études récentes indiquent que les trois quarts des universitaires spécialisés en sciences sociales sont actifs dans le domaine de la recherche, mais qu'ils ne peuvent y consacrer qu'un quart de leurs heures de travail disponibles. Comme le fait remarquer Adair, ces études montrent que le temps affecté aux recherches est la ressource la plus importante des sciences sociales, où les projets dépendent beaucoup du chercheur principal et où les services de soutien technique sont rares. L'enseignement et les charges administratives, qui ont augmenté au cours des dernières années, sont ce qui limite le plus le temps disponible pour la recherche.

Adair signale également que le financement de la recherche en sciences sociales est insuffisant. En 1984-1985, il était inférieur à ce qu'il était en 1970. En outre, un plus grand nombre de chercheurs doivent se partager les fonds disponibles, et les chercheurs se plaignent que le financement ne correspond pas à leurs besoins. Le système de financement du Conseil de recherches en sciences humaines est axé sur les projets, ce qui n'assure pas la continuité du financement, et, par

rapport aux fonds qu'on peut en espérer, la préparation des demandes de financement exige trop de temps et d'efforts.

Selon Denis Szabo, le financement gouvernemental à l'aide de contrats a souffert non seulement des coupures budgétaires, mais aussi de la concurrence avec les demandes des praticiens et chercheurs du gouvernement, et de la croissance de la bureaucratie gouvernementale.

Où se situent les sciences sociales au Canada sur le plan de la recherche appliquée? Dans son exposé, Szabo présente un exemple frappant de la contribution réelle et potentielle de la recherche en sciences sociales à la compréhension publique des problèmes et à l'élaboration des politiques. Néanmoins, les participants soulignent les obstacles à l'expansion saine de la recherche appliquée, que dressent les chercheurs et les utilisateurs. Deux principes ressortent de leurs exposés : premièrement, la recherche appliquée reste aveugle si elle ne s'inspire pas de la recherche fondamentale, car, en recherche, les idées proviennent des sciences fondamentales. Deuxièmement, le savoir ne saurait être divorcé de l'action : les sciences sociales doivent s'attaquer à des problèmes pratiques. Il est nécessaire de mettre au point des techniques comme la théorie des communications, la théorie des jeux et l'analyse stratégique.

Mais l'idéal n'est pas facile à atteindre. Des études récentes montrent que la majorité des spécialistes des sciences sociales entreprennent leurs recherches pour repousser les limites de la connaissance et ne s'intéressent guère aux questions publiques. Ils se désintéressent également des applications détaillées de leurs travaux. Il arrive souvent que de bonnes connaissances ne soient pas converties en une méthodologie à l'intention des praticiens. Sur un autre plan, on peut montrer que les sciences sociales informent l'opinion publique par un phénomène de percolation[3].

Néanmoins, comme nous l'avons vu, le fossé entre l'université d'une part et le gouvernement et l'entreprise d'autre part a été creusé davantage par la culture antagoniste des années 70. Depuis lors, les étudiants réclament davantage de cours en sciences sociales appliquées pour pouvoir trouver plus facilement un emploi sur le marché du travail. Et c'est là que se pose le problème de la recherche appliquée. Selon John Adair, les spécialistes des sciences sociales appliquées sont les moins susceptibles de se lancer dans des travaux de recherche, parce que leurs responsabilités professionnelles prennent trop de leur temps. Par contre, ceux qui s'intéressent à la recherche ne s'intéressent pas nécessairement aux problèmes appliqués. Ainsi, du point de vue de la recherche, les étudiants désirant faire des études universitaires qui les prépareront au marché du travail auront tendance à choisir des professeurs peu actifs dans le domaine de la recherche. Adair craint que cela ne déséquilibre les choses aux dépens de la recherche.

Toutefois, il ne faudrait pas attribuer aux universitaires tous les problèmes auxquels se heurte l'orientation de la recherche sur les politiques. Denis Szabo montre que dans son domaine, il existait auparavant une harmonie presque parfaite entre le gouvernement et les chercheurs universitaires. Le financement était adéquat, les deux parties manifestaient un intérêt professionnel envers la recherche et acceptaient la division du travail dictée par leurs compétences et prérogatives respectives.

> Les corridors de communications, tant de personnes que d'idées, furent nombreux, larges et sans grand obstacle. Les jeunes fonctionnaires appliquaient, dans ces grands laboratoires que furent les services de recherches gouvernementaux, les idées, les théories et les concepts appris dans les universités. Diriger ces services relevait parfois plus d'une fonction décanale que d'un pouvoir administratif au service d'une volonté politique. La distinction wéberienne sur la légitimité de la bureaucratie par l'application des méthodes rationnelles, le recours à l'information scientifique pour motiver les décisions, etc., s'incarnait, s'élaborait durant cette période.

Selon Denis Szabo, cette situation a changé sous le triple effet des coupures budgétaires, de l'intervention des praticiens gouvernementaux et de la croissance de la bureaucratie. Bien que les décideurs et les chercheurs du gouvernement se disputent les fonds disponibles avec les chercheurs universitaires, le véritable obstacle est l'approche analytique qui oppose les "problem thinkers" (réflexion axée sur les problèmes) aux "system thinkers" (réflexion axée sur le système). Dans un même temps, la simple croissance de l'administration de la recherche dans les organismes publics a aggravé les retards, la rigidité, la complexité et la difficulté des communications. Cette situation a donné lieu à la stagnation, à l'inefficacité et à l'impossibilité pour le système de remplir ses propres fonctions. Szabo, tout comme d'autres chercheurs, arrive à la conclusion suivante :

> Elle [l'explication de cette inefficacité] réside dans la logique et la dynamique propres à chacune des institutions, qui sabotent, en fait, les objectifs généraux du système global de protection sociale au nom des intérêts corporatistes, particuliers ou conjoncturels.

Aider les sciences sociales à réaliser leur plein potentiel

Que faut-il faire pour aider les sciences sociales à réaliser leur plein potentiel et fournir au public le savoir et les concepts dont il a besoin? Les réponses à cette question touchent à l'épistémologie, aux ressources et aux rapports. Vincent Lemieux pense que pour répondre à cette question, il faut placer la recherche dans son contexte social actuel. Un grand nombre d'études récentes concluent que la force prédominante de notre époque est l'évolution sociale, rapide et continue, entraînée par la révolution technologique des télécommunications. Pour la recherche, cela veut dire que l'univers mécaniste de Newton est remplacé par un univers de communication systématique. Dans cet univers, l'ancien modèle énergétique des relations du pouvoir doit être remplacé par un modèle de communication, où les ressources et l'énergie sont modifiées par leur contexte.

> Selon Yves Winkin, c'est plutôt le modèle de l'orchestre qu'il faut emprunter. Dans ce modèle, la communication est conçue comme un système à multiples canaux auquel l'acteur social participe à tout instant, qu'il le veuille ou non. Il fait partie de l'orchestre; chacun joue en s'accordant sur les autres.

D'un point de vue structural, la société sera basée sur l'établissement de raccords entre les réseaux plutôt que sur une action planifiée dans des organisations pyramidales. La recherche devra aborder des situations pragmatiques et contribuer à sensibiliser les divers groupes sociaux. Une des nécessités fondamentales, selon Lemieux, est donc d'établir un nouveau paradigme

prédominant, fondé sur la science sociale de la communication, qui puisse faire porter l'attention sur une nouvelle notion multiple, interactive et systématique de la causalité.

Denis Szabo ajoute à cela la nécessité d'une approche plus interdisciplinaire, qui irait au-delà des sciences sociales pour englober les sciences naturelles et les sciences de la vie. Il cite en exemple les liens entre la criminologie et la biologie. Il invite également les spécialistes des sciences sociales et les décideurs à coopérer davantage pour réaliser un plus grand nombre d'expériences sociales. Enfin, il faut, selon lui, s'attaquer de nouveau au problème épistémologique fondamental que constitue le traitement des questions positivistes et normatives dans le domaine de la recherche.

Sur un plan plus concret, il faut augmenter le financement. Les recherches de John Adair montrent que les chercheurs les plus actifs sont ceux qui reçoivent le plus de fonds. Il faut en particulier rétablir l'aide financière visant à compenser le temps consacré à la recherche.

> ... si l'on ne diminue pas les heures d'enseignement, la recherche continuera de représenter, pour la plupart des professeurs, une activité occupant le quart de leur temps. Si l'on accordait plus d'attention à ce problème, la capacité de recherche dans toutes les disciplines pourrait être améliorée de façon importante.

Adair propose également de diversifier les sources de financement. Il préconise que le Conseil de recherches en sciences humaines finance la recherche fondamentale et que les ministères et organismes du gouvernement financent la recherche appliquée. Il est même possible que cela permette d'améliorer la diffusion et la communication des recherches. Il faut également fournir des fonds suffisants aux universités. Si elles ne peuvent pas employer de jeunes chercheurs, les sciences sociales au Canada ne pourront pas se tenir au courant des progrès réalisés dans le domaine et ne pourront bénéficier de nouvelles approches et de nouvelles idées.

Vincent Lemieux pense qu'il faut ouvrir les disciplines universitaires en favorisant des contacts plus étroits entre les divers groupes de chercheurs, et entre les chercheurs et la société, et qu'au lieu de seulement répondre aux besoins sociaux, il faut susciter la stimulation et l'inspiration qui découlent des tensions produites au point de rencontre entre les disciplines et l'action sociale.

Bien qu'il préconise la coopération et l'accommodement entre les chercheurs et les utilisateurs, Denis Szabo doute que cela se fasse automatiquement, en raison du conflit entre les intérêts établis. Ce problème des intérêts établis est aggravé par la rivalité entre différentes méthodologies et entre différents modèles normatifs de la société.

Il cite une étude récente[4] qui catégorise les écoles de pensée concernant l'initiation et l'exécution des changements sociaux prévus. Les approches sont la résolution des problèmes; la recherche, le développement et la diffusion; l'interaction sociale; et le pouvoir coercitif. Les universitaires libéraux sont à l'aise avec les trois premières approches, mais pas avec la dernière. Szabo avance que les mécanismes de défense des intérêts corporatifs (en restant dans l'approche libérale) peuvent être contrés par une amélioration des communications, notamment en faisant participer les chercheurs et les professionnels, ainsi que les représentants publics, à

l'application des politiques du gouvernement. Les universités ont les ressources intellectuelles nécessaires pour relever les défis théoriques et méthodologiques que présente la résolution de problèmes sociaux concrets, mais les décideurs doivent se rendre compte qu'un manque de distinction entre les politiques appliquées entraîne souvent un manque de données adéquates.

Section 5. Questions sur lesquelles les sciences sociales devront se pencher d'ici l'an 2000 : un premier regard vers l'avenir

Presque tous les participants mentionnent, ne serait-ce qu'en passant, les questions sociales les plus pressantes que devront aborder les spécialistes des sciences sociales. Il est bon de répéter certaines des considérations fondamentales. Les spécialistes des sciences sociales doivent prêter plus d'attention aux problèmes canadiens, tant dans le contexte national que dans le contexte international, s'ils veulent être perçus comme contribuant davantage à l'adaptabilité de la société canadienne et de ses institutions. Meisel cite l'exemple des relations fédérales-provinciales pour montrer qu'il existe un grand nombre de problèmes sociaux qui, non seulement persisteront, mais aussi deviendront prioritaires à mesure que la société évoluera.

Les problèmes que soulève l'évolution rapide de la technologie et ses effets économiques, culturels et politiques préoccupent tous les participants. Au nombre de ces problèmes, citons un taux de chômage élevé, la carrière des jeunes et des femmes, de nouvelles formes d'emploi et de loisir, la capacité d'adaptation des organisations, et la nécessité d'adopter de nouveaux mécanismes pour redistribuer la richesse. Les recherches sur l'adaptation sociale devront notamment viser à desservir certains groupes sociaux, en particulier ceux qui se trouvent exclus des institutions du pouvoir que constituent les syndicats, l'entreprise et le gouvernement. La recherche devrait de plus en plus viser à réduire l'atrophie causée par les modes traditionnels de confrontation.

Si les sciences sociales espèrent répondre à ces besoins sociaux, il leur faudra trouver un juste milieu entre l'analyse pratique et l'analyse critique, entre la recherche axée sur l'avancement des disciplines scientifiques et la recherche axée sur l'amélioration sociale. Bien qu'individuellement, les chercheurs en sciences sociales puissent se concentrer sur l'un de ces éléments, l'ensemble des sciences sociales doit instaurer des mécanismes institutionnels pour assurer un équilibre continu entre la recherche visant la compréhension sociale, la recherche visant l'évaluation de la situation et la recherche visant des applications immédiates.

Dans cette section sur les besoins futurs de recherche, les participants devaient répondre à trois questions : Quels sont les principaux problèmes auxquels nous devons faire face? Quel genre de recherche faut-il mener? Quels changements les sciences sociales doivent-elles apporter à leurs travaux pour répondre aux besoins de savoir? Les réponses de John Meisel, de Greg Mason et de Kimon Valaskakis sont si claires qu'elles peuvent être résumées dans un tableau (voir la figure 1).

La troisième question a donné lieu à deux types de réponses : des réponses soulevant des points épistémologiques, et des réponses portant sur l'amélioration organisationnelle de l'infrastructure. Il convient de souligner que les participants n'ont pas cherché à fournir une liste exhaustive des problèmes à venir. Ils ont choisi des problèmes bien connus pour illustrer leurs hypothèses sur les besoins de changement dans les sciences sociales.

Figure 1. Programme de recherche en sciences sociales à l'horizon 2000 : John Meisel

A. Grands problèmes	B. Sujets de recherche	C. Programme interne (méthodes de recherche)	D. Charnière université/ société*
Changement scientifique, technologique et social	Facteurs non médicaux de la santé humaine, y compris: • nutrition • environnement • exercice • évolution de la pyramide des âges	Techniques pour convertir le savoir en de meilleures conditions de santé Analyse des incidences économiques	Meilleures méthodes de mise en oeuvre des politiques et d'établissement des priorités Promouvoir la recherche orientée sur la mission Examiner l'efficacité, l'organisation et le financement : • de la recherche universitaire • de la recherche gouvernementale interne • des modalités d'adjudication des contrats de recherche • des conseils de financement multiple • des instituts de recherche • des commissions • de la recherche dans le secteur privé
Evolution du rôle de la femme	Coûts et avantages personnels, sociaux et monétaires des nouveaux rôles	Etablissement de modèles non sexistes	
Biotechnologie et manipulation génétique	Evaluer les conséquences sociales Etablir des mécanismes sociopolitiques pour assurer le bien social	Etablir des liens avec : • les questions normatives • d'autres disciplines • les dimensions nationales Apprendre : • l'auto-critique et l'auto-régulation • à exprimer clairement les valeurs	
Technologie de l'information, télématique et informatique	Effets sur : • la personnalité • la langue • la communication • les points de référence sociaux • l'enseignement • l'emploi • la socialisation de l'éthique du travail		
Survie de l'espèce; menaces posées par : • la course à l'armement • la détérioration de l'environnement • les disparités Nord-Sud • les tensions internationales • les déséquilibres démographiques et alimentaires	Processus d'adaptation Résolution des conflits Amélioration des institutions et pratiques politiques	Mettre au point des techniques pour créer des changements d'attitude	

* Note : les points de cette colonne ne correspondent pas nécessairement de façon directe à ceux des trois premières colonnes

Figure 1 (suite) Programme de recherche en sciences sociales à l'horizon 2000 : Greg Mason

A. Grands problèmes	B. Sujets de recherche	C. Programme interne (méthodes de recherche)	D. Charnière université/ société*
Changement technologique, y compris ses effets sur : • l'emploi • la compétitivité économique du Canada	Mécanismes institutionnels visant à garantir la distribution des ressources et de la richesse Etat ou marché privé comme agent de distribution	Besoin général de données sociales pour faire des distinctions à des fins de comparaisons, y compris : • une approche plus uniforme envers la collecte des données : les chercheurs doivent se montrer capables de recueillir et de classer les données • un regroupement de la conception des questionnaires • amélioration des méthodes de validation des données et redéfinition permanente des concepts et de la base d'information	Obtenir l'accès aux données administratives du gouvernement afin de les utiliser dans les programmes sociaux Établir au moins un grand ensemble de données longitudinales sur la dynamique des revenus
Évolution du rôle de la femme	Répartition des compétences professionnelles au sein de la population et entre les hommes et les femmes Rémunération égale pour un travail de valeur égale Répartition du travail et du revenu au foyer		
Personnes âgées	Pensions • financement • répartition entre les générations		

* Note : les points de cette colonne ne correspondent pas nécessairement de façon directe à ceux des trois premières colonnes

Figure 1 (suite) Programme de recherche en sciences sociales à l'horizon 2000 : Kimon Valaskakis

A. Grands problèmes	B. Sujets de recherche	C. Programme interne (méthodes de recherche)	D. Charnière université/ société*
Adaptation au bouleversement entraîné par le changement technologique et la croissance de l'économie d'information	Etude des changements de paradigmes, y compris : • la troisième révolution industrielle • les nouvelles interfaces entre l'Etat et le secteur privé • le développement axé sur la personne • les nouveaux ordres sociaux qui transcendent le capitalisme et le socialisme traditionnels Conséquences, pour les particuliers et la société : • de la croissance du chômage • de l'évolution des méthodes de production • de l'évolution du pouvoir et des responsabilités du gouvernement • de l'intelligence artificielle • de la subjectivité et de l'éphéméralisation de la richesse Redistribution des gains et des pertes, partage des risques Nouvelles théories économiques du développement pour un monde post-industriel interdépendant	Elaborer de nouveaux concepts : • de l'emploi, de la richesse et des loisirs • du spectre politique possible • des rôles de l'Etat et du secteur privé • du développement à intégration culturelle • des projets de société (réflexion normative sur les avenirs désirables)	Contrer la marginalisation de l'université à la suite d'une plus grande concurrence de la part des programmes d'enseignement et de recherche de l'entreprise et du gouvernement. Les techniques pourraient inclure : • récompenser les travaux interdisciplinaires • intégrer l'approche scientifique envers l'avenir au programme d'études universitaires pour que les universités cessent de jouer le rôle d'un rétroviseur • refuser de sacrifier la pertinence à une rigueur excessive * Note : les points de cette colonne ne correspondent pas nécessairement de façon directe à ceux des trois premières colonnes

Commentaire : les perspectives

Contexte

Les hypothèses présentées au début de la conférence et répétées au début de ce chapitre ont trouvé un écho dans les exposés des participants. Ces hypothèses ont, toutefois, été mises en contexte, élargies, structurées et clarifiées. Il est généralement convenu que les recherches en sciences sociales ont un grand potentiel et que la société moderne en a bien besoin. Les sciences sociales fournissent une bonne part des connaissances de base sur lesquelles se fondent la pensée et l'action sociales du 20e siècle. Toutefois, il est également convenue que les sciences sociales n'ont pas encore réalisé leur plein potentiel. La plupart du temps, l'absorption des recherches en sciences sociales par le public ne survient qu'après un long processus de percolation. Le savoir offert par les sciences sociales n'est que relativement peu utilisé directement dans les prises de décisions. Les rapports entre les chercheurs, les décideurs et le public laissent à désirer, et la communication entre l'université et la société n'existe pour ainsi dire pas. Pour que les sciences sociales puissent réaliser leur plein potentiel, il faudra des innovations épistémologiques et organisationnelles.

C'est en partie parce que les sciences sociales sont relativement récentes au Canada, et qu'on s'attendait, sans grand réalisme, qu'elles offrent des solutions immédiates aux problèmes sociaux, que les sciences sociales n'ont pas réalisé leur plein potentiel. On ne saurait jamais s'attendre que les sciences sociales fassent plus qu'éclairer le chemin de la prise de décisions. Néanmoins, il existe dans le système universitaire canadien des obstacles indus à l'emploi des recherches en sciences sociales. Du fait qu'une grande proportion des recherches en sciences sociales au Canada (plus de 80 pour cent) se font dans les universités, la société canadienne dépend, bien plus que d'autres pays, de la recherche universitaire. Malheureusement, cette recherche s'est avérée cloisonnée, empruntée à des sources étrangères, manquant d'infrastructure et d'organisation, banale, myope, et trop orientée sur les disciplines plutôt que sur l'analyse des problèmes sociaux. Autrement dit, le Canada manque de recherches en sciences sociales qui soient interdisciplinaires, appliquées, cumulatives, canadiennes et profondes.

Dans cette dernière section, j'ai essayé de regrouper les développements épistémologiques et organisationnelles proposés par les participants pour améliorer l'utilité sociale de la recherche.

Le premier pas doit consister à placer les sciences sociales dans le contexte où il leur faut évoluer dans un proche avenir. J'ai déjà indiqué quel devrait être le contexte social. Animée essentiellement par la révolution technologique de l'information, la société continuera à se transformer rapidement et à devenir de plus en plus complexe. Le paradigme mécaniste de Newton est rapidement remplacé par un paradigme d'interaction systémique, maintenant que les télécommunications permettent le transfert instantané d'information d'une part du globe à une autre. De plus en plus, la société se trouve composée de réseaux autonomes et interactifs, comprenant des bases régionales et sectorielles.

Ces changements dans le savoir et dans la structure sociale ont de grandes incidences pour la recherche. Au lieu d'être unidimensionnelle et unilinéaire, la notion de causalité devient multiple et provoque des réactions en chaîne. Elle transcende les relations du pouvoir engendré par les ressources et l'énergie pour englober le contexte de l'inter-

action et de la communication. Comme l'indique Vincent Lemieux, le modèle à utiliser est celui de l'orchestre : chacun joue en s'accordant sur les autres.

Dans une structure sociale de plus en plus basée sur des réseaux autonomes et sur leur interaction et leur réciprocité (qu'on appelle souvent à tort l'interdépendance), réseaux dans lesquels de nouvelles structures de coordination doivent remplacer de grandes organisations planifiées et pyramidales, on aura besoin de connaissances pragmatiques et spécialisées plutôt que de théories et modèles abstraits pour résoudre les problèmes. Dans un tel système social, les universités devront être interactives au lieu de rester isolées. Ce contexte cadre bien avec les nouveaux paradigmes de l'ordre social, du développement, de la production et de la crise mondiale exposés par Kimon Valaskakis et John Meisel.

Denis Szabo nous rappelle cependant que nous vivons dans un monde où le pouvoir coercitif reste encore un facteur important, pour ne pas dire prédominant. Les spécialistes des sciences sociales de tendance libérale feraient bien de s'en souvenir quand ils mettent sur pied le nouveau paradigme de la science sociale de la communication, dont a parlé Vincent Lemieux.

Un deuxième contexte, plus concret celui-ci, pour le développement des sciences sociales serait normalement la société dans laquelle elles évoluent. Il est révélateur qu'aucun des participants n'a mentionné le contexte sociopolitique ou économique du Canada. Ils ont par contre recommandé que l'on prête davantage attention aux problèmes et aux conditions propres au Canada, de sorte que cet oubli de leur part ne fait que renforcer ce message. Il est évident que les divisions provinciales et linguistiques des compétences, la proximité de la culture américaine, et les traditions canadiennes d'évolution doivent avoir des effets sur l'évolution de la recherche dans notre pays. Cela sera certainement étudié plus à fond.

Le troisième contexte est constitué par les limitations et les conditions qu'impose la nature particulière des sciences sociales elles-mêmes. Bien que les sciences sociales restent encore l'oeuvre de la discipline et de la créativité individuelle, vues sous un autre angle, elles peuvent être perçues comme un système de production intellectuelle collective (n'oublions pas le modèle du système de réseaux de Lemieux). Bien que ce soit la production individuelle qui prédomine, les sciences sociales sont jugées collectivement, probablement parce qu'elles sont financées collectivement par le public. Comme nous l'avons vu dans les exposés précédents, leur utilité sociale est, elle aussi, évaluée collectivement.

L'évolution des sciences sociales, en tant que système collectif de production du savoir, peut se comparer à la résolution continuelle d'une série de tensions émanant d'un sujet unique. Ces tensions permanentes expliquent les débats sur le concept de l'utilité publique de la recherche en sciences sociales. Je résumerai ici certaines de ces tensions pour faire la synthèse de ces débats et attirer l'attention sur les limites inhérentes des propositions visant à rendre les sciences sociales plus responsables envers le public.

Ce sont leur méthodologie et leur sujet qui rendent uniques les sciences sociales. La première tension se produit donc entre la rigueur et la pertinence. Les sciences sociales sont une forme de savoir social qui cherche à être empirique, factuel et le plus objectif possible. À cette fin, les spécialistes des sciences sociales ont emprunté aux sciences naturelles le modèle de l'approche scientifique. Ce modèle s'est

récemment transformé en science du comportement. À mesure que les spécialistes des sciences sociales ont essayé d'améliorer leurs fondements méthodologiques, les recherches sont devenues de plus en plus orientées sur les disciplines spécialisées, cloisonnées, partisanes, mécanistes et neutres sur le plan des valeurs. Par contre, le sujet des sciences sociales exige une méthodologie qui tienne compte de la variabilité et de la réactivité des êtres humains, et qui puisse aborder de façon holistique les véritables problèmes sociaux et des collectivités sociales entières.

Bien entendu, le désir de faire progresser les disciplines, et la demande de savoir ayant une pertinence sociale sont tous deux légitimes. Le problème, semble-t-il, est que les chercheurs qui contrôlent la production de la recherche ont des intérêts corporatifs qui tendent à contrer la demande de pertinence. Il semble également y avoir de nombreux chercheurs qui négligent la probabilité qu'un lien entre la recherche et la résolution des problèmes mènera à une meilleure méthodologie. Inversement, quand les demandes de pertinence se feront trop fortes, il faudra trouver des mécanismes pour garantir l'avancement du savoir scientifique par le biais de la recherche fondamentale.

Il paraît évident que les spécialistes des sciences sociales doivent continuer de développer leur discipline, leur méthodologie scientifique et leur aptitude à acquérir des connaissances empiriques pour l'enseignement et la recherche. En outre, certains secteurs de recherche fondamentale en sciences sociales doivent être indépendants, pour ne pas dire isolés, afin de pouvoir continuer à poursuivre des recherches fondamentales, allant à contre-courant, critiques et visionnaires. Malheureusement, aucune analyse détaillée n'a été faite des catégories de recherche qui exigent une telle autonomie, ni des structures qui peuvent la leur donner. Il ne fait aucun doute que la typologie proposée par Lynn McDonald (voir son exposé et la section 2 ci-dessus) sera instructive à cet égard.

Comme nous l'avons vu, il y a un fossé de plus en plus profond entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche en sciences sociales. C'est là la deuxième tension. Dans une certaine mesure, cet antagonisme est normal et ne devrait pas nous surprendre. Comme on le dit souvent dans les affaires, "tous les c---- sont des clients et tous les clients sont des c----". Les chercheurs et les utilisateurs ont leurs propres objectifs, méthodes de travail et calendriers. Il existe cependant de nombreux moyens de soulager ces tensions : contacts plus étroits, coopération et reconnaissance mutuelle des domaines de compétence respectifs.

Toutefois, la nature même du but, la recherche d'un savoir objectif (ou du moins empirique) par les sciences sociales, établit ses propres priorités, qui prennent le pas sur celles des chercheurs et des utilisateurs. C'est là la troisième tension : celle qui existe entre l'objectivité et l'utilité sociale. C'est cette tension qui est à l'origine des réactions vives aux subventions stratégiques et aux tentatives d'orientation du financement du Conseil de recherches en sciences humaines. Elle explique les désaccords qui règnent entre les chercheurs et les commanditaires à propos de la direction des recherches, de leur méthodologie et de leur publication, et nous aide à comprendre pourquoi un grand nombre de spécialistes des sciences sociales ne s'intéressent pas à la recherche appliquée. La poursuite de la vérité, inaltérée par des intérêts mesquins ou des préoccupations éphémères, est la principale caractéristique et le motivateur essentiel de la recherche en sciences sociales.

Certaines écoles refusent d'admettre le but d'objectivité dans les sciences sociales. Elles font valoir que toute recherche est teintée par les valeurs, et que les chercheurs devraient admettre la relativité du savoir des sciences sociales, tout en le mettant à la disposition de tous les secteurs de la société. Cette conclusion est louable, mais part d'une fausse hypothèse. Il ne fait aucun doute que les ressources affectées à la recherche devraient être plus abondantes et mieux dirigées, mais nier que la recherche en sciences sociales s'efforce d'obtenir un savoir objectif et empirique revient à nier la raison d'être même de cette recherche. Nous savons fort bien que si des recherches sont effectuées pour un groupe donnée, elles seront orientées vers ce groupe. Le but des sciences sociales est d'essayer de mettre au point une méthodologie qui transcende le groupe, ou du moins qui tient compte de la polarisation causée par ce groupe.

La quatrième tension vient de ce qu'au Canada le financement de la recherche en sciences sociales se fait par l'intermédiaire de conseils publics de financement. Ces conseils deviennent les "trouble-fête" du système. N'étant pas des utilisateurs, ils perturbent les rationalités et les responsabilités qui marquent normalement les rapports entre les chercheurs et les utilisateurs. Bien qu'ils soient composés de représentants des sciences sociales et de représentants du public, ils deviennent le plus souvent esclaves d'intérêts de recherche dominants. Il est grand temps d'analyser l'organisation du financement de la recherche, pour déterminer si les fonds de recherche sont utilisés de la façon la plus rationnelle possible, ou s'il existe de meilleurs moyens de faire les choses, dans les limites de l'objectif d'utilité publique qui consiste à protéger la recherche indépendante.

La cinquième tension est celle qui existe entre les buts et les intérêts, entre les chercheurs universitaires d'une part et les praticiens et chercheurs institutionnels d'autre part. En raison de leurs objectifs divergents, les chercheurs universitaires tendent à être axés sur les systèmes, tandis que les chercheurs du gouvernement, de l'entreprise et des syndicats tendent à être axés sur les problèmes. En raison de ces intérêts divergents, la collecte de données empiriques entre parfois en conflit avec les buts de politique, tandis que la recherche axée sur les problèmes tend à estomper les lignes de démarcation qui existent entre les disciplines dans le milieu universitaire. Quand ces conflits d'objectifs deviennent centrés dans des intérêts organisés, il arrive que les buts organisationnels sapent tout effort de produire un savoir ayant une certaine pertinence sociale.

Deux autres tensions surviennent au sein même des milieux universitaires. Du fait qu'elles cherchent à découvrir des généralisations universelles, les sciences sociales ont tendance à négliger le contexte canadien dans lequel le savoir est acquis, et la nécessité de fournir aux Canadiens des données interprétatives. Il existe donc des tensions entre les "canadianistes" et les "internationalistes" ou "comparativistes". Tout comme d'autres participants, j'estime que les généralisations doivent être formulées dans un contexte local avant qu'elles puissent servir à des comparaisons internationales.

Des tensions du même genre existent entre les partisans des recherches disciplinaires et ceux des recherches interdisciplinaires. Les deux groupes ont des intérêts institutionnels dans l'enseignement et la recherche, qui tendent à envenimer le conflit plutôt qu'à faciliter le choix d'options plus souples.

Savoir destiné au public

Les considérations ci-dessus indiquent dans quel contexte il serait possible d'améliorer l'utilité publique de la recherche en sciences sociales. Les participants à la conférence conviennent qu'il faut trouver un nouvel équilibre entre la recherche libre et la recherche orientée, et entre la recherche axée sur l'avancement du savoir et la recherche destinée directement au public. Ils conviennent également du besoin d'améliorations épistémologiques et organisationnelles. Voici le résumé de leurs propositions.

1. Les universités sont mal organisées et insuffisamment financées pour les travaux de recherche. Il leur manque les structures, le financement, le personnel de soutien et les jeunes chercheurs nécessaires pour que les sciences sociales puissent produire un savoir social. Leur personnel surchargé de travail ne dispose pas d'assez de temps pour la recherche. Des arguments très solides peuvent être présentés en faveur de l'augmentation du financement, non seulement parce que le potentiel des sciences sociales est sous-utilisé, mais aussi parce que les sciences sociales reçoivent bien moins de fonds que les sciences naturelles et les sciences de la vie (un déséquilibre qui est d'autant plus grave que les grands problèmes de la société sont de nature essentiellement sociale). La productivité pourrait être améliorée à l'aide de bourses compensant le temps consacré à la recherche, à l'aide de chaires de recherche et de postes de chercheurs adjoints, par la création d'instituts de recherche, et par le financement de carrières dans la recherche plutôt que par le simple financement de projets de recherche.

Si les conditions de financement et les structures permettaient de protéger la recherche indépendante tout en stimulant la recherche orientée, les spécialistes des sciences sociales pourraient aller au-delà des modèles des sciences physiques et mettre au point des méthodologies systématiques et entrelacées, comme l'"épistémologie de la pratique" et la "réflexion dans l'action" de Gilles Paquet. Ils pourraient redoubler d'efforts pour établir des données de base, des connaissances et des concepts ancrés dans l'expérience canadienne. À condition d'avoir le temps d'apprendre, ils pourraient se lancer dans des analyses plus profondes.

Un financement plus généreux permettrait d'admettre dans la profession de jeunes femmes, qui pourraient promouvoir l'établissement de modèles non sexistes, mais il faudra plus que du temps et de l'argent pour que la recherche en sciences sociales devienne interdisciplinaire, longitudinale et conceptuellement saine.

2. Pour que la recherche universitaire en sciences sociales ait une plus grande utilité publique, il faudra l'améliorer sur le plan de l'orientation, de l'accessibilité et de la communication. Les spécialistes des sciences sociales doivent devenir plus réceptifs aux nouveaux paradigmes exposés dans les pages précédentes. Ils doivent se concentrer sur la population canadienne et sur ses institutions sociales. Enfin, ils doivent prêter une attention particulière à la mise au point d'une méthodologie de recherche appliquée et s'aligner sur le programme social.

Mais toutes ces mesures ne suffiront pas si les chercheurs en sciences sociales ne communiquent les résultats de leurs travaux qu'à leurs collègues ou leurs clients du gouvernement et de l'entreprise. Les recherches en sciences sociales doivent être accessibles à tous les secteurs de la société et aux groupes qui les représentent. L'établissement d'une banque de chercheurs au service d'organisations nationales et communautaires a été proposé. Il faut prendre,

de façon officielle, les dispositions nécessaires pour l'interprétation, la synthèse et la communication des résultats des recherches, et leur application aux problèmes sociaux.

3. Un grand nombre de moyens de rendre la recherche plus pertinente et de l'appliquer davantage aux problèmes sociaux ont été suggérés : la consultation permanente entre les chercheurs et les utilisateurs à toutes les étapes d'un projet de recherche, et l'application des résultats de la recherche; le lancement d'une revue de vulgarisation des sciences sociales; l'organisation d'ateliers de travail sur les problèmes de politique; le détachement de praticiens auprès d'instituts de recherche; et, point le plus important, la création et le financement adéquat d'instituts de recherche interdisciplinaire à orientation communautaire. Il a été suggéré qu'il faudra modifier la structure des carrières et récompenses universitaires pour encourager les chercheurs à entreprendre des recherches interdisciplinaires et orientées sur les besoins publics.

4. Les mauvais rapports qui existent entre les chercheurs, les commanditaires et les utilisateurs sont sans aucun doute à l'origine de la pénurie de recherches en sciences sociales destinées à la consommation publique. Les chercheurs ont mené leurs travaux pour un petit auditoire très spécialisé. Il n'y a eu aucune tentative coordonnée de communiquer avec le public. Il n'existe aucune institution ou procédure pour établir des contacts. Comme l'a dit une fois William E. Taylor, "L'entreprise et le gouvernement ne tournent pas le dos aux travaux des sciences sociales, ils tournent le dos uniquement aux spécialistes des sciences sociales." Il faut malheureusement admettre que ces derniers leur rendent la pareille. Dans notre société complexe, rapide et exigeante, il ne faut pas laisser au hasard les occasions d'interaction productive entre les chercheurs, les commanditaires et les utilisateurs; il faut créer ces occasions.

Au lieu de répéter la litanie de récriminations, il sera plus instructif de clore la discussion en rappelant la stratégie préconisée par Denis Szabo pour établir des liens entre les universitaires et les praticiens. Cette stratégie comprend les quatre stratégies énoncées pour le changement social planifié : résolution des problèmes; recherche, développement et diffusion; interaction sociale; et pouvoir coercitif. Comme l'indique Szabo, il serait naif de penser qu'on parviendra à amener les chercheurs, les commanditaires et les utilisateurs à se mettre d'accord sur les priorités respectives qu'il faut donner à ces quatre approches du développement social en un moment donné. Tout dépendra en grande partie des calendriers et des méthodes des décideurs. Nous pouvons toutefois nous attendre que chacun des trois groupes écoute ce que les autres ont à dire. Nous pouvons établir de meilleurs mécanismes de communication. Nous pouvons allier la force libératrice du savoir à la réalité du pouvoir politique et des intérêts établis. Nous pouvons également créer des occasions de coopération active et promouvoir le respect mutuel entre les chercheurs, les commanditaires et les utilisateurs. Voilà ce que visaient cette conférence et ces débats. Il reste maintenant à amener les chercheurs, les professionnels et les décideurs à oeuvrer ensemble au développement et à l'application des politiques sociales.

Notes

1. Cameron précise également qu'il avait pensé que l'utilité sociale était le thème principal de la conférence, ce qui est une mauvaise interprétation de nos intentions. Les questions que nous avons posées aux participants se voulaient neutres, pour que les auteurs soient obligés de donner leurs propres définitions et leurs propres perspectives, ce qui est exactement ce qu'ils ont fait.

2. Comme David Cameron, Robert Clarke s'est mépris sur l'objectif de la conférence. Il pensait qu'on l'avait invité à répéter un thème : qui si les spécialistes des sciences sociales recevaient plus de fonds pour leurs recherches, les sciences sociales ne traverseraient pas la crise qu'elles connaissent aujourd'hui. En fait, la conférence visait à établir certains faits, à poser des questions sur la valeur de la recherche en sciences sociales et a déterminer si la recherche méritait ou exigeait des fonds supplémentaires et, le cas échéant, sous quelle forme. C'est à ces diverses questions que les participants ont répondu.

3. Voir, par exemple, B.G. Rule et J.G. Adair, "Contributions of Psychology as Social Science to Canadian Society", Canadian Psychology 25(1984): 52-58.

4. K.W. Johnson, et al., "A Change Strategy for Linking the Worlds of Academia and Practise", Journal of Applied Behavioural Science 19(1983), 2.

PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

Mercredi, 3 octobre 1985

18h00 Réception, Hôtel Delta Ottawa

18h45 Souper

20h00 Mot de bienvenue par le Dr Stuart Smith, président, Conseil des sciences

20h15 Conférence d'ouverture par André Raynauld, professeur, département de sciences économiques, Université de Montréal

Jeudi, 4 octobre 1985

9h00 Allocution d'ouverture : Mme Vaira Vikis-Freibergs, présidente de la conférence et vice-présidente du Conseil des sciences

9h15 Panel nº 1 : Les conditions permettant de créer des concepts et des connaissances en sciences sociales bénéfiques pour l'ensemble de la société

Présidente : Elinor Ames, présidente, Société canadienne de psychologie, département de psychologie, université Simon Fraser

Conférenciers : David Cameron, sous-secrétaire d'État adjoint, Aide à l'Éducation
Gilles Paquet, doyen, faculté d'administration, Université d'Ottawa
Kenneth Prewitt, président, Social Science Research Council, New York

10h00 Discussion

10h30 Pause-café

10h45 Panel nº 2 : Les besoins sociaux en matière de savoir créé par les sciences sociales sont-ils satisfaits?

Président : Dorothy Phillips, directrice, Recherche et évaluation en comportement, Ministère des communications

Conférenciers : Lynn McDonald, M.P., Broadview-Greenwood
Jean-Louis Roy, directeur, Le Devoir
R.J. Van Loon, professeur, faculté d'administration, Université d'Ottawa, et Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada

11h30 Discussion

12h15 Dîner

13h30 Panel nº 3 : Obstacles à la création et à l'utilisation du savoir produit par les sciences sociales pour la résolution de problèmes sociaux

Président : Gordon Robertson, ex-président, l'Institut de recherches politiques

Conférenciers : Robert Clarke, directeur exécutif, Centre canadien de recherche en politiques de rechange, Ottawa
J. Peter Meekison, vice-président à l'enseignement, université de l'Alberta
Guy Rocher, professeur, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal
Sally M. Weaver, professeur, département d'anthropologie, université de Waterloo

14h30 Discussion

15h15 Pause-café

15h30 Conférencière invitée : L'Honorable Lorna Marsden, sénatrice

Vendredi, 5 octobre 1985

9h00 Panel nº 4 : La condition, les possibilités et les besoins de la recherche en sciences sociales au Canada

Président : Milton Freeman, professeur, département d'anthropologie, université de l'Alberta

Conférenciers : John G. Adair, professeur, département de psychologie, université du Manitoba
Vincent Lemieux, professeur, département de sciences politiques, Université Laval
Denis Szabo, directeur, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal

9h45 Discussion

10h30 Pause-café

10h45 Panel n° 5 : Vers l'an 2000 : Quelle recherche pour quels problèmes?

Président : Pierre-Paul Proulx, directeur exécutif intérimaire, Centre canadien du marché du travail de la productivité, Ottawa

Conférenciers : Greg Mason, directeur, Institut pour la recherche en sciences humaines et économiques, université du Manitoba
John Meisel, professeur, département d'études politiques, université Queen's
Kimon Valaskakis, directeur, Institut GAMMA, professeur titulaire, département de sciences économiques, Université de Montréal

11h30 Discussion

12h15 Conclusion : William E. Taylor, Jr., président, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada